

LA SCIENCE SACRÉE DE L'AMOUR

TAO

TV, jeux en ligneDes armes de
manipulation massive ?**Après le 11/9**

La dérive totalitaire

Vaccination

Le scandale du SV40

ITER

Dangereux et incontrôlable

QM Power Generator

La surunité sans publicité



France : 6,90 €
 D6m : 7,40 €
 Suisse : 13 Fs

Canada : 12 \$
 Belgique : 7,50 €

JUILLET-AOÛT 2011 n° 75

Siège social:
Éditions CHANTEGREL
lieu-dit « Chantegrel »
24580 FLEURAC - France

Tél. : 05.53.03.45.09

www.nexus.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ÉDITEUR
David Dennery
info@nexus.fr

SECRÉTAIRE D'ÉDITION
Sébastien Imbault

SECRÉTARIAT-ABONNEMENTS
Florence Walz
secretariat@nexus.fr

LIBRAIRIE
Laurence Aldrin
librairie@nexus.fr

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Sylvie Gojard
secretariatredaction@nexus.fr

MAQUETTE, INFOGRAPHIE, ILLUSTRATIONS
Gérard Muguet
infographie@nexus.fr

DESSIN DE COUVERTURE
Gérard Muguet

CORRECTION
Denis Cachon

IMPRESSION
Léonce DEPREZ
ZI « Le Moulin » - 62620 RUITZ
dépôt légal avril 1999
ISSN : 1296-633x

N° CPPAP : 0712 K 78880

DISTRIBUTION FRANCE
Presstalis

AUSTRALIE
Duncan M. Roads
PO Box 30, Mapleton, Qld 4560, Australie
Tél.: (07) 5442 9280 - Fax: (07) 5442 9381
e-mail: editor@nexusmagazine.com
site: www.nexusmagazine.com

BUREAU EUROPÉEN
PO Box 10681, 1001 ER Amsterdam, Pays-Bas
Tél.: +31 (0) 20-330-91-48
Fax: +31 (0) 20-330-91-50
e-mail: nexus@fsf.nl
site web: www.fsf.nl

GRANDE-BRETAGNE
55 Queens Rd, East Grinstead, West Sussex,
RH19 1BG - Tél: +44 (0) 1342 322854
Fax: +44 (0) 1342 324574
e-mail: nexus@ukoffice.u.net.com

DÉCLARATION DE RAISON D'ÊTRE

Conscient que l'humanité traverse une importante période de transformation, NEXUS s'efforce de fournir des informations inédites afin d'aider tout un chacun à traverser ces temps. NEXUS n'est rattaché à aucune idéologie religieuse, philosophique ou politique, ni à aucune organisation.

Nexus est un terme latin signifiant: lien, entrelacs des causes et effets. La rédaction de NEXUS tient à préciser qu'elle ne soutient en aucune façon l'efficacité, la validité ou la moralité des expérimentations animales ou de la vivisection.

AUTORISATION DE DIFFUSION

La reproduction des articles de NEXUS est soumise à autorisation de la rédaction.



ÉDITO

T

ANTRISME, le mot fait fureur dans notre culture bobo contemporaine. Les stages de « Tantra » prospèrent et proposent une autre façon de voir la « chose », vantant les mérites d'un « spiritual sex » évoquant au mieux dans la plupart de nos esprits d'Occidentaux l'érotisme exotique des fameuses estampes, voire une clé pour l'extase.

Moteur primordial de l'activité humaine s'il en est, dimension essentielle des relations de couple, la sexualité connaîtrait-elle une telle crise que l'on soit ainsi poussé à chercher solutions à ses maux du côté de l'Orient ? C'est oublier un peu vite que le Tantra, justement inspiré par le bouddhisme du tao, est une simple application à la relation amoureuse des principes énergétiques yin et yang de cette spiritualité. L'esprit, lorsqu'il se libère des tensions, amène à une expérience différente de la sexualité, plus vaste et plus harmonieuse... somme toute, plus amoureuse. Que pouvons-nous comprendre de cette connaissance acquise au prix de longues ascèses ? La réponse avec la une de ce numéro de NEXUS; idéale pour la saison, et meilleure que le petit écran, non ? Vous en serez encore plus convaincus après la lecture du dossier sur la recherche de Michel Desmurget, pour qui la télévision et les écrans sont de véritables calamités tant du point de vue neurologique (sa discipline) que psychologique – regardez quand même dans la rue avant de faire passer votre poste par la fenêtre.

Pour le reste de ce sommaire, la part belle est faite à l'énergie, vu l'actualité radioactive de Fukushima. Jean-Pierre Petit, ancien directeur de recherche au CNRS, spécialiste des plasmas, nous éclaire sur les aspects absurdes et extrêmement dangereux du projet ITER – dont le simple arrêt coûterait la bagatelle de 30 milliards d'euros d'indemnités de rupture de contrat avec les entreprises prestataires. À l'ombre de ces débats autour de gros projets, de petites structures ne cessent d'inventer des moyens géniaux et peu coûteux pour produire à moindre coût – et nous continuons de vous les présenter, comme autant de signes que l'obstacle majeur à l'avènement d'une ère alternative au nucléaire et aux hydrocarbures est bien de nature politique. Au fait, vous avez bien le bonjour de votre élite dirigeante dont la réunion très secrète du club de Bildeberger s'est déroulée en mai dernier en Suisse sans autre incident que le passage à tabac d'un élu venu s'informer légitimement de l'ordre du jour, merci ! Tout va bien, Ben Laden est mort, justice est faite, il paraît (le tribunal s'est montré aussi efficace que discret) – l'alibi du terrorisme, lui, est bien vivant et occasionne un grignotage de nos libertés et droits civiques qui n'est pas sans rappeler l'ouvrage que mènerait une colonie de termites sur un édifice. La comparaison est méchante, surtout si on se réfère aux bonnes lignes que vous lirez sur l'extraordinaire organisation démocratique des abeilles démontrant, s'il est encore nécessaire, combien les lois de la nature sont éloignées de la loi de la jungle humaine qui ferait mieux de s'en inspirer pour de bon (et je ne fais pas référence qu'aux abeilles et aux bonobos).

L'aérospatiale française, à travers la prestigieuse société savante 3AF, continue ses travaux d'investigation et nous a permis de reproduire le récit édifiant d'un responsable du Cnes qui a tenu à témoigner une fois sa retraite prise. Vous lirez aussi les dernières révélations qu'un « psychique » accrédité CIA, dont les recherches à distance pour le compte des autorités étasuniennes n'ont pas toujours concerné... notre planète.

Eh oui, ce monde n'a pas fini de nous surprendre. Vous en doutiez ?

Alors bonne lecture et à la prochaine.

David Dennery



tao

La divine étreinte

« **T**out homme qui s'unit corporellement avec une femme éprouve d'abord du plaisir et ensuite de l'amertume: lorsque la semence est écoulee, le corps est las et l'esprit abattu. Il en est tout autrement quand l'adepte cause la réunion de l'esprit et de l'énergie... »

Serait-ce possible alors? Ce graal dont parle le fameux *Mystère de la fleur d'or*, traité alchimique chinois taoïste, est-il à notre portée? La voie taoïste peut-elle nous élever au-delà de la sexualité ordinaire et même libérer en nous une énergie insoupçonnée? Visite guidée au cœur du sexe sacré.



► p. 18 Une énergie libre... à libérer

► p. 22 Philippe Sionneau :

« En médecine chinoise, la sexualité est porteuse de santé »

► p. 24 Yves Réquena : « Il faut de l'amour, mais pas forcément être amoureux »

► p. 26 Les basiques du tao sexuel

► p. 29 Le corps comme un temple

Géopolitique

32 • BEN LADEN ET APRÈS?

L'assassinat de Ben Laden ne scellera pas la fin des dérives sécuritaires et des justices d'exception.

38 • APRÈS LE 11/9, LA DÉRIVE TOTALITAIRE

En France aussi, les attentats ont légitimé l'adoption de lois liberticides.

Éthologie

42 • LA DÉMOCRATIE EST DANS LA RUCHE

L'organisation sociale des abeilles relève de principes démocratiques exemplaires.

Géophysique

46 • TSUNAMI: QUELS RISQUES EN MÉDITERRANÉE?

Un réseau d'alerte se met en place dans cette zone exposée aux séismes tout au long de son histoire.

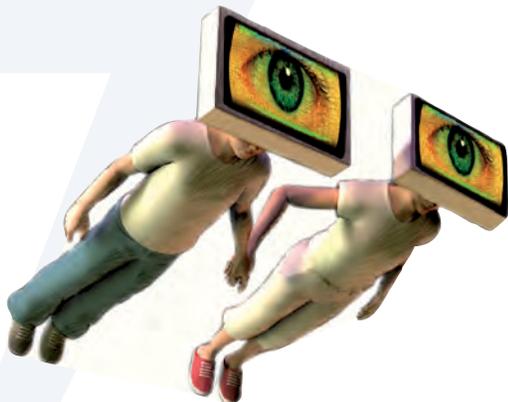
52 • FRANÇOIS SCHINDELÉ: « L'EXERCICE TSUNAMI EST POUR JUILLET 2012 »

56 • AUTO-HÉMOTHÉRAPIE, TABOU OU GROS SOUS?

Cette vieille pratique, qui a pourtant fait ses preuves, est interdite en France. Pourquoi?

60 • UNE MYSTÉRIEUSE EFFICACITÉ**64 • VACCINATION: LE SCANDALE DU SV40**

60 ans après, le vaccin antipolio infecté par un virus simien continue de faire des victimes.

70 **Dossier****On n'arrête pas le programme**

- ▶ p. 72 Tous télédépendants?
- ▶ p. 74 La télévision, une drogue dure?
- ▶ p. 80 Jouer à perdre la raison

Est-ce nous qui regardons la télévision ou la télévision qui nous regarde? À en croire les chiffres accablants cités par le neurologue Michel Desmurget, le petit écran s'apparente toujours plus à un instrument de contrôle, faisant de nous des « bovins » nécessairement « avachis » et totalement perméables aux messages du marketing de masse. On peut, certes, critiquer la portée de statistiques qui amènent à raisonner quasi exclusivement sur des comportements moyens, le constat ne manque pas de pertinence. Mais si l'on éteint la télé pour laisser la place au joueur naturel qui est en nous, c'est encore un autre danger qui nous guette...

Ufologie

84 • HAMMAGUIR 1967 : UN ANCIEN DU CNES RACONTE

Un soir d'été, en Algérie, trois membres du Cnes croisent la route d'un ovni...

52 • INGO SWANN, UN VOYANT DANS LA LUNE

Le célèbre espion psychique raconte dans un livre son exploration de la face cachée de la Lune. Morceaux choisis.

88 • L'UFO EN BREF

Énergie

92 • ITER EST INCONTRÔLABLE ET EXTRÊMEMENT DANGEREUX

Le réacteur thermonucléaire est un gouffre financier et une grave menace pour l'humanité, selon le physicien Jean-Pierre Petit.

96 • À LA CLAIRE FONTAINE MAGNÉTIQUE

Une invention qui permet d'exploiter les vertus thérapeutiques de l'eau.

102 • QM POWER, LA SURUNITÉ SANS PUBLICITÉ

Mais pour qui sont ces moteurs et générateurs surunitaires?

Cérémonie du thé radioactif

Un niveau élevé d'éléments radioactifs a été détecté dans les feuilles de thé cultivées dans les préfectures voisines de Shizuoka, au Japon. Les enjeux financiers sont de taille pour cette préfecture qui produit plus de 60 % des thés verts du Japon. Malgré la demande du ministère de la Santé et des Affaires sociales, le gouverneur de Shizuoka refuse de tester la radioactivité des thés produits dans sa préfecture. Selon lui, cette vérification induirait la confusion chez le consommateur car, toujours selon lui, si le thé a bon goût, c'est qu'il est sûr! Rappelons que le gouverneur de Fukushima avait lancé la même remarque à propos des légumes produits à Fukushima, afin de rassurer les consommateurs...

Sites de stockage et cancer

L'Institut de veille sanitaire (InVS) a réalisé une étude épidémiologique sur l'état de santé de la population résidant dans une zone de 15 km autour du Centre de stockage de déchets radioactifs de l'Aube (CFSMA). Si, depuis l'ouverture du CFSMA, le risque ne semble pas avoir augmenté pour la plupart des cancers, ce n'est pas le cas pour le cancer du poumon. L'incidence de ce type de cancer a en effet augmenté, bien que l'étude ne soit pas suffisamment approfondie pour établir clairement une relation de causalité avec l'ouverture de la CFSMA. Ainsi, l'étude de l'InVS, réalisée avant la catastrophe de Fukushima, préconise de porter une attention particulière à l'évolution des cancers du poumon dans cette zone à risque potentiel...

Source: Institut de veille sanitaire, « Étude de mortalité et d'incidence par cancer autour du Centre de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité de l'Aube », 2011.

L'IMPACT DE FUKUSHIMA

GAGNE LA PLANÈTE

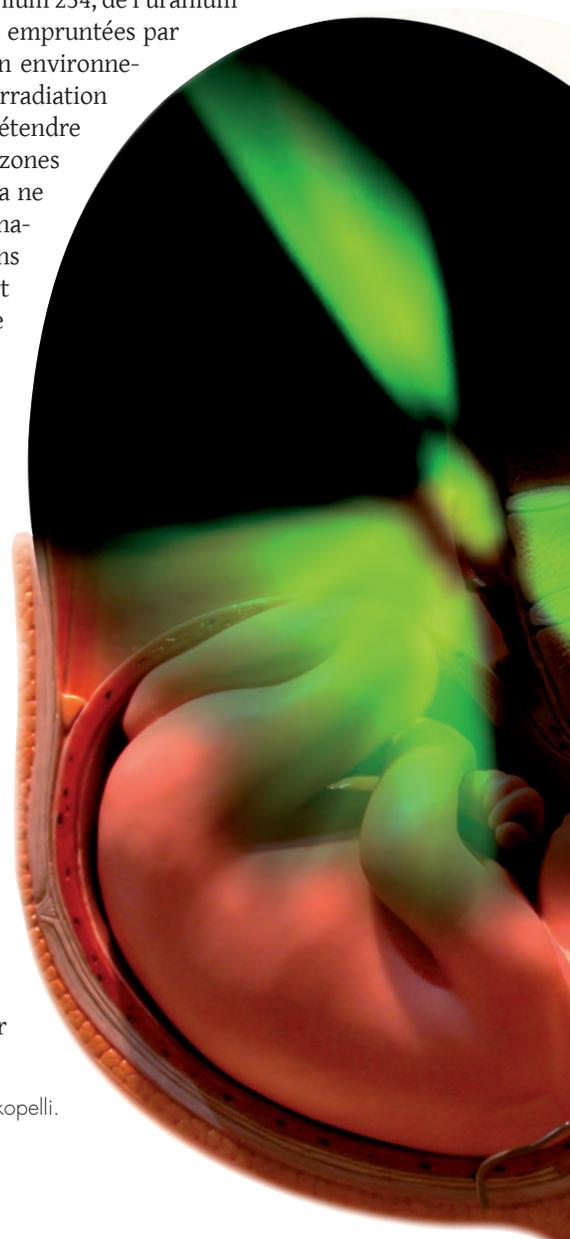
La pollution radioactive issue des réacteurs nucléaires en cours de désintégration de Fukushima Daiichi n'a pas fini de faire parler d'elle.

Selon la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad), les évaluations faites par la France concernant l'impact de l'accident nucléaire japonais du 11 mars 2011 sur notre territoire ne seraient pas justes. En effet, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) avait annoncé qu'une masse d'air faiblement contaminé n'était arrivée que le 24 mars 2011 et uniquement au-dessus du Puy-de-Dôme. Or, la Criirad a effectué ses propres mesures et a constaté que celles communiquées par la France étaient largement sous-évaluées et que les masses d'air contaminées étaient présentes sur l'ensemble du territoire français depuis le 22 mars 2011! Heureusement, l'impact reste à un niveau suffisamment faible pour éviter toute crainte. Mais cette désinformation relevée par la Criirad aurait pu avoir de plus graves conséquences si les impacts avaient été plus importants...

Radioactivité en hausse. Si jusque-là, la majeure partie du monde est encore « protégée » de l'impact de la catastrophe de Fukushima, il est désormais constaté officiellement que la pollution radioactive augmente de manière significative, c'est-à-dire de plusieurs centaines de pour cent, dans tout l'hémisphère Nord. Par exemple, les relevés comparatifs de l'Environmental Protection Agency (EPA) du gouvernement américain sont malheureusement plus qu'explicités en termes d'augmentation du plutonium 239, de l'uranium 234, de l'uranium 238, etc. Les voies aériennes et océaniques empruntées par la radioactivité vont générer une pollution environnementale planétaire. La dose cumulative d'irradiation a déjà amené le gouvernement japonais à étendre l'évacuation des Japonais à de nouvelles zones jusqu'à 50 km depuis le 17 mai 2011. Et cela ne ferait que commencer. L'Association internationale pour la protection contre les rayons ionisants (AIPRI) n'a pas attendu le rapport d'une quelconque organisation officielle pour faire l'inventaire des produits de fission et d'activation des 6 réacteurs de Fukushima.

3 000 milliards de doses létales. Si l'hypothèse de l'AIPRI est juste, il y aurait 2 800 tonnes de matières radioactives sur le site de Fukushima, soit 8 fois plus que l'ensemble des essais atmosphériques de fission et 39 fois plus que Tchernobyl! Cela ferait plus de 3 000 milliards de doses létales potentielles par inhalation calculées avec les facteurs de doses officiels les plus bas fournis par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette radioactivité a déjà commencé à se diffuser dans l'hémisphère Nord et ce n'est maintenant plus qu'une question de temps pour l'hémisphère Sud... Selon l'association Kokopelli, en 2012, la totalité de la chaîne alimentaire planétaire sera contaminée par la radioactivité de Fukushima et aura forcément un impact sur la santé humaine...

Sources: Criirad, AIPRI, Next-up, Kokopelli.



POLÉMIQUE AUTOUR DE LA NAISSANCE D'OBAMA

L'exécution d'Oussama Ben Laden le 2 mai 2011 a magnifiquement prolongé la publication par la Maison Blanche, le 27 avril, de la version longue du certificat de naissance d'Obama, censée mettre fin à la polémique sur l'illégitimité constitutionnelle du 44^e président des États-Unis d'Amérique. Selon les « birthers¹ », Barack Obama ne serait pas né en Amérique, mais au Kenya, un obstacle rédhibitoire à son accession à la présidence des États-Unis, réservée aux seuls « *natural born*² » aux termes du second article de la Constitution américaine. Pour faire taire la polémique durant les élections présidentielles de 2008, l'équipe de campagne de Barack Obama avait publié une version abrégée du certificat de naissance³, immédiatement jugée insuffisante par les sceptiques.

Certificat « long ». Cantonnée aux cercles durs de la droite conservatrice et à la frange marginale des milieux conspirationnistes, la polémique a pris une ampleur nouvelle en mars 2011 lorsque Donald Trump, candidat probable à l'investiture républicaine, a déclaré sur ABC qu'il ne comprenait pas pourquoi Obama refusait de publier la version longue de son certificat de naissance. Un livre du journaliste Jérôme R. Corsi⁴ dédié au sujet est dès lors attendu avec impatience par les milieux conservateurs tandis que la rumeur annonce la diffusion du



Une des sœurs Gretchen montre son certificat de naissance et celui de sa jumelle.

Barack Obama ne serait pas né en Amérique, mais au Kenya, un obstacle rédhibitoire à son accession à la présidence des États-Unis, réservée aux seuls « *natural born* ».

« *long form certificate* » dans le courant de la prochaine campagne présidentielle.

Accusations de faux. C'est donc par surprise, trois semaines avant la mise en rayon du livre *Where's the birth certificate* de J. Corsi, et six jours avant l'exécution de Ben Laden, que la Maison Blanche a finalement diffusé la version intégrale du certificat de naissance de Barack Obama.

Dès la mise en ligne du document, des accusations de faux ont fleuri sur la Toile, l'argument a priori le plus persuasif soulignant la présence de calques ou « *layers* » au sein du pdf original, téléchargeable depuis le site de la Maison Blanche. Loin de prouver la forgerie, cette anomalie plutôt convaincante pour un non-initié est, de l'avis de nombreux experts, le résultat normal de

la transformation d'un document jpeg en pdf lorsque la technologie OCR⁵ est appliquée à la conversion. Mais la rumeur des calques, qui a rencontré un étonnant succès mondial, n'est qu'un des nombreux éléments du doute raisonnable répandu par les birthers.

Ainsi en comparant le certificat diffusé par la Maison Blanche avec ceux des jumelles Gretchen et Susan Nurdyke, nées le 5 août dans le même hôpital que Barack Obama et enregistrées par le ministère de la Santé d'Hawaii le 11 août 1961, des chercheurs ont découvert que le numéro d'enregistrement d'Obama était supérieur à celui des sœurs jumelles, bien qu'il soit né le 4 août et ait été enregistré par le ministère de la Santé le 8 août⁶. Or une telle discontinuité se révèle anormale au regard des procédures d'enregistrement en vigueur depuis la fin des années 1950.

1. Birthers : de birth, naissance en anglais. Nom donné à ceux qui doutent du lieu de naissance d'Obama ; un mot composé sur le modèle des « 911 Truthers », chercheurs de vérité sur les attentats du 11/09/2001.

2. La notion de « *Natural Born Citizen* » n'est pas clairement définie par la Constitution américaine. Le consensus est aujourd'hui que la qualité de NBC s'acquiert par la naissance sur le sol US, sans égard pour la nationalité des deux parents.

3. Le site FactCheck.org a déboulonné les arguments avancés par les birthers concernant le premier certificat. La version courte comportait effectivement le sceau officiel de l'État d'Hawaii et la signature d'un officier public, contrairement aux affirmations des sceptiques. Voir : <http://factcheck.org/2008/08/born-in-the-usa/>

4. Jérôme R. Corsi est un journaliste d'investigation américain très apprécié par les milieux conservateurs. Il est notamment l'auteur de *Unfit for Command: Veterans Speak Out Against John Kerry*, et de *The Obama Nation Leftist Politics and the Cult of Personality*.

5. OCR : Optical Character Recognition.
6. Les jumelles Nurdyke nées le 5 août 1961 et enregistrées le 11 août se sont vu attribuer les n°s 151-61-10637 et 151-61-10638. Barack Obama, né le 4 août 1961 et enregistré le 8 août s'est vu attribuer le n° 151-61-10641.

Les Islandais refusent le plan de remboursement

Les Islandais se sont massivement présentés au référendum le 9 avril pour se prononcer sur un plan de remboursement des Britanniques et des Néerlandais dépouillés par la faillite de la banque Icesave, en 2008. Le résultat des votes est unanime : refus complet des Islandais de payer les 5,4 milliards de dollars de pertes à partir des fonds publics. Les partisans du rejet expliquent que les citoyens islandais n'ont aucune obligation légale d'assumer la faillite d'une banque privée. Les Islandais courent néanmoins le risque que l'affaire soit portée devant l'Association européenne de libre-échange. Si l'Islande venait à perdre devant cette cour, les conséquences pourraient être considérables pour l'économie du pays... Les Portugais, les Grecs et les Irlandais, également endettés, pourraient s'inspirer de l'élan de contestation islandais.

Sources : Rue89, « Référendum en Islande : seconde torgnole à la finance mondiale », 4 avril 2011.

BILDERBERG : UN POLITIQUE ITALIEN SE CASSE LE NEZ

Durant le mois de juin, pour sa conférence annuelle, le club Bilderberg a réuni en Suisse ses 140 membres d'influence mondiale - appartenant au monde de la politique, de la finance, des affaires, de l'armée, des médias, de la politique, etc. Toujours aussi confidentielles, les discussions qui s'y tiennent demeurent sans contrôle démocratique, malgré l'importance des décisions prises. Les médias sont également bannis de cette conférence, seuls les noms des participants étant mis à la disposition de la presse. Pour



rendre encore la chose plus opaque, aucun communiqué de presse n'est publié. **Battu.** Pour tenter d'en savoir plus, Mario Borghezio, un homme politique italien, membre de la Ligue du Nord et de la commission des libertés civiles du Parlement européen, a tenté, accompagné d'autres membres de l'UE, de s'infiltrer dans une réunion à l'hôtel Saurava de Saint-Moritz, où se réunissent les membres du club privé. Arrêté par la sécurité avant de pouvoir pénétrer dans l'hôtel, l'homme politique a été battu et, selon les médias italiens, est reparti avec le nez ensanglanté...

« J'ai été aidé par la police suisse, mais le traitement appliqué par la sécurité de la réunion a été brutal », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Il est clair que le club Bilderberg est une société secrète ».



Source : The European Union Times, « Bilderberg Security Assaults EU Members of Parliament », 10 juin 2011.

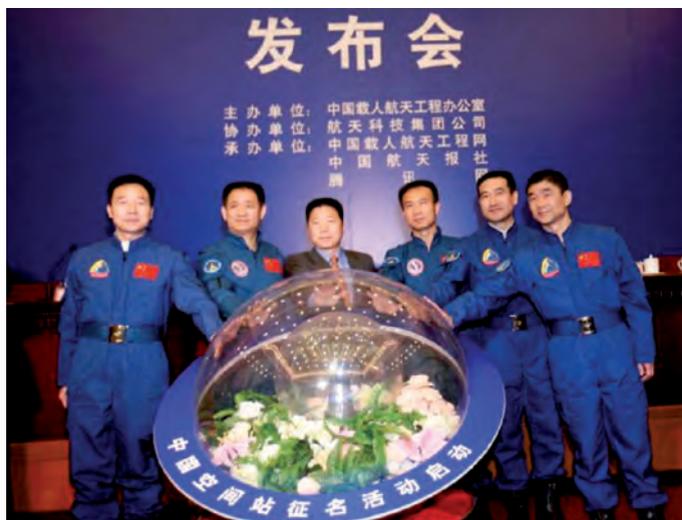
LA CHINE LANCE SON « PALAIS CÉLESTE » DANS L'ESPACE

La station spatiale permanente de la Chine, le « Palais céleste », doit être lancée sur orbite d'ici une décennie. Selon les médias chinois, l'engin de 60 tonnes comprendra un module central et deux laboratoires pour un équipage de trois personnes. La Chine a déjà trois sites de lancement opérationnels et un quatrième en cours de construction. Le pays a fait d'importants progrès dans son programme sur

les satellites - sa flotte dispose de satellites de télédétection, de communications, de navigation et de systèmes de positionnement - et semble ainsi prêt à poursuivre sa conquête de l'espace extra-atmosphérique.

Système antisatellite. En parallèle, la Chine poursuit des programmes secrets en aéronautique bénéficiant au ministère de la Défense. En 2007, les fonctionnaires de Washington ont été profondément choqués d'apprendre le succès d'un essai chinois concernant un système antisatellite. Dans cet essai, un missile balistique a été envoyé pour détruire l'un des satellites du pays en orbite. Sans se préoccuper des inquiétudes de Washington, la Chine poursuit sa politique de l'espace de façon indépendante et estime pouvoir agir comme elle l'entend. Cependant, elle accepte que l'espace ne doive pas être militarisé - au moins pour l'instant.

Source : RIA Novosti via SpaceDaily.com, 29 avril 2011.





Vicente Zambada, fils de l'un des chefs du cartel de Sinaloa, lors de son arrestation par l'armée mexicaine en 2009.

UN CARTEL MEXICAIN SOUS PROTECTION AMÉRICAINE

Un témoignage récent du leader captif d'un cartel de drogue, Vicente Zambada, indique que la Cour fédérale américaine de la Drug Enforcement Administration (DEA) et le FBI ont collaboré avec l'une des plus dangereuses et puissantes organisations criminelles du monde: le cartel de Sinaloa.

En septembre 2007, dans l'État du Yucatán au Mexique, l'armée mexicaine a pris et confisqué un avion chargé de près de quatre tonnes de cocaïne. Un mois plus tard, il y a eu un accident dans la même région qui impliquait un avion similaire: un jet Gulfstream II enregistré sous le numéro N987SA et appartenant à une société américaine connue sous le nom de Donna Blue Aircraft, Inc. Lorsque les autorités sont arrivées sur le site du crash, elles ont découvert quatre tonnes de cocaïne à bord de l'aéronef. La drogue a été reconnue comme appartenant au cartel de Sinaloa, sous le commandement de Joaquín « El Chapo » Guzmán, qui selon le magazine *Forbes*, fait partie des hommes les plus riches du monde.

Un avion de la CIA. Cependant, l'avion n'appartenait pas à Guzmán: cela a été découvert plus tard par les autorités mexicaines et de nouvelles sources indiquent qu'il s'agirait d'un avion de la CIA. Un an plus tard, un membre du

cercle intérieur de Guzmán, Vicente Zambada, a été capturé et extradé vers les États-Unis. Au début du mois d'avril, lors d'une audience à la cour fédérale de Chicago, Zambada a présenté des preuves pour déclarer que le gouvernement des États-Unis et des organismes tels que la DEA et le FBI l'ont protégé et ont travaillé avec lui.

Protection systématique. Dans une récente interview à un journal mexicain, *El Diario de Juárez*, la journaliste Anabel Hernández, qui vit en exil en Italie, a déclaré que, dans la guerre contre la drogue au Mexique, le gouvernement fédéral et la DEA ne s'en prennent qu'aux concurrents du cartel de Sinaloa. Elle a indiqué que la protection que le cartel de Sinaloa reçoit de la part du gouvernement est « systématique » et intégrée dans la politique de guerre contre la drogue. Dans son nouveau livre, *Los Señores del Narco* (les seigneurs de la drogue), Hernández fournit des informations détaillées pour expliquer en quoi Guzmán, au caractère presque mythique et

insaisissable, est une création orwellienne du gouvernement mexicain, et que l'histoire sur la façon dont il s'est échappé de prison en 2001, en utilisant un camion de blanchisserie, est complètement bidon. La journaliste estime qu'il est difficile de croire que le magazine *Forbes* considère Guzmán comme étant l'une des personnes les plus riches du monde, étant donné qu'il est analphabète et n'a aucune notion de base en mathématiques.

Des gens bien. En outre, dans son interview, Hernández a déclaré que les vrais trafics de drogues sont réalisés par d'autres personnes que les classiques

trafiquants, qui ne sont que des figures de proue de cette prétendue guerre contre la drogue. Les réels barons de la drogue ne sont pas recherchés par la police ou les autorités fédérales; ils sont des gens bien établis dans les systèmes politiques et économiques, ainsi que dans de nombreux autres domaines du gouvernement, d'où ils ont établi un vaste réseau de complicité de blanchiment d'argent et de protection des cartels de la drogue.

Selon la journaliste Anabel Hernández, la protection que le cartel de Sinaloa reçoit de la part du gouvernement est « systématique » et intégrée dans la politique de guerre contre la drogue.

Planètes errantes

Une dizaine de planètes n'orbitant autour d'aucune étoile a été détectée par des astronomes, affirme la revue *Nature*. Ces planètes, aussi volumineuses que Jupiter, semblent se déplacer dans l'espace de façon aléatoire. Si cette observation est avérée, elle soutiendrait la théorie selon laquelle les planètes peuvent se retrouver « expulsées » hors de leur orbite lors de leur formation.

Source : Maxisciences.

86 cousines de la Terre en observation

Les astronomes travaillant sur le projet américain de recherche d'intelligence extraterrestre (SETI) ont lancé un programme d'observation des planètes grâce à un puissant télescope installé dans l'État de Virginie-Occidentale aux États-Unis. La collecte de données se fait en continu sur 86 planètes. Ces planètes ont été sélectionnées pour leurs caractéristiques proches de celles de la Terre, parmi 1 235 planètes potentiellement habitables et détectées par la Nasa.

Une nouvelle étude sur la pollution électromagnétique

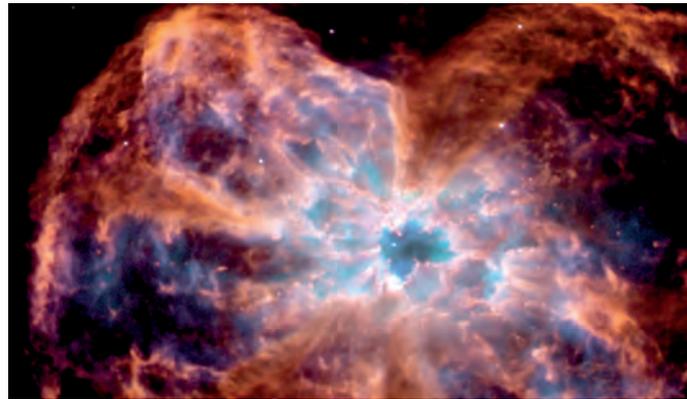
Une étude qui vient de débuter, baptisée Cosmos, suit 250 000 personnes réparties sur cinq pays afin d'analyser l'éventuel effet des ondes sur l'apparition de cancers et d'autres pathologies. Cette étude ambitieuse ne livrera ses résultats que d'ici vingt à trente ans. Faudra-t-il attendre ces résultats pour se décider à prendre des mesures de précaution, alors que nous sommes d'ores et déjà de plus en plus amenés à penser que les ondes électromagnétiques ne sont pas dénuées de danger ?

AVANT LE BIG BANG LE BIG CRUNCH ?

Deux cosmologistes de l'université canadienne Dalhousie et de l'université Queen Mary à Londres suggèrent dans une publication que certains trous noirs primordiaux auraient pu être créés lors du Big Crunch, ce moment où l'Univers s'effondre,

plutôt que lors du Big Bang, le moment de création de l'Univers. Selon ces chercheurs, le Big Crunch précède le Big Bang, une hypothèse qui va dans le sens d'un Univers cyclique se (re)créant et se détruisant sans cesse.

Source : ArXiv, « Persistence of black holes through a cosmological bounce », avril 2011.



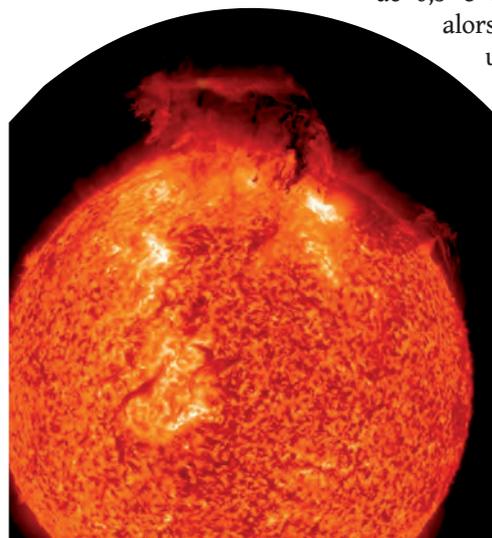
LE SOLEIL PRÉPARE SON HIBERNATION

L'étoile qui rayonne sur notre système planétaire pourrait diminuer son activité magnétique et entrer en hibernation très prochainement, selon des astronomes américains. Ce phénomène inédit et inattendu pourrait avoir des conséquences sur le climat et l'exploration spatiale. Trois études allant dans ce sens ont ainsi été dévoilées lors d'une conférence annuelle de l'American Astronomical Society. Malgré quelques importantes éruptions solaires suggérant un regain d'activité, le Soleil va continuer de diminuer sa faible activité qui persiste depuis 2008.

Des précédents. Le Soleil fonctionne selon des cycles d'activité et, selon les scientifiques, il devrait entrer dans une phase d'hibernation. Ce ne sera pas la première fois que la Terre rencontre ce phénomène, puisque différentes périodes glaciaires ont déjà marqué son histoire. Au XVII^e siècle, en Europe, avait déjà eu lieu une période connue sous le nom de « petit âge glaciaire ». Cette hibernation solaire pourra-t-elle alors contrer le réchauffement climatique terrestre ? Il semblerait que non : d'après les scientifiques, ce phénomène conduirait à une baisse

de 0,3 °C de la température globale, alors que les experts prédisent une augmentation des températures de 3,7 à 4,5 °C d'ici la fin du siècle du fait du réchauffement climatique.

Source : Maxisciences.

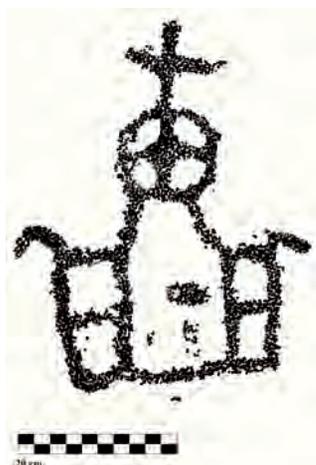


ÉTRANGES DÉCOUVERTES RUPESTRES PRÈS DU NIL



Rocher gravé avec des motifs formant un croissant de lune et un globe, découvert à Wadi Abu Dom, dans le nord du Soudan.

Au nord du Soudan, dans la vallée aride de Wadi Abu Dom, près du Nil, une équipe d'archéologues, menée par Tim Karberg de la Westfälische Wilhelms-Universität Münster (Allemagne), a découvert plusieurs sites de gravures rupestres. L'un de ces sites contient un ensemble de représentations picturales remontant à environ 1500 ans, une période à laquelle le christianisme se développait au Soudan. Une église, des croix et un chevalier montant un animal cornu y sont dépeints. Ce cavalier, armé d'une lance et tenant un bouclier, pourrait être le guerrier saint Georges, qui a terrassé un dragon selon la légende. **Spirale parfaite.** Sur d'autres sites, ce sont des dessins détaillés de bovins qui ont été retrouvés et qui datent certainement de la fin de l'âge du bronze, alors que le pays était sous l'occupation de l'Empire égyptien. Plus mystérieux, des motifs géométriques datant d'environ 5000 ans ont été découverts sur un autre site. Parmi ces motifs, une spirale d'une régularité impeccable, qui



Autres motifs découverts sur le site: une église et un cavalier.

pourrait, selon certains chercheurs, être associée à des concepts astronomiques, astrologiques ou mathématiques. D'autres motifs ressemblent à des filets de formes irrégulières et pourraient représenter des peaux d'animaux à l'instar de certains dessins retrouvés en Ouganda, précise l'archéologue Tim Karberg.

Gongs de pierre. Enfin, l'équipe d'archéologues a fait la découverte de lithophones: des roches à frapper avec une pierre pour produire des sons. En « jouant » de ces « gongs de pierre », les archéologues ont pu entendre une multiplicité de sons. Le son de ces gongs est d'un volume très puissant se propageant sur de longues distances. Ces lithophones auraient pu être utilisés comme outils de signalement, plutôt que comme instruments de musique. Leur usage pourrait remonter à plusieurs siècles, voire à plusieurs millénaires.

Sources: Live Science.

LES OGM NUISENT AU FOIE ET AUX REINS



Un récent article montre que la consommation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le maïs ou le soja, conduit à d'importantes perturbations organiques chez les rats et les souris, en particulier au niveau du foie et des reins. En effet, les principaux OGM cultivés peuvent supporter d'importantes doses de pesticides ou produisent eux-mêmes des toxines aux effets pesticides. Ces produits potentiellement toxiques se retrouvent ensuite dans la nourriture contenant des OGM, ce qui peut avoir des effets néfastes sur la santé.

En examinant les données de dix-neuf études chez l'animal, le professeur Gilles-Éric Séralini et son équipe révèlent que 9 % des résultats des paramètres mesurés (biochimie du sang et de l'urine, poids et histopathologie des organes) montrent une perturbation organique significative chez les animaux nourris aux OGM. Les reins sont les plus atteints chez les mâles (43,5 %), mais chez les femelles, c'est le foie qui est généralement le plus touché (30,8 %).

Le cœur, la rate, le sang aussi. Le rapport, publié le 1^{er} mars 2011 dans *Environmental Sciences Europe*, confirme que « plusieurs données convergentes semblent indiquer des problèmes rénaux et hépatiques comme effets secondaires d'un régime alimentaire à base d'OGM ». Les auteurs soulignent que le foie et les reins « sont les principaux organes touchés en cas de maladies chroniques causées par une alimentation toxique ». Ils affirment que « d'autres organes peuvent être touchés également, comme les cellules du cœur et la rate, ou du sang ». En fait, la masse corporelle de certains animaux nourris aux OGM a été modifiée, ce qui est « un très bon indicateur des effets secondaires constatés dans divers organes ». Les variétés de soja et de maïs génétiquement modifiés utilisées dans les essais « constituent 83 % des OGM commercialisés » et sont actuellement consommées par des milliards de personnes.

Source : Institute for Responsible Technology, 7 avril 2011.

TRAVAILLER ASSIS FAVORISE LE CANCER

Selon une étude dirigée par l'American Cancer Society, le travail sédentaire aurait des conséquences graves sur la santé.

L'enquête menée auprès de 123 000 personnes montre que les salariés assis plus de 6 heures par jour ont un taux de mortalité 20 % (40 % pour les femmes) supérieur à celui des travailleurs assis moins de trois heures par jour. Cette recherche est corroborée par une autre étude affirmant que travailler assis pendant plus de dix ans multiplie le risque par deux de développer un cancer colorectal. Ces effets néfastes s'expliquent en partie par une inactivité musculaire et un apport calorifique trop élevé par rapport à l'énergie dépensée.

Des muscles de cheval mort. Un homme assis consomme, en effet, trois fois moins de calories que lorsqu'il marche. Ainsi, le chercheur au Centre de recherche biomédicale de Pennington aux États-Unis, Marc Hamilton, explique que « les muscles deviennent aussi réactifs que ceux d'un cheval mort. Cela peut entraîner notre métabolisme à générer une cascade d'effets indésirables. » À l'heure des bureaux et d'Internet, le travail sédentaire touche désormais de plus en plus de personnes. Malheureusement, selon les chercheurs, il n'est pas possible de rattraper le temps passé assis... Il reste toutefois possible de limiter les risques en se levant régulièrement de sa chaise.

Sources : American Cancer Society, *Journal of Epidemiology*.



OBÉSITÉ ET TOXICOMANIE ALIMENTAIRE

Des chercheurs américains ont étudié le fonctionnement neuronal des personnes touchées par l'obésité ayant un comportement alimentaire de type addictif. Cette recherche fait suite à de précédentes études ayant mis en évidence que le développement de l'obésité est causé par une surconsommation alimentaire entraînée par une addiction à la nourriture semblable à l'addiction causée par les drogues. Dans cette nouvelle étude, les chercheurs de la Yale University, de l'université du Texas et de l'Arizona State University ont étudié par IRM (imagerie par résonance magnétique), le fonctionnement neuronal de 48 femmes au poids différent et avec différents degrés de dépendance alimentaire.

Circuit de la récompense. Les résultats montrent que la dépendance à la nourriture est corrélée à une plus grande activation de zones cérébrales impliquées dans le circuit de la récompense en réponse aux stimuli alimentaires.

Cette recherche devrait permettre de réfléchir à la mise en place de nouvelles stratégies visant à réduire cette « toxicomanie alimentaire ». L'obésité est en effet un véritable fléau de santé publique répandu partout dans le monde. En France, 6,5 millions de personnes en sont atteintes et 55 000 en décèdent chaque année (soit presque autant que les décès liés au tabac ou à l'alcool).

Perte du goût. Les transformations du régime alimentaire constituent le principal facteur de risque de l'obésité. En Australie, David Laing, un neuropsychologue, a étudié la reconnaissance du goût chez les enfants. Les résultats sont particulièrement désastreux : un enfant australien âgé de 8 à 12 ans sur dix aurait des difficultés

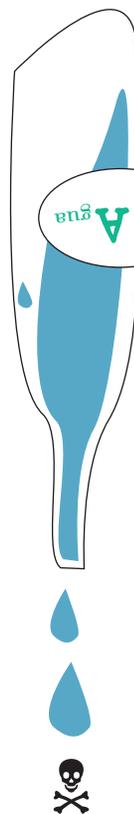
à identifier les principales saveurs que sont le sucré, l'aigre ou le salé. Dans cette étude, les enfants avaient pour tâche d'identifier les goûts de cinq boissons plus ou moins sucrées, salées et acidifiées. La difficulté principale était la reconnaissance du sucré alors qu'il s'agit de l'élément le plus facilement reconnaissable pour les enfants ! Le neuropsychologue responsable de l'étude explique que cette perte de goût risque d'être permanente. Ce déficit observé chez les enfants est propice à une augmentation des cas d'obésité à l'avenir et constitue de ce fait un véritable problème de santé publique.

Sources : *Archives of General Psychiatry*, 4 avril 2011 ; *Acta Paediatrica*, avril 2011.

L'eau en bouteille polluée

Une enquête de la WWF révèle la présence de résidus de produits chimiques, en France, dans l'eau du robinet et en bouteille. Du nitrate, des résidus chlorés ou bromés, de l'aluminium ou des pesticides, provenant en partie des traitements de l'eau avant distribution, se retrouvent dans la plupart des eaux que les Français boivent tous les jours. Si ces composés ne sont pas forcément reconnus comme dangereux de façon isolée, leur dangerosité augmente lorsqu'ils se combinent entre eux. L'exposition à long terme à ces polluants pourrait avoir des impacts négatifs sur la santé des consommateurs, bien que cela reste, pour le moment, difficile à évaluer.

Source : Maxisciences.



Un enfant australien âgé de 8 à 12 ans sur dix aurait des difficultés à identifier les principales saveurs que sont le sucré, l'aigre ou le salé.



ESCHERICHIA COLI: À LA RECHERCHE DU COUPABLE

Depuis plusieurs semaines, l'épidémie d'intoxication alimentaire qui sévit en Allemagne a déjà fait une trentaine de morts. Pourtant, les scientifiques ont eu de nombreuses difficultés à trouver l'origine exacte de cette bactérie, dans un contexte où le gouvernement allemand a communiqué sur le phénomène de façon catastrophique et a accusé, à tort, l'Espagne et sa production de concombres.

Le 2 juin, le Centre médical universitaire de Hambourg et des généticiens chinois ont conclu que la bactérie en question est une nouvelle souche, très virulente, d'*Escherichia coli*. En effet, les caractéristiques de ce « clone hybride » (qualifié ainsi par la presse allemande) sont hautement toxiques pour l'être humain. Son patrimoine héréditaire contient plusieurs gènes de résistance aux antibiotiques les plus efficaces.

Hypothèse écologique. Quelles pistes suivre pour retrouver son origine? D'une façon générale, les biologistes constatent qu'il apparaît de plus en plus de souches bactériennes résistantes aux antibiotiques depuis une quinzaine d'années. C'est pourquoi une hypothèse écologiste a

fait valoir que l'émergence de cette bactérie tueuse est la conséquence d'un usage immodéré et irrationnel des antibiotiques comme facteurs de croissance (plutôt que médicaments) dans les élevages industriels d'animaux.

Arme biologique? Une autre hypothèse a soutenu que ce phénomène épidémiologique serait issu de l'agriculture biologique, qui ne pratique pas certaines des règles d'hygiène de l'agriculture chimique. D'autres théories défendent l'idée d'une diffusion à partir d'un laboratoire d'un germe destiné à devenir une arme biologique. En effet, beaucoup de recherches militaires ont été menées avec la bactérie *E. coli* depuis les années 60. Malgré tout, il semble que l'hypothèse d'une mutation génétique naturelle soit la plus probable... et les graines germées ont récemment été désignées comme coupables par les autorités allemandes. Il en fallait au moins un pour que les autorités sanitaires allemandes lèvent leurs réserves quant à la consommation de concombres, de tomates et de salades, réserves qui ont coûté des centaines de millions aux agriculteurs...

LA SPIRITUALITÉ SCIENTIFIQUEMENT CORRECTE

Selon une étude de l'université Rice, au Texas, publiée dans le journal *Sociology of religion*, plus de 20 % des scientifiques athées disent avoir une spiritualité. Ces mêmes scientifiques pensent que, contrairement à la religion, la spiritualité s'accorde avec les principes de la science. Le professeur de sociologie Elain Howard Ecklund, responsable de l'étude, explique que les « scientifiques spirituels » définissent différemment la religion et la spiritualité. Pour eux, la religion est une « construction organisée, communautaire, unifiée et collective », alors que la spiritualité est « individuelle » et une « construction personnelle ». Ces scientifiques athées recherchent à travers leur travail scientifique un sens profond de vérité par la spiritualité et se considèrent plus engagés dans le monde qui les entoure que les autres scientifiques.

Sources : *Sociology of religion*, juin 2011.



PLUS DE MORTALITÉ INFANTILE PARMI LES POPULATIONS SURVACCINÉES

Le 4 mai 2011, la revue *Human and Experimental Toxicology* publiait une étude à même d'alimenter le débat sur le nombre de doses de vaccins à administrer aux nourrissons.

Les auteurs de l'étude, Neil Z. Miller et le Gary Goldman, ont procédé à une revue de la littérature disponible afin de déterminer le calendrier de vaccination et le nombre de doses de vaccins administré aux États-Unis ainsi que dans les 33 pays qui enregistrent un taux moins élevé de mortalité infantile. Ils ont ensuite organisé les 34 nations en paires constituées du nombre total de doses de vaccins préconisés et de leur taux de mortalité infantile respectifs.

Or, le diagramme de dispersion des paires de données montre une corrélation positive : le taux de mortalité infantile et les doses de vaccin tendent à croître de concert. Lorsqu'on rassemble les pays en 5 groupes, selon les fourchettes de doses administrées aux enfants en bas-âge (12-14, 15-17, 18-20, 21-23, 24-26 doses), on constate une association similaire avec la mortalité moyenne.

Les pays connaissant des taux de mortalité infantile élevés ont donc tendance à vacciner davantage, cette politique vaccinale s'explique par le fait que ces pays sont touchés par des maladies endémiques. De plus la malnutrition accroît les chiffres de la mortalité. Mais comment expliquer cette association dans les pays développés ?

L'hypothèse formulée par les chercheurs consiste à relier les décès des nourrissons avec une survaccination. Ainsi, ils constatent que le syndrome de mort subite semble affecter davantage les nourrissons vaccinés. Ils prennent l'exemple d'une étude révélant que deux tiers des bébés décédés de mort subite avaient reçu le vaccin DT-Polio. Parmi ces bébés, 6,5 % sont décédés dans les douze heures suivant la vaccination, 13 % dans les vingt-quatre heures, 26 % dans les trois jours et 37 %, 61 % et 70 %, une, deux et trois semaines plus tard respectivement. En conclusion, l'étude montre que « le vaccin pourrait être une cause majeure ignorée du syndrome de mort subite du nourrisson et que les risques de la vaccination pourraient être supérieurs aux bénéfices. »

Source : *Human and Experimental Toxicology*, 4 mai 2011.

Des parabènes en pharmacie

Une liste d'environ 400 spécialités pharmaceutiques contenant des parabènes a été éditée par le journal *Le Monde*, après l'approbation de l'Assemblée nationale de l'interdiction de ces molécules. Des crèmes, sirops, soins pour bébé et médicaments contiennent des parabènes, des molécules souvent utilisées comme conservateurs et qui agissent comme perturbateur endocrinien chez l'être humain. Source : Maxisciences.

La fracturation hydraulique contamine des aquifères US

L'exploitation du gaz de schiste, qui fait actuellement débat en France et en Europe, provoque une présence importante et inhabituelle de gaz naturel dans certains aquifères aux États-Unis, selon des chercheurs américains. La technique de fracturation hydraulique utilisée pour extraire les gaz de schiste contamine les roches poreuses et perméables, qui présentent une concentration moyenne en méthane dix-sept fois plus importante que la teneur normale.

Source : Maxisciences.

Après le groupe sanguin, le groupe intestinal

Bactéroïdes, Prevotella et Ruminococcus sont les trois groupes intestinaux identifiés par des chercheurs du Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) à Heidelberg, en Allemagne. Selon leurs travaux publiés dans la revue *Nature*, il existe trois types de flore intestinale chez les êtres humains, en fonction des bactéries présentes. Tout comme les groupes sanguins, ces trois écosystèmes bactériens sont indépendants de caractéristiques telles que l'âge, le sexe, l'origine ethnique ou l'indice de masse corporelle. À l'avenir, connaître son groupe intestinal pourrait aider les médecins à mieux comprendre certaines pathologies et à orienter les traitements et l'alimentation chez les malades.

Source : *Nature*.

TÉLÉPHONIE MOBILE ET SANTÉ: DES RISQUES CONFIRMÉS

Des scientifiques de plusieurs pays qui étudient les risques de l'usage des téléphones portables sur la santé se sont rassemblés lors d'une conférence en Turquie. D'importants débats se sont engagés à propos des nombreuses études réalisées. Les ondes électromagnétiques ayant des fréquences comprises entre 900 et 1800 mégahertz et émises par les mobiles et les antennes-relais provoquent-elles de graves nuisances à la santé humaine? Avons-nous suffisamment de recul au bout d'une dizaine d'années d'utilisation des téléphones portables pour affirmer que ceux-ci provoquent des cancers (à titre d'exemple, un cancer des poumons apparaît en moyenne 25-30 ans après une consommation régulière de tabac...)? Les études réalisées le sont-elles à une échelle de population suffisamment significative pour établir des conclusions fiables? Faudrait-il réduire notre utilisation des téléphones portables? Il demeure encore difficile de répondre de façon certaine à ces questions, mais de nouvelles conclusions issues de récentes études ont été présentées.

Une menace pour la fertilité. Les hommes diagnostiqués avec une mauvaise qualité de sperme et qui essaient d'avoir des enfants devraient limiter leur utilisation du téléphone portable, selon des chercheurs de l'université Queen's (Canada). Les scientifiques ont constaté que les ondes électromagnétiques émises par les téléphones mobiles peuvent avoir un double effet physiologique. D'une part, ces ondes semblent augmenter le taux de testostérone circulant dans le corps; d'autre part elles peuvent nuire à la qualité du sperme et réduire la fertilité masculine. Des recherches plus approfondies seraient nécessaires afin de déterminer précisément la manière dont les ondes électromagnétiques affectent les hormones mâles liées à la fécondité.



D'une part, ces ondes semblent augmenter le taux de testostérone circulant dans le corps; d'autre part elles peuvent nuire à la qualité du sperme et réduire la fertilité masculine.

Un danger pour le cerveau. Une équipe de chercheurs de l'université de Gazi (Nouvelle-Zélande) a exposé des lapins blancs à des ondes de 1800 mégahertz pendant 15 minutes par jour. Les scientifiques ont constaté que les ondes électromagnétiques entraînent une élévation du stress oxydatif, qui est susceptible d'endommager les lipides et l'ADN au niveau du cerveau. Ces effets, constatés à l'échelle cellulaire, semblent avoir des conséquences sur le fonctionnement cérébral. Par exemple, une autre étude réalisée par des chercheurs grecs a montré que l'efficacité de la mémoire spatiale chez la souris est diminuée après une exposition à des ondes de 900 mégahertz à raison de 2 heures par jour!

Bouclier protecteur. Un scientifique indien, Girish Kumar, lui-même concerné par un excès de rayonnements électromagnétiques (antennes-relais, téléphones mobiles, Wi-Fi, WLAN, 3G, WiMax, fuites des fours à micro-ondes, ordinateurs, téléphones sans fil) dans ses bureaux à Bombay en Inde, a participé au développement d'une solution de protection avec l'Indian Institute of Technology (IIT) de Bombay. Ce système, appelé « Radiation Shield », est capable de réduire de 50 à 90 % les effets des ondes électromagnétiques sur le corps humain. Girish Kumar explique que l'Angleterre et les États-Unis, après quelques résistances initiales, s'intéressent désormais à ce produit pouvant prévenir des risques électromagnétiques en entreprise. Kumar explique que de plus en plus de gens acceptent que les ondes électromagnétiques ne soient pas exemptes de danger pour la santé humaine. Selon lui, l'exposition à court, moyen et long terme à ces ondes provoquerait divers troubles (pertes de mémoire, insomnies, maux de tête, dépressions, troubles de l'attention, infertilité, etc.) et, plus grave, le développement de cancers et de maladies neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer)...

ÉMOTIONS NÉGATIVES POUR TOUS

Vous pensez être seul à vivre des émotions négatives et vous trouvez que vos amis paraissent plus souvent heureux que vous? Rassurez-vous, une étude publiée par des psychologues américains de l'université Stanford (États-Unis) montre que vos amis, ou du moins la plupart des gens, ont davantage d'émotions négatives qu'ils ne le laissent paraître. En effet, parler d'émotions négatives est généralement considéré comme socialement inconvenant. Ainsi, dans un contexte de relations sociales, sur Facebook, en soirée, ou dans d'autres situations, la plupart des personnes dévoilent peu leurs émotions négatives. Au contraire, elles ont plutôt tendance à exprimer des émotions positives, ce qui laisse plus volontiers l'impression que ses amis sont toujours heureux!

« Les gens ont systématiquement des biais dans leurs jugements sur la vie personnelle des autres, sous-estimant la prévalence des expériences émotionnelles négatives [...]. Ce qui les laisse penser qu'ils sont seuls à éprouver ces difficultés », explique Alexander H. Jordan, l'auteur principal de l'étude.

Intentionnellement cachées. D'une part, les chercheurs ont relevé que les émotions négatives se produisent plus facilement en privé, et que, à l'inverse des émotions positives, elles sont intentionnellement cachées; d'autre part, ils ont montré que la prévalence des émotions négatives chez les autres est sous-estimée, alors que celle des émotions positives est surestimée. Notons que cette étude a été réalisée sur de jeunes participants et que le phénomène est possiblement moins important chez les personnes plus âgées et expérimentées en termes d'interactions sociales. Les scientifiques expliquent que se rendre compte que les autres ont aussi des moments difficiles peut aider chacun à atténuer sa propre mélancolie.

Source : *Personality and Social Psychology Bulletin*.

MÉDITATION SUR ORDONNANCE

Les médecins conseillent de plus en plus la méditation, le yoga ou le tai chi à leurs patients, des pratiques qui n'ont pas fini de nous montrer leur efficacité.

Des chercheurs américains de l'université Harvard viennent de publier une étude montrant que les thérapies alternatives telles que la méditation, le yoga, le tai chi ou la relaxation sont de plus en plus pratiquées par les patients, sous l'œil bienveillant des médecins. En effet, la méditation, qui est la thérapie alternative la plus étudiée, a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques mettant en lumière ses effets positifs contre la dépression, l'hypertension artérielle, les troubles psychiques, la douleur, etc. La pratique de ces thérapies non conventionnelles permettrait de favoriser un mieux-être psychologique et physique et de mieux supporter les traitements lourds.

L'enquête révèle aussi que sur 300 millions d'Américains, 34,8 millions s'orientent d'eux-mêmes vers les thérapies alternatives qui relient le corps et l'esprit, et 6,3 millions y ont recours sur recommandation de leur médecin.

Dernier recours. Toutefois, les thérapies alternatives ne sont la plupart du temps préconisées aux patients qu'en dernier recours, lorsque la médecine conventionnelle demeure insuffisante. La question est donc désormais de savoir si ces thérapies, si elles étaient recommandées en premier recours, permettraient d'obtenir de meilleurs résultats thérapeutiques et d'éviter l'aggravation de certaines pathologies. L'OMS estime à l'heure actuelle que 70 % de la population mondiale a re-

cours aux thérapies non conventionnelles, ce qui est favorable à leur développement thérapeutique.

Bruit de fond mental. Si les interactions entre le corps et l'esprit intéressent de plus en plus les scientifiques, certains des mécanismes en jeu demeurent encore mystérieux. Des chercheurs du Massachusetts General Hospital, de la Harvard Medical School et du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont fait une nouvelle découverte à ce sujet. Leur étude met en évidence que la pratique de la méditation favorise une diminution du « bruit de fond » du cerveau. En modulant le rythme des ondes cérébrales alpha, les méditants développent une capacité à réduire le nombre d'informations distrayantes. En effet, le rythme cérébral des ondes alpha joue un rôle capital dans l'attention. Sa modulation, mesurée dans l'étude par la magnétoencéphalographie (MEG), permettrait d'expliquer une amélioration de la mémoire et une diminution de la douleur que les méditants rapportent.

Méditants volontaires. Pour mettre en évidence l'effet positif de cette modulation du rythme alpha, les chercheurs ont testé 12 volontaires sains qui n'ont pas d'expérience préalable de la méditation, dont la moitié a suivi un programme méditatif de 8 semaines, et l'autre, non. Les chercheurs ont remarqué, au bout des 8 semaines, que le groupe de sujets méditants avait développé une meilleure attention et des prises de conscience plus rapides.

Sources : *Archives of Internal Medicine*, mai 2011 ; *Brain Research Bulletin*, avril 2011.



« **T**out homme qui s'unit corporellement avec une femme éprouve d'abord du plaisir et ensuite de l'amertume : lorsque la semence est écoulee, le corps est las et l'esprit abattu. Il en est tout autrement quand l'adepte cause la réunion de l'esprit et de l'énergie... »

Serait-ce possible alors ?

Ce graal dont parle le fameux *Mystère de la fleur d'or*, traité alchimique chinois taoïste, est-il à notre portée ?

La voie taoïste peut-elle nous élever au-delà de la sexualité ordinaire et même libérer en nous une énergie insoupçonnée ?

Visite guidée au cœur du sexe sacré.

- ▶ p. 18 Une énergie libre... à libérer
- ▶ p. 22 « En médecine chinoise, la sexualité est porteuse de santé »
- ▶ p. 24 « Il faut de l'amour, mais pas forcément être amoureux »
- ▶ p. 26 Les basiques du tao sexuel
- ▶ p. 29 Le corps comme un temple



La divine  treinte

tao



Une énergie libre...

Pratiquer le tao implique pour un Occidental de sortir de la dialectique désir-plaisir pour s'ouvrir aux concepts de régénération et d'échange d'énergie. Il y a des techniques, un savoir-faire, un savoir-être qui dépassent largement la simple sexualité.

Des récentes études¹ constatent que les personnes qui font l'amour régulièrement (trois fois par semaine) vivent plus longtemps. Non seulement la bagatelle ne serait pas néfaste pour le cœur, mais, bien au contraire, elle protégerait des maladies cardiovasculaires, et même de certains cancers. Bref, après la découverte du Viagra®, la médecine occidentale nous annonce comme un scoop que faire l'amour, c'est bon pour la santé ! En Asie, les textes anciens mentionnent déjà la sexualité comme « tactique anti-âge » pour maintenir la vitalité et prolonger la longévité. La différence est de taille : 3 000 ans de recul et surtout une « méthodologie » éprouvée qui demande simplement de laisser tomber ses préjugés, d'y mettre du sien et surtout du « soi ».

L'énergie sexuelle, c'est quoi ?

En Occident, on pense « libido » (désir en latin) et forcément aux travaux de Sigmund Freud qui l'a théorisée comme étant le substrat énergétique, moteur et dualiste, source de toutes pathologies. Qui peut, certes, se sublimer, mais dont l'essence toujours sexuelle percute le désir de vie et de mort de plein front. Dans la culture judéo-chrétienne, cet élan vital semble vécu, perçu, analysé et décortiqué plutôt comme un problème.

En Asie, la perception est différente. La source de vie, appelée *jing*, est considérée comme l'énergie la plus noble qui soit ; elle alimente, accompagne et préside à toutes les transformations tout au long de la vie, pour grandir (adolescence et maturation sexuelle), vieillir puis mourir (épuisement du *jing*). Le *jing* est reçu en héritage de ses deux parents (composante transgénérationnelle ou génétique) et s'épuise avec le temps en fonction de ce que l'on en fait. Aussi, pour que dure longtemps ce « capital vie », mieux vaut en prendre soin, ne pas le gaspiller. Voire l'auto-régénérer. Et c'est bien ce que proposent la médecine chinoise avec toute la démarche *yang shen* et le taoïsme avec l'alchimie interne.

L'acte sexuel est-il fatigant ?

Question de taille longuement controversée que se posent à chaque veille de match les sportifs de haut niveau : l'acte sexuel puise-t-il dans l'énergie vitale ? Si le sentiment amoureux donne des ailes, l'acte sexuel en lui-même peut être ressenti comme éprouvant physiquement...

à libérer



D'autant plus qu'on avance en âge. D'ailleurs, spontanément, le nombre de rapports sexuels diminue souvent avec l'âge. Est-ce une question de désir qui s'émousse ou d'une vitalité qui diminue, ou tout cela se mélange-t-il dans la marmite de l'essence de vie qui bouillonne moins fort? L'Occident, pour sa part, compte en nombre de calories, soit 150 kcal pour un rapport de d'environ 12 minutes (la moyenne européenne chrono en main) ou, en équivalent sport, une petite centaine de marches d'escalier montées plus ou moins frénétiquement.

Pour les Chinois, le boulier est différent. Ils considèrent que l'éjaculation est une source de déperdition du *jing*, cette énergie vitale si précieuse qu'il ne faut pas la dilapider outre mesure sous peine d'avoir une petite mine le matin.

Les Chinois préconisent donc d'économiser la semence lors des rapports sexuels. Mais aussi de faire durer le plaisir. Un casse-tête pas si chinois que cela, puisque bon nombre des techniques ont été reprises par des sexologues tout à fait occidentaux pour traiter les soucis d'éjaculation précoce.

Orgasme ou extase?

La question taraude surtout les hommes! Renoncer à l'éjaculation ne leur semble ni facile ni enviable, quant à l'extase... faut voir.

Dans la vision chinoise taoïste, la sexualité est comprise comme un tout où corps et esprit ne font qu'un, mais sans oublier le lien entre les deux: le cœur. Le concept ne se limite ni à l'organe en tant que pompe mécanique, ni à ce qu'on appelle les sentiments.

« En effet il y a trois dan tian², qu'on peut assimiler à des centrales énergétiques: le dan tian inférieur (correspondant au bas-ventre), le moyen (la poitrine) et le supérieur (le cerveau), explique Joanna Adamus, thérapeute et praticienne en médecine traditionnelle chinoise. Dans une démarche, *sexo-énergétique*, dirons-nous, l'énergie sexuelle (aussi appelée énergie vitale), qui a son siège dans le dan tian inférieur, se sublime en un qi plus fluide, moins matériel et plus subtil dans la région moyenne, puis se transforme en *shen*, qui est ni plus ni moins que l'esprit ou la conscience pure, au niveau supérieur. Cette dernière venant réalimenter l'énergie vitale dans une sorte de mouvement perpétuel de l'énergie. La pensée chinoise est

Dans la vision chinoise taoïste, la sexualité est comprise comme un tout où corps et esprit ne font qu'un, mais sans oublier le lien entre les deux: le cœur.

► « C'est divin »

Flore, 42 ans, est réflexologue, Jean-Luc, 40 ans, enseignant de tai chi et taekwondo. Ensemble, ils ont découvert et pratiqué l'énergétique sexuelle. Témoignages croisés.

NEXUS: Le déclic pour aller vers une sexualité autre?

Flore: Paradoxalement, c'est une certaine facilité à la jouissance, à l'atteinte de l'orgasme... C'est si purement technique que ce ne peut être une fin en soi. On reste dans le domaine de la consommation, de la performance. Du sport en chambre... Et chacun sait que le sport génère du bien-être. Mais la magie, elle est où? On se demande si on ne loupe pas quelque chose, LA rencontre, avec soi-même, avec l'autre... Une communion qui ouvre sur plus grand. En tout cas, j'ai eu envie de me débarrasser de cette « obligation » à l'orgasme qui pèse, celui que l'homme veut voir pour preuve de son savoir-faire, comme une sorte d'extension de sa virilité. Pour moi la quête a commencé là.

Et ensuite?

Flore: J'ai rencontré Jean-Luc...

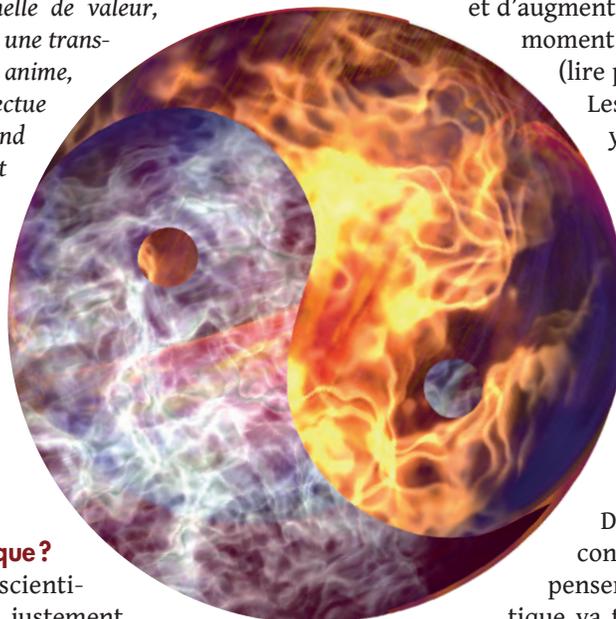
Jean-Luc: Ma démarche est différente. À la base, c'est le physique qui m'a questionné, j'ai des problèmes de dos et faire l'amour devenait réellement éprouvant pour moi physiquement. J'ai espacé les rapports, tenté l'abstinence, éprouvé la frustration... Puis j'ai cheminé, réfléchi, médité (au sens propre et au figuré!), puis certains aspects de ma pratique énergétique - des discussions aussi avec des thérapeutes en médecine chinoise - m'ont orienté vers une autre façon de FAIRE et de RESENTIR le corps-à-corps.

Et c'est comment?

Jean-Luc: C'est divin. La douceur, la langueur permettent d'aligner le souffle, le mouvement, l'énergie... De mettre tout son être dans une bulle de sensorialité. Plus de fatigue, de souffle court, du toujours crescendo, de cette course effrénée vers les quelques petites contractions de l'orgasme.

Flore: C'est la plénitude. À aucun moment je ne me sens seule, je ressens le plaisir de l'autre tout comme je sais qu'il sent le mien, il y a comme un pont qui nous relie.

difficile à traduire et les mots sont parfois trompeurs. En fait, il n'y a pas d'échelle de valeur, simplement une circulation, une transformation des flux qui nous anime, qui nous habite, qui s'effectue donc naturellement... Quand il n'y a pas de blocage! Il est courant dans nos sociétés de constater souvent chez les hommes et aussi chez les femmes, un "oubli" du centre du cœur qui comme une fleur ouvre sur soi et sur l'autre dans la relation sexuelle. Dans ce cas, on est comme coupé en deux dans sa sexualité. »



utiliser les techniques qui permettent de ressourcer et d'augmenter l'énergie *jing* en circulation au moment où l'on sent l'orgasme monter (lire page 26).

Les témoignages indiquent qu'on y vient surtout par deux biais: quand la sexualité interroge ou parce qu'on a déjà mis en route une pratique énergétique (yoga, art martial, *tai chi*, *qi gong*). Dans le deuxième cas, la démarche est plus facile, car elle s'effectue dans la continuité de la pratique énergétique.

Pour qui, pourquoi?

Dans la réalité, et peut-être contrairement à ce qu'on pourrait penser, la sexualité à visée énergétique va toucher plutôt ceux qui ont une sexualité épanouie ou satisfaisante au sens entendu de la sexologie occidentale. C'est-à-dire pas ou peu de tabous, du désir qui fonctionne bien, un plaisir qui vient bien et des orgasmes très honorables.

Alors pourquoi chercher plus loin? Présenterait-on qu'il y a du sacré et du divin qui se nichent derrière le plaisir? Qu'on aurait entrevus, mais loupés dans le feu de l'action...

Est-ce cela, cette sensation de vide, d'absence, d'illusion brûlée qui rend l'homme si triste après l'amour, même quand il y a de l'amour. Et la femme est-elle simplement blessée de voir son homme si triste? Lire interview de Vincent Dussol page 30.)

Peut-être, c'est ce qui semble se dégager des témoignages qui nous disent tous que lorsque faire l'amour devient moins mécanique et sportif, que lorsqu'on s'implique dans une démarche énergétique incluant la sexualité, l'orgasme devient finalement très accessoire, tant ce que l'on ressent remplit et fait vibrer autrement. ●

Ésotérique ou bien physique?

De nombreux travaux scientifiques très récents vont justement dans le sens de cette libre circulation du *qi*, et montrent des relations systémiques fortes entre le ventre, le cœur et le cerveau. On vient, en effet, de découvrir que les intestins ne sont pas juste des tuyaux (on les qualifie même de deuxième cerveau), mais qu'ils produisent 80 % de l'immunité et communiquent en direct avec le cerveau via des neurotransmetteurs et le nerf vague (nerf pneumogastrique ou encore nerf cardio-pneumo-entérique) qui, au passage, échange des informations avec le cœur. Ce dernier aussi « échange » avec le cerveau, qu'il peut influencer grâce à la variabilité cardiaque lorsqu'il se synchronise avec le système respiratoire sur une fréquence de résonance particulière (0,1 Hz) qu'on appelle la cohérence cardiaque. Sans entrer dans le détail, la physique ondulatoire démontre que, lorsque le cœur résonne bien, le cerveau, lui, raisonne mieux, qu'il devient plus enclin à l'équanimité. De là à parler d'ouverture de la conscience, il n'y a qu'un pas.

Dans la réalité, et peut-être contrairement à ce qu'on pourrait penser, la sexualité à visée énergétique va toucher plutôt ceux qui ont une sexualité épanouie ou satisfaisante au sens entendu de la sexologie occidentale.

Jouissance plus ample

L'orgasme peut se dissocier de l'éjaculation. La bonne nouvelle: on peut même obtenir un plaisir et une jouissance beaucoup plus amples... Pour l'homme, c'est la première prise de conscience pour faire évoluer la sexualité vers une pratique énergétique. Mais il ne suffit pas de retarder ou d'interrompre l'acte sexuel (avant l'orgasme) pour régénérer l'énergie primordiale, il faut apprendre à

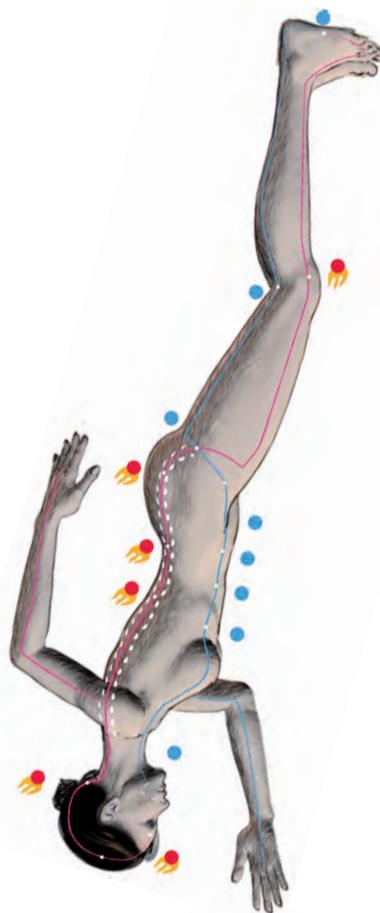
Notes

1. Le professeur David Weeks, de l'hôpital d'Édimbourg, conclut, au terme d'une étude portant sur 3 500 personnes de 18 à 102 ans, que « trois rapports sexuels par semaine permettent d'allonger la durée de vie de dix ans ».

2. Concept et localisation équivalents aux chakras.

Interview

« En médecine chinoise,



Philippe Sionneau est l'un des rares Occidentaux à avoir un cursus complet en médecine chinoise, effectué dans une université en Chine. Il fonde ses recherches uniquement sur les textes chinois originaux qu'il traduit. Il nous explique comment la médecine chinoise conçoit l'énergétique sexuelle.

NEXUS: Pouvez-vous nous aider à faire le tri entre les concepts véhiculés par la médecine chinoise et le taoïsme concernant la sexualité?

Philippe Sionneau: Avant tout il faut dire que la médecine chinoise n'est pas une philosophie, n'est pas une spiritualité. Il ne faut pas faire l'amalgame entre certains courants taoïstes qui ont utilisé la sexualité comme support de la réalisation spirituelle (au même titre que d'autres pratiques de l'alchimie interne) et la médecine chinoise, qui envisage la sexualité sous l'angle de la santé en donnant une plus grande vitalité et une longévité accrue. Selon la médecine chinoise, deux éléments sont essentiels à la sexualité: le *yang* des reins et le *jing* des reins¹.

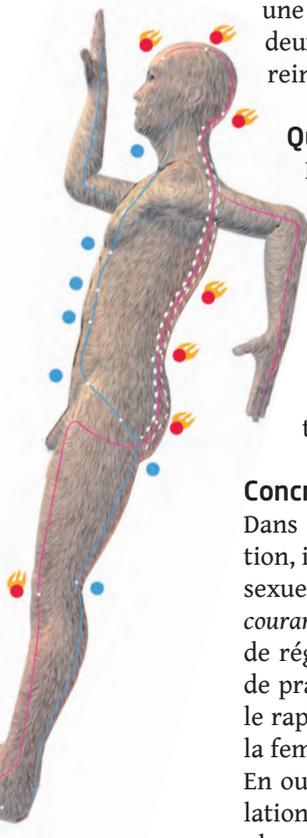
Quelle est la différence entre le yang et le jing des reins?

Le *yang* des reins, c'est l'aspect dynamique, fonctionnel de la sexualité, qu'on peut associer à la vitalité ou la puissance sexuelle. C'est ce qui permet par exemple à l'homme d'avoir une érection, et à la femme d'avoir du désir. L'éjaculation, à travers le sperme, appartient au *jing*, qui est le support de la vie et de nature *yin*. C'est ce *jing* qui est transmis par les deux parents à l'enfant. Il est porteur des caractéristiques de l'espèce et de la lignée familiale. L'un et l'autre, le *yang* des reins et le *jing* sont interdépendants. Ils composent les deux facettes d'une même pièce. Ces deux substrats sont capitaux pour la sexualité mais aussi la santé. C'est pourquoi il faut les préserver.

Concrètement, comment les préserver?

Dans la pratique du *yang sheng*, c'est-à-dire des méthodes chinoises de prévention, il y a de nombreux conseils (plantes, hygiène de vie, alimentation, pratiques sexuelles...) pour aller dans ce que les taoïstes appellent « aller dans le sens du courant », c'est-à-dire tous actes de la vie qui sont porteurs de santé, de bien-être, de régénération. Par exemple, au moment de l'acte sexuel, il est très favorable de pratiquer des pénétrations lentes, tranquilles, pour faire durer au maximum le rapport. Un rapport long et doux, renforce les deux partenaires, mais surtout la femme.

En outre, l'homme a intérêt à préserver le *jing*, c'est-à-dire à retenir son éjaculation. Il ne s'agit pas de l'interdire forcément, mais en tout cas de l'éviter le plus souvent possible, d'autant plus qu'on avance en âge. Si on y arrive, cela va



la sexualité est porteuse de santé »



donner de l'énergie, de la force à l'homme qui le pratique. Cela n'empêche pas l'orgasme, ni le plaisir. Il y a ignorance sur le sujet, on peut dissocier les deux.

Ce qui est important, pour l'homme comme pour la femme, c'est que le plaisir au sens large soit présent, qu'il n'y ait pas de frustration.

Le ginseng va-t-il dans le sens du courant, est-il aphrodisiaque ?

En Occident, il existe un grand nombre de mythes sur les plantes chinoises de la sexualité. Le ginseng est un très grand tonique général, un formidable adaptogène, mais ce n'est pas un aphrodisiaque, pas plus que la corne de rhinocéros, ou le gingembre ! Ces produits n'ont jamais été utilisés en Chine pour renforcer la puissance sexuelle. Il s'agit d'un mythe créé de toutes pièces par les Occidentaux qui a priori projettent beaucoup sur le sexe des Chinois !!! En revanche, dans la pharmacopée chinoise, il existe des plantes très efficaces pour stimuler une libido ou une érection un peu endormies².

Des noms ?

Herba epimedii (yin yang huo), rhizoma curculiginis orchoidis (xian mao), fructus psoraleae corylifoliae (bu gu zhi), herba cistanchis deserticola (rou cong rong), semen cuscutae chinensis (tu si zi), par exemple. Mais on ne joue pas avec l'automédication, les plantes sont actives et présentent des contre-indications. Elles nécessitent par conséquent un bilan de santé avec un thérapeute diplômé en médecine chinoise. ●

► Aux sources de « l'alchimie interne »

Le *Huangdi Nei Jing* ou *Classique interne de l'empereur Jaune* est le plus ancien ouvrage de médecine chinoise traditionnelle. On considère que l'ouvrage écrit aurait été compilé dans une période allant de -550 à +220, mais « l'action » se situerait aux alentours de -3000 avant J.-C. Il se scinde en deux parties : le *Ling Shu* (plus axé sur l'acupuncture) et le *Su Wen* (qui présente les théories fondamentales).

Dans le *Su Wen*, on trouve, entre autres, des dialogues entre l'empereur et sa préceptrice Sou-nu, initiatrice sexuelle. Les conseils peuvent paraître très techniques, poétiques, ou érotiques... En fait ils sont source d'une démarche spirituelle qui n'est rien d'autre que la continuité d'une démarche physiologique, médicale ou psychologique de bonne santé. La pratique sexuelle s'inscrit alors dans un cheminement qu'on appelle l'alchimie interne (*nei dan*), dont le but est de sublimer la matière, de sa zone la plus grossière, dense et incarnée à une zone plus subtile, jusqu'à l'esprit pur (le *shen*).

Voici ce que dit Sou-nu :

« Si un homme se livre une fois à l'acte sexuel sans perdre sa semence, il fortifie son corps.

S'il le fait deux fois, son ouïe sera fine et sa vue perçante.

S'il le fait trois fois, toutes les maladies disparaîtront.

S'il le fait quatre fois, il jouira de la paix de l'âme.

S'il le fait cinq fois, son cœur et son sang seront améliorés.

S'il le fait six fois, ses reins deviendront robustes.

S'il le fait 7 fois, ses fesses et ses cuisses gagneront en puissance.

S'il le fait huit fois, son corps deviendra lisse.

S'il le fait neuf fois, il atteindra la longévité.

S'il le fait dix fois, il deviendra immortel. »

Comment interpréter ce texte ? La proposition taoïste est donc bien de devenir immortel, c'est-à-dire de se réaliser spirituellement tout en économisant et en régénérant son énergie, entre autres par l'apprentissage de la rétention du sperme pendant l'amour. On peut entendre que « la petite mort » rapprocherait plus vite de la grande, tandis que l'orgasme sans éjaculation régénère. Tout un art.

Notes

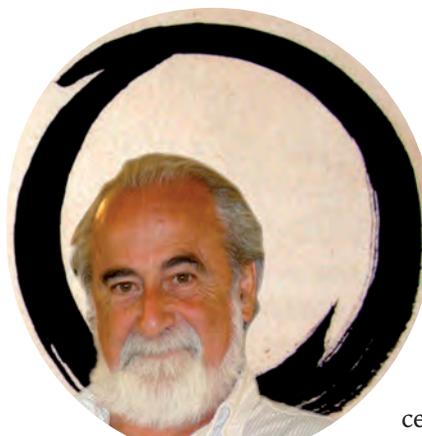
1. Pour la médecine chinoise, la source de l'énergie sexuelle se situe au niveau des reins (Ming Meng), ce qui fait inévitablement penser au rôle des surrénales dans la médecine occidentale. Elle nourrit le cerveau, la moelle épinière, les glandes endocrines. En gros ce qui permet d'avoir du désir, et de tenir debout pour lui donner du corps. Cerveau et sexe sont liés... et ne se tournent pas le dos.

2. Sur la baisse du désir sexuel, son diagnostic et son traitement, retrouvez l'article sur le sujet sur le site www.sionneau.com (rubrique articles).

Dans *Maladies et symptômes en médecine chinoise*, vol. 7, aux éditions Guy Trédaniel, (destiné aux praticiens en médecine chinoise), Philippe Sionneau traite notamment des troubles sexuels et des organes génitaux.

Interview

« Il faut de l'amour,



Le Dr Yves Réquena, un pionnier de l'acupuncture, du qi gong, de la MTC en France, est aussi un des premiers à parler très concrètement de sexualité à visée énergétique en France, sans tabou, ni falbala ésotérique. Sans pour autant en rogner la dimension spirituelle.

NEXUS: La sexualité énergétique est-elle une pratique courante?

Aujourd'hui, non. Elle l'a été à une certaine époque, intégrée dans un système d'éducation élitiste chez les nobles et les mandarins, transmise de mère en fille et de père en fils. Ensuite, elle a été vulgarisée via les mandarins vers la classe moyenne jusqu'à la révolution culturelle, surtout dans son principe plus que dans les techniques. À l'heure actuelle, les Chinois sont au même niveau de tabou et de malaise (même si ce n'est pas pour les mêmes raisons) vis-à-vis de la sexualité que les Occidentaux. De nos jours, la sexualité telle qu'envisagée dans le *yang sheng* reste une pratique très marginale.

Pourquoi « marginale », alors qu'à la clef, il n'y a que des avantages: une meilleure santé, une plus grande vigueur sexuelle et non sexuelle, un plaisir physique et psychique décuplé, le contentement et la plénitude en prime? Y aurait-il un vice caché?

Non, mais il s'agit d'une sexualité qui se prémédite moins qu'elle ne s'impose d'elle-même quand le corps et le mental sont prêts. Ceux qui viennent pour la bagatelle exotique ou après avoir lu un livre d'un auteur ou d'un autre en disant « *je veux ça* », ou avec des fantasmes, vont passer à côté de l'essentiel.

Pouvez-vous préciser?

On y vient spontanément quand il y a un changement dans la sensibilité corporelle, dans la dynamique de l'échange, dans la perception tactile. C'est ce qui se passe quand on pratique le *tai chi*, le *qi gong*, le yoga, la méditation ou tout autre art énergétique. C'est plus une conséquence d'une pratique non sexuelle, d'un investissement dans une pratique de santé ou d'épanouissement personnel ou spirituel qui, en cours de route, influe sur la vision et la perception que l'on a de la sexualité, de sa sexualité...

Que disent les moines taoïstes à ce sujet?

L'intérêt des Occidentaux les amuse beaucoup! Ils disent « *Ah là là !, ne vous occupez pas de ces choses-là, ne commencez pas par là, pratiquez d'abord (sous-entendu le qi gong et la méditation), ça viendra tout seul* »

Voilà ce qu'ils disent aux aspirants au sexe énergétique, au sexe nouveau, à ceux qui sont toujours dans le vouloir faire et pas dans le laisser être.

Dans la perspective du tao sexuel, le sexe n'a pas d'importance impérative, ni obsessionnelle. Il devient libre et finalement optionnel. Il ne faut pas oublier que l'aboutissement de ce type d'union, c'est une méditation partagée. Ce qui n'est ni « sexe » ni « cul » comme peuvent parfois l'imaginer de loin les néophytes.

Faut-il aimer?

Non, il n'est pas nécessaire d'aimer dans le sens amoureux et romantique ou monothéiste du terme. En tout cas, pas avec l'intention d'une histoire (celle du couple), de l'attachement ou de la projection du lien sur l'avenir. L'expérience peut avoir lieu une seule fois, et rester à jamais significative, mais pour que l'expérience ait lieu une fois, ou qu'elle se renouvelle autant de fois qu'on le souhaite, IL FAUT DE L'AMOUR. Le

mais pas forcément être amoureux »

culte de l'amour. Cet amour pour l'autre, mais qui dépasse l'autre, va permettre d'accomplir un rituel à la vie. J'ose une remarque pour les pratiquants et les pratiquantes : ne pas confondre plaisir intense et sentiment. Même s'il peut arriver que cet amour inconditionnel qui nous amène à nous vouer au culte de quelque chose qui nous dépasse puisse aussi nous attacher à l'objet. Magie ou coup bas de la biologie, le sentiment d'attachement reste étroitement lié à la sécrétion d'ocytocine, qui augmente d'autant plus que le plaisir est intense, que le toucher est développé... ce qui incite à recommencer.

Au niveau du ressenti, est-ce pareil pour un homme et une femme ?

L'homme qui entre dans cette démarche rejoint peu à peu la dimension de la femme, la dimension extraordinaire de la sensibilité de la femme. Attention, ce sont des généralités. Il y a des hommes qui ressentent plein de choses et des femmes très masculines dont la sexualité est très localisée aux organes sexuels. Mais on peut dire en stéréotypant que l'homme est plus brut de décoffrage, et que la femme a une longueur d'avance sur la jouissance qui concerne tout son corps, tout son cœur et toute son âme, et lui permet de ressentir ce sentiment océanique auquel l'homme n'a que peu accès tant il a du mal à se laisser aller. En pratiquant cette sexualité libératrice, car libéré de l'orgasme éjaculatoire, l'homme comble son retard sur la femme, et de ce fait la femme gagne elle aussi en plénitude, car on élimine une bonne dose de frustration créée par l'obligation. Obligation de jouir, d'être performant, de suivre le bon mode d'emploi... D'autant que c'est une démarche dans laquelle mieux vaut être deux sur la même longueur d'onde.

Quels sont les clignotants qui indiquent qu'on est sur la bonne voie ?

La respiration. Le voyant rouge, c'est lorsque la respiration devient haletante, qu'on respire par la bouche à l'inspirer comme à l'expirer, qu'on se laisse entraîner

En pratiquant cette sexualité libératrice, car libéré de l'orgasme éjaculatoire, l'homme comble son retard sur la femme, et de ce fait la femme gagne elle aussi en plénitude...

dans un rythme follement excitant. Attention danger ! C'est là qu'on se plante, qu'on est en train de se faire avoir... On va dans l'entonnoir de l'orgasme habituel... mais on va passer à côté de l'expérience.

Alors que pour ceux qui sont déjà entraînés à caler leur mouvement sur des respirations amples et longues toujours par le nez à l'inspirer comme à l'expirer, à ressentir des sensations d'apesanteur, des manifestations de l'énergie dans les mains et le corps, la jouissance va s'opérer, s'appréhender différemment. On chemine seul, ou mieux à deux, vers la plénitude et la suspension car on s'arrête quand on veut, on continue autant qu'on le souhaite...

La forme, c'est le fond qui remonte à la surface ?

Oui, parce qu'on ne fait pas du *qi gong*, de la méditation, du yoga ou autres plusieurs fois par semaine... pour devenir un grand yogi du sexe. L'implication est toute autre. C'est pour cela que je dis que ce type de sexualité est une conséquence d'une pratique qui a auparavant changé la personne. Cela étant, tout existe : j'ai eu des témoignages de personnes au cours de séminaires ou de stages qui étaient littéralement tombées dedans sans aucune démarche préalable.

Elles étaient prêtes, leur partenaire aussi et ensemble ils ont trouvé ce que d'autres essaient d'approcher sans y parvenir. La sexualité est le domaine de l'intimité vécu, et il n'y a pas de loi générale qui régisse le sujet. ●



Yves Réquena a écrit *Délicatessex, le meilleur de l'amour avec l'énergétique chinoise* (Guy Trédaniel éditeur) et anime des stages pratiques « Yin et Yang, hommes et femmes », « Nourrir le principe vital par la sexualité » (info sur www.ieqg.com).

Les basiques



Non, vous ne serez pas taoïste après avoir lu ce dossier.

Si la théorie a tôt fait de titiller notre intellect, la mise en pratique de cette sexualité implique une éducation, voire une rééducation qui passe par une écoute du corps, une attitude de non-vouloir, de laisser-êtrre à laquelle rien ne nous prépare. Il faut réapprendre à habiter son corps, à accueillir la vie, réapprendre à faire l'amour en somme.



Éjaculation

À retenir > Mieux vaut s'entraîner seul d'abord. Lorsque l'orgasme approche, il s'agit de respirer plus calmement par le nez, et d'avoir l'intention d'orienter la charge énergétique différemment. On soulève le périnée tout en pratiquant la respiration taoïste (lire plus bas) et on se concentre sur la zone énergétique située au sommet de la tête. Deux options : soit on s'entraîne à faire circuler selon le trajet du méridien *ren mai* (de haut en bas), soit on cherche à concentrer l'énergie ressentie au niveau du troisième *dan tian*, le centre du cerveau.

Ensuite à deux : d'abord ralentir le rythme bien en amont du point de non-retour (éjaculation impossible à retenir), voire appuyer sur pause et pratiquer l'immobilité... Puis mettre en application la technique plus haut. Attention : éviter de se déconnecter en pensant au cours des actions en Bourse comme conseillé par certains sexologues occidentaux, mais au contraire goûter l'instant présent en pleine conscience, en ouvrant son cœur.

Le résultat dépend des individus et de l'habitude de la pratique... On peut ressentir des grésillements, des ondes de chaleur ou des frissonnements. Les sensations se diffusent dans tout le corps et le cerveau n'est pas épargné. C'est pourquoi certains parlent de félicité... ou de grand bonheur.

Orgasme féminin

À volonté > Dans les pratiques taoïstes, l'orgasme de la femme est précieux, mais en termes d'échange du *yin* et du *yang*. Comme la femme n'y perd pas d'énergie *jing* (au contraire) elle peut aller ou pas vers l'orgasme selon son désir. Ce qui est régénérant, ce sont les sensations de plaisir et de plénitude. Celles-ci sont accentuées si les muscles périnéaux sont toniques*,

du tao sexuel



On peut ressentir des grésillements, des ondes de chaleur, ou des frissonnements. Les sensations se diffusent dans tout le corps et le cerveau n'est pas épargné. C'est pourquoi certains parlent de félicité... ou de grand bonheur.

et que la femme apprend à exercer des pressions différentes sur le pénis pendant le rapport pour moduler le contact entre les deux sexes. La femme devient alors moteur de son plaisir tout en accentuant celui de son partenaire. Lorsque l'orgasme est imminent, il est alors possible de relâcher la pression pour faire circuler la chaleur ressentie dans le bas-ventre pour la diffuser dans tout le corps. Comme pour les hommes, la respiration et l'intention guident les sensations. Sur le moment, les sensations sont très variables selon les femmes, mais normalement, elles irradient dans tout le corps. Et la sensation de bonheur ou de flotter en apesanteur est tenace et peut durer plusieurs heures.

Respiration **Seul ou à deux** > Assis en tailleur, la colonne vertébrale est droite, la nuque étirée, le menton légèrement rentré. Placez la pointe de la langue au palais (derrière les incisives du haut). Régulez la respiration pendant quelques minutes, juste en vous concentrant sur l'air qui entre et qui sort. Ensuite, inspirez en soulevant le périnée. Vous devez sentir le pubis qui remonte et le ventre qui va comme se coller vers la colonne puis qui remonte vers les côtes. Expirez en relâchant d'abord le ventre, puis toute la zone périnéale.

Petite circulation céleste

Pour mieux sentir > Faire circuler le flux, seul(e) puis à deux... Comme pour la respiration taoïste, lorsque vous sentez la chaleur ou une boule (de mercure est-il précisé dans les textes) dans le bas-ventre, sur l'inspiration visualiser cette boule dense et

faire remonter le long de la colonne vertébrale (méridien du *mai*), jusqu'au sommet de la tête, puis inspirez (le périnée descend, le ventre se relâche) et laissez la boule descendre le long de *ren mai*. Refaire la boucle plusieurs fois pour sentir comment la chaleur (ou autres sensations) se diffuse. Terminer en ramenant la conscience et la boule au premier *dan tian*.

Pénétration **Lentement, très lentement!** > C'est ce qui ressort des textes anciens qui codifient le nombre de coups de verge, et la longueur de la pénétration progressive. Certains techniciens recommandent neuf coups brefs à la surface, et un plus long en profondeur. Chaque cycle permettant de s'enfoncer plus loin! Mais le secret n'est pas dans le nombre ou la profondeur, mais certainement de trouver le rythme qui ressemble au ressac de la mer qui emmène plus profondément à chaque vague.

Immobilité **Pour différer l'orgasme** > Afin de découvrir d'autres sensations, comme sentir l'onde du plaisir se propager dans tout le corps, être en écoute totale, toucher la sensorialité beaucoup plus subtilement, et ressentir la fusion avec l'autre beaucoup plus intensément, la suspension du mouvement est une bonne stratégie. La perte de l'érection qui peut survenir (c'est souvent la peur de l'homme) devient tout à fait secondaire. On remet en route ou pas car de toute façon l'orgasme n'est plus le but de la relation.

Jeux de langue **Pour échanger les fluides** > Le baiser est mentionné dans tous les manuels anciens du tao de l'art d'aimer comme source d'équilibre du *yin* et du *yang*. Il est dit que « *Le qi du Cœur est conduit à la langue* » que « *la langue est le bourgeon du Cœur* ». Le baiser ouvre à l'autre peut-être plus encore que la pénétration.

On teste! L'échange de l'énergie langue à langue, bout à bout dans des baisers paisibles, subtils, quasi contemplatifs.

On teste encore! La stimulation des lèvres (pic du lotus rouge) : il y a à la limite de la peau et de la membrane muqueuse une région très innervée, très réceptive (à rapprocher par sa sensibilité de la zone vagino-vulvaire).

L'homme peut bénéficier du fluide *yin* dit « *source de jade* », en caressant avec sa langue le dessous de la langue de la femme.



Massages **Pour apprendre à donner et recevoir** > de celui qu'on masse, toucher (physiquement), mais aussi à être touché (émotionnellement) par le corps de l'autre : c'est leur unique objectif. La sensibilité est présente mais elle n'a pas nécessairement une continuité, une finalité sexuelle.

Côté technique, il n'y a pas de règle absolue mis à part d'y mettre du cœur, de soi, de souhaiter ressentir l'autre (pour celui qui masse), d'accueillir le don (pour celui qui est massé). Et de prendre son temps. On décide qui masse en premier, puis on échange les rôles. ●

SOURCES

* Les exercices de type rééducation périnéale sont conseillés, pas uniquement après un accouchement mais au quotidien! Le périnée est un muscle, et comme tous les muscles, il perd de sa capacité contractile si on ne l'entretient pas. On peut aussi recourir aux boules de geisha.

À lire : Dr Dominique Bourdin, *Massage thai, massage tao*, Éditions Chariot d'or, 2009.

Le corps comme un temple

Certains parlent d'illumination, d'état extatique, de félicité... La sexualité serait un tremplin vers une dimension cachée de notre être. Reste à préparer notre corps et notre esprit à cette rencontre.



Si le tao de l'amour repose d'abord sur une régénération de l'énergie, une amélioration de la santé et la longévité, pour *in fine* procurer beaucoup de bonheur avec son partenaire, c'est parce que ce concept accessible s'avère aussi le terreau nécessaire pour donner la sève qui fait pousser la branche du spirituel. Faire monter son niveau de conscience, atteindre la réalisation spirituelle, l'extase via la sexualité est en effet nettement plus compliqué à obtenir. Soyons clairs, il y a peu d'élus. Il faut compter un paquet d'heures de méditation souvent incompatible avec un travail à plein temps, sans assurance que la lumière fuse...

Avec l'alchimie intérieure, on passe à la dimension supérieure.

Comme dans toutes les religions ou courants spirituels, il existe une voie, une brèche qui permet de dépasser la conscience individuelle et de se relier au « tout ». À la conscience universelle, à l'immanence, à Dieu... La terminologie change selon les croyances et les cultures. Les façons d'y accéder aussi, mais on retrouve toujours les notions « d'amour universel » et « de détachement » dans le trousseau de clefs qui ouvre la « porte » spatio-temporelle de l'éveil. Le tao n'échappe pas à la règle, mais développe une notion originale, la vacuité, et une voie non moins iconoclaste pour y accéder, la sexualité.

La vacuité à deux

Il s'agit d'un état qui se rapproche de l'état initial, celui du nouveau-né. Prônant le non-agir, le détachement... On y accède par la méditation, des exercices précis... Et souvent dans un cadre

► Quatre questions au Dr Vincent Dussol

Vincent Dussol est chirurgien urologue, anthropologue et auteur d'un essai iconoclaste, *La Domination féminine, réflexions sur les rapports entre les sexes* (éditions Jean-Claude Gawsewitch), où le biologique croise le fer avec le symbolique.



Qu'est-ce qui se joue derrière la sexualité?

Vincent Dussol: Malgré les apparences et notre culture, la sexualité entretient un lien indéfectible avec la reproduction. Au-delà de la fonction érotique spécifique de notre espèce, avec sa légèreté, ses futilités et l'inconséquence de nos ébats amoureux, l'humain ne peut échapper à cette fonction première qu'est la reproduction et qui va rester à l'arrière-plan de sa sexualité quels qu'en soient les aspects et les modalités.

Tous les êtres vivants se reproduisent parce qu'ils sont appelés à disparaître. La mort est le pendant de la sexualité. D'où le deuxième lien, ontologique celui-là, qui existe depuis toujours entre la sexualité et la mort. Éros et Thanatos, rien de bien nouveau me direz-vous.

Un sacré combat, ou un combat sacré?

Les deux! La sexualité tout comme la mort nous renvoie à cette question fondamentale d'un point de vue anthropologique, celle de l'altérité. L'altérité qui est mise à l'épreuve au moment de la rencontre avec le sexe opposé d'une part, l'altérité suprême, c'est-à-dire la dissolution, que nous impose la finitude de l'être d'autre part.

Est-ce vécu par la femme et l'homme de la même façon?

La sexualité se vit différemment chez l'homme et chez la femme, qui n'ont pas le même rapport au temps et à la mort. La sexualité féminine est sans limite, ni dans le temps, ni dans l'espace. Elle peut en théorie du moins tout absorber, sa réceptivité est permanente. C'est la toute-puissance de l'immanence précisément. La femme garde en elle cette plénitude qu'elle puise dans le matriciel et qui lui donne en même temps ce sentiment d'immortalité. Après l'étreinte sexuelle et l'orgasme, lorsque celui-ci survient car il n'est pas toujours nécessaire à son épanouissement, elle ne connaît pas la « chute », au propre comme au figuré d'ailleurs. La sexualité ne remet pas en cause sa permanence et son immanence.

À l'opposé, la sexualité de l'homme est discontinue, aléatoire, sismique.

La frustration qui suit l'éjaculation, l'obsession de la « longueur » de son sexe évidemment et qui se vérifie quotidiennement en clinique urologique -, l'angoisse récurrente sur ses performances à venir, celle qui va surgir de l'incertitude envahissante sur sa paternité future, sont autant de particularismes qui accompagnent sa sexualité.

L'homme au moment de l'acte est talonné par sa libido et ce désir irrésistible qui le précipite vers cet obscur objet du désir, représenté ici par la mère primordiale qui l'a vu naître. Mais en même temps il sait aussi et pertinemment que ce désir ne résistera pas au temps et que celui-ci va aussi l'amener inéluctablement vers la détumescence et la déchéance. Voilà sans doute pourquoi l'orgasme chez l'homme induit, en même temps que cette explosion de jouissance, ce sentiment de vide, d'anéantissement qui se rapproche de la mort, « la petite mort » que l'on évoque souvent avec un certain désarroi. Le véritable plaisir chez l'homme, sa seule vraie satisfaction, ce n'est pas l'orgasme mais l'érection et, tant qu'elle peut durer, il garde le sentiment d'exister. Satisfaire ce désir, c'est le perdre, c'est mourir...

Toutes ces faiblesses et ces imperfections spécifiquement masculines vont l'immerger dans la temporalité et la finitude. D'où la nécessaire transcendance qui seule pourra le soustraire de l'anéantissement.

Alors immanence contre transcendance, est-ce un jeu à qui perd gagne?

Non, c'est la dualité qui appelle et nourrit la complémentarité! Lorsque sexualité et spiritualité peuvent se croiser, comme dans l'univers taoïste, la transcendance est mise à l'épreuve de l'immanence... Le corps féminin est investi par l'homme, et c'est alors que l'esprit traverse et illumine la chair. De cette conjonction va jaillir le sacré.

Lorsque sexualité et spiritualité peuvent se croiser, comme dans l'univers taoïste, la transcendance est mise à l'épreuve de l'immanence...



monastique. C'est souvent plus pratique pour ne pas être en proie aux tumultes du monde*!

L'accès à la vacuité par la sexualité (ce qui n'empêche pas la méditation par ailleurs) participe de cette même quête spirituelle. Le corps est alors vécu comme un temple, comme un lieu de sublimation, de transformation. Les énergies corporelles sont alors transmutes en conscience. Il s'agit de faire circuler

le *jing* pendant l'acte, comme dans la sexualité énergétique où l'homme recueille le *yin* de la femme avec le bout de son gland tandis que la femme capte le *yang* de l'homme avec son vagin. La suite est plus aléatoire... Il s'agit d'un état d'expansion de conscience qui dépasse les mots et peut-être l'entendement cartésien. On est bien évidemment très loin des sensations érotiques.

Ouverture du canal central

Il se manifeste comme une colonne de lumière dense et irradiante qui traverse le corps du sommet de la tête au périnée. Il s'agit d'une sorte de tremplin pour s'envoler plus haut, bien au-delà de la jouissance et même de la félicité. Les maîtres taoïstes expliquent que le canal central s'ouvre spontanément au moment de l'orgasme ordinaire, sans que l'esprit puisse en avoir conscience. Il ouvre sur un état de conscience modifié proche de celui qu'atteignent les grands méditants, que Freud nommait aussi le sentiment océanique ; on ne ressent plus ses limites physiques, on fait partie intégrante de l'Univers. Concrètement : on se sert de ses organes génitaux de la même façon que les magnétiseurs ou les maîtres de *qi gong* utilisent la main pour émettre et diriger du fluide pour guérir. En Occident, il est courant de parler d'un don particulier ; dans la culture orientale, et chez les taoïstes en particulier, les pratiques d'alchimie interne permettent de travailler justement ce *qi*, de l'amplifier, de pouvoir le diriger à des fins thérapeutiques ou spirituelles. Il est souvent assimilé à de l'amour circulant.●

*À lire : *Le Livre de la voie et de la vertu*, Dao De Jing, traduit par Henning Strom, éditions You-Feng.

Le corps est vécu comme un lieu de sublimation, de transformation. Les énergies corporelles sont alors transmutes en conscience.



Ben Laden, et après ?

Unanimement saluée par la presse, les institutions et la classe politique internationales, l'exécution d'Oussama Ben Laden, le 2 mai 2011 à Abbottabad, marque le point d'orgue de dix années de traque et de guerre contre le terrorisme.

Les versions contradictoires de l'opération livrées à l'opinion publique, la situation de la résidence du fugitif, à 100 mètres de l'une des principales académies militaires pakistanaïses, « l'immersion en mer » de la dépouille d'Oussama Ben Laden et, pour finir, la décision de ne pas publier de photos du corps du défunt ont suscité un flot de critiques et de spéculations, flirtant parfois avec le conspirationnisme primaire.

Ces discussions interminables sur la véracité du récit des autorités américaines n'ont laissé que peu d'espace à la question du respect de la légalité internationale et des droits humains, notamment celui à un procès équitable garanti depuis 1945 même aux pires criminels de guerre.

Après le Patriot Act d'octobre 2001 et ses métastases dans les ordres juridiques européens, l'ouverture de la prison de Guantanamo en 2002, la légalisation de la torture, le programme de livraisons exceptionnelles de prisonniers, et le scandale des vols secrets de la CIA en Europe, l'exécution de Ben Laden, contraire aux principes fondamentaux des États de droit modernes est une nouvelle illustration des dérives de la guerre contre le terrorisme.

Confusion entretenue

Le récit évolutif et contradictoire de l'administration américaine sur les conditions de l'exécution de Ben Laden a, dès le 3 mai, alimenté rumeurs, scepticisme et thèses conspirationnistes. Après avoir invoqué la légitime défense, puis affirmé qu'Oussama Ben Laden avait utilisé sa femme comme bouclier humain,





© Reuters/Faisal Mahmood

Un habitant d'Abbottabad derrière l'enceinte où, selon les autorités américaines, Oussama Ben Laden aurait été tué le 4 mai 2011.

la dernière version en date, non modifiée à l'heure où nous mettons sous presse, est qu'Oussama Ben Laden n'était pas armé, le porte-parole de la Maison Blanche Jay Carney ajoutant toutefois « *qu'il n'avait pas besoin d'une arme pour résister*¹ ».

La seule partie du récit officiel corroborée par des sources indépendantes porte sur les premières minutes de l'assaut et l'échange de tirs nourris entre les Navy Seals et la première garde de la résidence.

La fille de 12 ans d'Oussama Ben Laden a livré aux autorités pakistanaises une version des faits peu relayée par les médias francophones, à l'exception notable de la presse helvétique. Selon la fillette, citée par un officiel pakistanais anonyme², son père aurait été maîtrisé par les forces armées américaines, traîné sur le sol puis mis à mort quelques minutes plus tard, devant des survivants de la résidence d'Abbottabad³.

Autant d'informations savamment distillées par les administrations américaine et pakistanaise qui paraissent entretenir à dessein une certaine confusion sur le déroulement des événements.

Mais en définitive, il importe peu qu'Oussama Ben Laden soit mort en 2011 dans les montagnes de Tora Bora des suites d'un diabète non soigné ou le 2 mai dernier sous les balles de la Marine états-unienne. L'annonce officielle de sa disparition au crépuscule du printemps arabe, et alors que les troupes de l'Otan sont engagées dans une campagne militaire aux contours incertains en Libye laisse présager une réorientation stratégique dont les prochaines semaines nous livreront les premières bribes.

Déclarations triomphalistes

« *Justice est faite [...] il nous est à nouveau donné de nous rappeler que l'Amérique peut faire tout ce qu'elle décide, pas simplement grâce à notre richesse ou notre puissance, mais grâce à ce que nous sommes : une nation, selon Dieu, indivisible, avec la justice et la liberté pour tous*⁴ ».

Barack Obama, en annonçant en ces termes l'exécution d'Oussama Ben Laden, a habilement assimilé l'arbitraire à un mode légitime d'administration de la justice, dans la continuité pratique et rhétorique de la guerre au terrorisme initiée par G. W. Bush.

Depuis des décennies, les États démocratiques qui recouraient aux méthodes expéditives de l'exécution extrajudiciaire restaient circonspects, et niaient généralement avoir même connaissance de l'opération.

En l'espèce, ce n'est pas tant la mise à mort de « *l'ennemi public n° 1* » que les déclarations triomphalistes de l'administration américaine, avec l'assentiment des capitales européennes,

La fille de 12 ans d'Oussama Ben Laden a livré aux autorités pakistanaises une version des faits peu relayée par les médias francophones.

qui constituent l'indice le plus inquiétant du recul de l'état de droit dans les démocraties occidentales. Mieux aurait valu l'hypocrisie ou les garanties illusives d'une justice militaire au cours d'un procès de pure forme qu'une opération sommaire en territoire étranger présentée comme un acte de justice par le lauréat du prix Nobel de la paix 2009, un prix censé valoriser la promotion de la primauté du droit et de l'action diplomatique sur le recours à la force armée (voir encadré page suivante). D'aucuns objecteront qu'Oussama Ben Laden s'était lui-même placé en dehors des lois de la guerre et du droit commun.

L'auteur de l'article affirme que le procès d'Oussama Ben Laden aurait non seulement permis de lever les zones d'ombre qui entourent depuis dix ans les attentats du 11 septembre 2001, mais aussi de réaffirmer les valeurs censées justifier les interventions militaires en Afghanistan, en Irak et en Libye.

Quelles preuves ?

Oussama Ben Laden ne sera jamais jugé. Dix ans après les attentats du World Trade Center, quelles sont rétrospectivement, au-delà de la clameur médiatique, les preuves concrètes de son implication dans les attentats de New York et d'Arlington ?

Le livre blanc, promis par Colin Powell le 23 septembre 2001⁵ ne pouvant être rendu public pour cause de « sécurité nationale », le gouvernement de Tony Blair présente le 4 octobre 2001 devant la Chambre des Lords un document intitulé « *Responsabilité pour les atrocités terroristes commises le 11/09/2001* », introduit par ce prudent préambule : « *Ce document n'a pas pour but de fournir matière à des poursuites contre Oussama Ben Laden devant une cour de justice. Les informations obtenues par les services de renseignement ne peuvent généralement pas être utilisées comme preuve en raison de critères stricts d'admissibilité et de la nécessité de protéger les sources.* »

Et de fait, aucune preuve tangible de la responsabilité d'Oussama Ben Laden n'est apportée par ce rapport essentiellement destiné à justifier l'intervention militaire en Afghanistan, qui va débiter trois jours plus tard. L'année suivante, la Grande-Bretagne jouera une partition identique dans la phase de préparation de l'opinion publique à la guerre d'Irak, en diffusant de fausses informations sur les tentatives de Saddam Hussein de se procurer de l'uranium au Niger, une fable censée avaliser le mensonge des armes de destruction massive irakiennes. Concomitamment à la présentation du rapport britannique, le gouvernement pakistanais, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, déclare le 4 octobre que les preuves présentées



L'annonce triomphaliste de l'exécution de Ben Laden a soulevé la liesse populaire.

Le procès d'Oussama Ben Laden aurait non seulement permis de lever les zones d'ombre qui entourent depuis dix ans les attentats du 11 septembre 2001, mais aussi de réaffirmer les valeurs censées justifier les interventions militaires en Afghanistan, en Irak et en Libye.

sous le sceau de la confidentialité par les autorités américaines « *sont suffisantes pour traduire Ben Laden en justice* » ; malheureusement ces preuves « *hautement classifiées* » ne seront, elles aussi, jamais divulguées.

Faute de preuve conforme aux « *critères stricts d'admissibilité* » des tribunaux ordinaires, l'opinion publique sera davantage inspirée par les vidéo-confessions d'Oussama Ben Laden et le Rapport d'enquête sur les attentats publié en 2004.

Erreur de traduction

Parmi les principaux éléments à charge contre Oussama Ben Laden figurent deux vidéocassettes, l'une retrouvée en décembre 2001 par les services de renseignement américains dans une maison abandonnée près de Jalalabad, la seconde diffusée en octobre 2004 sur la chaîne Al-Jazeera, quatre jours avant les élections présidentielles américaines.

La vidéo de décembre 2001 montre Oussama Ben Laden assis, discutant des attentats avec trois comparses, Suleiman Abu Ghaith, le cheik Khaled Al Arbi et Ayman al-Zawahiri⁶.

Cette première vidéo exhibée par l'administration Bush comme la preuve irréfutable de la culpabilité d'OBL est aujourd'hui encore abondamment citée par les partisans de la version officielle,

► Obama, un Nobel de la paix ?

Le prix Nobel de la paix, institution fondée en 1901 selon les volontés testamentaires d'Alfred Nobel, récompense chaque année « *the person who shall have done the most or the best work for fraternity between nations, for the abolition or reduction of standing armies and for the holding and promotion of peace congresses*¹ ».

Depuis sa création, il a été décerné à une centaine de personnalités, certaines incontestables comme Martin Luther King, d'autres fortement controversées tel Theodore Roosevelt. La distinction de Barack Obama par le jury du prix Nobel 2009, après seulement neuf mois de présidence, récompensait « *ses efforts extraordinaires en faveur du renforcement de la diplomatie et de la coopération internationales entre les peuples* ».

À un an de la fin de son premier mandat, le bilan de Barack Obama en matière de respect des droits humains et de promotion de la légalité internationale est pour le moins mitigé². Excepté une tentative infructueuse de relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes et le vote de la résolution 1887 rédigée par les USA appelant les pays nucléarisés à réduire leurs arsenaux, l'exécution extrajudiciaire d'Oussama Ben Laden, l'intervention militaire préventive en Libye, le maintien du camp de Guantanamo et des commissions militaires sous une forme certes amendée, et surtout la reconduction des lois d'exception adoptées sous l'administration Bush sont autant de décisions concrètes en contradiction absolue avec les valeurs du prix Nobel de la paix, censé valoriser la promotion de la primauté du droit et de l'action diplomatique sur le recours à la force armée.

1. Testament d'Alfred Nobel.

2. Selon l'American Civil Liberties Union, l'action de Barack Obama aurait été essentiellement négative en matière de libertés fondamentales. Voir le rapport « *Establishing a New Normal: National Security, Civil Liberties, and Human Rights Under the Obama Administration* », ACLU 22 juillet 2010 <http://www.aclu.org/national-security/establishing-new-normal>

bien que ce film amateur de piètre qualité ait été gravement remis en cause par une étude allemande peu suspecte de complaisance à l'endroit des thèses conspirationnistes.

Le magazine télévisé Monitor a soumis à un panel d'universitaires spécialistes de la langue arabe une copie de la vidéo originale obtenue auprès du département d'État. Selon les résultats de l'enquête diffusée le 20 décembre 2001 sur la chaîne allemande WDR, la traduction américaine de l'échange entre Oussama Ben Laden et ses hôtes serait « *non seulement inexacte mais également manipulateur* ». Les passages clés de l'émission sont notamment retranscrits par Éric Laurent dans *La Face cachée du 11 Septembre*⁷.

Pour le docteur Abdel El M. Husseini, le principal expert consulté par Monitor, « *la traduction du Pentagone est problématique. Les passages les plus importants, ceux qui sont supposés prouver la culpabilité de Ben Laden, ne sont pas identiques au son arabe* ».

Conversion PAL-NTSC

Dans la version américaine, Oussama Ben Laden se vante d'avoir calculé « *à l'avance le nombre de victimes ennemies* » et d'avoir « *été prévenu depuis le jeudi précédent que l'événement se déroulerait ce jour [ndlr: le 11/09/2001]* »... Or, selon la traduction du docteur Murad Alami, « *à l'avance n'existe pas dans la version arabe, aucune discussion n'est possible sur ce point* » et « *précédent* » ainsi que « *l'événement se déroulerait ce jour* » sont également absents⁸.

À côté de ces divergences radicales de traduction, le mouvement pour la vérité sur le 11/09 affirme



Au Pakistan, l'annonce de l'exécution de Ben Laden a soulevé la colère populaire.

depuis des années que l'homme sur la vidéo ne serait pas Oussama Ben Laden.

Or selon Arnaud Mansouri, directeur des éditions Demi Lune dont la collection Résistance accueille en langue française plusieurs ouvrages de référence sur les attentats du 11/09, les différences morphologiques soulignées par certains sceptiques pourraient être imputées « à la compression horizontale de l'image PAL d'origine en un format US NTSC⁹ ». Le regretté site d'investigation Muckraker Report a publié une analyse extensive de la vidéo¹⁰ montrant, photos à l'appui, que la conversion PAL-NTSC semble effectivement être la source d'une méprise aujourd'hui encore très répandue.

Si l'homme de la vidéo est bel et bien Oussama Ben Laden, il n'y revendique aucunement les attentats.

Revendications et démentis

Une seconde vidéo diffusée le 29 octobre 2004, quatre jours avant les élections présidentielles américaines, est l'unique revendication explicite des attentats du 11/09 attribuable à Oussama Ben Laden¹¹.

En concédant aux tenants de la version officielle l'authenticité de cette revendication, il reste à expliquer pourquoi Oussama Ben Laden, lors de ses ultimes rencontres avec des journalistes à la veille de la campagne d'Afghanistan, a nié toute implication dans les attentats de New York, et ce à quatre reprises, à une époque où, selon toute logique, il aurait dû chercher à capitaliser sur cette action spectaculaire.

Ainsi, dans un premier communiqué du 16 septembre 2001, OBL affirme : « Je n'ai pas orchestré les récents attentats. » Puis le 28 septembre 2001, il déclare au quotidien pakistanais *Ummat* : « J'ai déjà dit que je n'étais pas impliqué dans les attaques du 11/9 [...] je ne considère pas l'assassinat de femmes, d'enfants et d'autres humains comme un acte appréciable » ; interviewé par un journaliste d'Al-Jazeera le 21 octobre, Oussama Ben Laden se félicite des attaques de New York et Washington sans en revendiquer la paternité ; pour enfin le 7 novembre renouveler son démenti lors d'un entretien avec Hamid Mir : « Je n'ai aucun lien avec les attaques menées aux USA, mais je les approuve et je les considère comme une réaction aux oppresseurs¹² ».

Approuver n'est pas commanditer

Nous pouvons légitimement nous demander pour quel motif Oussama Ben Laden, en septembre, octobre et novembre, ne revendique pas les attentats du WTC, attaques historiques

« J'ai déjà dit que je n'étais pas impliqué dans les attaques du 11/9 [...] je ne considère pas l'assassinat de femmes, d'enfants et d'autres humains comme un acte appréciable. » Ben Laden

qui ont fait monter la cote de son organisation tant sur le marché du terrorisme international que de l'islamisme radical.

Le gouvernement américain, de son côté, demandera aux médias de ne pas diffuser ces entretiens, arguant que « des messages cachés, ou des instructions à destination de cellules dormantes » pourraient y être dissimulés. C'est dans ce contexte qu'apparaît la vidéo trafiquée du 13 décembre 2001.

Plus grave que ces entretiens et revendications équivoques, demeure l'absence de preuve judiciaire ou matérielle de la culpabilité d'OBL.

Premièrement, le lien entre Oussama Ben Laden et les pirates du 11-Septembre n'a jamais été sérieusement étayé par les autorités américaines. À défaut de mouvements financiers avérés entre les exécutants et le cerveau présumé des attentats, « la question n'ayant que peu d'importance pratique » selon le rapport de la Commission d'enquête¹³, le dossier à charge contre Oussama Ben Laden se résume *in fine* aux aveux de Khalid Cheikh Mohammed (KCM) et Ramzi Ben Al-Shibh, détenus à la base militaire de Guantanamo.

Si le total des cent trente séances de *waterboarding* auxquelles a été soumis KCM est en soi un argument définitif contre la recevabilité de ses aveux, les révélations de Kean et Hamilton dans leur livre *Without Precedent* invalideraient quant à elles devant n'importe quel tribunal l'ensemble du récit pourtant avalisé par le Rapport final de la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.

Témoignages verrouillés

Selon le président et le vice-président de la Commission, malgré des sollicitations insistantes, aucun commissionnaire n'eut accès aux deux principaux témoins à charge, la CIA et les services de renseignement militaires ayant opposé une fin de non-recevoir à leurs demandes répétées de droit de visite. « Ces détenus étaient les seules sources de renseignement sur le complot. Notre mandat imposait que nous sachions ce que ces personnes avaient à dire sur le 11/09¹⁴ », aussi, la commission a-t-elle proposé un compromis : « Les enquêteurs auraient les yeux bandés sur le trajet vers le lieu d'interrogatoire, ils assisteraient aux auditions derrière une glace sans tain, n'interviendraient pas eux-mêmes, mais pourraient proposer des questions au moyen d'une ligne téléphonique¹⁵ ». Aussi incroyable que cela paraisse, ce compromis s'est heurté au refus des services



Ussama Ben Laden filmé en train de regarder la télévision. Vidéo diffusée sur YouTube avec le bandeau de censure.

de renseignement et la Commission n'a pas même obtenu les minutes intégrales des interrogatoires qu'en désespoir de cause elle réclamait; et les interrogateurs eux-mêmes ne seront pas autorisés à témoigner.

Finalement, Kean et Hamilton se contentèrent de renseignements de troisième main, filtrés par les interrogateurs et les rédacteurs des comptes rendus d'auditions. Le rapport final de la Commission évoque ce problème en introduction du chapitre consacré à KCM et Al-Shibh: « *Évaluer la véracité des déclarations faites par ces témoins (ennemis jurés des États-Unis) est une véritable gageure [...] nous n'avons pas pu contrôler comment certaines questions particulièrement importantes allaient être posées. On nous a affirmé que nos demandes risquaient de perturber le processus de ces interrogatoires délicats*¹⁶ ». Délicats est effectivement un terme approprié.

Suspicion légitime

Le 11 septembre 2006, lors d'une conférence de presse au National Press Club, Thomas Kean, ouvrant la tour-

née promotionnelle de son livre *Without Precedent, the inside story of the 9/11 Commission*, a confirmé ce que n'avaient cessé de dénoncer les familles de victimes : « *Nous pensons que la Commission, à de nombreux égards, a été établie pour échouer, dans la mesure où n'avions pas assez d'argent, pas assez de temps et que nous avons été appointés par les plus partisans de l'administration Bush.* » Ainsi, de l'aveu même des président et vice-président de la Commission d'enquête, l'intégralité du récit relatif à la préparation et l'exécution des attentats du 11/09 est entachée d'une suspicion légitime, fâcheuse au regard de l'absence de preuve financière ou matérielle de l'implication d'Oussama Ben Laden.

Des témoignages extorqués sous la torture puis filtrés par les services de renseignement comme source exclusive d'information sur le complot, absence de preuve matérielle ou financière de l'implication d'Oussama Ben Laden... sans doute est-ce la raison pour laquelle il n'a jamais été recherché, de son vivant, par le département de la Justice pour les attentats du 11/09. Jusqu'au 2 mai 2011, l'avis de recherche d'Oussama Ben Laden sur le site du FBI mentionnait les attentats de Dar es-Salaam et de Nairobi, pas ceux de New York et Arlington. Selon le site Muckraker Report, le porte-parole du FBI, interrogé le 5 juin 2006 sur cet oubli, aurait répondu « *que le Bureau fédéral d'enquête ne possède pas de preuves solides de l'implication d'OBL dans les attentats de septembre 2001*¹⁷ ».

Le bandeau rouge « deceased » sous la photo de l'ennemi public n° 1 met fin à ces problèmes judiciaires et procéduraux. Oussama Ben Laden est désormais innocent pour l'éternité des crimes que la clameur administrative et médiatique lui impute depuis bientôt dix ans¹⁸. ●

Alexis Kropotkine

Notes

1. Conférence de presse du 3 mai 2011.
2. Informations diffusées par la chaîne d'information continue Al-Arabiya les 3 et 4 mai 2011.
3. Voir notamment l'article de Marion Moussadek dans *La Tribune de Genève* du 4 mai.
4. Conférence de presse de Barack Obama, le 2 mai 2011.
5. NBC Meet the Press, 23 septembre 2001.
6. L'identité des comparses fait aujourd'hui l'objet d'un relatif consensus. Nous avons pris le parti de nous référer aux recherches de Ed Haas.
7. Éric Laurent, *La Face cachée du 11 Septembre*, éditions Pocket, pages 252 à 254 « La vérité est toujours la première victime ».
8. La transcription allemande de l'émission est disponible à <http://classic-web.archive.org/web/20020208221658> en entrant l'adresse <http://www.wdr.de/tv/monitor/beitraege.phtml?id=379>.
9. David Ray Griffin, *11 Septembre, la faillite des médias*, éditions Demi Lune. Si D. R. Griffin reprend l'argumentaire classique du courant sceptique, une note de l'éditeur (n° 86 page 429, confirmée lors d'un entretien téléphonique), signale l'étude du Muckraker Report, toujours ignorée quatre années après sa publication par la majorité du mouvement pour la vérité sur le 11/09/2001.
10. « Taking the fat out of the fat Bin Laden confession video », Muckraker Report, 7 mars 2007. Le site a fermé ses portes le 9 mai 2008. Toutefois l'article peut encore être téléchargé au format pdf à cette adresse: <http://nuke.crono911.org/Portals/0/Documents/muckraker.pdf>
11. L'authenticité des nombreux messages audio attribués à OBL étant contestée par des instituts de renommée internationale.
12. Dans ce même entretien, OBL menace les USA de riposte chimique

- voire nucléaire. Voir notamment 911 Timeline: <http://www.historycommons.org/context.jsp?item=a110701mirinterview>
13. Rapport final de la Commission d'enquête sur les attentats du 11/09/2001, éditions Alban, page 267. Voici la déclaration précise et finale du rapport officiel quant au financement du 11/09/2001 : « *Jusqu'à ce jour, le gouvernement américain n'a pu déterminer l'origine des fonds utilisés pour les attentats. Au fond, cette question n'a que peu d'importance pratique.* » L'information du *Times of India* sur le virement de 100 000 \$ effectué par un général de l'ISI (services secrets pakistanais) au profit de Mohammed Atta a été passée sous silence par la Commission. Les délits d'initiés antérieurs aux attentats sont eux évoqués au détour d'une note de bas de page.
 14. Thomas Kean & Lee Hamilton, *Without Precedent, the inside story of the 9/11 Commission*, août 2006, éditions Knopf, pages 118 et suivantes.
 15. *Without Precedent*, op. cit., pages 121-122.
 16. Rapport final de la Commission d'enquête sur le 11/09/2001, op. cit., pages 229 et 230.
 17. Ed Haas, « FBI says, it has no hard evidence connecting Bin Laden to 9/11 », *Muckraker Report*, 18 juin 2006, consultable sur le site www.informationclearinghouse.info/article13664.htm
 18. Le droit à un procès équitable et à la présomption d'innocence est résumé par l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.* » Ce principe est reconnu par le droit américain.

Après le 11/09, la dérive totalitaire

Bien que le 11-Septembre ne marque pas l'année zéro des lois d'exception et de la justice antiterroriste, développées au fil des attentats des années 1980-1990, les législations postérieures au 11/09 se démarquent par leur ampleur et le triomphe absolu de la logique proactive du renseignement sur la logique judiciaire¹.



Aux États-Unis, six semaines après l'effondrement des tours jumelles et du WTC7, le Congrès adopte l'USA Patriot Act suspendant temporairement bon nombre des libertés civiles et garanties constitutionnelles accordées jusque-là aux citoyens américains. Perquisitions domiciliaires secrètes sans réel contrôle juridictionnel, mises sur écoutes extrajudiciaires, surveillance des bibliothèques, et surtout contrôle de l'Internet sont autant de dispositions provisoires, soit devenues permanentes – notamment sous l'administration Obama² – soit reconduites chaque année par le Congrès. Peter Dale Scott, dans *La Route vers le nouveau désordre mondial*³, rappelle que les lois prises par l'administration Bush au lendemain des attentats du 11/09 – notamment la suspension du Posse Comitatus Act en 2006 – sont pour l'essentiel la simple transcription de mesures connues sous le nom de « *Continuité du gouvernement* », développées dans les années 1980 par Dick Cheney et Donald Rumsfeld⁴.

Combattants ennemis illégaux

Outre ces mesures intérieures, le choix des États-Unis de répondre militairement aux attentats du 11/09 ne pouvait se satisfaire des lois internationales adoptées après la Seconde Guerre mondiale.

En créant la qualification *ad hoc* de « *combattants ennemis illégaux* », les États-Unis ont exclu du bénéfice des lois de la guerre et du droit international humanitaire leur ennemi désigné. Le camp de Guantanamo, la légalisation – et la justification – de la torture, les prisons secrètes de la CIA, les commissions militaires créées en novembre 2001⁵ sont autant de renoncements aux garanties constitutionnelles, aux droits fondamentaux et à la légalité internationale dont les conséquences ne sont pas à ce jour totalement mesurées.

Car les lois et les juridictions d'exception, comme les cancers, se métastasent puis contaminent l'ensemble de l'ordre juridique. Les retours en arrière sont rarissimes. L'exemple français en est l'illustration la plus aboutie.

Antiterrorisme à la française

La France, confrontée sans interruption depuis la guerre d'Algérie à la violence politique (FLN algérien dans les années 60, terrorisme corse, Action directe dans les années 80 puis le GIA dans les années 90), est sans aucun doute l'un des pays occidentaux où la rupture consécutive au 11/09 fut la moins marquée.



Des policiers maîtrisent un opposant au dernier sommet du G8.

En matière d'infractions terroristes et d'atteinte à la sûreté de l'État, le législateur a développé sous la V^e République, notamment à partir des années 60, un système judiciaire parallèle, avec ses tribunaux, ses magistrats et ses juges d'instruction.

En 1962, le gouvernement du général de Gaulle dans la tourmente des événements d'Algérie crée la Cour de sûreté de l'État, composée de magistrats professionnels et d'officiers militaires. Cette juridiction d'exception, supprimée par François Mitterrand et Robert Badinter en 1981⁶, sera réintroduite dès l'année suivante sous l'appellation de cours d'assises spécialement composées.

Exclusivement formées de magistrats professionnels, et compétentes pour juger les crimes de guerre en temps de paix ainsi que certaines affaires touchant au secret de la Défense nationale, ces cours d'assises spéciales verront leur compétence élargie aux affaires de terrorisme en 1986, suite aux menaces proférées contre le jury par le mili-

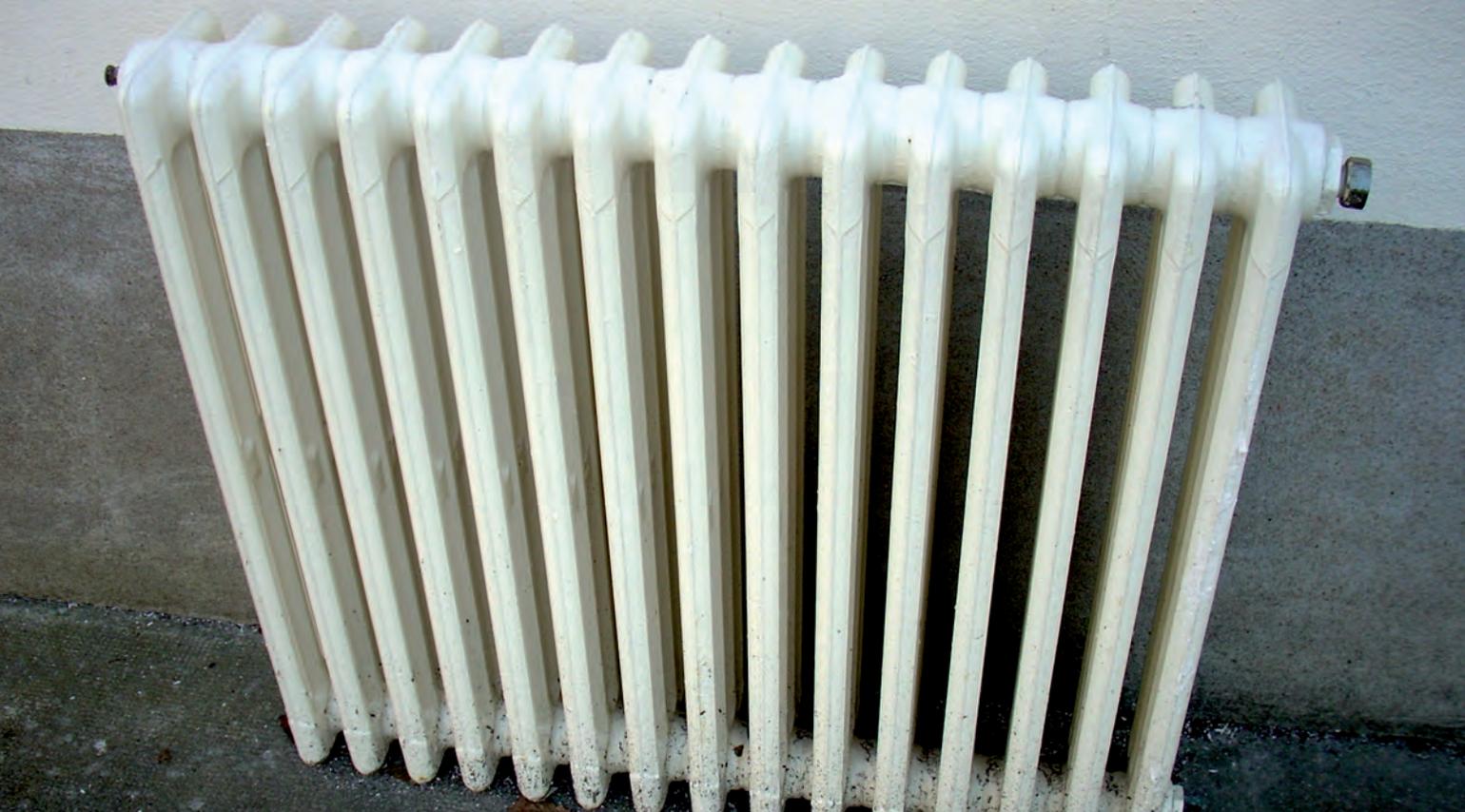
Par touches
et réformes
successives,
un système
parallèle
fonctionnant
en vase
clos s'est
constitué.

tant d'Action directe Régis Schleicher lors du procès de la fusillade de l'avenue de Trudaine qui avait coûté la vie à deux policiers. Cinq des neuf jurés ayant présenté des certificats médicaux de complaisance afin de ne pas siéger, le législateur se saisit de l'occasion pour adopter la loi du 9 septembre 1986, rendue rétroactive trois mois plus tard.

Exit les jurys populaires

Le crime terroriste étant par nature politique – caractère précisément dénié par l'État, seul détenteur de la violence légitime –, le jugement par un jury populaire susceptible d'empathie avec la cause de l'accusé est une garantie dont le mouvement Action directe peut paradoxalement revendiquer l'abolition.

La loi de 1986 et, dans une moindre mesure, celle de 1982 ont renié le principe vieux de deux siècles selon lequel les jurés populaires, ou leurs représentants élus, sont juges de droit commun en matière criminelle, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de crimes politiques.



Ainsi, par touches et réformes successives, un système parallèle fonctionnant en vase clos s'est constitué: magistrats, juges d'instruction, juges de l'application des peines, juges de la liberté et de la détention provisoire... estampillés antiterroristes. Un système judiciaire d'exception centralisé à Paris, susceptible d'être approché et influencé par le pouvoir exécutif, voire par des puissances étrangères comme l'ont montré les câbles diplomatiques divulgués par WikiLeaks⁷.

Là où la garde à vue est de 24 heures, parfois 48 heures, pour les infractions de droit commun, avec intervention d'un avocat au bénéfice du gardé à vue dès la première heure, la durée de la garde à vue est portée à 72 heures, voire six jours pour les crimes et infractions terroristes, l'intervention de l'avocat pouvant alors être repoussée à la 72^e heure « *en considération de raisons impérieuses tenant aux circonstances particulières de l'enquête*⁸ ».

Cette justice antiterroriste est d'autant plus redoutable qu'elle dispose désormais d'une incrimination à la limite du principe de la légalité des délits et des peines⁹: l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Association de malfaiteurs

Le droit français définit le terrorisme comme une « *entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public*

Cette justice antiterroriste est d'autant plus redoutable qu'elle dispose désormais d'une incrimination à la limite du principe de la légalité des délits et des peines: l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

par l'intimidation ou la terreur ». Une circonstance aggravante clairement définie, conforme à l'acception commune du terrorisme, qui en 1996 s'est vu adjoindre l'article 421-2-1 incriminant « *l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». Cette infraction, criminalisée par la loi du 23 janvier 2006, est une incrimination pénale unique au monde conçue pour permettre la neutralisation judiciaire préventive des cellules terroristes. Là où le droit pénal commun sanctionne des faits avérés, « *l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* » est essentiellement une infraction d'intention, à caractère préventif où « *la figure du suspect et celle du coupable tendent à se confondre*¹⁰ ».

L'affaire de Tarnac – un groupe de jeunes Corrèziens accusés du sabotage de caténaires de la SNCF et poursuivis au titre de l'article 421-2-1 – a démontré les dangers d'une incrimination à la frontière du principe de la légalité des délits et des peines, et illustré la volonté du pouvoir politique d'étendre le champ d'application de cette notion à certaines formes radicales de contestation politique. Comme le rappelle le Syndicat de la magistrature dans une tribune du 2 février 2009, « *le terrorisme ne peut se définir sérieusement que comme le fait de chercher à terroriser les populations civiles*

par des actes de violence dirigés contre les personnes. Si les dégradations des caténaires doivent sans aucun doute faire l'objet de poursuites, rien ne justifie une assimilation qui étend potentiellement à l'infini le champ de lois d'exception déjà détestables dans leur principe. Et ni un mode de vie atypique ni des opinions minoritaires ne font de ces jeunes gens des délinquants¹¹ ».

Dans les années 90, les cours d'assises spécialement composées ont vu leur compétence élargie au trafic de stupéfiants et devraient, au terme d'une évolution inéluctable, couvrir l'ensemble des infractions commises en bande organisée et la grande criminalité. Cette extension continue de la compétence des juridictions d'exception va de pair avec l'érosion des droits du justiciable et le déploiement de lois liberticides.

Une explosion de lois sécuritaires

À l'image du Patriot Act américain et de l'Anti Terrorism Crime & Security Bill anglais, une attention particulière est portée, dès le lendemain du 11-Septembre, par le législateur français à la sécurité informatique et la surveillance électronique, un domaine au rapport lointain avec les attentats de New York¹². La loi sur la sécurité quotidienne adoptée le 15 novembre 2001 impose donc aux fournisseurs d'accès Internet de conserver les traces de navigation de leurs clients pour une durée d'un an, et contraint les développeurs à fournir aux autorités les clés de chiffrement des logiciels de cryptage¹³.

Peu après, les lois Perben, LOPSI et à leur suite plusieurs dizaines de lois sécuritaires adoptées dans la foulée des attentats de Londres, Madrid et, à défaut de crime spectaculaire, sous le prétexte de faits divers sordides, développent massivement la vidéo-surveillance et les outils de contrôle de l'Internet, criminalisent en 2006 l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, imposent le passeport biométrique, généralisent les prélèvements ADN, étendent la durée des gardes à vue, tant pour les infractions de droit commun que pour celles de la compétence des cours d'assises spécialement composées, autorisent dans certaines conditions renforcées les perquisitions de nuit, légalisent l'usage des chevaux de Troie par la police sous le contrôle d'un juge, etc., sans que la France n'ait subi un seul attentat sur son territoire national.

Tests ADN pour tous !

L'histoire des prélèvements d'ADN et du Fichier national des empreintes génétiques (FNAEG) est, à bien des égards, emblématique du processus des petits pas : à l'image de la compétence des cours d'assises spécialement composées sans cesse élargie à de nouvelles infractions, les prélèvements ADN étaient à l'origine réservés aux délinquants sexuels. Treize



ans après leur introduction, ces prélèvements concernent désormais « toutes personnes à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants rendant vraisemblable qu'elles aient commis une des infractions » énumérées par le texte de loi. Des criminels sexuels en 1998 à la vraisemblance de culpabilité en 2011, le FNAEG est devenu une base de données colossale fichant plus de 1500000 individus.

En matière de crime sexuel comme de répression du terrorisme, ce qui commence par l'exception devient tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, le régime de droit commun dont relèvent les justiciables ordinaires. ●

Alexis Kropotkine

Notes

1. Sur ce sujet, voir notamment le livre de Laurent Bonelli, Thomas Deltombe et Didier Bigo *Au nom du 11 Septembre, les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, éditions La Découverte ; et les actes du colloque « Lois antiterroristes 25 ans d'exception. Tarnac, un révélateur du nouvel ordre sécuritaire » organisé par le CALAS, 18 octobre 2010.
2. Voir le rapport de l'American Civil Liberty Union intitulé « Establishing a New Normal: National Security, Civil Liberties, and Human Rights Under the Obama Administration », ACLU 22 juillet 2010, disponible gratuitement sur le site de l'association <http://www.aclu.org/national-security/establishing-new-normal>.
3. *La Route vers le nouveau désordre mondial*, Peter Dale Scott, éditions Demi Lune.
4. La COG a été mise en œuvre pour la première fois le 11/09/2001. NEXUS consacrera prochainement un dossier à la COG et son rôle présumé dans les attentats du 11/09/2001.
5. La Cour suprême ayant déclaré illégales les commissions militaires créées par voie exécutive en novembre 2001, le Congrès les a légalisées par le Military Commission Act du 29 septembre 2006.
6. Sur le sujet, voir le livre de François Mitterrand *Le Coup d'État permanent* (1964), éditions 10/18.
7. Les câbles diplomatiques récemment rendus publics par le site Wikileaks ont montré une intervention de l'ambassade américaine dans les procédures relatives aux Français détenus sur la base de Guantanamo. Pire, « les juges d'instruction antiterroristes français venaient fréquemment à l'ambassade des États-Unis à Paris pour rendre compte de l'état des procédures ». Dépêche de Reuters 18 mars 2011, consultable à : <http://actualite.portail.free.fr/france/18-03-2011/cinq-anciens-detenus-de-guantanamo-condamnes-a-paris/>
8. Article 706-88 du Code de procédure pénale.
9. Le principe de la légalité des délits et des peines signifie qu'on ne peut être condamné pénalement qu'en vertu d'un texte pénal précis et clair et qu'il n'y a pas de crime, il n'y a pas de peine sans une loi qui les prévoit (adage : *nullum crimen, nulla poena sine lege*).
10. Laurent Bonelli, *Au nom du 11 Septembre*, op. cit.
11. *Le Monde* du 3 février 2009. Ajoutons que l'accusation, aiguillée par Alain Bauer, a invoqué comme élément à charge susceptible de justifier l'incrimination d'AMT le livre *L'Insurrection qui vient* attribué au groupe de Tarnac.
12. Hormis les 31 courriels envoyés en mars 2000 par Atta, encore en Allemagne, à des écoles de pilotage américaines. Voir le Rapport de la Commission d'enquête page 261.
13. À l'exception de celle-ci, la quasi-totalité des lois relatives à l'antiterrorisme ou la sécurité intérieure ont depuis 1986 fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel.

La démocratie



D'Aristote jusqu'au XVIII^e siècle, on a cru que la reine des abeilles était un roi. On a cru aussi, jusqu'à plus récemment, que la « monarche » était toute-puissante et décidait de tout au sein d'une colonie. C'est faux. Les recherches menées depuis une soixantaine d'années, celles de Thomas D. Seeley entamées dans les années 70, montrent que les abeilles suivent un processus démocratique exemplaire.

P

ait-être avez-vous déjà observé, au détour d'une promenade ou dans votre jardin, le spectacle d'un essaim d'abeilles accroché à une branche d'arbre ou autre? On se demande ce qu'il fait là, placide et inoffensif, des heures durant, quelques jours parfois. Cette allure quasi indolente n'est qu'apparence. La colonie joue de fait discrètement sa survie. Elle envoie des abeilles éclaireuses (les scoutes) parcourir le territoire alentour en vue de dénicher une nouvelle maison et lui faire passer l'hiver saine et sauve, et ainsi se perpétuer. L'essaimage, rappelons-le, est cet événement incontournable de la vie des abeilles sociales lorsqu'une colonie est devenue trop peuplée à la fin du printemps ou en début d'été. Une bonne partie des abeilles s'en va avec la reine. Celles qui restent en élèveront une nouvelle. C'est, si l'on veut, la manière qu'ont les abeilles d'éviter d'engendrer un superorganisme étouffant, limite monstrueux; une loi naturelle antitrust assez radicale, en somme.

1,5 kg d'abeilles

Quelques centaines d'abeilles scoutes (moins de 5 %), qui sont des butineuses lambda ayant cependant l'expérience de l'exploration territoriale, partent donc en toutes directions inspecter les cavités susceptibles d'accueillir la colonie. Notez que toutes les abeilles ne peuvent pas être exploratrices au même moment

est dans la ruche



Pour Thomas D. Seeley, les abeilles témoignent d'une sagesse collective que les hommes gagneraient à imiter... pour en faire leur miel.

puisqu'il leur faut maintenir l'intégrité de l'essaim durant ces deux à trois jours de bivouac (température, alimentation, surveillance du capital génétique que constitue la reine...). Leurs critères de sélection incluent principalement le volume habitable, l'orientation et la hauteur de l'habitacle, la taille de son ouverture et son emplacement (la porte est-elle située en bas?). Dans l'ensemble, les expérimentations menées par Tomas D. Seeley (et ses collègues et collaborateurs) ont montré qu'au moins une douzaine de sites sont sélectionnés et proposés à la colonie. La reine, située dans l'essaim, n'exerce aucun rôle dans cette entreprise cruciale, sinon celui d'être là et de constituer le cœur génétique par lequel ce superorganisme de 1,5 kg d'abeilles accepte de se perpétuer (ce kilo et demi volant est souvent comparé au cerveau humain).

Danse frétilante

La première étape d'inspection et d'évaluation d'un nouveau nid prend en moyenne à chaque abeille découvreuse plus de 30 minutes, alternance de 10 à 30 incursions, et d'excursions pour jauger la structure extérieure de l'habitacle. L'abeille retourne alors à l'essaim, et si le site est convenable, annonce la nouvelle de manière transparente en entamant une danse frétilante (lire encadré ci-contre) à la surface de l'essaim, dont



► Thomas D. Seeley

En juin 1952, Thomas D. Seeley naissait en Pennsylvanie au moment où Martin Lindauer (devenu plus tard son maître à penser), de l'Institut zoologique de Munich, observait déjà le comportement des abeilles sur un essaim en recherche d'une demeure. Lindauer (décédé en 2008) était l'élève de Karl von Frisch, celui qui en 1944 et 1945 décrypta le message jusqu'alors secret de la danse des abeilles – cette danse par laquelle une abeille indique à ses sœurs la position d'une source de nectar ou de pollen entre la ruche et le soleil – et qui lui valut un prix Nobel. C'est au cours de l'été 1969 que Seeley, alors lycéen, tomba en arrêt devant un essaim accroché à une branche, qu'il le récupéra, intrigué par le comportement individuel des abeilles et par la paix qui lui semblait régner dans cette belle communauté. Tom est aujourd'hui responsable du département de Neurobiologie et du comportement de l'université Cornell, où il applique autant qu'il le peut les principes démocratiques des abeilles. Son livre *Honeybee Democracy*, paru en 2010 aux éditions Princeton University Press, reprend les multiples expériences et recherches menées depuis le milieu des années 70.

la vivacité (rapidité de chaque tour de danse et nombre de tours) indique la qualité du site découvert. Comment, donc, cette grappe composée en moyenne de 10 000 individus disposant d'informations limitées parvient-elle à déterminer le meilleur lieu de vie possible sur 70 km²?

Un débat public et démocratique

Au départ, et au cours du débat, aucune option de nid n'est exclue. Toutes les exploratrices ont le même « pouvoir » d'information et présentent de manière transparente et souvent simultanément leurs découvertes. C'est-à-dire que toute l'information disponible recueillie est rendue publique. La surface de l'essaim est alors une piste de danse animée et controversée! Selon l'intensité de la communication, l'abeille découvreuse d'un site va recruter un plus ou moins grand nombre de nouvelles éclaireuses qui iront chacune le visiter et en entreprendre une évaluation indépendante. Si la première danseuse, et les suivantes *a fortiori*, n'a pas surestimé la qualité du nid, une boucle positive de feed-back informationnel se développera en faveur de ce site. Si, au contraire, elle commet une erreur (qualité sur ou sous-évaluée), elle sera corrigée progressivement. La compétition entre les différentes options est suffisamment longue cependant pour laisser la possibilité de proposer un nouveau site supérieur, même lorsqu'un précédent semble faire l'objet d'un début de consensus.

Comment parvient-on à un consensus total ou presque? En d'autres termes, comment sont éteintes et finalement écartées les opinions dissidentes qui empêcheraient la collectivité de prendre une décision cruciale en temps et en heure? Entre autres, les abeilles qui promeuvent les nids qui, au cours des échanges, sont de moins en moins appréciés, sont aussi celles qui s'arrêtent le plus vite de danser en faveur de ces mêmes sites.

Ainsi, écrit Seeley, « *bien que la manière qu'ont les éclaireuses de prendre une décision se termine par un*



consensus, elles ne minimisent pas les conflits pour l'atteindre. Plus spécifiquement, il n'y a pas de suppression des opinions dissidentes dans le débat. De plus, il n'y a pas de pression favorisant la conformité sociale [...]. Ainsi, les abeilles agrègent l'information sur les différentes options en menant un débat ouvert dans lequel le meilleur site prévaut en vertu de sa supériorité, telle que jugée au fil du temps par des douzaines, sinon des centaines, d'éclaireuses à l'esprit indépendant. »

Solutions optimales

Émerveillé par l'intelligence collective des abeilles, Seeley insiste sur leur sort commun, qui paraît expliquer pourquoi elles trouvent des solutions optimales. Il existe bien des domaines humains, tel le nucléaire pour ne citer que cette « une » de l'année 2011, où cette notion et celle de respect mutuel pourraient prévaloir. Entre autres enseignements qu'il en retire, celui de minimiser l'influence du ou des leaders sur la réflexion des groupes. Et de citer l'invasion de l'Irak, une décision prise par George W. Bush avec l'acquiescement non indépendant de ses conseillers en politique étrangère et de sécurité, dont Condoleezza Rice. Un défaut critique d'intelligence collective, dont les conséquences non moins collectives sont énormes. Nous soulignons,

► Trois jours de danse pour choisir le meilleur site

Depuis la fin des années 90, disposer de caméras et de systèmes de marquage d'abeilles plus sophistiqués a favorisé la reconstitution plus exhaustive et plus précise des débats. En voici un, observé par Seeley.

« *L'essaim fut installé à 10 heures du matin le 19 juin. Nous vîmes les éclaireuses commencer à communiquer leurs découvertes entre 13 heures et 15 heures, et à la fin de cette journée, 7 nids candidats (A-G) avaient été proposés, mais aucun n'obtint l'enthousiasme flagrant des supportrices. Le jour suivant, les scouts furent plus expressives. À la mi-journée, 4 nouveaux sites (H-K) furent intégrés à la discussion et 3 sites – G (2200 mètres au*

sud-est), H (2600 mètres à l'est) et I (4200 mètres au sud) – reçurent l'aval de nombreuses danseuses. Le nid G sembla susciter un leadership, puisque 9 abeilles en faisaient la promotion, mais aucun site ne dominait encore la danse. La situation changea de manière remarquable entre midi et 14 heures. C'est alors que le site I devint prééminent, supporté par 23 des 25 abeilles dansantes. Cette situation dura le reste de l'après-midi, bien que deux nouvelles possibilités (sites L et M) fussent présentées, et les abeilles danseuses promurent encore les sites K, L et M jusqu'à la fin de la journée. Le lendemain matin 21 juin, cependant, un consensus clair fut établi parmi les



nous, que les processus électoraux des républiques démocratiques, que ce soit à l'échelon national ou local, suivent souvent des dérives monarchiques. Ainsi des tentatives des hommes et des femmes politiques d'instaurer des dynasties familiales (Kennedy, Indira Gandhi, Bush, Sarkozy ?) ou des clans (partis, parrainage, adoubs, etc.), autant de pratiques qui, si elles émanent effectivement de groupes, sont loin de former une intelligence au sens des processus démocratiques tels qu'observés chez les abeilles.

Sources d'information multiples

Parmi les leçons d'abeilles retenues par le scientifique, figure aussi celle de rechercher le plus de solutions possibles à un problème. Il est souhaitable pour cela de réunir un nombre suffisamment élevé d'individus ayant des origines, parcours et perspectives différents ; instaurer un environnement social où chacun se sente à l'aise de manière à ce que toutes les informations soient communiquées. Selon ses propres expériences, les personnes d'abord silencieuses présentent souvent des propositions intéressantes. Autre exemple, celui d'agrèger les connaissances au fil du débat, la difficulté étant de trouver un équilibre entre l'indépendance et l'interdépendance des avis (pour arriver à prendre une décision optimale). L'indépendance permet d'éviter des amplifications catastrophiques. Et Seeley d'évoquer la grotesque bulle financière technologique qui avait gonflé à la fin des années 90 lorsque les investisseurs moutonniers imitaient le comportement des autres, au lieu de mener leur évaluation avant de prendre leur décision. ●

Édouard Los Monteros

Il n'y a pas de suppression des opinions dissidentes dans le débat. De plus, il n'y a pas de pression favorisant la conformité sociale.



danseuses pour l [entre 7 heures et 9h 10, 37 danseuses furent dénombrées opérant 137 danses en faveur quasi exclusive de l], et à 9h 10, l'essaim décolla puis s'envola vers le sud, avec sans aucun doute le site l pour destination. »

L'expérience ci-dessus est assez représentative des discussions qui s'établissent à la surface d'un essaim en bivouac : dans une première partie, les scouts présentent et débattent de plusieurs nids, avant que, assez rapidement, ne s'ouvre une seconde partie davantage focalisée sur un seul site, en laissant toutefois la possibilité de nouvelles propositions. Un retournement de situation

peut en effet arriver. Par exemple, une averse survient, montre que le site n'est pas hermétique et renverse l'opinion dominante qui prévalait jusqu'alors. Parfois, les débats montrent une plus grande et plus longue compétition entre deux groupes de danseuses. *In fine*, la formation d'un consensus harmonieux et la prise de décision semblent être un extraordinaire équilibre entre la nécessité de se laisser du temps pour trouver la meilleure possibilité de vie à long terme et celle d'agir lorsqu'une option apparaît probablement la meilleure car les ressources et la situation d'un essaim en bivouac contraignent sa survie à brève échéance.

Tsunami

A lors que le Japon a vécu le pire tsunami depuis 140 ans, le 11 mars dernier, le spectre d'un événement similaire dans le Bassin méditerranéen, susceptible d'atteindre les côtes françaises, questionne. Le Centre national d'alerte aux tsunamis (Cenalt) sera opérationnel en 2012.

Objectif: alerter les autorités en moins de quinze minutes. Un projet incarné par le sénateur audois, Roland Courteau (PS), qui planche sur la prise en compte du risque depuis 2005. **Enquête.**

E

n Méditerranée, de nombreux tsunamis meurtriers ont eu lieu au cours des siècles passés. Aujourd'hui, les côtes françaises pourraient-elles être touchées par une vague dévastatrice? Existe-t-il des moyens pour se préserver des conséquences de ce phénomène? Le Centre national d'alerte aux tsunamis (Cenalt) pour la Méditerranée occidentale et l'Atlantique nord-est, piloté par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), sera activé en 2012 avec, à la barre, François Schindelé, l'un des rares experts internationaux tsunami.

Le « choc » de Sumatra

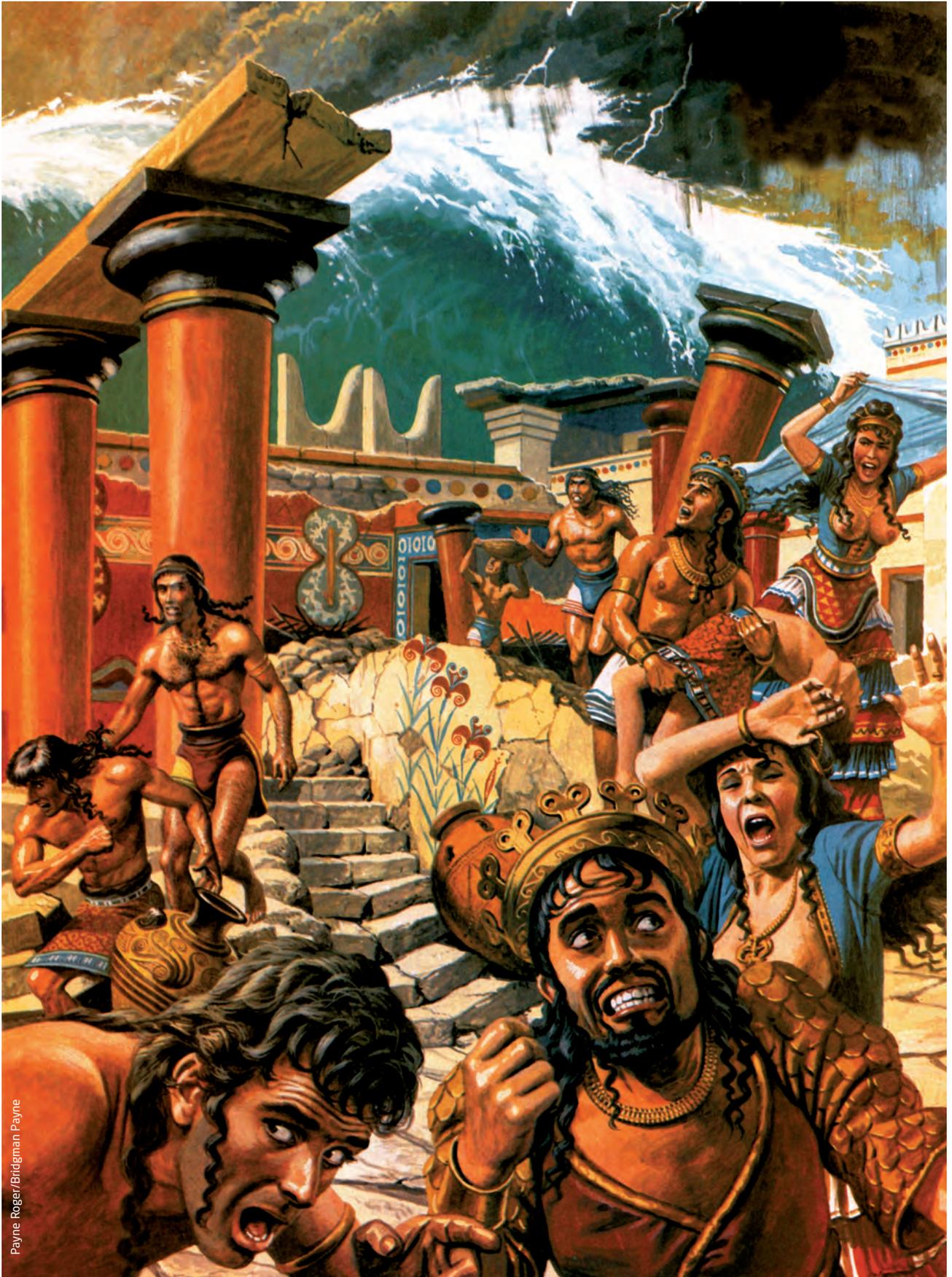
Le caractère exceptionnel, tant par son ampleur que par le nombre de victimes, de la catastrophe de Sumatra (Indonésie) qui a ravagé l'océan Indien le 26 décembre 2004 a provoqué un véritable choc dans la communauté internationale. Avec une magnitude de 9,3 sur l'échelle de Richter (contre 9 au Japon en mars dernier), le séisme à l'origine du tsunami est le deuxième plus violent tremblement de terre jamais enregistré avec une zone de fracture de 1200 km. Il a entraîné la mort de près de 250 000 personnes et provoqué le

déplacement de plus d'un million et demi de réfugiés répartis sur les côtes de douze États. Les dégâts qu'il a engendrés ont suscité une prise de conscience mondiale quant à la nécessité de réduire les conséquences de ce phénomène par des systèmes d'alerte adaptés. La Méditerranée représente une zone à risques et les autorités des pays concernés, notamment la France, ont exprimé leur souhait de mise en place d'un réseau d'alerte, en cohérence avec ceux déployés dans les autres pays du Bassin méditerranéen.

Océans sous surveillance

La Commission océanographique intergouvernementale (COI), issue de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a alors demandé à l'ensemble des Groupements intergouvernementaux de coordination (GIC) dont celui du Système d'alerte aux tsunamis pour l'Atlantique nord-est et la Méditerranée (Satanem), composé de 64 États et présidé par la France, d'établir les bases d'un dispositif d'alerte d'ici fin 2007 et d'aboutir à un mécanisme opérationnel en décembre 2010 pour tous les bassins. « La France et les pays méditerranéens ont, par conséquent,

Quel risque en Méditerranée ?



Payne Roger/Bridgman Payne

Explosion volcanique sur l'île de Santorin (Théra) vers 1500 avant J.-C. ayant provoqué un tsunami dévastateur qui aurait conduit à l'extinction de la civilisation minoenne.

dépassé cette date. On a déjà dérapé », note le sénateur de l'Aude, Roland Courteau, membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), quelque peu moqué un an après l'événement de Sumatra. « J'ai le feu vert de l'OPECST depuis 2005 pour lancer cette mission. » Trois années après cette catastrophe et la mobilisation de la nation en faveur d'un centre d'alerte, notamment en Méditerranée, « j'ai très vite constaté, explique-t-il, que les engagements pris par la France étaient insuffisamment respectés faute de volonté politique et de moyens financiers ».

14 millions d'euros sur trois ans

Cette année, « 14 millions d'euros sur trois ans ont été débloqués, financés par les ministères du Développement durable et de l'Intérieur, pour l'investissement et le fonctionnement du Cenalt jusqu'en 2013 », se félicite le parlementaire, tout en notant qu'il faudra augmenter les crédits sur la durée si l'on veut être à la hauteur des enjeux de sécurité, mais également économiques et géostratégiques qu'illustre le fonctionnement d'un tel dispositif d'alerte.

Créé en 2009, le Cenalt est rattaché au Département analyse, surveillance, environnement (Dase) de la Direction des applications militaires (Dam) au sein du CEA basé à Bruyères-le-Châtel en région parisienne qui héberge, par ailleurs, le Centre sismologique euro-méditerranéen (CSEM). « Nous allons surveiller la Méditerranée et l'Atlantique nord-est vis-à-vis des côtes françaises. Nous considérons trois zones tsunamigènes depuis les Açores aux conti-

« J'ai très vite constaté que les engagements pris par la France étaient insuffisamment respectés faute de volonté politique et de moyens financiers. » Roland Courteau.



nents africain et européen, la marge nord-africaine et la mer Ligure », indique le pilote du Cenalt, François Schindelé (lire interview page 52), représentant la France auprès de la COI à l'Unesco.

Le Cenalt a pour mission d'alerter les autorités nationales et locales en moins de 15 minutes. Sa mise en service, tous pays membres confondus, totalise 75 stations sismiques et 76 marégraphes reliés par satellites qui évaluent le niveau de la mer en temps réel. Mais le littoral français en Méditerranée ne sera bien protégé que si deux tsunamimètres (capteurs de pression) sont installés au large des côtes algériennes. D'autres seront nécessaires. Compte tenu de l'ampleur des coûts d'équipement, d'installation et de maintenance que ces instruments de mesure occasionnent, leur prise en charge devra être mutualisée, au moins en partie, au niveau européen, préconise le rapport Courteau.

Aucun bassin n'est à l'abri

La collision des plaques africaine et eurasiatique fait apparaître que la source historiquement la plus destructrice fut celle de la subduction sous l'arc hellénique (Crète en 365 et Rhodes en 1303).

Suite page 50

Le sénateur audois, Roland Courteau, planche sur la prise en compte du risque tsunami depuis 2005.

► Tsunamis pour les nuls

Un mot japonais

Intraduisible, le terme tsunami est un mot japonais composé de « tsu » (port) et de « nami » (vagues). Il signifie littéralement « vague portuaire ». L'origine du mot vient des pêcheurs qui, n'ayant rien perçu d'anormal au large, retrouvaient leur ville portuaire ravagée.

Trois origines possibles

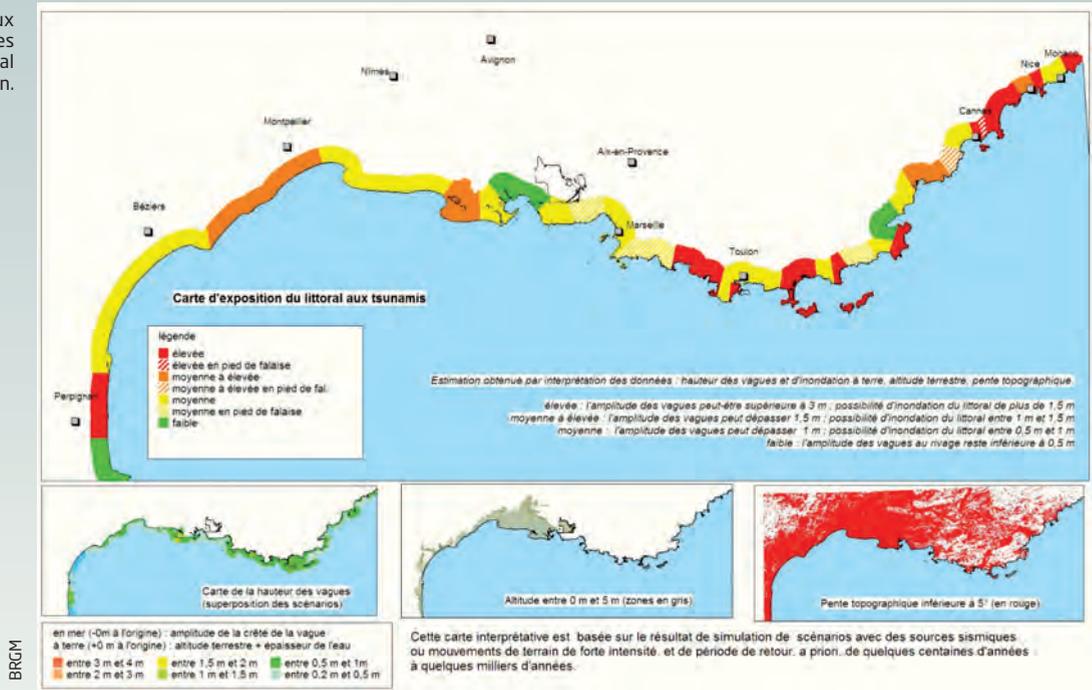
Si l'on exclut les cas très particuliers de tsunamis qui seraient générés par une explosion d'origine humaine ou par l'impact d'une météorite, les tsunamis sont toujours un phénomène d'origine géologique dont l'occurrence est inégalement répartie sur la Terre.

Trois types d'événements sont susceptibles d'engendrer un tsunami : les séismes sous-marins ou côtiers, les glissements de terrain et les explosions volcaniques. Un séisme sous-marin se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. La partie superficielle du globe terrestre est constituée de plusieurs grandes plaques lithosphériques qui se déplacent régulièrement de quelques millimètres à quelques centimètres par an. Les failles peuvent rester bloquées durant de longues périodes,

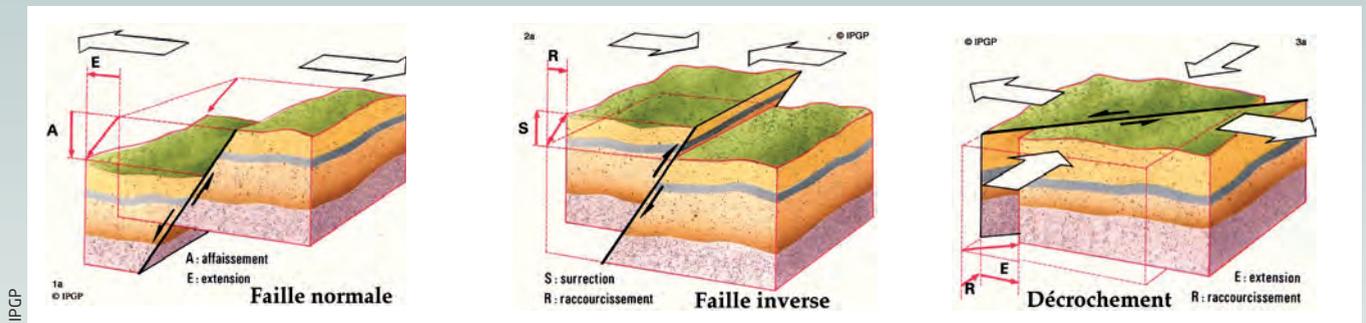
tandis que le mouvement régulier des plaques (convergence, divergence ou décrochement) se poursuit. Il existe trois sortes de failles. Les séismes de faille normale concernent des failles de taille plus réduite (200 à 300 km de long maximum) et sont par conséquent de magnitude plus faible, mais les risques de tsunamis ne sont pas négligeables. La composante horizontale du glissement correspond à un écartement qui s'accompagne de l'affaissement d'un bloc par rapport à l'autre. Particulièrement dangereuses, les failles inverses (à l'image du tsunami qui a ravagé l'Indonésie le 26 décembre 2004 induit par un séisme de subduction). La composante horizontale du glissement correspond à un rapprochement qui s'accompagne du chevauchement d'un des blocs. Enfin, pour les failles coulissantes (ou décrochantes), un glissement horizontal se produit sur un plan vertical. Ce type de séisme ne provoque aucun tsunami.

Les glissements de terrain sont à l'origine de nombreux tsunamis (comme celui de Nice, le 16 octobre 1979). Ceux-ci peuvent également résulter de l'effondrement d'un volcan (Stromboli, en Italie, le 30 décembre 2002). L'explosion volcanique à Santorin vers 1650 avant Jésus-Christ a ainsi provoqué un tsunami dévastateur qui aurait conduit à l'extinction

Carte d'exposition aux tsunamis des côtes françaises du littoral méditerranéen.



Ci-dessous, les trois principaux types de failles à l'origine des tsunamis.



de la civilisation minoenne. Il aurait balayé les côtes de la Méditerranée orientale avec des vagues estimées à une quarantaine de mètres au voisinage de l'île. De même, l'explosion volcanique du Krakatoa (Indonésie, 27 août 1883) avec la formation de vagues de 41 mètres de haut a causé la mort de 36 000 personnes.

Une propagation rapide

En eau profonde, le tsunami se propage très rapidement (entre 700 et 900 km/h lorsque les fonds marins sont compris entre 4000 et 7000 mètres), avec une longueur d'onde (de crête à crête) très importante (de 100 à plus de 200 km). À titre comparatif, une vague générée par le vent a une période de 10 secondes environ et une longueur d'onde de 150 mètres.

Des manifestations variables

Plus le volume d'eau déplacé est grand, plus la distance parcourue par les tsunamis est longue, plus le nombre de pays concernés est élevé et plus les dégâts risquent d'être importants. Les scientifiques distinguent trois sortes d'événements : les tsunamis locaux, non observables au-delà d'une centaine de kilomètres, sont généralement provoqués par des séismes de magnitude 6,5 à 7,5 (glissements de terrain, éruption

volcanique); les tsunamis régionaux, qui se propagent sur une distance comprise entre 100 et 1 000 km, sont générés presque uniquement par des séismes de subduction (à l'exception de l'explosion du volcan Santorin en 1650 avant Jésus-Christ); les télétsunamis, capables de détruire les côtes à des milliers de kilomètres de la source, sont provoqués également par des séismes de subduction (Lisbonne, 1^{er} novembre 1755).

Les principaux tsunamis en Méditerranée

Santorin, vers -1650 : généré suite à une éruption du volcan Théra, vague estimée à 40 mètres de haut; Crète, 365 : généré suite à un séisme de magnitude évaluée à 8,5 sur l'échelle de Richter, vague estimée à 10 mètres; Helike, 373 : généré suite à un séisme de magnitude évaluée à 7, vague estimée à 10 mètres; Rhodes, 1303 : généré suite à un séisme d'une magnitude évaluée à 8; Alger, 1365 : généré suite à un séisme de magnitude évaluée à 7; Lisbonne, 1755 : généré suite à un séisme de magnitude évaluée à 8, vague estimée à 4 mètres; Messine, 1908 : généré suite à un séisme de magnitude évaluée à 7, vague de 8 mètres; Stromboli, 2002 : généré suite à l'effondrement du volcan, vagues de plusieurs mètres de haut; Boumerdès, 2003 : généré suite à un séisme de magnitude 6,8 (200 bateaux endommagés en France).

► Six scénarios plausibles

Un tsunami induit par un séisme situé en mer de Ligurie, avec un épicentre localisé à une cinquantaine de kilomètres au large de la Côte d'Azur, de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter, mettrait 10 à 15 minutes pour atteindre la côte de Saint-Tropez à Nice avec des vagues estimées à 2 m sur Antibes. Un séisme localisé dans le golfe du Lion, à une centaine de kilomètres de Perpignan, de magnitude 6,7, pourrait générer des vagues de 0,6 m à Agde et Port-la-Nouvelle avant de s'abattre entre Perpignan et Béziers, en l'espace de 60 à 80 minutes. Un séisme de magnitude 7,8, situé à 25 km au nord de la côte algérienne occasionnerait, entre Marseille et Menton, des vagues de 4 m à Saint-Tropez et Cannes, 3 m à La Ciotat, Nice et Villefranche, en 95 voire 100 minutes. Un glissement de terrain localisé à une vingtaine de kilomètres de la côte nord-occidentale de la Corse avec un volume déstabilisé estimé à 0,75 km³, serait à l'origine de vagues estimées entre 5 et 6 m pouvant s'abattre, entre 5 et 15 minutes, sur la moitié sud-ouest du littoral entre Porto et Bastia. Un glissement localisé à une cinquantaine de kilomètres du littoral perpignanais, au niveau du canyon sous-marin de Lacaze-Hérault, caractérisé par un volume en mouvement de 0,055 km³ pourrait générer des vagues de 1,5 m à Perpignan, 1 m à Frontignan et Beauduc (Capelude) en 45 à 80 minutes. Un glissement supposé à près de 25 km au sud-est de Nice-Vintimille, avec 1 km³ de matériel déstabilisé, pourrait générer des vagues de 4 m à Antibes et 3 m à Nice avant de déferler entre Saint-Tropez et Menton (jusqu'à San Remo en Italie) en 10 voire 20 minutes.



Conservatoire du Littoral

Suite de la page 48

Actuellement, la Méditerranée orientale est encore considérée comme la zone la plus dangereuse.

L'océan Atlantique nord-est semble moins concerné par les tsunamis, même si celui du 1^{er} novembre 1755 au large de Lisbonne a été l'un des plus ravageurs au monde, avec des vagues de 5 mètres déferlant sur le port et causant la mort de 20 000 personnes.

Statistiquement, l'océan Indien est considéré comme le bassin le plus sûr au regard de ce risque puisqu'il ne comptabilise que 4 % des tsunamis générés au xx^e siècle. Pourtant, celui du 26 décembre 2004 (Sumatra) a fait plus de victimes que l'ensemble de ceux connus depuis l'Antiquité. Il a été l'occasion de rappeler que certaines régions qui n'ont pas connu de tsunami de mémoire d'homme ont été complètement dévastées dans un passé lointain. L'exemple de l'explosion du volcan Théra de Santorin (-1650) est révélateur.

Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon

En métropole, « la France compte 5 800 kilomètres de côtes. Plusieurs événements ont été répertoriés sur les côtes méditerranéennes. Le 16 octobre 1979, l'effondrement d'une partie de l'aéroport de Nice a entraîné des vagues de trois mètres de haut sur

Certaines régions qui n'ont pas connu de tsunami de mémoire d'homme ont été complètement dévastées dans un passé lointain. L'exemple de l'explosion du volcan Théra de Santorin (-1650) est révélateur.

Antibes. Le 21 mai 2003, le tsunami généré par le séisme de Boumerdès en Algérie, de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter, a atteint la Côte d'Azur en 1 heure et causé des dégâts dans certains ports, rappelle le sénateur audois. Ces deux événements sont symptomatiques de ceux qui pourraient affecter, à l'avenir, la Côte d'Azur ou certains autres points de la côte méditerranéenne et je pense, naturellement, au Languedoc-Roussillon. »

Des failles actives le long de l'Algérie et en mer Ligure (entre Nice et la Corse), assez peu connues, pourraient produire localement des vagues de quelques mètres d'amplitude.

En revanche, « on a du mal à concevoir une vague qui s'étendrait jusqu'au bout de la plaine de la Camargue », explique la géophysicienne Hélène Hébert, experte tsunami au CEA et aux énergies alternatives (lire page 54). De même pour François Fouchier, délégué Paca du Conservatoire du littoral, qui estime qu'une « catastrophe humaine n'en est pas forcément une pour la biodiversité sans pour autant écarter la gestion des fréquences qui reste essentielle ».

59 zones sismiques répertoriées

Les délais courts, pour évacuer les zones peuplées, imposés par la petite taille du bassin ne rendront-ils pas l'efficacité du Cenalt



Les rivages de la Camargue se caractérisent par une extrême platitude avec des altitudes à peine positives. De ce fait, fuir en cas de tsunami implique de parcourir de longues distances pour être hors d'atteinte de la montée des eaux.

imparfaite ? En effet, une étude réalisée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), relative à l'exposition aux tsunamis des côtes françaises, distingue 59 zones sismiques pour le Bassin méditerranéen occidental. Sur la base des zonages sismiques et des mouvements de terrain, six scénarios, a priori ceux ayant le potentiel tsunamigénique le plus élevé, ont été retenus. De plus, l'étude démontre que le danger n'est pas simplement d'origine sismique mais également lié aux instabilités gravitaires « et aux volcans actifs. L'Italie surveille en permanence le Stromboli », observe Roland Courteau.

Une population mondiale vulnérable

« Les événements attendus sur les côtes françaises, pour ceux d'origine sismique, sont de type "portuaire" (courants forts, tourbillons, vidanges), accompagnés d'inondations localisées sur les plages, les quais, souligne Hélène Hébert. Il n'y a aucune possibilité d'avoir des séismes de magnitude 9 en Méditerranée occidentale. Les séismes peuvent être plus forts en Méditerranée orientale, les tsunamis aussi. » Aujourd'hui, la population mondiale est particulièrement vulnérable face à un tsunami en raison de la forte pression démographique observée sur les littoraux. Près de la moitié de la population européenne vit à ce jour à moins de 50 km des 70 000 km de côtes que compte l'Europe (près de 40 % à moins de 100 km des côtes à l'échelle mondiale). La densité moyenne

de la population française est légèrement supérieure à 100 habitants par kilomètre carré, alors qu'elle est supérieure à 250 dans les communes littorales et supérieure à 600 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Alerter les populations ?

Pour les côtes françaises, « trois sites pilotes ont été arrêtés à hauteur de Saint-Ange (étang du Vaccarès), Le Brusac (Bouches-du-Rhône) et Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) qui, à partir de la modélisation numérique du risque tsunami, déterminera les zones les plus vulnérables du Bassin méditerranéen en fonction de la plage, de la bathymétrie, de la sismicité », indique le parlementaire, auteur de trois rapports sur le sujet.

Faut-il dire la vérité sur la réalité du risque à la population ? Pour le membre de l'OPECST, « c'est une vraie question » ! « Dès lors qu'on ne compte aucun bassin qui soit à l'abri du risque tsunami, touriste, je préférerais aller là où il existe des procédures d'alerte plutôt que de me rendre là où il n'y en a pas. Il ne s'agit pas d'affoler les gens mais il faut tenir un parler vrai. »

Toutefois, le sénateur Roland Courteau insiste sur « l'importance de la sensibilisation de la population afin qu'elle adopte les bons réflexes ». Sans être alarmiste, un tremblement de terre tsunamigène au large de Nice laisserait seulement quelques minutes aux habitants du périmètre touché pour évacuer la côte. ●

Interview François Schindelé : « L'exercice tsunami est pour juillet 2012 »

Aux commandes du Centre national d'alerte aux tsunamis (Cenalt) pour la Méditerranée occidentale et l'Atlantique nord-est, **François Schindelé**, expert international « aléa et alerte tsunami » au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), est aussi président du Groupe intergouvernemental de coordination (GIC) du Système d'alerte aux tsunamis pour l'Atlantique nord-est et la Méditerranée (Satanem) issu de l'Unesco*.

Entretien exclusif.



Opecst-Sénat
audition publique

François Schindelé, du CEA, est l'un des rares experts en tsunamis reconnu sur le plan international.

NEXUS : À compter de quelle date le centre d'alerte français (Cenalt) sera-t-il opérationnel ?

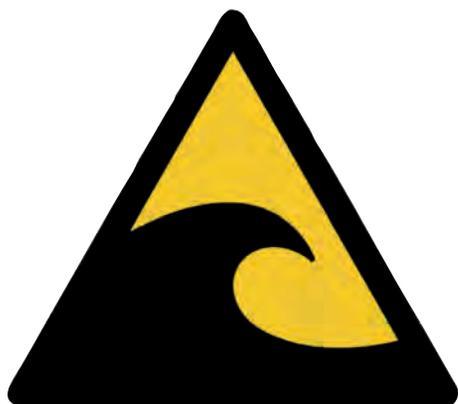
François Schindelé : Le Centre national d'alerte aux tsunamis pour la Méditerranée occidentale et l'Atlantique nord-est sera effectivement opérationnel à partir de juillet 2012 compte tenu de l'avancement du projet depuis septembre 2009.

Près d'un an après la catastrophe de Sumatra en décembre 2004, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) à l'Unesco, au sein de laquelle vous représentez la France via le GIC-Satanem, avait fixé décembre 2010 comme date butoir, souhaitant qu'il n'y ait plus un seul bassin de la planète non surveillé par un centre d'alerte aux tsunamis. La France n'a-t-elle pas du retard au regard de ce calendrier initial ?

La COI coordonne la mise en œuvre des systèmes d'alerte mondiaux et, par conséquent, veille à arrêter des dates objectives au niveau international. La date ne définit pas uniquement les aspects liés à la mise en place du centre français d'alerte aux tsunamis, elle s'adresse à la gouvernance des systèmes d'alerte qui devait être créée en décembre 2010. Ce qui est tout à fait le cas. Le système d'alerte pour la Méditerranée a déjà été testé entre cinq pays. Un exercice tsunami aura lieu au mois de juillet 2012 avec tous les États concernés. Les premiers tests de communication débutent cette année. Dans tous les bassins océaniques, la mise en place de ce type de structure prend trois à quatre années avant de devenir opérationnelle. En comparaison avec les projets du même ordre que je côtoie à l'échelle de la planète, le délai de développement du Cenalt reste correct. D'autant que, dans le monde, il existe à ce jour très peu de centres d'alerte aux tsunamis chargés de surveiller des petits bassins en champ proche. Ailleurs, il s'agit plutôt de centres en champ lointain. Ce qui n'est pas du tout la même problématique. La France est, de loin, le pays de la région le plus réactif à la préconisation de la COI et qui, maintenant, porte le projet de coopération pour l'ensemble de la zone qui nous revient.

Quel est le rôle du Cenalt, rattaché à la Direction des applications militaires (Dam) au sein du CEA, basé à Bruyères-le-Châtel (Essonne), depuis sa mise en place il y a près de deux ans ?

Le centre d'alerte aux tsunamis français a pour mission de surveiller le Bassin méditerranéen et l'Atlantique nord-est; de détecter les événe-



CEA-Cenalt

Signe danger de tsunami.



Marégraphe en temps réel du Cenalt dans le port de Fontvieille, à Monaco.

Shom 2010

ments sismiques précurseurs de tsunamis; de déterminer les paramètres physiques du tsunami; d'alerter en moins de 15 minutes les autorités nationales et locales en charge de la protection de la population suivant les événements sismiques potentiellement tsunamigènes; d'informer les autorités des pays riverains de la Méditerranée occidentale à vocation régionale; de coordonner le système d'alerte pour la France; de définir les plans d'action et les échéances à venir en matière de mutualisation intergouvernementale.

Qu'en est-il de l'échange des données sismiques et marégraphiques des États du Maghreb qui, jusqu'alors, n'étaient pas librement accessibles aux spécialistes ?

Sur le plan international, le Cenalt implique tous les pays de la région. Des échanges sont déjà en cours. On dispose de la plupart des données qui nous parviennent dès à présent. Certains pays, n'ayant pas obtenu l'accord de leur gouvernement, n'ont pas encore de centre d'alerte aux tsunamis. Nos services travaillent avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, les choses se mettent en place petit à petit.

Il s'agit d'un travail classique de coopération. C'est à chaque État de permettre l'accès aux données techniques, aux équipements technologiques et de garantir l'envoi des informations. Il est, aujourd'hui, tout à fait remarquable d'arriver à communiquer depuis autant de stations. Tous les pays doivent absolument coopérer pour localiser au mieux les séismes d'importance du bassin. Il existe plusieurs moyens de transmission à mettre en place. La France en finance certains. Le projet avance comme il se doit.

Un tsunami induit par un tremblement de terre issu de la côte algérienne, qui constitue une des zones les plus sensibles du Bassin méditerranéen, mettrait combien de temps pour atteindre le littoral français ?

Un tsunami provoqué par un séisme depuis la faille

algérienne mettrait entre 1 heure et 1 h 10 pour déferler sur les côtes françaises. Pour un petit bassin, c'est une durée logique. On est dans le cas d'un champ très proche. Il s'agit d'un délai court. L'envoi des messages d'alerte s'effectuerait en moins d'un quart d'heure. Il faut également pouvoir prévenir les pays voisins qui peuvent être affectés, ce qui fait partie du schéma que l'on met en place côté français.

Un centre d'alerte aux tsunamis à l'image du Cenalt, c'est essentiel, mais il ne faut pas omettre les structures d'accueil d'urgence, de préférence situées en hauteur, pour permettre à la population de se réfugier.

Il s'agit du second volet du projet mené en parallèle dit « alerte descendante ». En France, la mise en œuvre de ce type d'alerte est confiée à la Direction de la sécurité civile rattachée au ministère de l'Intérieur. Cette partie-là doit faire l'objet, sous peu, d'une proposition de loi avec, notamment, une révision complète du Système d'alerte et d'information des populations (SAIP) en passe d'être étendu pour prendre en compte le risque tsunami.

Comment envisagez-vous l'organisation du Cenalt à plus long terme ?

En partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Service hydrographique et océanographique de la marine (Shom) dont on utilise les données de certaines stations sismiques, c'est un programme maintenant bien avancé côté français en coopération avec les autres pays encouragés à mutualiser leurs compétences. C'est un système qui doit se mettre en place sur la durée et fonctionner 24 h/24 h. Cette perspective, nécessaire, demande un investissement tant sur le plan humain que financier. ●

Propos recueillis par Romaric Liégeois

* Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Polémique : Quels risques pour la Camargue ?

Au rappel des événements du 11 mars dernier au Japon, le géologue français **Michel Villeneuve**, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), analyse que « *la Méditerranée est dans la même logique géologique que l'archipel nippon. La plaine de la Camargue est aux premières loges. L'Italie est protégée par la Sardaigne, l'Espagne par les îles Baléares qui constituent une sorte de barrière.* » Pour les côtes françaises, « *tout dépend de leur configuration. Entre Marseille et Nice, la côte est abrupte. La déferlante peut arriver de plein fouet.* » Le chercheur n'hésite pas, toutefois, à revenir sur sa théorie de 2004 qui émettait l'hypothèse d'un tsunami touchant la France par la plaine de la Camargue pouvant aller jusqu'à la ville d'Arles, à 25 km des côtes. « *En réalité, une vague de 10 mètres ne devrait pas dépasser l'étang du Vaccarès. Il est probable, par ailleurs, qu'elle s'essoufflerait assez rapidement dans la plaine camarguaise* », affirme aujourd'hui le chercheur, enseignant à l'université de Provence.



Michel Villeneuve

Radio France



Hélène Hébert

Expert spécialisé dans la simulation des tsunamis, **Hélène Hébert**, géophysicienne au Département analyse, surveillance, environnement (Dase) au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est formelle : « *L'hypothèse d'un tsunami touchant la plaine de la Camargue reste très improbable* » même s'il existe en Méditerranée une faille similaire à celle de Sumatra, « *non en dimension mais en type de mécanisme. La zone de subduction se situe au niveau de la Crête où la plaque africaine pousse contre la plaque eurasienne. Zone qui, pour le coup, est à l'origine de séismes majeurs qui ont touché non seulement la Crête mais en face l'Égypte, la Libye mais aussi le Liban, Israël et la Turquie. Il s'agit de pays largement exposés. En ce qui concerne l'ouest de la Méditerranée, nous ne disposons pas d'événement comparable connu. Il n'y a pas d'historique. À hauteur des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, il n'existe pas de contexte de subduction. Par conséquent, on n'aura pas de magnitude 9 sur ces zones-là, qui requièrent plus de 600 km de failles pour provoquer une telle énergie* ». En même temps, « *il faut se rappeler que, finalement, on*

évolue dans des zones où l'on n'attend pas d'événement catastrophique. Toutefois, observe la scientifique, il n'y a pas eu de scénario de ce type depuis bien longtemps ! »



Roland Chassain

« **A**rrêtons de faire peur à la population », assène **Roland Chassain**, l'actuel maire UMP des Saintes-Maries-de-la-Mer et Saintois depuis quarante ans. Il revient sur l'hypothèse d'un tsunami touchant les côtes françaises au niveau de la plaine de la Camargue. Un scénario qu'il considère comme très largement aléatoire.

Conseiller général des Bouches-du-Rhône et ancien député, Roland Chassain est l'auteur d'un rapport de mission pour un plan de gestion durable de l'érosion du littoral camarguais établi en août 2010. « *Chaque fois que l'on met la Camargue en avant, c'est pour parler des risques de submersion. Ici, on n'est pas dans une zone exposée aux tsunamis. Le danger viendra de la côte niçoise. Moi, à ce jour, je suis moins inquiet que certains. Je serais plus soucieux si j'étais élu à Nice ou sur la Côte d'Azur. La plaine camarguaise qui borde les côtes françaises en Méditerranée fait 80 000 ha. À partir de là, si une vague s'abattait sur ce périmètre, elle s'épuiserait rapidement. Mis à part la biodiversité [unique] du site, il n'y a pas d'habitations, donc pas de danger. À l'arrivée sur nos côtes, on n'aurait pas une forte pression.*

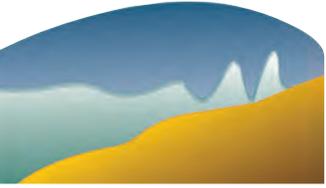
Je ne dis pas que l'on ne sera pas concerné. En 1995, à l'échelle de la commune, on a fait le maximum pour nous sécuriser face aux tempêtes. Sur le territoire, des radars

qui évaluent les courants marins ont été installés. Il reste toujours 4 ou 5 % d'aléas évalués à 2,50 m sur la côte des Saintes. Bien entendu que la vague risque de passer, mais on aura 10 ou 20 centimètres d'eau dans les rues. Sinon on ne fait plus rien, ça veut dire aussi que l'on ne peut plus construire. Aujourd'hui les maires sont confrontés à l'aménagement du littoral. Il faut être prudent.

Et puis, ce n'est pas parce que demain il y aura un tsunami, une tempête, une inondation... qu'il faut arrêter notre organisation. Je suis notamment pour des installations modérées avec de nouvelles techniques d'urbanisation. Tous les logements destinés à l'habitation doivent se faire au premier étage.

Je suis très favorable à la prévention, notamment à la mise en place d'un centre d'alerte aux tsunamis. Dans le pire des cas, on dispose, par ailleurs, de trois routes pour permettre à la population de se rendre à Arles et au Grau-du-Roi. De toute façon, tout peut arriver. Nostradamus avait prévu que les Saintes disparaîtraient sous les eaux ! Restons calmes. Il faut arrêter de faire peur à la population [et aux touristes]. On ne va pas se retrouver sous l'eau demain. Il a même été écrit, dernièrement, qu'il va falloir déplacer ce village de 2 400 habitants. Vous m'avez compris ? Pourtant aux Saintes, les maisons se vendent plus que jamais. »

Prévention : Les experts appellent à une sensibilisation générale



« **F**ace à un tsunami, la population doit savoir se protéger toute seule », reconnaît François Schindelé, expert international tsunami au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et

aux énergies alternatives.

D'où l'importance d'informer la population sur les risques et la conduite à tenir. Si un jour la terre tremble, la mer se retire brusquement, signe annonciateur de vagues dévastatrices qui doivent inciter les gens à s'éloigner du rivage pour aller chercher refuge dans un bâtiment au-delà du troisième étage.

« On est tous des voyageurs en puissance. Connaître l'aléa tsunami en Méditerranée et plus largement dans le monde, savoir ce qu'est un phénomène de ce type, reconnaître les signes avant-coureurs est essentiel », rappelle Hélène Hébert, géophysicienne au Département analyse, surveillance, environnement (Dase) du CEA.

« La sensibilisation dès le plus jeune âge est primordiale. » « Il n'est pas rare que, de part le monde, plusieurs communautés côtières aient été sauvées par des enfants qui, ayant eu connaissance du phénomène à l'école, ont su alerter leurs parents. »

Pour le sénateur Roland Courteau, qui fait désormais référence dans le domaine, « en France comme en Europe, il n'y a pas de culture du risque. On a le sentiment qu'on est à l'abri de toutes les catastrophes », regrette le rapporteur pour le Parlement sur les évaluations et la prévention des risques de tsunami sur les côtes françaises. Au Japon récemment, « le séisme qui a généré le tsunami s'est abattu sur le pays de loin le mieux préparé au monde à ce phénomène. La perte de vies humaines aurait pu être bien pire dans le cas d'un peuple non sensibilisé à un tel risque. » Et le sénateur audois d'ajouter : « C'est pourquoi je vais proposer d'amender le projet de loi sur les submersions marines qui passe au Sénat d'ici peu afin de soumettre des recommandations plus précises pour informer les populations de façon régulière. Je pense notamment à la mise en place d'une journée nationale de sensibilisation aux catastrophes naturelles. L'idéal même serait d'intégrer la culture du risque dans les programmes scolaires. » « L'alerte descendante » via le Système français d'alerte et d'information de la population (Saip) va ainsi faire peau neuve et prendre en compte ce risque « particulièrement dévastateur ».



SOURCES

- Tsunamis sur les côtes françaises : un risque certain, une impréparation manifeste. Rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) par Roland Courteau, sénateur. Rapport n° 117 (2007-2008) – 7 décembre 2007.
- Les dispositifs d'alerte aux tsunamis en France et dans le monde. Compte rendu de l'audition publique du 23 juin 2009. Rapport de l'OPECST par Jean-Claude Étienne, sénateur, et Roland Courteau, sénateur, n° 546 (2008-2009) – 8 juillet 2009 ;
- La France est-elle préparée à un tremblement de terre ? Compte rendu de l'audition publique du 7 juillet 2010. Rapport de l'OPECST par Jean-Claude Étienne, sénateur, et Roland Courteau, sénateur, n° 653 (2009-2010) – 8 juillet 2010.
- <http://www.dase.cea.fr>, site internet du Département analyse, surveillance, environnement (Dase) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).
- <http://www.tsunamis.fr>, site internet du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).



À propos de l'auteur

Journaliste d'investigation, **Romaric Liégeois** a déjà très largement publié en France (*Midi Libre, La Voix du Nord, l'Union, Bayard, AFP...*). Il mène en parallèle une intense activité bénévole au service de la jeunesse à travers le monde.
Contact : romaric.liegeois@orange.fr

Auto-hémothérapie

Dans le principe, tout paraît simple : on prélève le sang d'un patient à l'aide d'une seringue et on le lui réinjecte, souvent dans une zone opposée au prélèvement. L'intelligence du corps fait le reste. Avec l'auto-hémothérapie, le malade est son propre remède... ce qui n'est pas du goût de tout le monde... Retour sur une vieille pratique qui dérange.

Se servir de son propre sang comme d'un médicament ? Le procédé est « tabou » en France, non cautionné par la médecine officielle, et interdit dans le principe par la législation qui permet toutefois des dérogations pour peu que le dossier soit bien « ficelé¹ » ou ne dérange personne. L'entorse à la règle vient de la médecine sportive avec des injections de sang autologue « officialisées » dans des indications précises. Néanmoins, pas facile de s'y retrouver car chaque pays possède une législation qui accrédite, discrédite ou botte en touche selon l'étiquetage² de l'auto-hémothérapie et de ses produits dérivés.



Principe de base

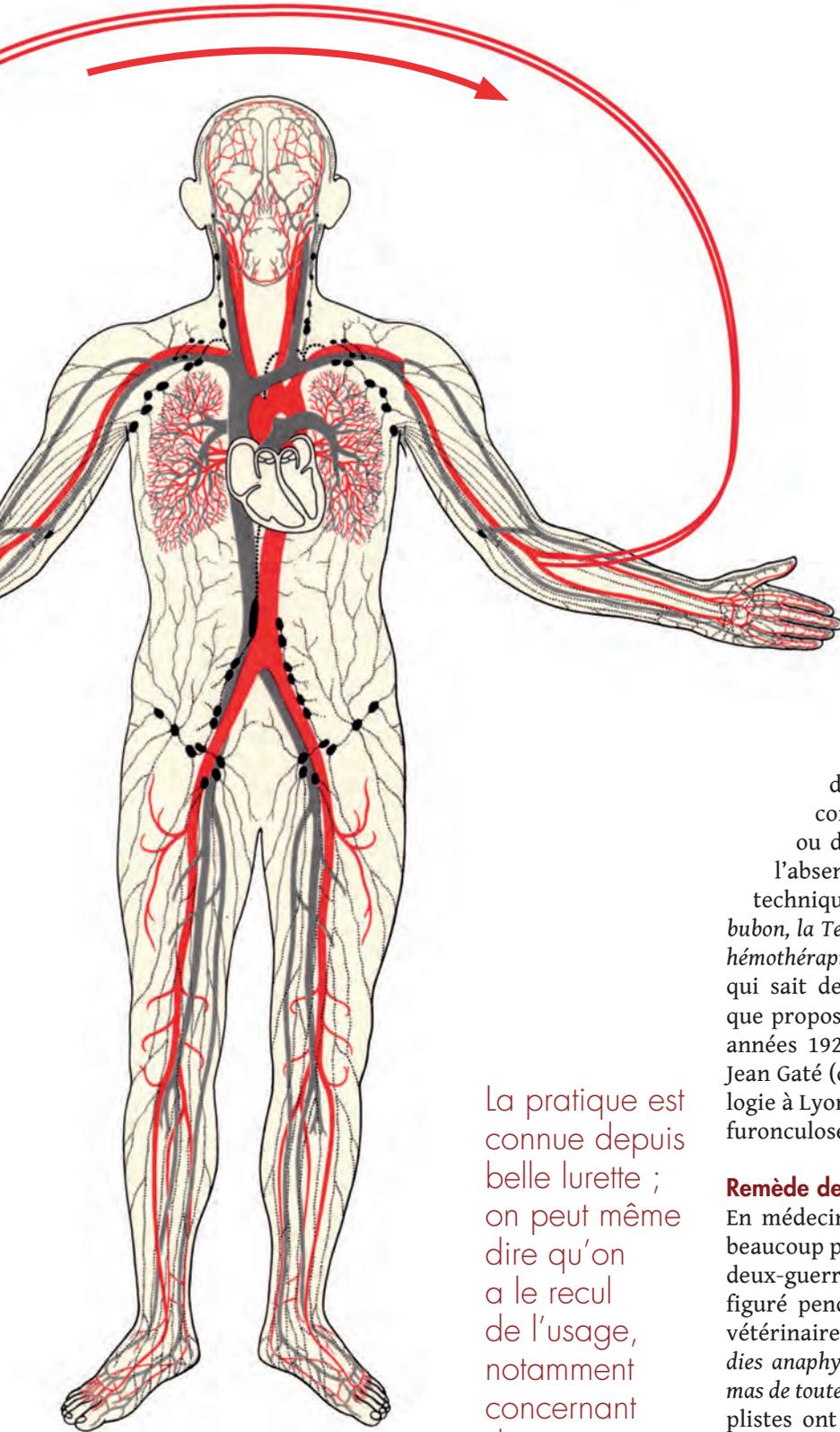
Il s'agit de prélever à un patient du sang en intraveineuse et de le réinjecter immédiatement en intramusculaire ou en sous-cutané. Souvent dans une zone opposée au prélèvement. Les quantités prélevées et réinjectées varient, mais restent très raisonnables (souvent entre 5 cm³ à 25 cm³). Certains chercheurs ont fait évoluer cette technique, en ajoutant des substances ou en retirant certains composés du sang en fonction de la pathologie à traiter et des effets recherchés.

Dans son expression la plus simple, le sang du patient et une seringue suffisent pour réaliser une auto-hémothérapie. Le coût flirte avec le zéro absolu dans n'importe quelle monnaie, et l'on sait ce que l'on s'injecte. Le corps fait le reste. Avec l'auto-hémothérapie, le patient est son propre remède.

Terrain miné

En France, où l'on fait des campagnes de pub pour arrêter de gaver les virus aux antibiotiques, le médoc reste souvent automatique : prescrire ou guérir sans chimie ajoutée, c'est louche ou placebo. Surtout s'il est question d'applications qui pourraient concerner des pathologies lourdes. Pour parler clair, tant qu'elle est utilisée en soin local, l'auto-hémothérapie est tolérée dans bon nombre de pays ; mais dès

tabou ou gros sous ?



La pratique est connue depuis belle lurette ; on peut même dire qu'on a le recul de l'usage, notamment concernant des travaux très documentés en milieu vétérinaire.

qu'on avance ses billes sur le terrain du cancer, des rétroviroses ou de la sclérose en plaques... on comprend vite qu'on est en terrain miné, chasse gardée de l'industrie pharmaceutique.

Comme à la guerre

En effet, la pratique est connue depuis belle lurette ; on peut même dire qu'on a le recul de l'usage, notamment concernant des travaux très documentés en milieu vétérinaire.

En médecine humaine, on retrouve son utilisation de façon constante lorsque les médecins disposent de peu de moyens, de peu de matériel et encore moins de comprimés sous blister. En temps de guerre ou dans les pays pauvres (Cuba, Brésil...), en l'absence de corticoïdes ou d'antibiotiques, la technique se révèle imparable. « Pour dézinguer un bubon, la Terramycine agit plus rapidement, mais l'auto-hémothérapie fonctionne aussi », déclare un médecin qui sait de quoi il parle ! D'ailleurs, c'est aussi ce que proposaient deux grands vénéréologues dans les années 1925, le professeur Joseph Nicolas et le Dr Jean Gaté (qui occupa la chaire de dermato-vénérologie à Lyon de 1943 à 1957), pour le traitement de la furonculose et du bubon chancrelleux !

Remède de cheval

En médecine vétérinaire, l'auto-hémothérapie s'est beaucoup pratiquée sur une époque allant de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 60. Elle a d'ailleurs figuré pendant longtemps dans le vade-mecum du vétérinaire. Elle était recommandée « dans les maladies anaphylactiques »³ et notamment « dans les eczémas de toute nature ». Ces indications un peu trop simplistes ont été affinées pendant plus de vingt-cinq ans par le vétérinaire Philippe Osdoit (lire encadré), enseignant au GEB (Groupe d'Études en biothérapies de l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie, organisme professionnel de formation continue). Son expérience basée sur

plusieurs milliers de cas a permis de mettre en évidence des indications cliniques et des protocoles très précis, notamment chez le chien. Et aussi d'écarter les pathologies pour lesquelles l'auto-hémothérapie ne fonctionne pas. Bref, un vrai travail clinique de praticien de terrain. Philippe Osdoit a ainsi pu valider avec ses collaborateurs une action remarquable dans certaines pathologies cutanées telles que les pyodermites (infections bactériennes de la peau) superficielles aiguës avec des résultats constants et durables; dans la majorité des cas les rechutes sont très tardives (plusieurs mois ou plusieurs années).

Gastro-entérites

Dans les autres secteurs de la dermatologie, Philippe Osdoit note que la méthode est le plus souvent décevante voire illusoire. Mais qu'elle possède des applications dans d'autres domaines comme les gastro-entérites hémorragiques liées à l'utilisation des anti-inflammatoires ou d'origine virale, et notamment les formes aiguës ou subaiguës de parvovirose (gastro-entérite due à un parvovirus) où l'auto-hémothérapie permet souvent de faire régresser les vomissements et surtout semble éviter l'apparition de la rechute dramatique et foudroyante du dixième jour qu'on observait dans les débuts de l'épizootie. Elle fonctionne aussi très bien dans le syndrome polyurie-polydipsie lié aux traitements par les corticoïdes et souvent aussi dans les ulcères de la cornée d'origine virale.

ET hop, on change l'étiquette!

Surprise! Il existe d'autres dénominations pour l'auto-hémothérapie. Plus ou moins high-tech. Lorsqu'on cherche « auto-hémothérapie » sur Internet, les réponses ne sont pas légion et concernent pour 80 % la médecine vétérinaire alternative! Il faut fouiller... En allemand, portugais et espagnol pour constater que la technique n'est pas aussi confidentielle qu'il n'y paraît et qu'elle franchit parfois la porte des hôpitaux étrangers. Quelque fois sous d'autres dénominations. Par exemple, pour « *injection de sang autologue* » (ce qui est strictement la même technique), on découvre qu'on est à la pointe de ce qui se fait en médecine sportive en matière de pathologies articulaires... pour éviter de passer sur le billard.

En ce qui concerne « l'autotransfusion » (technique identique mais avec des quantités de sang plus importantes), on se trouve dans la ligne de mire de l'anti-dopage. Ce qui sous-entend a priori une action dopante, donc une action tout court. La fin et les moyens ne sont

► Trois questions à Philippe Osdoit, vétérinaire

Quel protocole préconiserez-vous si l'auto-hémothérapie n'était pas interdite aujourd'hui en médecine vétérinaire?

Philippe Osdoit: Celui que j'ai mis au point au cours de mon expérience est simple. Il suffit de prélever du sang par ponction veineuse et de le réinjecter au bout de quelques instants en sous-cutané, de préférence dans une zone diamétralement opposée au lieu de ponction.

La quantité de sang utilisée varie de 2 ml pour les petites races de chien à 5 ml pour un animal de 20 à 30 kg, voire 8 à 10 ml pour les très grandes races. Le nombre des interventions est en général de cinq ponctions-réinjections, à des intervalles pouvant varier de 24 heures à 4 ou 5 jours suivant le degré d'urgence et la réponse clinique. Ce chiffre de cinq interventions est à respecter dans toute la mesure du possible en matière de pyodermites superficielles et de parvovirose si l'on veut éviter les rechutes. C'est préférable également dans les autres indications, sauf en matière de DAPP* et dans les prurits faisant suite aux lactations nerveuses où l'on peut souvent se contenter de 1 à 3 injections. On a intérêt à espacer les intervalles des injections dès que l'amélioration se manifeste. Il ne semble pas qu'il soit utile de dépasser le chiffre de cinq injections par série: les résultats obtenus ne sont pas meilleurs.

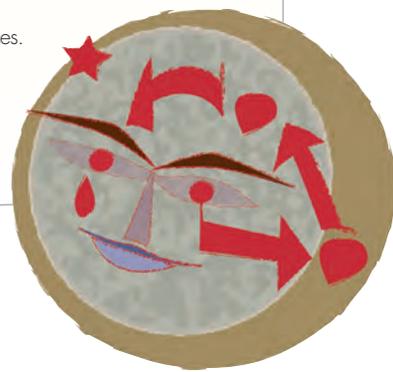
Associez-vous d'autres substances, comme le font les médecins allemands, et lesquelles?

Oui, il est judicieux d'injecter des produits en intraveineux en même temps. Il suffit de le prévoir à la ponction juste avant de recueillir le sang dans la même seringue. Les résultats paraissent nettement meilleurs, peut-être grâce à l'action propre du produit injecté, peut-être aussi par un début d'hémolyse du sang prélevé. En pathologie digestive ou cutanée, il peut s'agir de produits « détoxifiants » tels que des associations d'acides aminés, de bêtaïne et/ou de sorbitol, ou encore des sels de magnésium. Dans les accidents iatrogènes par les corticoïdes et dans les parvoviroses, la vitamine C marche bien. Et dans les lactations nerveuses, je conseille des préparations à base de sauge et de diurétiques, par exemple.

Avez-vous constaté des effets secondaires indésirables?

Jamais, dans de bonnes conditions de manipulation. En revanche, pour les pyodermites, je déconseille d'utiliser conjointement à l'auto-hémothérapie des antibiotiques ou des corticoïdes par voie générale (ou même locale) sous peine de rechutes rapides; les antiseptiques locaux semblent au contraire parfaitement compatibles et notamment le violet de gentiane quand c'est possible.

*Dermatite par allergie aux piqûres de puces.



certes pas exactement similaires dans ces trois cas, mais il n'est pas raisonnable de nier que le principe est actif et de l'interdire pour cette même raison.

Auto-isothérapies sanguines ?

Dilué ou pas, le sang, c'est thérapeutiquement interdit, en France. Ce qu'on appelle « auto isothérapique sanguin », c'est-à-dire l'utilisation de son propre sang à dose atténuée et infinitésimale (avec stérilisation au deuxième CH) pour traiter un état pathologique, n'est plus autorisé en France depuis fin 1998. Cette application particulière de la loi d'identité (qui découle de celle de la similitude) est pourtant une branche fondamentale de l'homéopathie. Mais l'AFSSAPS a tranché, malgré une bibliographie imposante sur l'efficacité du procédé et une inscription à la pharmacopée datant de 1965. Albert-Claude Quemoun, docteur en pharmacie, LE spécialiste en France des isopathiques, demande d'ailleurs la réévaluation de ce dossier. Il explique : « Dans le cas d'une auto-hémothérapie le médecin prélève et réinocule immédiatement, il n'y a pas de risque sanitaire lié au transport ou à la manipulation du sang. En tout cas, pas plus que dans une prise de sang classique. Pour la fabrication d'un auto-isothérapique sanguin, on prélève très peu de sang, environ 1/20 ml (moins d'une goutte), mais la préparation (dilution, stérilisation, dynamisation) doit être effectuée à distance en labo ou en officine ; il est donc normal d'établir un protocole avec des règles de traçabilité, de sécurité... Il semble que c'est la raison de l'interdiction de prescription, de fabrication, mais aussi d'importation de ce procédé thérapeutique en France. » Albert-Claude Quemoun précise qu'il n'utilise plus les auto-isothérapies depuis leur interdiction en France.

Chez nos voisins

La méthode continuant à se pratiquer en Allemagne, en Suisse, en Belgique, il faut croire que nos voisins ont trouvé la solution pour encadrer les risques.

Avec le cas des auto-isothérapies, on comprend que ce n'est pas le niveau de preuve qui prévaut. On apprend aussi que les thérapeutiques individuelles, non industrialisables, ne sont pas bien défendues. Mises sur le banc de touche, voire ostracisées. Des sources nous ont d'ailleurs confié que l'interdiction des auto-isothérapies s'aurait été dans la droite ligne marketing et économique d'un grand labo homéopathique, et que la commission d'expertise missionnée par l'AFSSAPS sur le sujet avait des liens avec ce grand labo. ●

La méthode continuant à se pratiquer en Allemagne, en Suisse, en Belgique, il faut croire que nos voisins ont trouvé la solution pour encadrer les risques.

► Une thérapie hors la loi

L'auto-hémothérapie n'est pas autorisée en France, car il n'y a pas d'étude pour en valider les résultats... Mais il ne peut y avoir d'étude puisque ce n'est pas autorisé !

La cession et l'utilisation des éléments et produits du corps humain sont régies par les dispositions du Code de la santé publique. Le sang en fait partie.

Que dit la loi ? L'article L1211-6 indique que « Les éléments et produits du corps humain ne peuvent être utilisés à des fins thérapeutiques si le risque mesurable en l'état des connaissances scientifiques et médicales couru par le receveur potentiel est supérieur à l'avantage escompté pour celui-ci [...] ». Et l'article L1243-2 prévoit que « Peuvent assurer la préparation, la conservation, la distribution et la cession, à des fins thérapeutiques autologues ou allogéniques, des tissus et de leurs dérivés et des préparations de thérapie cellulaire, les établissements et les organismes autorisés à cet effet, après avis de l'Agence de la biomédecine, par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé qui s'assure du respect des dispositions du titre I^{er} du présent livre. [...] »

Que dit le Conseil national de l'ordre des médecins ?

Garant des bonnes pratiques médicales, nous avons sollicité son avis sur les techniques ayant pour base l'auto-hémothérapie, les injections de sang autologue, et les auto-isothérapies sanguines. « Toutes les méthodes que vous évoquez dans votre courriel ne sont pas reconnues par l'Ordre des médecins, ni par l'Académie de médecine car non scientifiquement éprouvées ».

La réponse est sans appel, sans nuance.

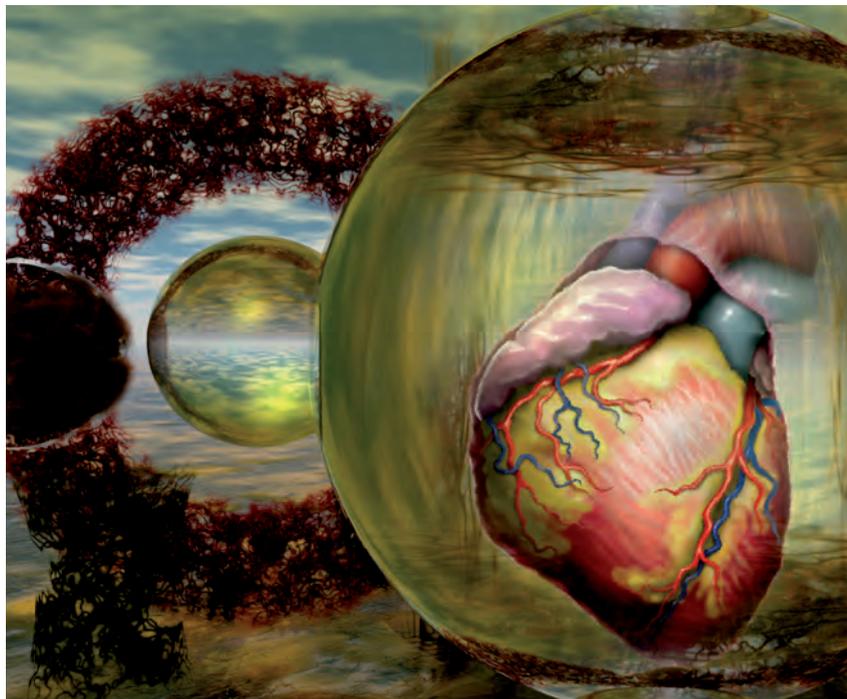
Les Allemands et les Suisses (plus prompts à interdire le Mediator) seraient-ils moins rigoureux scientifiquement quant à l'évaluation des médicaments ou des méthodes de soins ?

Notes

1. Synonyme de « avec les bons appuis dans les bonnes commissions », en attendant que l'IGAS assainisse le marché juteux de l'accointance.
2. Voir injection de sang autologue, auto-transfusion, grande auto-hémothérapie, auto-isothérapie, auto-nosode, injection de concentré plaquettaire...
3. Chocs allergiques ayant de graves conséquences.

Une mystérieuse efficacité

Dans ce contexte peu propice où chacun travaille dans son coin, quelques travaux mettent en évidence le mode d'action extrêmement complexe, mais bien réel, de l'auto-hémothérapie.



Un protocole contre les tendinopathies

Ce protocole à visée thérapeutique locale, encore confidentiel, gagne du terrain dans les centres de rééducation fréquentés par les sportifs de haut niveau. L'Insep à Paris, une référence, l'a adopté. Et pour cause, les résultats sont exceptionnels (éradication de la douleur et reprise de l'activité sportive) sur les tendinopathies rebelles, ayant résisté aux différents traitements usuels avant la chirurgie.

► « Un phénomène de cicatrisation »

Olivier Fichez, rhumatologue¹, explique comment il a mis au point son protocole.

« L'idée repose sur un travail américain d'Edwards et de Calandruccio publié dans le *Journal of Hand Surgery* en 2003. Ces auteurs sont partis du principe que les traitements médicaux reposant sur une maîtrise de l'inflammation étaient en contradiction avec les travaux de Nirsh qui ont montré qu'il n'y avait pas de manifestation inflammatoire, mais une prolifération angio-fibroblastique qui n'était ni plus ni moins qu'une tentative de cicatrisation du tissu tendineux. Ils ont eu alors l'idée de prélever du sang autologue au niveau de l'avant-bras et de le réinjecter immédiatement au niveau de l'insertion du tendon. L'ambition est donc de provoquer une série de phénomènes cellulaires et de favoriser la cicatrisation de cette agression mécanique de l'enthèse. Pour le concentré plaquettaire, le principe repose sur une tentative d'augmentation de la concentration des facteurs de croissance plaquettaire obtenu par centrifugation² afin de favoriser la cicatrisation et la synthèse du collagène de la lésion tendineuse. En mieux et plus vite. »

1. Centre de rhumatologie et traumatologie du sport, Saint-Raphaël.

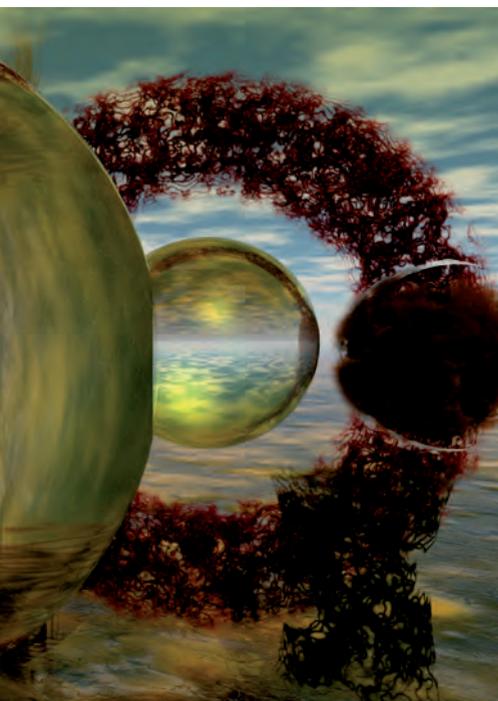
2. Allan Mishra, *American Journal of Sports Medicine*, 2006.

Il s'agit d'utiliser le sang comme facteur de croissance et d'entraîner un processus de cicatrisation au niveau du tendon lésé (genou, coude, tendon d'Achille...) en suscitant une cascade humorale et cellulaire. Il y a deux protocoles. Le plus simple consiste à prélever 2 cm³ de sang autologue en intraveineux puis de le réinjecter avec 1 cm³ de Marcaïne au niveau de l'insertion des tendons. L'autre, un peu plus élaboré, prévoit un prélèvement sanguin plus important (30 cm³), traité avec une centrifugeuse qui permet de séparer le concentré plaquettaire du reste du sang. Le concentré est ensuite injecté sur la zone lésée en plusieurs points d'impact. La deuxième méthode est plus coûteuse (250 €), mais donne des résultats plus rapides.

Précisons que ce protocole concernant les injections de sang autologue en médecine sportive est autorisé depuis le 1^{er} janvier 2010 par le CIO (Comité international olympique) pour traiter les tendinopathies (mais aussi les déchirures musculaires) des sportifs, à condition d'en faire la déclaration d'usage, comme pour les infiltrations. Histoire de ne pas être suspecté de dopage.

Pour M. et Mme Tout-le-monde ne souhaitant pas pulvériser un record du monde, mais juste par exemple guérir d'un tennis-elbow, handicapant, il suffit de trouver le bon praticien.

Des résultats remarquables contre la sclérose en plaques



Lors du 53^e congrès de l'American Academy of Neurology (AAN) qui s'est tenu à Philadelphie du 5 au 11 mai 2001, et qui rassemblait une dizaine de milliers de neurologues venus du monde entier, la sclérose en plaques, thème majeur de ce congrès, a donné lieu à plus de 140 communications. À cette occasion, un compte rendu très documenté sur les nouvelles pratiques a été rédigé par le professeur Charles Pierrot-Deseilligny (chef du service de neurologie 1 à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris). À côté des traitements « lourds » tels les interférons bêta, le copolymère-1, la mitoxantrone, des associations d'immuno-modulateurs et d'immuno-dépresseurs... Il décrit les travaux d'une équipe jordanienne : « Elle a utilisé cette méthode (une injection par jour pendant 3 jours, tous les mois pendant un an) chez 60 patients ayant une SEP à poussées, un placebo à base de solution saline ayant été injecté chez la moitié d'entre eux (Mubaidin et al., Amman). La justification de cette pratique viendrait du fait qu'elle aurait des vertus dans certaines affections allergiques (asthme). Sur-tout, elle ne coûte pas cher. Les résultats présentés sont étonnants : le taux de poussées est passé en un an de 2,7 à 0,3 (- 87 %) et le nombre de lésions à l'IRM a été inférieur de 70 % dans le groupe "traité". Ce travail, présenté en session orale, n'ayant pas recueilli de critiques majeures au cours de

Le taux de poussées de sclérose en plaques est passé en un an de 2,7 à 0,3 (- 87 %) et le nombre de lésions à l'IRM a été inférieur de 70 % dans le groupe « traité ».

la discussion, doit être signalé dans ce rapport, mais avec de grandes réserves quant à la justification de la méthode et une inconnue majeure quant à son mode de fonctionnement et à la reproductibilité des résultats. »

À ce jour, soit dix ans plus tard, il semblerait qu'aucune équipe, aucun hôpital ou centre de recherche n'ait cherché à reproduire les résultats (qualifiés pourtant d'étonnants) ou à poursuivre des recherches dans ce sens.

En revanche, il a été réalisé, depuis, plusieurs études multi-centriques sur les interférons β (pour traiter la SEP), qui ont certainement coûté très cher, mais elles n'ont montré qu'une diminution d'environ 30 % (soit beaucoup moins qu'avec la méthode des Jordaniens) de la fréquence des poussées. À titre d'exemple, un traitement au REBIF 44 μg , un interféron bêta-1 lui aussi administré 3 fois par semaine, coûte par mois 958,66 € (beaucoup plus qu'avec l'auto-hémothérapie) ; il est remboursé à 65 % par la Sécurité sociale. Étonnant.

► « Une méthode très efficace sans effets secondaires »

Le Dr Magdalena Bühler, médecin à Düsseldorf, pratique couramment l'auto-hémothérapie, sur ses patients et sur elle-même. Elle s'explique. « Quand j'étais jeune, ma mère, qui était médecin, m'a quelquefois donné des injections de sang autologue pour stabiliser mon système immunitaire. Puis, pendant ma spécialisation en médecine générale, j'ai fait un stage chez une docteure en naturopathie où j'ai appris à utiliser cette technique. J'ai aussi complété ma formation par des spécialisations en radiologie, radiothérapie et une formation continue en médecine palliative et acupuncture. J'utilise l'auto-hémothérapie pour stimuler le système immunitaire en cas d'allergie, de neurodermites et prévenir les infections. L'année dernière, j'ai traité un patient français par l'auto-hémothérapie... Son médecin lui avait conseillé la thérapie en Allemagne. C'est une méthode très efficace et sans effets secondaires. Pour éviter les injections, je choisis parfois un traitement avec des auto-nosodes (idem que auto-isothérapeutiques, voir plus haut). Je préfère les auto-nosodes pour les enfants ou en cas des symptômes très graves. »

www.praxis-dr-buehler.de/francais/Pflicht.html

Une alternative aux trithérapies ?

Jean-Yves Gauchet, scientifique et vétérinaire, est l'auteur d'un brevet en ligne (lire interview ci-dessous), d'une méthodologie qui découle directement des travaux de Niels Kaj Jerne (Prix Nobel de médecine en 1984) un grand immunologiste danois à qui l'on doit des avancées phénoménales dans la compréhension des mécanismes fondamentaux de la synthèse des anticorps et de sa régulation. Jean-Yves Gauchet propose, sur une base d'auto-hémothérapie, des applications concernant le système immunitaire. Plus précisément, son invention est destinée aux traitements de maladies dues à des germes intracellulaires, que ces germes soient des virus (HIV, etc.), des bactéries (tuberculose, lèpre, etc.) ou des parasites (leishmaniose, paludisme, maladie de Chagas, etc.), aux traitements contre les allergies, aux traitements de processus cancé-

reux (particulièrement les cancers des tissus mésodermiques).

Son brevet en ligne décrit le protocole, les produits utilisés, et l'argumentation scientifique (même résumé, le concept demeure complexe, le lecteur peu motivé pourra passer directement à l'interview).

Le procédé est destiné à produire un effet immunitaire de type essentiellement cellulaire, sans introduire dans l'organisme de substance antigénique étrangère. Il consiste à effectuer une ponction veineuse sur le malade, de mélanger ce sang à un soluté contenant quatre substances aux vertus pharmacologiques adéquates, puis de réinjecter l'ensemble en intradermique, et en de multiples points, ainsi qu'en deux injections intramusculaires en des zones spécifiques. L'antigène pathogène (virus, protéine membranaire de cellule infectée,

► Quatre questions à Jean-Yves Gauchet, vétérinaire



« On a toujours un mieux immédiat, mais quant à savoir comment, pourquoi... »

Vous utilisez l'auto-hémothérapie, dans le sida du chat, pour lequel il n'existe pas de traitement réellement efficace.

Jean-Yves Gauchet : Oui, comme une sorte d'auto-vaccin. Les résultats sont inconstants, mais on obtient des résultats fabuleux dans pas mal de cas.

L'auto-hémo agit sur l'immunité, les anticorps, les antigènes... toute une biochimie très complexe, pouvez-vous illustrer le mécanisme simplement ?

Prenons un exemple tiré de ce qu'on appelle la médecine personnalisée: il s'agit dans le cas du cancer de prélever des lymphocytes et un petit bout de tumeur lors d'une biopsie, puis de cultiver le tout dans une éprouvette. Et quand, au bout d'une semaine, les lymphocytes du malade auront bien reconnu les qualités antigéniques de la tumeur du malade, on va réinjecter ces lymphocytes. Ils vont se multiplier, et se diriger directement vers la tumeur, et... on risque d'avoir de bons résultats. C'est valable pour les tumeurs et d'autres maladies où il y a une déstabilisation de l'immunité. Dans cet exemple, on ne peut parler d'auto-hémothérapie puisqu'on n'a pas réinjecté tout de suite, mais ce qu'on a fait au labo et dans les éprouvettes se fait de manière naturelle dans l'organisme après une auto-hémo. C'est le corps qui travaille au rétablissement de son homéostasie immunologique.

Ce que je vous dis n'est pas prouvé, mais au vu de ce que je sais de l'auto-hémothérapie, et des résultats qui sont obtenus, il y a de grandes chances que cela fonctionne de cette façon. Mais comme il n'y a pas d'étude...

gammaglobuline, etc.) est donc issu de l'organisme lui-même : présenté à des effecteurs immunitaires de la peau (cellules de Langerhans, macrophages) jusque-là inactifs, il entraîne une réaction cellulaire à la fois intense et spécifique de l'affection traitée, ainsi que la production d'anticorps anti-idiotypiques dont la configuration mime celle de l'antigène spécifique au malade sans en posséder la virulence.

L'action clinique est basée sur le concept de réseau régulateur des anticorps. Tout comme Niels Kaj Jerne explicitait une action réciproque des immunoglobulines de tous types, suite à l'action d'un antigène dans un même organisme. Ainsi, l'action d'un antigène Ag1 entraînait la production d'un anticorps Ac1, lequel provoquait à son tour la production d'anticorps Ac2, dits anti-idiotypiques, dont la montée en concentration venait, d'une part, neutraliser les

Ag1 et, d'autre part, tarir la production des Ac1. Ce système d'autorégulation des anticorps permet d'éviter les concentrations trop fortes en certaines immunoglobulines (comme dans les hypersensibilités telles que l'asthme), et également l'action pathologique d'anticorps tournée contre les cellules du soi (les maladies auto-immunes). Particularité biochimique : les configurations des épitopes (parties actives) des molécules Ac2 et de l'antigène Ag1, tous deux reconnus par l'Ac1, sont équivalentes. On est donc en présence d'un mimétisme moléculaire. En conséquence, il sera possible d'utiliser les Ac2 dans certains cas, à certaines doses, pour simuler l'activité des Ag1 et leurrer certains effecteurs immunitaires. C'est l'un des objectifs de la présente invention, en particulier chez les malades du sida. ●

Hélène Hodac

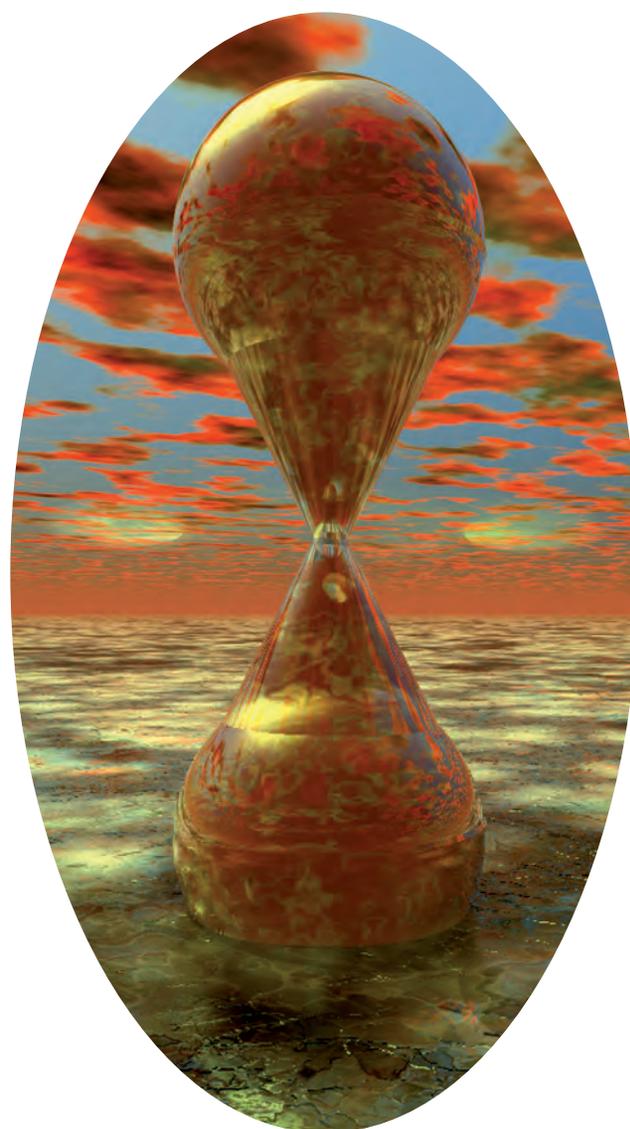
Parlez-nous de votre brevet en ligne. Comment a-t-il vu le jour ?

Il a d'abord été déposé au Brésil deux ans avant d'être déposé pour l'Europe. En effet, vers 1995, j'ai été contacté par une firme pharmaceutique brésilienne (ITACA, à Rio de Janeiro) pour travailler sur ce procédé, en vue de mettre en route des études. Manque de chance, cette firme a obtenu parallèlement une licence pour exploiter des trithérapies pour toute l'Amérique latine. « Ils » ont donc choisi l'option la plus rentable pour eux, vendre de la trithérapie.

Alors l'expérience s'est arrêtée là ?

Je me suis donc retrouvé tout seul à déposer pour la France et l'Europe, mais comme il faut des moyens financiers pour aller plus loin... Je n'ai pu continuer sur la suite logique, c'est-à-dire la mise en place de ces fameuses études qui manquent. Actuellement, ce brevet est en libre accès. Et pour ma part, je continue à traiter de cette façon les rétroviroses des chats, sous ma responsabilité, lorsque le client donne son accord sachant qu'il n'existe pas de trithérapie pour chat sur le marché. Et on a le plus souvent des résultats. On a toujours un mieux immédiat, mais quant à savoir comment, pourquoi... Est-ce les cytokines qui remontent, le cortisol... Je ne sais pas et je le déplore car, selon la manière dont c'est fait, on peut avoir des actions très différentes, que l'on peut moduler. On n'est pas dans la recherche d'un effet dose comme avec les médicaments, mais dans un système d'échange d'informations de type quantique, où des toutes petites quantités changent la maladie et peuvent rétablir un équilibre.

Texte du brevet en ligne : <http://www.sumobrain.com/patents/wipo/Immunostimulatory-pharmaceutical-composition-its-use/WO2001080866.html>



Le scandale du

SV40

Dans les années 60, des millions d'Américains reçoivent un vaccin contre la polio infecté par un virus simien, le SV40. Résultat : une explosion de cancers dont l'origine vaccinale a régulièrement été mise en évidence. Retour sur un scandale de la vaccination bien peu médiatisé.

A

lors que tout le monde a « oublié » le scandale du virus SV40, le 9 avril 2011, Catherine J. Frompovich, journaliste et défenseur de la santé naturelle qui a publié ses travaux dans le *Journal of Orthomolecular Medicine* et d'autres journaux de médecine alternative, vient de relancer le débat en publiant un article intitulé « Vaccination antipolio, les inconnues : le SV40 et le cancer ».

Elle nous rappelle l'audition du 10 septembre 2003 devant le Congrès américain sur le virus simien SV40 que l'on a retrouvé dans le vaccin anti polio qui fut administré aux enfants dans les années 60. Elle déplore surtout qu'il ait fallu un demi-siècle pour que le 108^e Congrès américain (sous-comité des droits humains et du bien-être) organise cette audition dont elle a publié quelques extraits.

Cette audition a prouvé qu'il n'existe aucune contestation du fait que des millions d'Américains ont reçu des vaccins anti polio contaminés par le virus simien 40 ou SV40. Il n'existe non plus aucun doute que le SV40 soit susceptible de provoquer le cancer, mais à cette époque, la discussion consistait surtout à déterminer combien d'Américains avaient pu recevoir le vaccin contaminé. Les estimations variaient de plusieurs millions et les discussions allaient bon train pour savoir quand les réserves de vaccins avaient été débarrassées de ces virus. Actuellement, nul ne sait exactement combien de personnes ont été malades ou sont décédées pour avoir reçu des vaccins contaminés. En revanche, il est certain que tous les pays qui ont utilisé ce vaccin ont subi les mêmes dommages.

À propos de l'auteure



Sylvie Simon est journaliste, auteure des *Dix plus gros mensonges sur les vaccins* (Éd. Dangles), de *Ce qu'on nous cache sur les vaccins* (Éd. Delville), et de *Vaccins, mensonges et propagande* (Éd. Thierry Souccar).



Une campagne de vaccination contre la polio en 1954, aux États-Unis.

Consentement éclairé?

Au cours de l'audition, Barbara Loe Fisher, présidente du NVIC (Centre national d'information sur les vaccins), a averti le Congrès: « *Ce que vous allez entendre implique une compagnie pharmaceutique qui a utilisé des singes pour fabriquer le vaccin polio, des agences gouvernementales de santé qui devaient s'assurer que le vaccin n'était pas contaminé par des virus simiens et des personnes qui sont en train de mourir de tumeurs cancéreuses contenant le virus simien qui a contaminé le vaccin polio. Au cœur même de cette histoire, on trouve la violation de la confiance du public, ainsi que de l'éthique du consentement éclairé.* »

Elle a signalé que le consentement éclairé est de moins en moins clair dans tous les pays car des douzaines de nouveaux vaccins sont obligatoires ou « *fortement recommandés* » – ce qui revient à peu près au même – et sont administrés d'une manière irresponsable par les agences officielles de santé qui répètent comme des perroquets les affirmations pseudo-scientifiques des fabricants de vaccin sans chercher à les analyser et encore moins à les remettre en

« *Le problème du SV40 devrait permettre à tout un chacun de s'interroger: les fabricants de vaccins savent-ils encore ce qu'ils font ?* »

cause. Elle a cité le document du CDC « *Adjuvant, Excipient and Medium Summary* », qui énumère des tissus bovins et ovins, ainsi que des cellules de fœtus humains avortés, de cervelle de souris, de singe vert d'Afrique, de singe rhésus, et cette liste n'est pas exhaustive. « *Le problème du SV40 devrait permettre à tout un chacun de s'interroger: les fabricants de vaccins savent-ils encore ce qu'ils font ?* »

Je pense qu'il est bon de rafraîchir la mémoire des instances de santé de tous les pays qui n'ont pas, ou peu, réagi à cette époque. Si elles l'avaient fait, sans doute ne serions-nous pas confrontés actuellement aux multiples scandales qui entachent la crédibilité de notre médecine moderne. Nous commençons à être habitués à cette politique de l'autruche dans laquelle nos pouvoirs publics sont passés maîtres.

Sarcomes sur des cobayes

Ce scandale a commencé en 1960, quand Bernice Eddy, salariée du gouvernement américain, découvrit que lorsqu'elle inoculait les hamsters avec la partie des reins de singe sur lesquels le vaccin anti polio Salk

était cultivé, ces cobayes développaient des sarcomes. Ses supérieurs essayèrent de taire cette découverte, mais Bernice Eddy en parla lors d'une conférence sur le cancer. Elle fut démise de ses fonctions et interdite de laboratoire.

Cette année-là, Benjamin Sweet et Maurice Hilleman isolèrent le virus incriminé, inconnu jusqu'alors. Il fut appelé SV40 car il était le quarantième virus simien découvert dans ces conditions. Des expériences ont alors démontré que des cultures de tissus humains se cancérisaient au contact de ce virus, responsable de cancers chez certaines espèces animales comme les rongeurs¹.

Vaccins contaminés

Résistant au formaldéhyde utilisé pour inactiver le vaccin, le SV40 contamina également les vaccins inactivés. On ignorait alors les répercussions possibles sur la santé des personnes ayant reçu un vaccin contaminé, mais la commercialisation du vaccin cultivé sur ces cellules empoisonnées fut poursuivie pendant deux années supplémentaires, alors que ces nouvelles pour le moins inquiétantes se répandaient parmi les chercheurs et qu'Harvey Schein, du département de bactériologie et d'immunologie du centre médical de l'hôpital pour enfants de Boston, laissait clairement entrevoir l'ampleur de la catastrophe.

En 1962, le volume 48 des Rapports de l'Académie nationale des sciences des États-Unis démontrait que les métamorphoses cellulaires induites par ce virus entraînaient en particulier des anomalies à la fois dans la leucémie myéloïde chronique et dans le mongolisme chez l'homme, ainsi qu'une recrudescence des leucémies de tous types chez les enfants mongoliens.

Trois ans de mensonge

L'année suivante, ne pouvant différer l'annonce de la contamination du vaccin Salk par ce virus du singe rhésus, on suspendit enfin sa commercialisation. Alors qu'on n'avait encore aucun recul pour évaluer les risques encourus par les vaccinés, mais aucune excuse pour expliquer les trois années durant lesquelles on avait caché la vérité, Arthur Snider, avocat de l'OMS, déclara péremptoirement : « *Il est maintenant presque certain qu'un virus récemment découvert, introduit par mégarde dans des centaines de milliers, sinon des millions de doses du vaccin Salk, ne provoque pas de cancer*² ». Ainsi, il est possible d'introduire « par mégarde » un virus

dans des millions de doses de vaccin, et il est effrayant de constater que cela n'a pas entraîné un scandale mondial.

Depuis lors, les propriétés cancérogènes de ce virus ont été régulièrement mises en évidence dans un silence médiatique assourdissant et la totale inertie des institutions médicales et des gouvernements.

Tumeurs cérébrales

Dès 1972, Weiner rapportait deux cas de leuco-encéphalite progressive multifocale avec présence du virus SV40 dans le cerveau³. Un an plus tard, le Dr Heinonen effectua des recherches sur le taux de cancer des enfants dont les mères avaient été vaccinées contre la polio au cours de leur grossesse entre 1959 et 1965. Le taux de tumeurs cérébrales était treize fois plus élevé chez les enfants nés de mères vaccinées que chez les autres⁴.

De leur côté, en 1981, Krieg et son équipe de l'hôpital d'Heidelberg publiaient un article indiquant que, dans 25 % des tumeurs cérébrales, on retrouvait non pas la forme sauvage du virus SV40, mais une forme bien particulière qui en est dérivée⁵.

Sexuellement transmissible

À cette époque, ignorant – ou semblant ignorer – ces travaux, les pouvoirs publics n'ont cessé de répéter sur tous les tons qu'il était pratiquement certain que ce virus ne provoquait pas le cancer. À présent, on sait que ce virus est non seulement cancérogène, mais également infectieux, donc transmissible par les voies sexuelles et sanguines, et la recherche a pu démontrer la façon dont le SV40 contribue à l'apparition de cancers.

En 1990, Erhard Geissler a publié une étude menée sur une période de vingt-cinq ans, qui met en évidence une augmentation de fréquence de 30 % de différentes formes de cancer du cerveau en rapport avec le vaccin polio contaminé⁶.

En 1994, Michaele Carbone et son équipe de La Sapienza (université de Rome) injectèrent le virus SV40 à des centaines de hamsters qui décédèrent tous d'un mésothéliome au cours des mois suivants⁷.

En 1996, Carbone publia une autre étude révélant la présence de ces mêmes séquences de SV40 dans un tiers des ostéosarcomes et dans 40 % d'autres tumeurs des os. Le chercheur et son équipe précisèrent que « *les tumeurs analysées provenaient d'enfants qui ne devraient pas avoir reçu des vaccins contaminés par le SV40. Cependant, la*

Une étude menée sur vingt-cinq ans met en évidence une augmentation de fréquence de 30 % de différentes formes de cancer du cerveau en rapport avec le vaccin anti polio contaminé.



Jonas Salk vaccinant une fillette en 1953.

possibilité que ces enfants aient été infectés par leurs mères qui avaient reçu ce vaccin ne peut pas être exclue⁸ ». Ces travaux démontrent que les cancers causés par ce virus ne se limitent pas aux tumeurs du cerveau.

À son tour, le Dr Jane Butel, du Baylor College de médecine, a déclaré que le virus est « aujourd'hui présent dans la population humaine et se répand par une voie inconnue ». Dans le journal du National Cancer Institute, elle confirme que le virus peut être transmis aux enfants de ceux qui ont été contaminés par le vaccin.

Les 27 et 28 janvier 1997, dans le cadre d'une conférence sur le « SV40, un possible polyomavirus humain », Martini, Huang et al. attestaient la présence du rétrovirus SV40 dans 83 % des papillomes du plexus choroïde, 75 % des épendymomes, 47 % des astrocytomes, 37 % des glioblastomes, 35 %

Dans le journal du National Cancer Institute, le Dr Jane Butel confirme que le virus peut être transmis aux enfants de ceux qui ont été contaminés par le vaccin.

des ostéosarcomes, et dans les tumeurs d'Ewing. « Un taux élevé de néoplasmes cérébraux a été noté dans les groupes de personnes vaccinées. Dans cette étude comme dans les autres études, une prévalence élevée de SV40 a été détectée dans les tumeurs du cerveau et des os qui affectent les enfants en bas âge. » Ils confirmaient ainsi les travaux de Carbone⁹.

Virus SV40 recombiné

En 1998, une équipe française a également mis en évidence la présence d'ADN « SV40-like » dans des prélèvements tumoraux, mais également dans des prélèvements pulmonaires non tumoraux¹⁰. Le terme « SV40-like » s'applique à un virus ayant une séquence virale proche du SV40. Il pourrait alors s'agir soit du virus SV40 lui-même, soit d'un virus SV40 recombiné, soit d'un virus humain proche du SV40 qui

pourrait résulter d'une mutation à la suite d'une infection par le virus SV40.

Le virus SV40 a été injecté à des millions de personnes à travers le monde pendant plus de sept ans, dont trois alors qu'on connaissait son danger, et ce constat qui aurait dû inquiéter les fervents partisans des vaccins, particulièrement les médecins, n'a en rien altéré leur foi en la probité et la compétence des laboratoires et surtout des « experts », d'autant que ce n'est que des dizaines d'années plus tard, comme on le craint encore pour d'autres vaccins, que ses effets néfastes ont été révélés.

Ignorance généralisée

Dans l'un de ses récents bulletins, l'OMS s'est félicitée de la vigilance de l'opinion publique devant les risques éventuellement liés aux vaccinations et aux démarches thérapeutiques. Il n'y a guère que l'OMS et quelques fanatiques qui ont observé la « vigilance de l'opinion publique » devant des risques qu'elle ignore évidemment. Quant à ses experts, ils n'envisagent aucunement la transmission verticale génétique de parent à enfant, ou horizontale, par relation sexuelle ou transfusion sanguine, avec le risque ultérieur de réveil de virulence ou de mutation secondaire¹¹.

Le mutisme de la France

En France, les services du ministère français de la Santé ont certes pris connaissance des publications scientifiques concernant la contamination du vaccin contre la polio, mais leurs résumés, superficiels et tendancieux, révèlent l'ignorance de certaines d'études indépendantes des lobbies pharmaceutiques et dont les auteurs ne recevront sans doute jamais le prix Nobel. Nous sommes ainsi confrontés à l'une des plus grandes catastrophes médicales de notre histoire sans que nos autorités ne s'en émeuvent et dans un silence général. Mais nous avons l'habitude de leur ignorance

et de leur dogmatisme, dont les deux seules raisons ne peuvent être qu'une rare incompétence ou une grande lâcheté.

Du SV40 dans le Genhevac B®

Il est encore plus scandaleux que, malgré l'accumulation de preuves scientifiques irréfutables mettant directement en cause le SV40 dans l'augmentation de fréquence des cancers, les autorités scientifiques et politiques françaises autorisent l'utilisation de plusieurs séquences d'ADN du SV40 dans le processus de fabrication du vaccin GenHevac B® Pasteur Mérieux. Peut-être est-ce la raison pour laquelle ce vaccin n'est vendu qu'en France, aucun autre pays développé ne l'a autorisé.

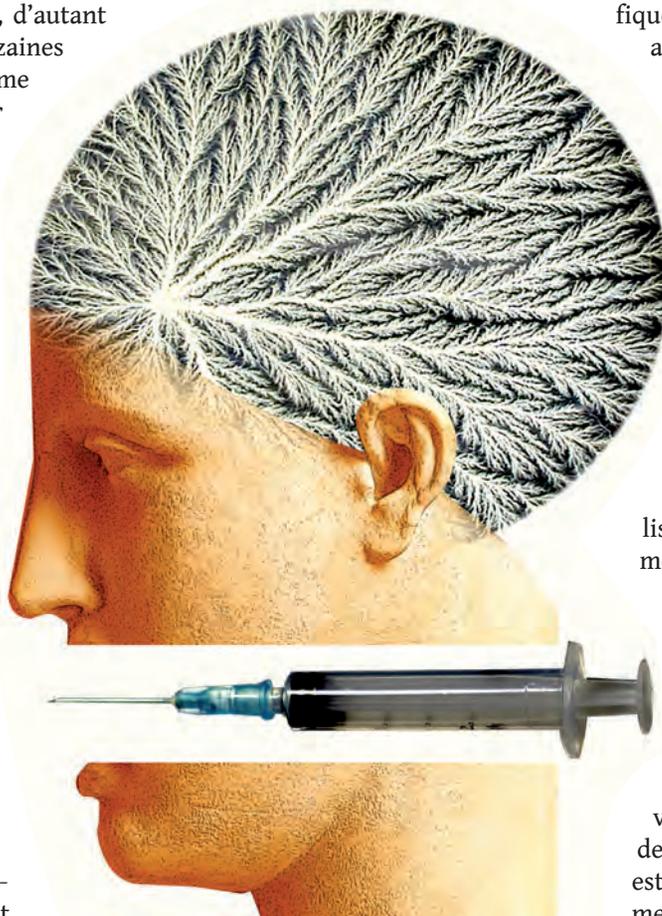
En effet, le vaccin Genhevac B® est issu d'une construction OGM (un plasmide recombiné) utilisant notamment des fragments du virus SV40. Ce plasmide est exprimé dans des cellules de lignée continue (ovaire de hamster de Chine) ayant les caractères de cellules cancéreuses¹². Et lorsqu'on lui pose des questions sur ce vaccin, le laboratoire parle de cellules immortelles car il est évident qu'il est plus commercial de parler de cellules immortelles que du virus de

la tumeur mammaire de la souris, ce qui pourrait dégoûter certains.

On peut consulter le brevet de fabrication du Genhevac B® à l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle).

Roulette russe

En 1999, aux États-Unis, décédait d'un sarcome leptoméningé le petit Alexander Horwin, âgé de deux ans. Les analyses révèlent la présence dans son cerveau du virus simien SV40 (lire encadré page suivante). Ce cas tragique n'est malheureusement pas isolé car la fréquence des cancers du cerveau ne cesse de croître dans le monde occidental. Bien que le lien avec les vaccins ne soit jamais envisagé, des tumeurs du cerveau ont également été observées chez des enfants en France,



Le virus SV40 a été injecté à des millions de personnes à travers le monde pendant plus de sept ans, dont trois alors qu'on connaissait son danger...

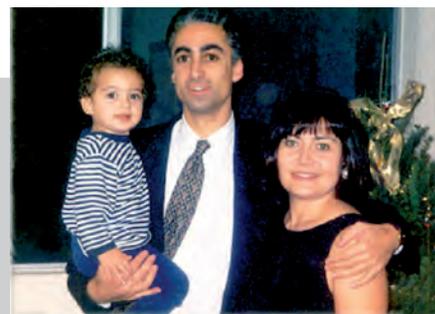
► Le combat des Horwin

Lorsque le petit Alexander Horwin, qui vivait en Californie, était âgé de 15 mois, on a découvert qu'il était atteint d'un médulloblastome (variété de cancer du cerveau). Comme tous les enfants américains, il a reçu de nombreux vaccins, dont celui contre l'hépatite B. Après deux interventions qui ont duré seize heures, ses parents furent contraints par le gouvernement de le soumettre à la chimiothérapie. Trois mois plus tard, encore sous chimiothérapie, l'enfant décédait d'un sarcome leptoméningé. « Comment un cancer opéré a-t-il pu céder la place à un autre cancer ? » demande son père Michael. Une analyse du tissu tumoral prélevé dans le cerveau de l'enfant a révélé la présence du virus simien SV40. Il est évident qu'on ne peut plus évoquer une « coïncidence » entre la vaccination et le cancer. Le SV40 n'est pas arrivé « par hasard » dans le cerveau de l'enfant.

Aucun antécédent. Raphaele, sa mère, précise qu'il n'existe aucun antécédent de cancer dans leurs deux familles, qui ont toujours bénéficié d'une grande longévité. « Alexander était grand et fort pour son âge, sa nourriture était saine, nous ne vivons pas près d'un site nucléaire, nous n'utilisons pas de pesticides. » En dépit de leur désespoir, les Horwin se sont lancés dans une enquête quasiment policière, lisant des milliers d'articles de la littérature médicale. Il est devenu avocat et défend les victimes de vaccins, elle a étudié la biologie pour mieux comprendre.

Absence d'études. « Nous avons découvert qu'aucun des vaccins administrés aux enfants n'a fait l'objet d'études sur leurs risques cancérigènes et nous avons identifié six manières dont la vaccination peut induire un cancer, directement ou indirectement. Les cancers des enfants augmentent dans des proportions inquiétantes, pourquoi les "autorités" ne mènent-elles pas des études sérieuses sur ce sujet ? La réponse est très simple : l'argent. La recherche médicale est financée par les compagnies pharmaceutiques et le gouvernement grâce à nos impôts. Les deux parties ont tout intérêt à maintenir la situation telle qu'elle est actuellement. Pourquoi un laboratoire ferait-il des études pour prouver que les produits qu'il vend risquent de causer des cancers ? [...] Il existe des milliers de virus mais bien peu ont subi des tests pour détecter leur pouvoir

En dépit de leur désespoir, les Horwin se sont lancés dans une enquête quasiment policière, lisant des milliers d'articles de la littérature médicale. Il est devenu avocat et défend les victimes de vaccins, elle a étudié la biologie pour mieux comprendre.



Alexander Horwin et ses parents.

cancérigène. En outre, des virus, peut-être sans danger par eux-mêmes, sont capables de devenir redoutables lorsqu'ils sont combinés avec d'autres. On les appelle des "virus helpers". Le virus SV40 est souvent associé au médulloblastome, la plus fréquente des tumeurs du cerveau en pédiatrie. Est-ce une coïncidence ? Je ne le crois pas. » Étant donné que le SV40 est loin d'être inoffensif par lui-même, l'association avec un autre virus risque d'être explosive.

Génétiquement transmissible ? Les Horwin ont, tous deux, reçu le vaccin Salk infecté par ce virus. « Le SV40 des années 50 serait-il de retour ? Les parents transmettent-ils le cancer à leurs enfants ? » demande Raphaele Horwin, qui a remarqué que les fabricants

de vaccins avouent qu'on ne devrait pas vacciner un enfant qui ne présente pas une réponse immunitaire satisfaisante. « Mais il y a là une contradiction car, d'après le rapport du comité médical de la Fondation de la déficience immunitaire publié en 1992, "la plupart des déficiences immunitaires ne peuvent être diagnostiquées avant l'âge d'un an". Or, avant un an, l'enfant a déjà reçu une bonne dose de vaccins. Il est donc incontestable que cette pratique est irresponsable et dangereuse. Ainsi la réponse à ce paradoxe est que chaque vaccination d'un enfant est un jeu de roulette russe. »

notamment après le vaccin anti-hépatite B. L'analyse des dossiers peut d'autant moins établir un lien de cause à effet que le virus SV40 n'est quasi jamais recherché, mais on ne peut écarter la transmission de ce virus cancérigène par les parents vaccinés contre la polio dans les années soixante. En résumé, les vaccinés jouent à la roulette russe et, grâce à la corruption ou l'incompétence – et parfois les deux – des pouvoirs publics qui n'ont plus aucun discernement, l'être humain est devenu à son corps défendant une véritable poudrière dont des virus comme le SV40 sont les explosifs. ●

Sylvie Simon

SOURCES

1. *New England Journal of Medicine*, 9-4-92.
2. Arthur Snider, « Vaccin Salk, on a frôlé la catastrophe », *Science Digest*, décembre 1963.
3. Weiner *et al.*, « Isolation of virus related to SV40 from patients with progressive multifocal leukoencephalopathy », *New England Journal of Medicine*, t. 286, p. 385-390, 1972.
4. *Intern. J. Epidem.*, vol. 2, n° 3, p. 229, 1978.
5. Krieg *et al.*, « Episomal simian virus 40 genomes in human brain tumors », *Proceeding of the National Academy of Sciences*, t. 78, p. 6446-6450, 1981.
6. Geissler, « SV40 and human brain tumors Progress », *Medical Virology*, t. 37, p. 211-222, 1990.
7. M. Carbone *et al.*, « Simian virus 40 like DNA sequences in human pleural mesothelioma », *Oncogene*, t. 9, p. 1781-1790, 1994.
8. Carbone *et al.*, « SV40-like sequences in human bone tumors », *Oncogene*, t. 13, p. 527-535, 1996.
9. « Identification in human brain tumors of DNA sequences specific for SV40 large T antigen », *Brain Pathology*, 9 janvier 1999.
10. Galateau-Salle F. *et al.*, « SV40-like DNA sequences in pleural mesothelioma, bronchopulmonary diseases », *Journal of Pathology*, 184, p. 252-257, 1998.
11. Bulletin de l'OMS, recueil n° 3, 2000.
12. Michel Georget, *Vaccinations, les vérités indésirables*, éditions Dangles, 2007, réédité en 2009.

Est-ce nous qui regardons la télévision ou la télévision qui nous regarde ? À en croire les chiffres accablants cités par le neurologue Michel Desmurget, le petit écran s'apparente toujours plus à un instrument de contrôle, faisant de nous des « bovins » nécessairement « avachis » et totalement perméables aux messages du marketing de masse. On peut, certes, critiquer la portée de statistiques qui amènent à raisonner quasi exclusivement sur des comportements moyens, le constat ne manque pas de pertinence. Mais si l'on éteint la télé pour laisser la place au joueur naturel qui est en nous, c'est encore un autre danger qui nous guette...



On n'arrête pas



- ▶ p. 72 Tous télédependants?
- ▶ p. 74 La télévision, une drogue dure ?
- ▶ p. 80 Jouer à perdre la raison

le programme

Tous télé

N

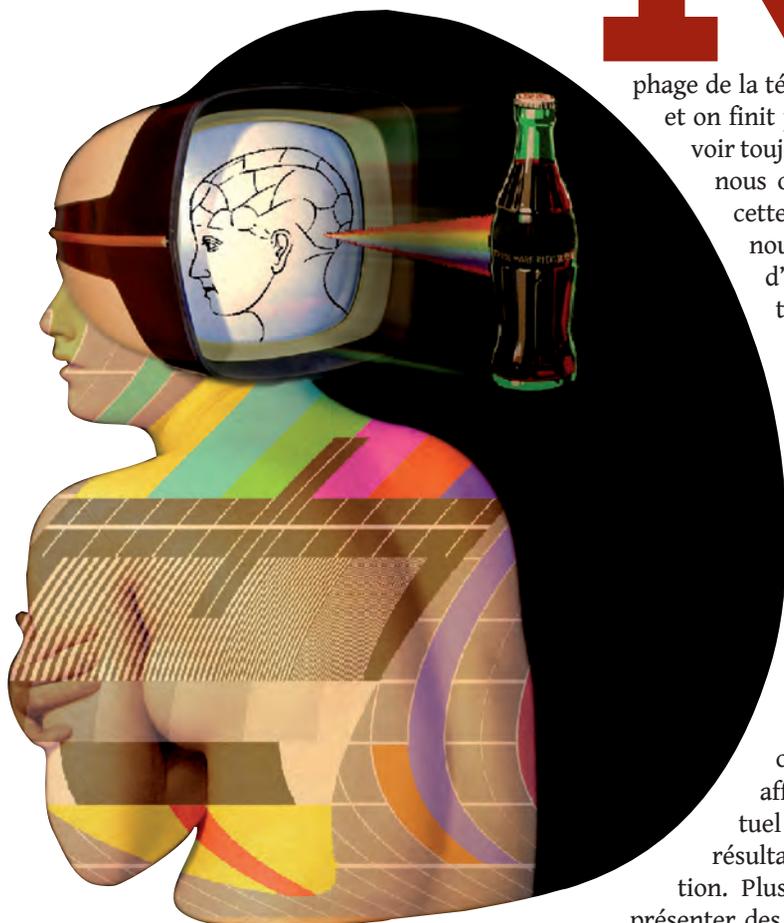
ous connaissons tous l'effet chronophage de la télévision : on l'allume pour se détendre un peu et on finit par la regarder pendant des heures sans pouvoir toujours se souvenir de ce qu'on a vu. La télévision nous offre un ailleurs, elle abolit la distance, mais cette vision à distance a un prix : nous acceptons de nous laisser submerger par un flot ininterrompu d'images au risque de n'être plus qu'un réceptacle passif.

Tout le monde se souvient des propos de Patrick Le Lay et « *du temps de cerveau disponible* », que cet ancien président-directeur général de TF1 affirmait vendre aux publicitaires. Ce qu'il y a de terriblement dérangent dans ces propos, c'est d'une part qu'ils révèlent parfaitement l'objectif réel de la télévision, et d'autre part que la découverte du pot aux roses n'a pas véritablement changé notre rapport à cet objet.

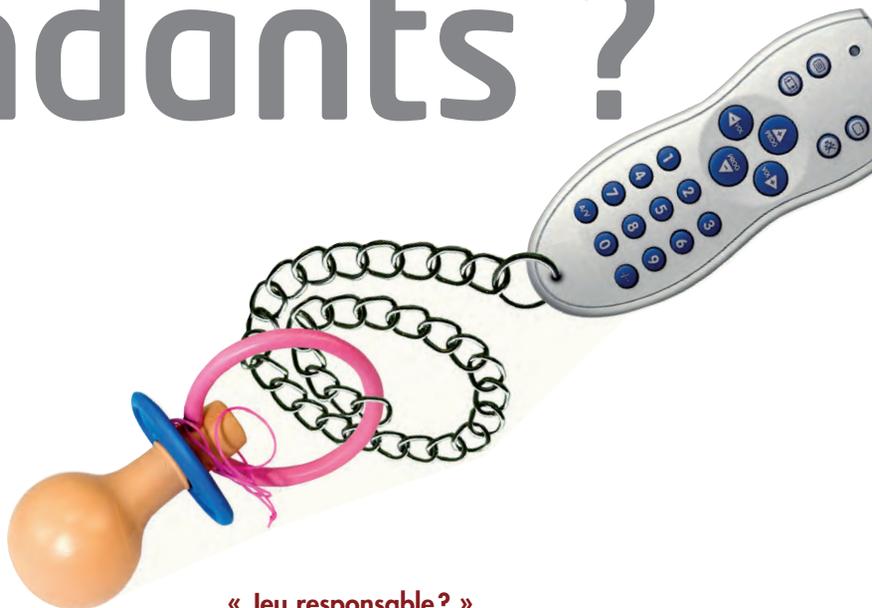
Michel Desmurget, docteur en neurosciences, dresse dans son livre *TV lobotomie*, le constat suivant : la télévision est un fléau qui affecte notamment le développement intellectuel des jeunes enfants, entraînant une chute des résultats scolaires au travers d'une baisse de l'attention. Plus généralement, elle favorise les risques de présenter des troubles du sommeil, de l'alimentation, mais aussi de contracter la maladie d'Alzheimer, ou encore de souffrir de problèmes cardiaques... Bref, plus on regarde la télévision, plus on s'empoisonne.

Arme de manipulation massive

Pourtant, nous nous ruons sur les écrans plats et passons des heures à nous gaver de contenus insipides. C'est que, loin d'être un simple outil à usage récréatif, la télévision s'avère une véritable arme de manipulation massive à caractère addictif. Certes, il ne s'agit plus d'imposer par le biais d'une chaîne d'État un discours officiel, mais bien de produire des consommateurs. Le sujet n'est là que pour allumer le poste et devenir ensuite l'objet, la cible de l'annonceur. Pour ce faire, le mieux est encore d'accepter de mettre son cerveau entre parenthèses. Or pour produire ce résultat, rien de tel que de flatter les plus bas instincts des individus, que ce soit par la peur ou encore la sexualité. Les producteurs ont compris qu'en submergeant le téléspectateur sous un flot d'émotions violentes, celui-ci devient plus réceptif aux messages publicitaires.



dépendants ?



Régression au stade pulsionnel

Incontournable lorsqu'il s'agit d'analyser le « psychopouvoir » exercé par les médias, la réflexion du philosophe Bernard Stiegler s'articule, entre autres, autour des mutations sociales qui découlent de l'avènement des nouvelles technologies. Il montre dans *La Télécratie contre la démocratie* que le pouvoir de la télévision n'est pas un danger seulement pour l'individu, mais pour la société tout entière. En ce sens, elle pose un véritable problème politique puisqu'elle tend à remplacer l'opinion publique par des parts d'audience. On ne cherche donc plus à former des citoyens, mais à s'assurer le vote d'individus qui ne sont considérés que comme des marchandises. Ce pouvoir de la télévision passe par un « populisme industriel », qui voit triompher une « politique pulsionnelle ». Nous aimons tous les histoires et les *spin doctors* l'ont bien compris, eux qui nous vendent du rêve en communiquant aussi bien pour les grands groupes que pour les hommes politiques. Il va sans dire que le *storytelling* appliqué à la politique ne peut que représenter une menace pour la démocratie, puisqu'il s'agit avant tout de détourner l'attention de l'auditeur, de bloquer sa réflexion pour mieux lui faire accepter un discours préfabriqué. Or, si le procédé peut se justifier en marketing, on nous raconte une histoire pour créer artificiellement en nous le désir de posséder tel objet de consommation; il n'en va plus de même en politique où l'enjeu n'est plus simplement de vendre un produit, mais bien de convaincre un électorat par des arguments rationnels. La persuasion à l'œuvre dans l'industrie médiatique s'adresse aux pulsions égoïstes des individus, affaiblissant dans le même temps le lien social. Il s'agit non pas de trouver quelles sont les valeurs que nous souhaitons mettre en avant dans un désir commun de vivre ensemble, mais bien de faire régresser ce désir commun sous une multitude de pulsions égoïstes.



« Jeu responsable? »

La multiplication contemporaine des supports de communication et des nouvelles technologies en général offre, certes, de belles possibilités; notamment le fait de pouvoir choisir les contenus télévisuels qui nous intéressent. Mais ne sommes-nous pas prédéterminés dans ces choix?

Comme toutes les technologies, Internet est un outil de plus mis à notre disposition, mais son utilité n'est pas détachable de l'emploi qu'on en fait et, à l'instar de ce que nous constatons pour la télévision, tout semble fait pour que là aussi nous succombions à la facilité. Le développement des « jeux en ligne » et l'attitude de la Française des Jeux sont à ce titre particulièrement éclairants: en tentant de développer la notion hautement problématique de « jeu responsable », la FDJ se retrouve à faire le grand écart entre sa vocation d'entreprise publique, qui est de protéger des graves risques d'addiction encourus, et son objectif réel, qui n'est autre que de conquérir de nouvelles parts de marché, donc de créer sans cesse de nouveaux joueurs et de les fidéliser en les rendant accros, mais pas trop. Il s'agit donc à la fois de vanter les plaisirs d'une activité ludique tout en mettant en garde contre ses possibles conséquences addictives, ce qui revient à rendre légale une drogue en vantant ses aspects récréatifs.

La vue est le sens que nous employons le plus pour nous orienter dans le monde, aussi n'est-il pas étonnant de constater que nous sommes fascinés par les images au point d'en être même « accros » et si le meilleur moyen pour se prémunir des effets délétères d'un abus de télévision est encore de jeter son téléviseur, puisque, comme tous les produits addictifs, il est plus simple de s'en passer complètement que d'essayer d'en faire une consommation rationnelle. Nous ne pouvons pas non plus nier que la télévision comble en nous un besoin de fuir une réalité que nous pourrions par ailleurs nous efforcer de rendre plus supportable, mais l'investissement demandé ne serait alors plus le même. ●

Michel Bendel



Auteur de *TV lobotomie, la vérité scientifique sur les effets de la télévision**, le neuroscientifique **Michel Desmurget** dresse un bilan accablant de la télévision qu'il accuse de rendre bêtes, malades, fumeurs, violents... des générations entières de téléspectateurs. Réactionnaire ou hyperlucide ?

La télévision,

NEXUS: Dans votre livre, vous assimilez la télévision à un outil quasiment diabolique. N'est-ce pas excessif? Est-ce que ça ne dépend pas de l'usage qu'on en fait?
Michel Desmurget: Diabolique est un bien grand mot, mais je l'assimile à un outil néfaste. Il y a l'usage que l'on pourrait faire de la TV et l'usage qu'on en fait réellement. Beaucoup de gens me parlent de ce que pourrait être la télévision, mais je me suis intéressé à ce qu'elle est dans les faits. On me dit « *Arte c'est génial* », mais Arte c'est 1 ou 2 % de parts d'audience alors que TF1 c'est 30 %. Je me suis intéressé à la réalité et pas au mythe d'une TV que les gens picoreraient en fonction de contenus spécifiques. Ensuite, beaucoup d'effets, notamment chez l'enfant, sont indépendants des contenus et dépendants du média lui-même. Troisième chose, quand on regarde le temps que passent les gens devant la TV, c'est faramineux: 3 h 40 par jour, hors DVD. Sur une année, un enfant passe en moyenne plus de temps devant la TV que devant son

instituteur à l'école primaire. L'enseignement c'est 864 heures par an, et la TV c'est 2 h 15 par jour, plus les DVD (lire encadré page 77). Les études s'accordent à dire que l'on est à 2 h 40 par jour au total pour les enfants.

Il y a donc sûrement un bon usage possible de la TV, mais qui ne correspond pas du tout à l'usage qu'on en fait. Il existe certainement des temps de visionnage qui sont raisonnables. Par exemple, on peut estimer d'après la littérature scientifique qu'un enfant qui regarderait la TV 2 à 3 heures par semaine échapperait pour une bonne part aux déficits qui sont cités. Mais ça ne correspond pas à ce qui se passe. L'expérience prouve qu'il est beaucoup plus facile de ne pas avoir de télévision que d'en avoir une et de contrôler son usage.

La consommation de DVD relève d'un choix. C'est du cinéma et aller au cinéma est un acte culturel, non? Le temps estimé pour les adultes ne tient pas compte



© Trujillo-paumer/Getty

une drogue dure ?

des DVD. Chez l'enfant, le problème c'est le fait d'être assis, passif, et les effets sur le sommeil et la santé en général sont les mêmes avec un DVD ou un programme de TV. Certes, il y a la notion de choix du programme, mais avec le nombre de chaînes de TV qui existent maintenant, il y a aussi un choix dans les programmes, même si les enfants de 4 à 10 ans regardent 80 % de programmes tout public et seulement une fraction, de 15 à 20 %, de programmes jeunesse.

À propos d'Arte notamment, vous évoquez « *des perles de qualité dans un océan d'inanité* », mais si tous les programmes étaient de qualité, haut de gamme, nous passerions encore plus de temps devant la TV!

Je prends l'exemple d'Arte parce que ça m'amuse beaucoup. Quand on fait des sondages d'opinion, et c'est connu dans tous les domaines, il y a l'effet « tierce personne » qui consiste à dire: « *Les autres*

sont débiles, ils ne regardent que les programmes pour demeurés, mais moi je regarde des super-programmes. » Et alors Arte est toujours cité devant TF1. Mais quand on regarde les courbes d'audience, il n'y a pas photo! Je suis frappé aussi par autre chose. Je trouve des programmes passionnants, comme la série historique *Apocalypse*, et d'autres gens citent *Home*, *L'Odyssée de l'espèce*, etc. Ce sont des bons programmes, mais ils demandent des milliers d'heures de travail et des sommes astronomiques en production. Il y a environ 600 chaînes en Europe et on ne peut pas farcir toutes les chaînes avec ce genre de programmes. La série *Apocalypse* est pour moi le prototype du bon programme, bien fait, fouillé, etc. Mais ce genre de programme ne finit même pas dans le top 100 des audiences en fin d'année. Les téléspectateurs préfèrent *Dr House*. On peut donc croire que si les programmes étaient tous de qualité, on y passerait encore plus de temps, mais les chiffres d'audience montrent que ce n'est

pas le cas. En même temps, la TV est un média « de plaisir », pour se détendre, se déstresser, etc. Les gens n'ont pas forcément envie d'apprendre des choses ou se documenter. Et leur comportement effectif reflète cela.

N'est-ce pas un problème de société en général? On dit que la TV reflète la société. Est-ce le média télévision qui est responsable ou ce qu'en ont fait les marchands?

Pour moi les contenus de la TV ne reflètent pas du tout la société, c'est une escroquerie. La TV est un prisme qui n'a rien à voir avec la réalité du monde, vis-à-vis de la violence par exemple. Si le rapport des actes violents et des crimes était le même dans la société qu'à la TV, en quelques semaines il n'y aurait plus un seul habitant vivant aux États-Unis. Plus qu'un miroir déformant, la TV nous invente une réalité qui n'existe pas. Et les études montrent que des gens qui regardent (trop) la TV finissent par voir la réalité telle qu'elle y est montrée. Si l'on amène des télévisions sur une île aux Fidji, on voit que les dossiers médicaux montrent qu'avant la TV que le nombre de filles au régime est quasi nul et que le nombre d'anorexiques est nul. Trois ans après, vous avez 70 % de gamines qui se sont mises au régime, et 12 % qui se font vomir, parce que la TV a insufflé cet idéal de minceur.

C'est vrai aussi dans la presse féminine... Oui, mais les gens passent moins de temps à lire la presse qu'à regarder la TV. Certes, elle n'est pas le seul facteur, mais c'est un facteur important, quantitativement.

Vous écrivez que la TV utilise les ressorts de la peur, par exemple, mais c'est quelque chose que l'on voit aussi ailleurs, en politique notamment.

Oui, il y a d'ailleurs un très bon livre de Corey Robin sur la peur en politique [ndlr: *La Peur: histoire d'une idée politique*]. Mais il s'avère que si vous stressez une personne avant de lui passer une publicité, elle va beaucoup mieux retenir le message. L'évolution fait que nous sommes beaucoup plus prompts à retenir les choses qui nous menacent, nous ont fait peur, que les choses qui nous ont fait plaisir ou aucun effet. Ce n'est donc pas par hasard que l'on montre autant de violence. C'est



la phrase de Patrick Le Lay sur le « temps de cerveau disponible » qui était d'une honnêteté fabuleuse. On met de la violence parce qu'ensuite la pub va pouvoir incruster plus facilement la marque dans les neurones à notre insu. Les études montrent cela de façon très claire. L'effet de la violence et de la peur sur la mémorisation est connu depuis des années.

Enfin, vous reprenez en l'amplifiant la critique que faisait l'universitaire américain Neil Postman il y a vingt-cinq ans dans son livre *Se distraire à en mourir*? Oui, mais je pense que sa critique était plus théorique, portait plus sur l'information et sa manipulation, dans la lignée d'un Chomsky. Je me suis intéressé davantage aux études scientifiques sur les effets de la TV, qui n'existaient pas il y a vingt-cinq ans. Postman ne s'est pas intéressé aux effets de la TV sur la santé, la violence, le développement intellectuel, etc. C'était plus une réflexion sociologique, davantage axée sur les programmes que sur le média lui-même.

Vous avez plus de cinquante pages de notes sur des études scientifiques. Il y a donc des études en permanence qui sont faites sur les effets de la TV mais qui ne sont pas connues? Les chercheurs sont un peu benêts, parfois, parce qu'ils considèrent qu'une fois leur étude publiée, c'est à chacun d'aller la chercher. Je pense que c'est une erreur de notre part, et cela commence à changer. Bien sûr, cette littérature est publiée en anglais, avec

On met de la violence parce qu'ensuite la pub va pouvoir incruster plus facilement la marque dans les neurones à notre insu. Les études montrent cela de façon très claire. L'effet de la violence et de la peur sur la mémorisation est connu depuis des années.

un jargon scientifique parfois difficile d'accès, des statistiques, etc. Oui, elle est mal connue, d'autant plus qu'elle est souvent caricaturée par une nébuleuse de « pédopsy » qui en parlent sans rien y comprendre.

Vis-à-vis de la consommation de tabac ou d'alcool par exemple, comment mesurer l'effet de la TV par rapport à l'effet anxiogène de la société en général?

Il faut distinguer deux choses. Un facteur de court terme: pour quelqu'un qui fume déjà ou qui consomme de l'alcool, il y a un effet dit de « priming ». Le fait de voir quelqu'un fumer, en vrai ou à l'écran, déclenche un comportement équivalent. Si l'on met des gens dans une pièce et qu'on leur montre un extrait où quelqu'un fume, et d'autres à qui l'on montre un extrait où personne ne fume, puis que l'on fait une pause, on voit que le nombre de gens qui fument lors de la pause est deux à trois fois plus élevé dans le premier groupe. Même chose sur l'alcool. Ce sont des effets avérés.

Mais on voit moins les gens boire et fumer à la TV que dans les années 60, comme l'illustre par exemple la série *Mad Men*!

Ce n'est malheureusement pas vrai. C'est vrai pour la publicité ou les émissions de débat par exemple. *Mad Men* est basée sur la transgression et caricature un peu ce fait-là. Mais quand on prend les études de contenu, 80 % des films du top 100 du box-office montrent des gens qui fument ou boivent. Et ce sont des comportements souvent valorisés, le beau gosse ou la belle fille, le « winner » qui a réussi socialement, et pas le gros vilain. Ce qui amène au deuxième point. On ne fume pas parce qu'on est stressé. Un jeune qui n'a jamais fumé à 20 ans n'a quasiment aucun risque de se mettre à fumer plus tard. Le problème pour les fabricants est de faire fumer les jeunes entre 15 et 20 ans, voire plus tôt. Or, que voient ces enfants à la TV? Mais c'est la même chose pour l'alcool ou la sexualité. Il y a des choses qui passent les barrières conscientes. On dit à un jeune que ce n'est pas bien de fumer, et il voit à la télévision toute la journée, plus de 1 000 heures par an, des gens qui fument ou qui boivent. Certes, uniquement dans

► Un décervelage avéré

Temps passé

- Temps moyen passé par un Français de plus de 15 ans devant la TV: 3h40, soit 20 à 25 % du temps de veille et 75 % du temps libre, l'équivalent de 56 jours par an.
- Un enfant de 4 à 14 ans passe en moyenne 2h11 par jour devant la TV, soit 797 heures par an, plus 159 heures de vidéo, donc 956 heures au total, contre 864 heures à l'école.
- En 2009, la consommation moyenne de TV dans le monde a été de 3h12 par jour et par personne.
- 80 % du temps passé devant la TV par les 4-10 ans l'est devant des programmes « tous publics »

Quand la télé rend nigaud

- Une dictée du brevet de 1976 a été soumise à 1 348 élèves de seconde en 2009 (collectif « Sauver les lettres »). Résultats: 60 % de 0 et 86 % de notes sous la moyenne.
- Chaque heure de télé en semaine ampute le temps consacré aux devoirs de 14 % chez les 4-6 ans, et de 18 % chez les 9-12 ans. Une exposition quotidienne de plus de 2 heures chez les 4-14 ans, le réduit le de 28 à 36 %.
- La proportion d'individus de 15 à 24 ans lisant régulièrement un journal ou 20 livres par an a chuté de 50 % en 25 ans. Elle est passée de 30 à 18 % pour les journaux, et de 33 à 17 % pour les livres.
- Sur la même période, la proportion de spectateurs consacrant au moins 3 heures par jour à la télé a progressé d'un tiers, de 24 à 32 %.
- Un enfant de 4 ans entend chaque jour 13 500 mots. Si la télévision reste allumée 4 heures dans le foyer, le nombre tombe à 10 000 mots, soit 25 % en moins.

Quand la télé rend drôle

Perles recueillies auprès d'étudiants en lettres par Michel Mathieu-Colas, enseignant.

Polygame: qui associe plusieurs jeux

Hexagone: triangle qui a beaucoup de côtés

Hémicycle: vélo à une roue

Autochtone: qui aime vivre la nuit

Omnipotent: qui a tous ses membres

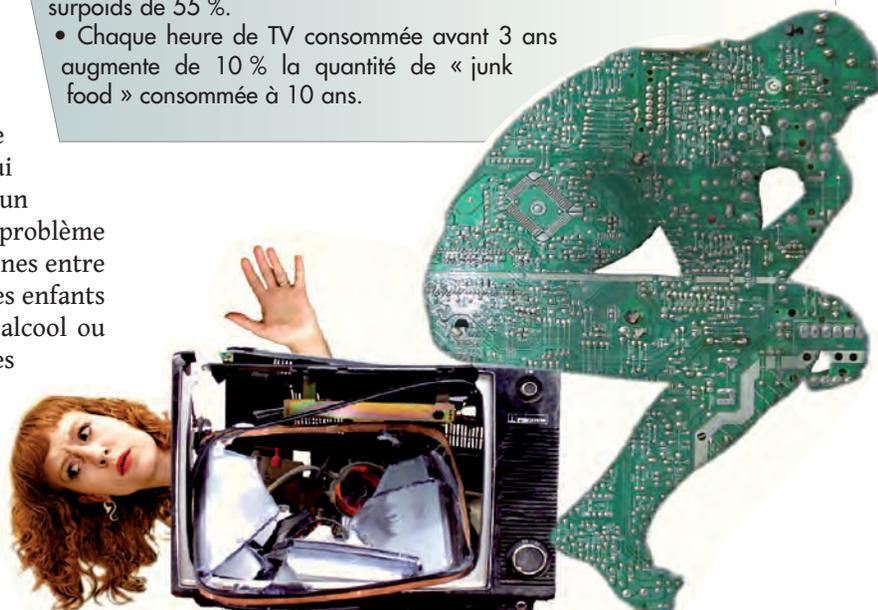
Sporadique: drogué de sport

Gérontologie: science des fossiles

Xénophobe: qui a peur quand il est enfermé

Quand la télé rend malade

- Une étude australienne sur 9 000 adultes de 25 ans et plus a montré que chaque heure de TV consommée augmente le risque de décès de 10 %.
- Une étude de 1985 sur des adolescents de 12 à 17 ans a montré que chaque heure quotidienne de TV conduit à augmenter le nombre d'obèses de 2 %.
- Une étude récente sur des adolescents de 15 à 18 ans montre que le fait de passer plus de 2 heures par jour devant la TV augmente le risque de surpoids de 55 %.
- Chaque heure de TV consommée avant 3 ans augmente de 10 % la quantité de « junk food » consommée à 10 ans.



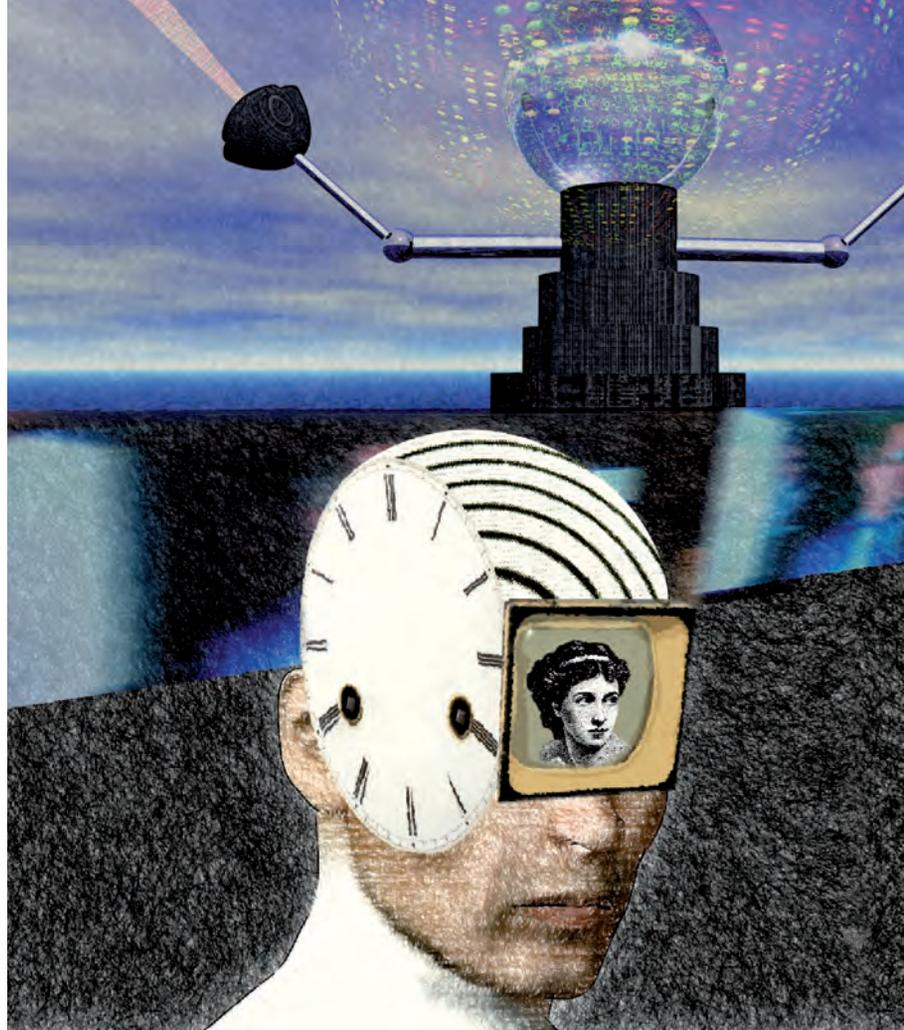
les films et les séries, les œuvres de fiction. Lorsqu'on prend les fumeurs chroniques, dans des études de suivi de 10 ans à 30 ans, et que l'on mesure des facteurs comme le niveau socioculturel, le statut tabagique des parents, l'obésité, etc., des outils statistiques permettent de faire le tri entre le poids des facteurs. Sur 100 enfants qui essaient de fumer, on peut tracer pour 50 d'entre eux l'influence directe de ce qu'ils ont vu à la TV ou au cinéma. Les études montrent que 20 à 30 % des fumeurs chroniques sont entrés dans le tabagisme à cause de ce qu'ils ont vu à la TV ou au cinéma. Si l'on prend deux jeunes dont l'un est fan par exemple de Leonardo DiCaprio et l'autre de Tom Cruise – l'un fume et l'autre non – le risque que le premier se mette à fumer est multiplié par 16... Au final, les études révèlent que la télé est le premier facteur qui influence un adolescent pour fumer, devant le statut tabagique des parents et celui des copains.

Aujourd'hui, les adolescents sont supposés passer plus de temps sur Internet que devant la télévision. Votre combat n'est-il pas d'arrière-garde ?

C'est un grand mythe. On dit qu'il ne faut pas empêcher les enfants de regarder la TV parce qu'ils vont aller sur Internet et que c'est pire. Mais toutes les études montrent qu'enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et adultes âgés n'ont jamais passé autant de temps devant la télévision. Médiamétrie a montré que les chiffres ont augmenté l'an dernier pour les 4-14 ans et les 15-24 ans. Certes les comportements ont changé, et on peut regarder la télévision sur Internet, mais c'est un mythe de croire que les jeunes désertent la TV pour le Net.

Mais un jeune qui regarde un clip vidéo sur YouTube, ce n'est pas de la consommation de TV classique ?

Les études commencent à considérer ce genre de distinction. Une étude de la Fondation Kaiser, aux États-Unis, montre que les adolescents ont tendance à diminuer leur consommation de TV classique, mais qu'ils augmentent les usages alternatifs, sur mobile, ordinateur ou tablette. Tous ces usages alternatifs correspondent à 1 heure par jour, là où la consommation de TV a diminué de 5 minutes. Les enfants qui sont les plus « accros » à la TV sont aussi les plus accros à Internet. C'est dans les pays où Internet est le plus développé, comme les États-Unis, le Japon ou Israël, que l'on regarde aussi le



Les études montrent de 20 à 30 % des fumeurs chroniques sont entrés dans le tabagisme à cause de ce qu'ils ont vu à la TV ou au cinéma.

plus la télévision. Cette augmentation de consommation est prise d'abord sur le temps de sommeil, le temps de travail scolaire, les activités sportives, les interactions sociales avec les parents, les amis, etc. Des dizaines d'études le montrent, contrairement à ce qu'affirment certains pédopsychiatres.

Si l'on enlève la télévision à un adolescent, il gagne 1 heure de sommeil par nuit. Une étude canadienne a montré que l'introduction de la télé dans une zone enclavée qui n'y avait pas accès a diminué de 30 à 40 % la fréquentation des installations sportives et culturelles, dont les bibliothèques.

Il y a tout de même un problème de responsabilité des parents dans la façon dont les enfants consomment la télé.

J'ai envie de dire oui, mais il y a deux choses. Une étude aux États-Unis a consisté à « éduquer » les parents, leur expliquer les effets de la télévision, et, en effet, le temps de consommation des enfants a chuté. Mais une amie institutrice m'a expliqué que les parents se plaignent non pas que leurs enfants regardent trop la télévision, mais que l'école donne trop de devoirs ! Il y a donc en effet une part

de démission des parents, mais aussi une méconnaissance de leur part des effets de la télévision, entretenue par un certain discours dans les médias. Ce sont des effets de long terme et qui ne se voient pas. Les parents disent « j'ai grandi avec la télé et je ne suis pas débile »... Aux États-Unis, les chaînes de TV commencent à voir des procès qui leur pendent au nez comme pour les fabricants de tabac.

En ce qui concerne la sexualité, il est clair que la pornographie est bien plus accessible sur Internet qu'à la télévision.

Oui, mais la question de la sexualité n'est pas liée qu'à l'exposition à la pornographie. On parle des représentations que les enfants peuvent voir même dans des séries comme *Desperate Housewives*. Le nombre de rapports sexuels et de partenaires est surestimé par rapport à la réalité, de même que le profil physique des acteurs. Les ados ont l'impression que tout le monde couche dans tous les sens, il n'y a pas de préservatif dans 80 % des scènes, les scènes de sexe impliquent des protagonistes qui ne se connaissaient pas 10 minutes avant, etc. Les ados se disent « si je ne couche, pas je suis nul ». Il y a une pression sur le passage à l'acte, avec des risques quantifiés et avérés en termes de grossesses précoces et de contaminations par les IST.

Nous venons d'avoir coup sur coup des rapports sur la violence à l'école, l'augmentation des grossesses précoces et des avortements, et sur le suicide des ados. Or, tout le monde fait des théories fumeuses sur les causes, mais personne n'évoque la responsabilité de la télévision dans ces comportements, alors que les études montrent que son poids est prépondérant. Il se trouve que les études portant sur les enfants qui grandissent sans télévision montrent qu'ils se disent globalement plus heureux que les autres, alors que l'on donne d'eux une image de parias sociaux.

Vous dénoncez le déficit de maîtrise de la langue, et l'inculture en général. Mais là encore,

Mon épouse était téléphage et nous avons essayé de contrôler l'usage de la télévision avec les enfants, et il s'avère que c'est beaucoup plus simple de ne pas en avoir. C'est en effet un peu comme l'alcoolisme. Il est beaucoup plus difficile de réguler sa consommation que d'être totalement abstinent.

n'est-ce pas davantage lié au développement des SMS et des messageries instantanées chez les jeunes ?

C'est aggravé par tout cela, mais encore une fois, les études montrent que le niveau a commencé à baisser bien avant. Je publie dans mon livre les courbes du « Test SAT », un test de maîtrise du langage que passent les étudiants américains qui entrent à l'université. On voit l'effondrement du SAT nettement en lien avec la massification de l'usage de la TV au milieu des années 60. Des études en France montrent la même chose.

Bien sûr que c'est plus grave aujourd'hui : nous avons des étudiants en maîtrise qui sont quasi analphabètes. Nous avons eu un stagiaire de niveau master (ancien DESS) qui ne connaissait pas l'ordre alphabétique ! L'inculture est terrible : près d'un tiers des jeunes Américains ne sait pas qui était Hitler. C'est terrifiant d'avoir aussi peu de culture et de recul sur la société.

J'ai 46 ans et la première fois que j'ai vu une télévision, c'était chez la voisine pour voir le combat de boxe entre Mohamed Ali et Joe Frazier. Ensuite il y a eu l'alunissage d'Apollo, et puis, quand nous avons eu une TV à la maison, alors que j'avais la jambe cassée, c'est la semaine où de Gaulle est mort, de sorte que j'ai dû voir une semaine de mire avec Colombey-les-Deux-Églises, ce qui a dû me guérir de la télé ! Mais nous n'avions pas autant de programmes à l'époque. Il y avait deux chaînes, puis trois... Je pense que les gens de ma génération ont été moins exposés.

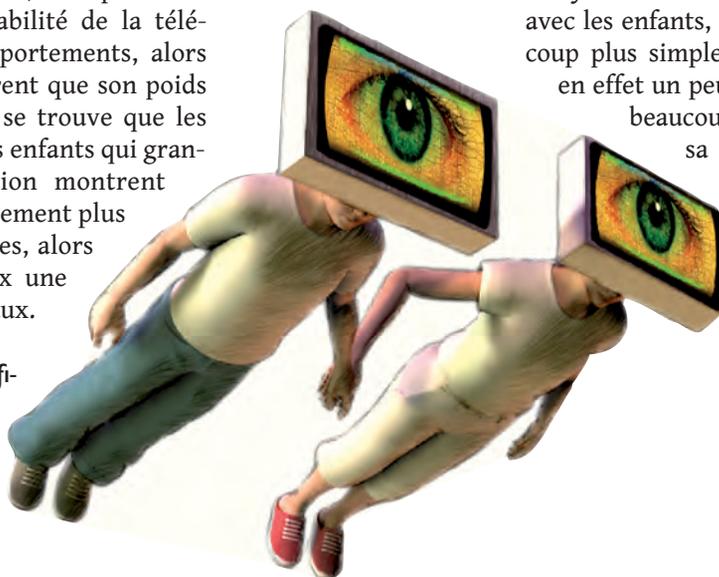
Au final, vous prônez le « zéro TV », que vous assimilez en somme à une drogue dure...

Les gens qui ont étudié le sujet n'ont plus de télévision chez eux. En ce qui me concerne, mon épouse était téléphage et nous avons essayé de contrôler l'usage de la télévision avec les enfants, et il s'avère que c'est beaucoup plus simple de ne pas en avoir. C'est en effet un peu comme l'alcoolisme. Il est

beaucoup plus difficile de réguler sa consommation que d'être totalement abstinent. Il y a une forme d'addiction à la télé qui est plus psychologique que physiologique, du fait de la puissance de l'outil. ●

Propos recueillis par Jocelin Morisson

*Max Milo editions.



Jouer à perdre la raison

Les statistiques sur l'addiction aux jeux d'argent ou « l'usage problématique » des jeux vidéo sont volontairement évasives pour préserver l'intérêt de fabricants et de pourvoyeurs qui s'apparentent tout simplement à des « dealers » de produits potentiellement toxiques. Pour les spécialistes en tout cas, aucun doute possible, le problème s'aggrave continuellement.

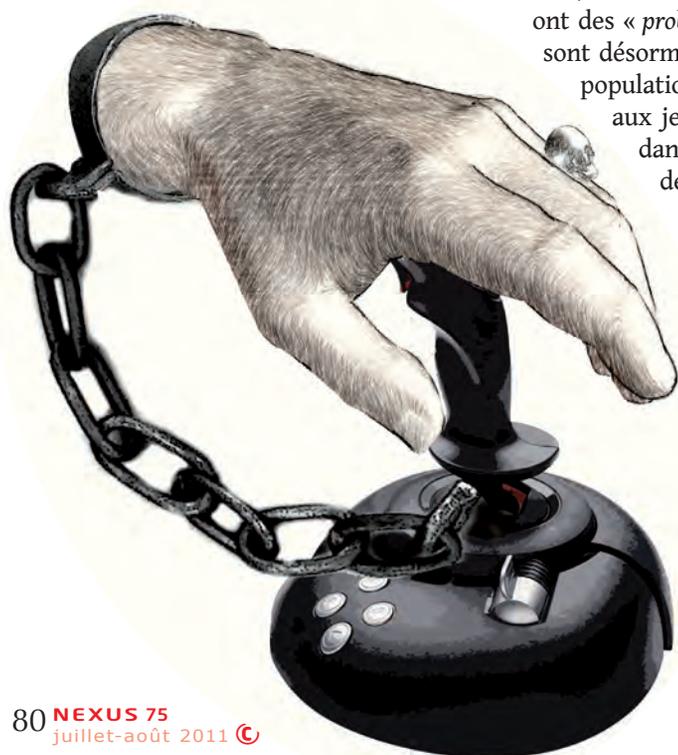
D

u pain et des jeux. La formule trouve une édifiante illustration dans ce constat : La Française des Jeux compte à peu près autant de points de vente (35 800) qu'il y a de boulangeries dans l'Hexagone ! En 2010, les Français ont battu un record en consacrant plus de 26 milliards d'euros aux jeux proposés par la Française des Jeux et aux paris hippiques du PMU. La première a enregistré 10,5 milliards d'euros de mises sur les jeux de loteries et le PMU 9,5 milliards. Si l'on ajoute les mises dans les casinos, on atteint le chiffre faramineux de 40,8 milliards d'euros.

Vingt-sept millions de Français ont joué au moins une fois aux jeux de loterie, grattage, tirage, etc. Pour la Française des Jeux (FdJ), les jeux de tirage (type loto) représentent 48,5 % des mises, les jeux de grattage comptent pour 40,7 % et les paris sportifs pour 10,8 %. S'y ajoute le poker en ligne. Sur les 10 milliards d'euros qui ont été misés aux jeux de tirage ou grattage, 65 % ont été redistribués aux joueurs, le reste revenant à l'État et aux buralistes. Sur les 27 millions de clients de la FdJ, 92 personnes ont gagné au moins un million d'euros en 2010. Quant aux chances de décrocher le gros lot à l'Euromillions (13 millions d'euros le 13 mai dernier), elles sont de une sur 76 millions...

Distraire au sens de détourner l'attention

Les chiffres sont impressionnants, quoique les Français soient finalement moins joueurs que leurs voisins espagnols, italiens ou britanniques, mais plus que les Allemands. Le montant des mises ne cesse d'augmenter et le chiffre d'affaires de la FdJ était d'ailleurs en hausse de 5,5 % en 2010. Mais dans le même temps, le nombre de joueurs qui ont des « problèmes » augmente lui aussi. Car d'autres jeux d'argent sont désormais accessibles sur Internet, et il faut ajouter l'énorme population – constituée pour l'essentiel d'adolescents – qui joue aux jeux vidéo, en réseau ou pas. Les problèmes de dépendance au jeu augmentent proportionnellement au nombre de joueurs et à l'offre de jeux. Or, ces deux dernières quantités augmentent continuellement, et l'État reste le principal pourvoyeur. Outre la manne qu'il en retire, comment ne pas y voir également une source de « distraction », dans le sens de « détournement d'attention » ? Incité à jouer, et entretenu dans l'illusion qu'il peut gagner (100 % des gagnants n'ont-ils pas tenté leur chance ?), le quidam est détourné de ses éventuelles velléités séditeuses... Si l'on cumule l'effet « distractif » des jeux avec celui de cet autre instrument de contrôle qu'est la télévision, on comprend que les autorités aient intérêt à minimiser les problèmes que pose le jeu : dépendance, surendettement, dépression...





© Siu Chiu / Reuters

Joueurs pathologiques

De fait, les chiffres qui circulent sont volontairement évasifs, alors que le problème n'est pas nouveau. On cite des proportions de « *joueurs problématiques* » et « *joueurs pathologiques* » en les ramenant à la population générale, et non à la seule population des joueurs, ce qui permet d'avoir des pourcentages bien moins effrayants. Sur son site Internet, la Française des Jeux précise qu'il n'existe pas d'étude de prévalence sur le nombre de joueurs en difficulté dans la population, et mentionne des études québécoise et américaine qui aboutissent à un pourcentage compris entre 0,4 et 3,4 % de la population générale, un écart considérable. Rapporté à la population française, cela donnerait tout de même entre 600 000 et 1,8 million s (Concordia), qui date de 2009, a porté sur 11 888 per-

sonnes. Elle conclut que 1,3 % de la population est à risque modéré de développer un problème de jeu et que 0,7 % sont des joueurs pathologiques probables. Rapportés à la seule population des joueurs (jeux d'argent et de hasard), l'étude mentionne 3,4 % des joueurs comme étant à risque faible, 1,9 % à risque modéré et 0,9 % à risque élevé. Le total donne donc 6,2 % de joueurs potentiellement à problème. Mais d'autres chiffres, cités par le Dr Abdou Belkacem, co-auteur du guide *Du plaisir du jeu au jeu pathologique*, mentionnent jusqu'à 14 % de joueurs problématiques, selon une étude britannique de 2007.

Pour les jeux d'argent sur Internet, aucun chiffre n'existe. Même chose pour les jeux vidéo en ligne. Pour autant, les professionnels de l'addiction constatent l'augmentation des cas de dépendance au jeu. « *Le*

problème s'aggrave clairement, reconnaît le Pr Michel Reynaud, coauteur du guide susmentionné. Pour autant, il est difficile de dire quelle est la part attribuable au fait que c'est maintenant une pathologie bien identifiée et dès lors les gens viennent consulter plus facilement. Mais surtout, l'accès facile à des jeux d'argent sur Internet a augmenté le problème, en amenant des gens à décompenser car ils avaient des difficultés préalables et ils peuvent maintenant jouer sans contrôle. »

Double jeu

Depuis quelques années, et pour que le jeu reste « une expérience divertissante », la Française des Jeux et le PMU se sont associés avec les professionnels de l'addiction pour promouvoir ce qu'ils appellent le « jeu responsable ». Comme on peut le lire sur le site de la FdJ, « la mission de la Française des Jeux consiste donc à donner des moyens, apporter des solutions afin de permettre à tous les joueurs de se divertir en toute sérénité, dans des conditions de sécurité qui minimisent le plus possible les risques de dépendance aux jeux ». Le tout en augmentant et en diversifiant sans cesse l'offre de jeux, et en « gagnant » toujours plus de joueurs. Le concept de jeu responsable se décline dès la conception des jeux, et certains ont été retirés du marché car trop « addictifs ». Aujourd'hui, la conception d'un « jeu en ligne innovant » comme le Bingo Live est d'abord soumise à des experts qui doivent dire si le jeu présente des risques pour des « publics fragiles ». Or, par définition, tout jeu présente de tels risques pour ces publics... Pour le jeu cité, le joueur peut décider de faire apparaître des alertes de temps passé, toutes les 20, 30, 40, 50 ou 60 minutes. Une autre action consiste à former les détaillants distributeurs des jeux de la FdJ, pour qu'ils sachent mettre en garde leurs clients. À fin 2009, 27 000 d'entre eux avaient reçu une formation spécifique sur le « jeu responsable », incluant des conseils de prévention, annonce fièrement la FdJ.

Conflit d'intérêts

Une autre action de la FdJ est un soutien à la recherche sur les addictions aux jeux. Elle participe d'ailleurs à la diffusion auprès des professionnels du guide *Du plaisir du jeu au jeu pathologique*. « C'est un problème emblématique, admet Michel Reynaud. Quelle attitude doit-on avoir avec les plaisirs plus ou moins dangereux et plus

ou moins licites? On peut avoir une attitude purement hygiéniste et prohibitive en disant qu'il faut éradiquer tout ce qui peut faire du mal. Dans ce cas les premières choses à éliminer sont de très loin l'alcool et le tabac. Or, la recherche de plaisir chez l'humain est tellement naturelle et nécessaire que l'on est obligé de composer, il faut donc essayer de diminuer les dommages et les risques. » On peut s'interroger au passage sur l'absence de portée de cet argument en ce qui concerne les drogues dites « douces »... « Nous essayons pour notre part de développer des stratégies de soins et d'aider les opérateurs, les "distributeurs de plaisir", à avoir des produits moins dangereux, ou des façons de distribuer moins dangereuses, poursuit le Pr Reynaud. Il est clair qu'il y a un conflit d'intérêts puisque leur volonté est de faire de l'argent et que le meilleur moyen est de faire dépenser beaucoup aux gens. Mais en même temps cela abîme leur image et ils acceptent donc de négocier pour se donner les moyens de limiter la gravité des jeux. C'est une négociation longue et permanente comme toujours quand il y a de tels intérêts en jeu. »

Depuis quelques années, et pour que le jeu reste « une expérience divertissante », la Française des Jeux et le PMU se sont associés avec les professionnels de l'addiction pour promouvoir ce qu'ils appellent le « jeu responsable ».



L'argument du « dealer » est que de toute façon, ces jeux sont accessibles ailleurs et qu'il vaut mieux les garder sous contrôle de l'État (d'autant que cela rapporte 5 milliards d'euros de recettes publiques – chiffre 2009).

« Clause de revoyure »

Ces dernières années, l'État a légiféré, mis en place une autorité de régulation et des programmes d'évaluation. L'argument du « dealer » est que, de toute façon, ces jeux sont accessibles ailleurs et qu'il vaut mieux les garder sous contrôle de l'État (d'autant que cela rapporte 5 milliards d'euros de recettes publiques – chiffre 2009). Ainsi, les textes qui encadrent l'autorisation des jeux d'argent sur Internet prévoient une « clause de revoyure ». C'est-à-dire qu'une évaluation est destinée à mesurer le pourcentage d'utilisateurs qui deviendraient « addicts ». Certains professionnels s'alarment des publicités pour les jeux d'argent en ligne, qui se contentent de préciser leur interdiction aux moins de 18 ans, et sont assortis d'un message fugace en bas d'écran concernant leur dangerosité pour les publics « fragiles ». La FdJ ne va pas jusqu'à identifier les joueurs pathologiques pour les orienter vers des services spécialisés, elle se contente de ne pas les relancer... Les professionnels de l'addiction négocient pour qu'elle s'implique en ce sens à l'avenir.

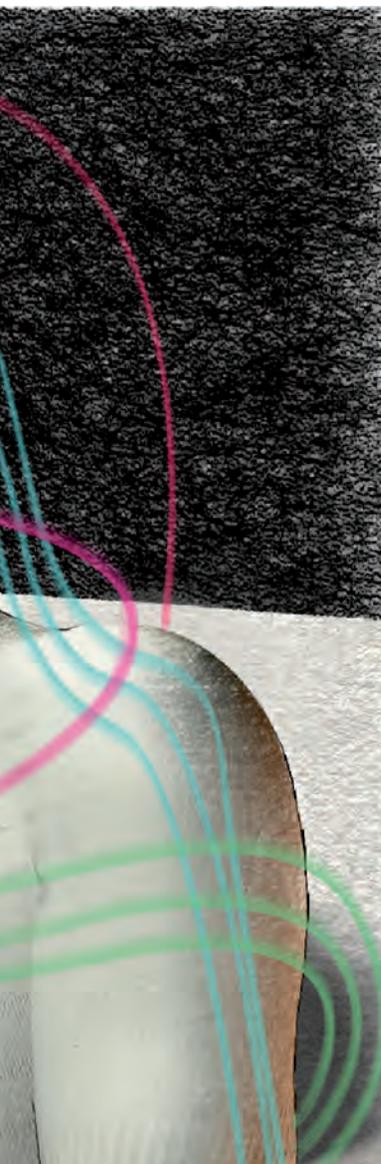
Pour ce qui concerne les jeux vidéo, il n'existe aucun chiffre, mais les médecins spécialistes voient des cas de plus en plus fréquents « d'usage problématique ». On ne parle pas d'addiction dans ce cas car « le plaisir du jeu d'argent est un plaisir plus brutal, immédiat et rapide, où l'excitation du gain est tout de même le moteur principal, souligne Michel Reynaud. Plus la récompense est rapide et plus un plaisir peut devenir addictif. »

Dans le monde des jeux vidéo, le plus grand danger réside dans les jeux de rôle « qui n'ont pas de limite dans le temps ou le nombre de joueurs, observe le Dr Abdou Belkacem. Ce sont les jeux appelés MMORPG (massively multiplayer on line role playing game), dont l'exemple le plus connu est World of Warcraft. Ces jeux vont, à un moment particulier de la vie de l'individu, en l'occurrence l'adolescence, amener un jeune à accrocher et y passer beaucoup de temps, au point de délaissier ses parents, ses amis et tout le reste. » En France, 1,4 million de jeunes ont déclaré avoir joué à World of Warcraft en 2009, et le jeu a réuni jusqu'à 11 millions de joueurs dans le monde sur une même période. Les jeunes de 15 à 24 ans passent en moyenne plus de 6 heures par semaine à jouer à ce type de jeux.

No life

La demande d'une prise en charge thérapeutique émane le plus souvent des parents, qui s'inquiètent de voir leur ado devenir un « no life » (pas de vie), bien qu'ils ignorent le plus souvent ce terme. Pour les spécialistes, les jeunes qui présentent un usage problématique des jeux vidéo ne nécessitent pas une prise en charge très longue car il ne s'agit que d'une forme particulière de mal-être propre à l'adolescence. Quant à l'addiction aux jeux de hasard et d'argent, la prise en charge repose sur des psychothérapies plus poussées. « Il n'y a pas de traitement de substitution au jeu, explique Abdou Belkacem. Et nous ne sommes pas non plus dans une politique d'abstinence totale puisque le jeu est inné et naturel. L'idée est de contrôler son comportement de jeu, d'envisager d'autres façons de jouer et de se faire plaisir. Nous pouvons proposer des psychothérapies comportementalistes, car ce sont des personnes souvent impulsives qui ne croient plus au hasard et ont des croyances erronées concernant leurs stratégies de jeu. » Une croyance erronée typique, comme chez le joueur invétéré de casino, est l'idée permanente que l'on peut « se refaire », en creusant toujours plus son déficit.

Les thérapies comportementales donnent de bons résultats, souligne Michel Reynaud, car, « à la différence des addictions aux produits qui ont abîmé de façon parfois définitive les circuits cérébraux, nous sommes là dans l'exacerbation des mécanismes naturels du plaisir avec perte de contrôle. Il est donc relativement plus facile de soigner ces troubles que de soigner la dépendance alcoolique, à la cocaïne ou l'héroïne. Il nous semble que proportionnellement les gens reprennent plus facilement le contrôle, mais cela n'empêche pas qu'il ait pu y avoir des dommages familiaux et financiers extrêmement lourds et qu'il faille très longtemps pour récupérer ensuite. Car même si la perception des erreurs et le désir de changer apparaissent clairement et que l'on peut agir dessus, quand les patients viennent nous voir, les drames familiaux sont déjà souvent très avancés. » ●



Hammaguir, 1967

La nuit du 16 juillet 1967, en Algérie, trois membres du Cnes en mission assistent à une apparition d'ovni. L'association aéronautique 3AF révèle cette affaire à travers le témoignage inédit d'un ancien membre de la direction du Cnes, Jean-Pierre Morin*.

Si vous avez encore quelque doute sur la réalité d'engins exogènes dans nos cieux, il vous suffit d'adhérer à la société savante 3AF (Association Aéronautique Astronomique de France), la plus importante du bloc occidental dans ces domaines, carrefour privilégié du renseignement militaire et industriel s'il en est, qui vient de publier dans sa lettre d'information de mai 2011 le témoignage d'un ancien membre de la direction du Cnes (Centre national d'études spatiales), recueilli par les soins de sa commission technique Sigma, dédiée à l'étude des PAN (phénomènes aérospatiaux non identifiés). La qualité de cette publication ainsi que celle du témoin donnent une saveur et surtout une valeur inestimables à son récit très détaillé, recueilli dès 1967 mais laissé « au placard » sur conseil de sa hiérarchie du Cnes.

Le témoin, Jean-Pierre Morin, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite, spécialiste de l'espace, ancien membre du comité de direction du Cnes, était à l'époque en charge de la récupération de la pointe scientifique des lanceurs Véronique au sein de la division « Fusées-Sondes » du Cnes. Cette division opérait alors au sein de la base aérienne d'Hammaguir, créée en 1948 en complément de la base militaire de Colomb-Béchar, du Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux.

En route pour l'aéroport...

La nuit tombe déjà, ce 16 janvier 1967, lorsque Jean-Pierre Morin embarque avec les trois autres membres du Cnes, à bord de la 2CV devant les ramener du pas de tir Blandine à l'aéroport d'Hammaguir. Les quatre agents du LAS (Laboratoire d'astronomie spatiale) leur succèdent sur la passerelle afin de procéder aux derniers réglages de la pointe scientifique embarquée à bord de la fusée dont le lancement est programmé pour le lendemain. Jean-Pierre Morin et ses collègues roulent donc en direction de l'aéroport d'Hammaguir, lorsque Mercier attire son attention sur une « lumière dans le ciel, basse sur l'horizon, qui se situe légèrement à droite de la route ».

Pensant qu'il s'agit du phare d'atterrissage d'un avion, ils s'étonnent néanmoins que l'aéronef ne traverse pas leur route pour aller se poser sur la piste de l'aéroport situé à leur gauche. Morin, pilote chevronné, tente de comprendre l'approche de l'appareil, échafaudant l'hypothèse d'un atterrissage contre le vent par une manœuvre de « vent arrière » (il n'y avait pourtant pas un souffle quelques minutes auparavant); quand soudain le moteur de la 2CV hoquette puis s'arrête de lui-même, la jauge indique pourtant que le réservoir est aux trois quarts plein. Morin et ses trois passagers s'extraitent alors du véhicule pour mieux observer l'étrange objet qui se dirige vers eux. L'absence complète de bruit les amène à penser qu'ils n'ont sans doute pas affaire à un avion, mais à un ballon dirigeable. La nuit est profonde, mais sous le scintillement des étoiles, il croit distinguer le fuselage d'un Zeppelin pourvu vers l'avant de « flammèches multicolores (orange, vertes, bleues, rouges) », qu'il interprète comme une ionisation de l'air ambiant et remarque que l'engin n'émet aucune trace de propulsion chimique. « La vitesse estimée de l'objet est de l'ordre de dix à vingt kilomètres à l'heure. Extrêmement lent! » Les quatre témoins perçoivent, alors que l'appareil



Jean-Pierre Morin (au centre) au moment des faits.



un ancien du Cnes raconte

Les trois témoins sortent de leur 2CV en panne et observent l'objet qui les survole (reconstitution).

les survole, comme « de tout petits tintements cristallins dans l'oreille, du genre de ceux que l'on entend en plongée sous-marine ».

« Un ballon éclairé de l'intérieur »

« L'objet s'éloigne maintenant, poursuit Morin. On ne distingue plus les flammèches, mais celles-ci sont intégrées en un phare jaunâtre analogue à celui détecté dans la phase d'approche, ce qui semble prouver que ce que j'appelle l'ionisation, seule source lumineuse vue de près est en fait isotrope. » Arrive alors Courtès et l'équipe du LAS à bord d'une deuxième 2CV qui, elle, ne subit pas la même agression (magnétique?), peut-être parce que l'objet qui a continué sa trajectoire linéaire est désormais à proximité du pas de tir Blandine, soit à 5-7 km des observateurs, mais à moins 500 mètres de la fusée Véronique. « Se pourrait-il qu'une puissance étrangère, Union soviétique ou États-Unis, ait envoyé un "vol" de reconnaissance pour évaluer la fusée? se demande Morin. Improbable... quoique l'on vienne de vivre une décennie de surprises soviétiques. »

Les quatre astronomes n'ont rien remarqué avant que Morin ne leur désigne l'objet qu'ils repèrent instantanément. Courtès compare l'objet à un « ballon éclairé de l'intérieur ». Morin lui précise qu'il a pu constater qu'il n'y a « pas de source lumineuse interne mais une ionisation externe peu fréquente chez les ballons ».

Soudain, l'engin vire à gauche et commence à gagner en altitude, d'abord lentement puis de plus en plus vite, « sa taille diminue et la lumière s'éteint sur place comme si l'objet se déplaçait radialement et s'éloignait de la Terre. La phase de montée en site a duré un quart d'heure environ. »

Une fois l'objet disparu, les scientifiques regagnent leurs véhicules ; à la surprise générale, la 2CV du groupe de Morin ne fait pas d'histoire et « vrombit au premier coup de démarreur ». De retour à la base, « les astronomes n'ont rien dit, presque vexés de n'avoir su expliquer ce qu'ils avaient vu dans le ciel ».

Encouragé au silence

« Abreuvés de données scientifiques, les astronomes ne furent pas disposés à écrire quoi que ce soit sur leur observation. Quant à moi, de retour à Brétigny, je n'ai rien fait, ne sachant à qui déclarer mon observation. Les personnes à qui j'en parlais me firent rapidement comprendre que si je voulais faire carrière au Cnes, il valait mieux ne pas raconter d'histoires de brigands. Après tout, au Sahara, j'avais pu simplement avoir été victime... d'un mirage. [...] En 1968, muté à la Direction des programmes, je constate que Claude Poher essaye de démystifier le problème des ovnis. Je lui donne mon témoignage, environ deux ans après les faits, et l'aide même dans certaines enquêtes qui s'avéreront être des illusions d'optique pour de nombreux témoins. Muté à Kourou, je cesse de m'occuper du problème, fortement incité que je suis par Jean Gruau à ne plus évoquer devant des tiers les événements du 16 janvier 1967, sous peine de perdre toute crédibilité auprès de mes interlocuteurs. Aujourd'hui, je ne risque plus rien. C'est pourquoi j'ai revisité mon passé en étant très surpris que le souvenir de cette longue vision nocturne soit resté à ce point vivace dans mon esprit : comme si c'était hier ! » ●

* La 3AF nous a courtoisement autorisés à reproduire des extraits de ce témoignage.

Ingo Swann un voyant dans

Alors qu'il travaille au Stanford Research Institute dans les années 70, pour des recherches financées en sous-main par la CIA, le « psychic » Ingo Swann se retrouve embarqué dans une aventure plus exotique encore, cette fois pour le compte d'une officine non identifiée...



Le célèbre espion psychique devant une de ses toiles.

P

ersonnage hors norme, Ingo Swann est connu comme l'espion psychique qui a collaboré avec la CIA et d'autres agences gouvernementales américaines dans les années 70, en particulier dans le cadre du programme Stargate, sous la direction des physiciens Russel Targ et Harold Puthoff du Stanford Research Institute (SRI). Il est également crédité de la conception d'une méthode de remote viewing (vision à distance) basée sur l'utilisation des coordonnées géographiques. Ses impressionnants succès dans la description précise de cibles éloignées ont attiré l'attention de groupes plus occultes encore dans le milieu du renseignement, et notamment d'une étrange équipe dont il est question dans les pages qui suivent. Après avoir fait au SRI une séance de remote viewing de la planète Jupiter, avant que la sonde Voyager n'y parvienne, il est en effet approché par un mystérieux M. Axelrod, qui va lui proposer une singulière mission.

Base souterraine et cagoule

Avant cela, Ingo Swann était un artiste peintre venu de son Colorado natal pour s'installer à New York. Il possède certaines facultés, en particulier relatives aux « sorties hors du corps », et se retrouve à collaborer avec le Dr Karlis Osis au sein de la prestigieuse American

la Lune

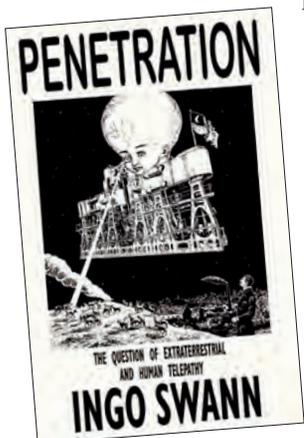
Society for Psychical Research (ASPR) en 1972. Ses réussites dans ce domaine vont parvenir aux oreilles des chercheurs de la côte ouest, et c'est ainsi qu'il se retrouve sollicité par l'équipe du SRI pour être testé à la fois en psychokinèse et en vision à distance. Mais l'aventure avec M. Axelrod est d'une autre nature encore. Après avoir été conduit dans une base souterraine, une cagoule sur la tête, son interlocuteur va lui demander de réaliser une séance de remote viewing de coordonnées lunaires. Swann se demande ce que veulent ces gens, mais se laisse convaincre par un salaire de mille dollars par jour !

Révélation

Il racontera cette aventure en détail dans son livre *Penetration*, édité à compte d'auteur en 1998. Pour la première fois disponible en français grâce à l'initiative des éditions de l'Œil du Sphinx, ce texte ne laisse pas d'étonner, comme le souligne Philippe Marlin, président de l'Œil du Sphinx : « Ce livre réunit plusieurs thèmes du fortéanisme avec les anomalies lunaires, les hommes en noir, la conspiration, la perception extrasensorielle, les ovnis..., autant de sujets qui sont au cœur de l'activité de notre association dont la devise pourrait être : rien de ce qui est bizarre ne nous est étranger ! »

De santé fragile, et désormais absorbé par ses recherches sur la conscience, Ingo Swann décline toutes les demandes d'interviews depuis quelques années, mais il assume encore aujourd'hui chaque ligne de *Penetration*, nous confirme son éditeur français. Bien que resté confidentiel, ce livre sera pour lui une façon de régler des comptes en dévoilant au grand jour des informations qui ne sont peut-être pas étrangères à l'abandon du programme américain d'exploration lunaire dans les années 70 : il y aurait des installations non naturelles sur la face cachée de la Lune, et elles ne sont pas d'origine terrestre ! ●

Jocelin Morisson



UNE SÉANCE MÉMORABLE DE REMOTE VIEWING

Pénétration, le « livre-ovni » d'Ingo Swann, vient de paraître en français pour la première fois aux éditions de l'Œil du Sphinx, dans la collection « Les Cahiers fortéens » dirigée par Jean-Luc Rivera. L'éditeur a confié en exclusivité aux lecteurs de NEXUS les bonnes feuilles qui suivent.

Deux ans environ après l'expérience Jupiter, je reçus un appel téléphonique fin février 1975, d'un haut fonctionnaire en poste à Washington. Je l'avais rencontré dans des réceptions où nous avions eu d'agréables conversations, car il montrait un intérêt approfondi pour la recherche parapsychologique. Je l'admirais et le respectais. Il partageait volontiers avec les autres cet intérêt peu commun qu'il avait et osait nager à contre-courant de ce puissant fleuve que l'on appelle « l'opinion courante », et cela aurait pu nuire aux meilleures réputations dans le labyrinthe washingtonien. Mais dans son appel téléphonique, mon ami semblait nettement moins ouvert qu'à l'accoutumée, comme l'indique la conversation que je restitue de mémoire.

« Un certain M. Axelrod va vous appeler, dit-il. Si vous pouvez, faites tout ce qu'il vous demande sans poser aucune question. » Après un instant, je demandai : « Bien, mais qui est ce M. Axelrod ? » Il y eut alors un silence à l'autre bout du fil, puis : « Je ne peux pas vous le dire car je ne sais pas moi-même. Mais c'est important, très important et très urgent que vous acceptiez ce qu'il vous demande. Je ne peux pas vous en dire plus, donc s'il vous plaît, ne me demandez pas. Faites simplement ce qu'il veut. Et, quoi qu'il advienne, nous ne mentionnons plus jamais cette conversation. Je dois vous demander, au nom de notre amitié, de ne jamais me mentionner dans cette affaire. » Après quoi mon ami exprima un vague intérêt pour ce que je faisais puis me raccrocha pratiquement au nez...

(...)

Il s'avéra que, malgré l'urgence alléguée, le mystérieux M. Axelrod ne me téléphona pas avant quatre semaines, environ. Et quand il le fit, ce fut autour de trois heures du matin. L'appel me réveilla en sursaut, me tirant d'un profond sommeil, ce qui fit qu'au début je ne me rappelai pas son nom. Une fois ce point éclairci, il demanda : « Pouvez-vous être à Washington aujourd'hui à midi ? J'ai conscience du délai très court mais nous vous serions vraiment reconnaissants si vous pouviez. Nous vous rembourserons vos frais et le temps passé. » Je m'apprêtais à demander pourquoi il fallait que je sois à Washington à midi quand je me rappelai l'insistance avec laquelle mon ami m'avait dit de ne pas poser de questions. Donc je lui répondis plus ou moins que je prendrais la prochaine navette.

« Bien, dit Axelrod, mais nous ne pouvons pas vous rencontrer à l'aéroport. Connaissez-vous

« Un certain M. Axelrod va vous appeler, dit-il. Si vous pouvez, faites tout ce qu'il vous demande sans poser aucune question. ».

le Muséum d'histoire naturelle du Smithsonian?» Je dis que oui. « Bien, répondit-il, dès que vous arrivez, allez là-bas et tenez-vous près de l'éléphant dans la rotonde centrale. Soyez-y à midi. On vous contactera. Faites exactement ce que vous diront vos contacts. Je vous demande seulement de ne dire à personne où vous allez. Si vous pensez que vous ne pouvez pas faire cela, s'il vous plaît, dites non maintenant, et nous oublierons tout cela. » Je m'assis en silence. « Tout va bien? » demanda-t-il. « Oui, je pense. » Mais je ne pus m'empêcher de poser une question, qui me semblait évidente: « Comment reconnaitrai-je celui qui est supposé me contacter? » « Ne vous inquiétez pas, nous savons à quoi vous ressemblez. » Et M. Axelrod raccocha sans même dire au revoir...

(...)

« Bon, fis-je, dites-moi quelle est la cible alors. »

Après une assez longue pause, Axel demanda: « Ingo, que savez-vous de la Lune? »

La Lune! Il veut que j'aille sur la Lune. « Eh bien, je sais qu'elle est là et que c'est un satellite mort, avec des cratères et des montagnes, si c'est ce que vous voulez dire. »

« Est-ce que vous vous êtes déjà intéressé à la Lune, ou y êtes déjà allé psychiquement? » « Non. On ne s'est jamais intéressé à la Lune parce qu'on en sait trop sur elle. Et donc, ça ne serait pas une bonne expérience. Les gens penseraient que je me suis renseigné sur la Lune ou que je l'ai observée dans un télescope, ou ce genre de chose. »

« Et pourquoi pas la face cachée de la Lune! Cette partie est toujours opposée à la Terre. Personne ne pourrait vous accuser d'y voir des choses déjà connues. »

« Oui, mais quand même, la Nasa a envoyé des missions autour et il y a plein de photos et de données. »

Axel se mit à rire. « Nous voulons que vous alliez sur la Lune et que vous nous décriviez ce que vous voyez. J'ai préparé des coordonnées lunaires, une dizaine au total, est-ce que c'est trop? »

« Non, pas nécessairement, cela dépend du stress. Mais je n'aime pas en faire trop d'un coup car je risque de surimposer mes impressions. » « Bon, on n'aura peut-être pas besoin de les faire toutes », dit Axel de façon mystérieuse.

« Savez-vous qui est George Leonard, ou avez-vous déjà entendu parler de lui? » « Non. »

« Vous êtes bien sûr? » « J'ai rencontré des centaines de personnes, mais je ne me souviens d'aucun George Leonard. Il y a un Leonard au SRI, mais je ne me rappelle pas bien les noms. Je me rappelle mieux les visages. »

Axel se mit à fouiller dans un dossier d'où il sortit cinq photos. « Connaissez-vous une de ces personnes? » « L'une est le Dr Karlis Osis et cette autre travaille au SRI, mais je ne sais plus son nom. Je ne connais pas les trois autres. Il doit y avoir dedans votre M. Leonard, j'imagine. »...

(...)

« Nous voulons que vous alliez sur la Lune et que vous nous décriviez ce que vous voyez. J'ai préparé des coordonnées lunaires, une dizaine au total, est-ce que c'est trop? »

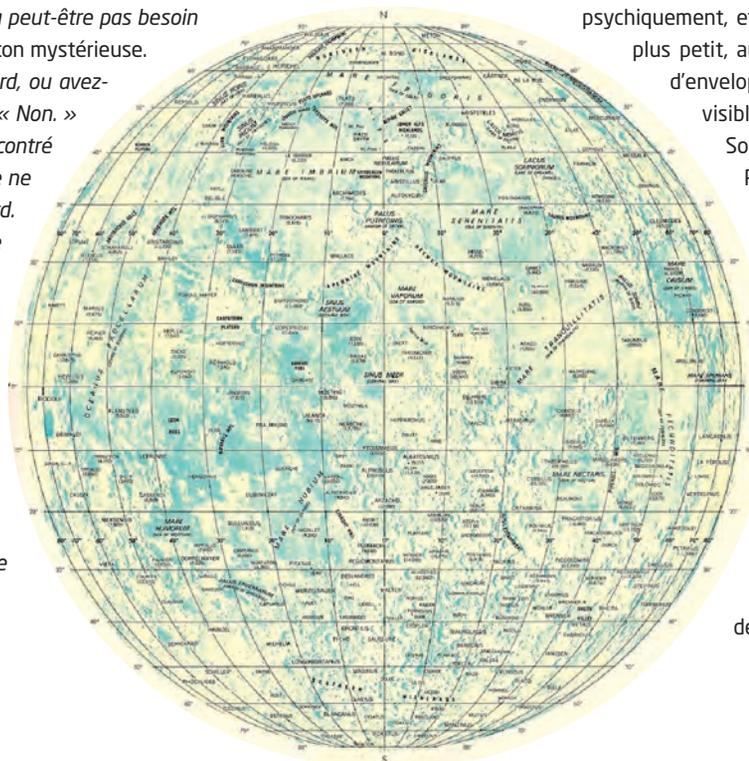
Nous nous mîmes au travail tôt le matin suivant. Je baptisai cela « Mission Lunaire ».

Comme nous l'avions fait dans le projet Jupiter, je demandais à Axel de déterminer où était la Lune dans son cycle mensuel, c'est-à-dire dans sa relation présente à la Terre et au Soleil. « La Lune est pleine », commença-t-il, « elle est à l'opposé du Soleil et elle se couche juste à l'ouest. Cela ira-t-il? » « Je l'espère, dis-je, la Terre est entre le Soleil et la Lune donc; ce que je dois essayer de faire est de me diriger directement vers elle en m'éloignant du Soleil, en espérant un alunissage psychique (je souriais en disant cela) sur la surface. » « OK, faites votre truc », dit Axel en souriant et il appuya sur le bouton « enregistrer » de son magnétophone.

Peu avant, dans la matinée, nous avons discuté du protocole expérimental et de la façon de mener la séance. Hormis l'énonciation à haute voix des coordonnées lunaires quand je les lui demandais, Axel ne devait pas dire un mot. Je parle à haute voix, quand je « fais mon truc », me posant à moi-même une série de questions. Mais ce sont des questions qui aident mon intellect à comprendre ce que je ressens. Ce ne sont pas des questions auxquelles les autres doivent répondre quand je suis « au travail ». Je n'aime pas fermer les yeux quand je « fais mon truc ». Je m'installai et essayai de ressentir la Terre entre le Soleil et la Lune; je commençai lentement à recevoir des images de mon élévation de la Terre jusqu'à voir sa courbure. Et, je l'avais appris lors de nos essais pour parvenir psychiquement jusqu'à Jupiter, le Soleil semble bien plus petit aux sens psychiques que ce que l'on voit avec ses yeux sur Terre. Vu

psychiquement, et bien que semblant plus petit, au moins trois sortes d'enveloppes sont clairement visibles autour de l'étoile Soleil.

Puis j'essayai de m'éloigner psychiquement du Soleil et me dirigeai vers la Lune. Celle-ci semblait plus grande que quand on la regarde avec ses yeux. Je n'eus aucune difficulté pour y parvenir. Lentement d'abord, elle grandit de plus en plus, puis



rapidement emplit mon champ de vision psychique: une chose blanche avec des couleurs grises, sombres et, étonnamment, beaucoup de jaunes. Soudain, je fus comme aspiré de plus en plus vite vers elle, comme en chute libre. Puis, j'eus la sensation de me « trouver » près d'un rocher ressemblant à de la pierre ponce. « OK, murmurai-je à Axel, *Je peux voir ces rochers, et de la poussière, je pense que j'y suis. Donnez-moi votre première coordonnée en la faisant précéder par le mot "Lune".* » Je notai sur un papier le mot « Lune » et les coordonnées, mais rien ne se produisit. J'étais toujours à l'endroit où je m'étais posé. « *Donnez-les-moi à nouveau, plus lentement* », demandai-je. Il le fit et j'eus une espèce de vision brouillée, l'impression de zoomer à travers une plaine, des montagnes, puis d'arriver enfin dans l'obscurité, ce qui me surprit. « *C'est sombre ici, dis-je, qu'est-ce que c'est? Question de principe, Axel, ne répondez pas.* » L'obscurité!

Puis, lentement comme si je m'ajustais à une sorte de vision nocturne, je pus percevoir des formations. Et je compris ce qui s'était passé. « *Ces coordonnées, demandai-je, c'est sur la face cachée de la Lune? Oui, ça doit être ça.* » J'essayai d'interpréter les impressions que je recevais. « *Il me semble que je suis près d'une sorte de falaise. Elle se dresse assez haut et est faite d'une sorte de roche sombre. Il y a du sable blanchâtre, une sorte de sable granuleux. Au-delà de la falaise, il y a une sorte de vaste étendue. Il y a des motifs dans le sable, ou quoi que ce soit – ce n'est pas vraiment du sable.* » « *À quoi ressemblent les motifs?* », interrompit Axel. Il n'était pas supposé interrompre la description. Mais il l'avait fait, j'y allai donc. « *Eh bien (maintenant je fermais les yeux), des sortes de petites touffes ou des dunes, comme si le vent avait tracé ces motifs.* » Après avoir considéré un moment ces petites dunes, j'ajoutai: « *Mais il ne peut y avoir du vent sur la Lune, n'est-ce pas? Il n'y a pas d'atmosphère!... Et pourtant, je ressens une sorte d'atmosphère. Je suis un peu perplexe. Faisons une pause.* »

M'étais-je trompé? Axelrod me regardait, il me semble, d'une façon assez étrange, comme s'il réfrénait un désir de parler. « *Eh bien, continuai-je, ce à quoi ça ressemble en fait, c'est à de larges traces faites par un tracteur. Mais je ne comprends pas comment c'est possible, donc il doit y avoir quelque chose qui m'échappe. Ce sont juste des sortes de marques. Plutôt étrange.* » Je restai silencieux un moment. « *Axel, est-ce que vous voulez... ou est-ce que je suis supposé voir des choses métalliques ou dans ce genre, ou quoi? Je suis*

« *Je suis désolé Axel, je crois que je suis revenu sur Terre, maintenant...* »
« *Pourquoi croyez-vous cela?* », demanda-t-il.
« *Eh bien, il y a... des...* »

tout près de cette falaise qui est là, elle a une sorte de brillance, un peu comme de l'obsidienne... » Axel répondit: « *Non. Nous pouvons aller aux coordonnées suivantes maintenant.* » « *Un petit instant, s'il vous plaît, demandai-je, à mon signal, donnez-les-moi.* » Je notai les coordonnées suivantes. La vision de la falaise s'estompa et, en quelques instants je fus clairement en un autre endroit; je ne pouvais pas croire que c'était sur la Lune. « *Je suis désolé Axel, je crois que je suis revenu sur Terre, maintenant...* »

« *Pourquoi croyez-vous cela?* » demanda-t-il.

« *Eh bien, il y a... des...* » Je m'arrêtai. Je regardai Axel. « *Nous devrions faire une pause, prendre un café, et on réessaye.* » « *D'accord, mais vous avez vu quoi?* » « *Aucune idée. Mais quoi que ce soit, ça ne pouvait pas être sur la Lune.* » (J'eus la triste vision des 1 000 dollars par jour prenant fin.)

Nous prîmes du café et discutâmes de choses et d'autres. Pour la première fois, je sentis qu'Axel était un peu nerveux. En quinze minutes nous étions de retour sur le lieu. Je refis la même procédure de m'éloigner du Soleil pour venir sur la Lune. « *OK, redonnez-moi ces coordonnées.* » Ce qu'il fit. Je les notai lentement, en m'assurant de ne pas faire d'erreur. J'eus conscience de me trouver dans une brume verdâtre: c'était ce que j'avais vu avant. Cette fois je décidai d'y aller, pour le meilleur et pour le pire.

« *Eh bien je suis dans un lieu qui est une sorte de dépression, comme dans un cratère j'imagine. Il y a une étrange brume verte, une sorte de luminosité. Au-delà, tout semble sombre autour. Je me demande d'où vient la lumière.* » Je m'arrêtai à nouveau. Au bout d'un moment, Axel me relança: « *Oui, quoi d'autre?* » « *Eh bien, j'imagine que vous n'allez pas aimer ça: je vois, ou il me semble que je vois la présence d'éclairages. Ils donnent une lumière verte... J'en vois deux rangées... oui, ces sortes d'éclairages qu'on voit dans les stades de football, très hauts, en batterie. En haut de sortes de tours...* » J'arrêtai là. « *Bon, Axel, je ne peux pas être sur la Lune. Je vous dois des excuses, j'ai dû aller quelque part sur Terre.* » Axel me fixa pendant un moment. Il ne souriait pas, et n'avait pas l'air compréhensif ou tolérant. Je crus que c'en était fini. « *Vous êtes sûr que vous voyez des éclairages? De vrais éclairages?* » demanda-t-il finalement. « *Je vois des éclairages, certes! Mais comment peuvent-ils être sur la Lune?* »

Axel avait un crayon dans les mains qu'il tripotait en tous sens. Son absence de sourire se transforma en grimace. « *Merde* », dit-il finalement, en cassant le crayon en deux. J'étais très étonné et je m'attendais pleinement à ce qu'il quitte la pièce, consterné par le ratage de ma vision à distance. Mais il ne s'en alla pas. « *Des éclairages, hein? Vous avez vu des éclairages?* » « *Eh bien oui. Mais pas sur la Lune, sûrement. Comment pourraient-ils être sur la Lune?* »

Axel me fixait, sans rien dire. ●





LES RUSSES TIRENT SUR UN OVNI GÉANT



Reconstitution

La Sibérie orientale a été le théâtre d'une apparition spectaculaire au début du mois de mai. Il est difficile de dénombrer les témoins, mais ils ont été des dizaines à observer un énorme objet survolant la bourgade de Lesopilny, non loin de la grande ville de Khabarovsk, à une trentaine de kilomètres de la frontière chinoise. Leurs témoignages, entendus et relayés par la chaîne de télévision Gubernia TV, la plus importante de la Russie extrême-orientale, sont identiques : « Ça mesurait environ 200 m, c'était bien plus gros qu'un avion de ligne », ont-ils déclaré. Tous l'ont décrit comme silencieux, tournant apparemment sur lui-même, brillant, avec deux lumières. Certains ont tenté en vain de filmer la scène avec leur téléphone portable, mais soit les batteries étaient trop faibles, soit ils ne sont pas parvenus à saisir l'objet. Cette région frontalière étant ultra-militarisée, l'armée n'a pas

L'armée parle de nuages gazeux de type méthane, dégagés par les marais voisins, ou encore d'essaims d'insectes dont le dos brillant aurait donné l'illusion d'un engin métallique mouvant...

tardé à réagir lorsque les radaristes ont enregistré l'écho produit par l'engin. Ordre a été donné de tirer; l'objet a changé alors de direction pour disparaître dans le ciel.

Compte tenu de la position stratégique de Lesopilny, il est aisé de comprendre la nervosité de l'armée. Mais pourquoi avoir tiré? La question est d'autant plus pertinente lorsqu'on connaît l'explication donnée par le gouvernement: il ne s'agissait nullement d'un objet mais de nuages gazeux, de type méthane, dégagés par les marais voisins, ou encore d'essaims d'insectes dont le dos brillant aurait donné l'illusion d'un engin métallique mouvant... Faut-il en conclure

que, outre ses fonctions de défense de la frontière, l'armée russe est chargée de chasser les insectes et le gaz avec des missiles?

Le cas de Lesopilny n'est pas isolé dans la région. Certains se souviennent encore de cet objet mystérieux qui s'était écrasé en janvier 1986 près de Dalnegorsk, sur la côte extrême-orientale. L'année suivante, la région avait été survolée à basse altitude par plus d'une trentaine d'ovnis de formes et de tailles différentes: cigares, sphères, cylindres, etc. En 1989, un nouvel engin apparemment métallique était observé dans les environs. Plus près de nous, le 31 décembre 2010, deux objets ont été vus au-dessus de Bratsk, non loin d'Irkoutsk, dans le sud de la Sibérie orientale.

À quand le jour où les autorités russes libéreront l'information pour qu'enfin on ne nous fasse plus prendre des vessies pour des lanternes, et des ovnis pour des insectes migrateurs?

ARGENTINE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PAN

C'est officiel depuis le 26 mai à midi: les Forces aériennes argentines (FAA) ont présenté la toute nouvelle Commission d'enquêtes sur les phénomènes aérospatiaux (CEPA). À l'image du Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés en France (GEIPAN), la Commission est chargée de répertorier et d'étudier tout ce qui appartient au très vaste groupe des PAN. La direction de cette toute nouvelle Commission sera vraisemblablement confiée à Mariano Mohaupt, l'actuel porte-parole des FAA; elle réunira des experts de divers horizons, des scientifiques, des spécialistes de l'aéronautique, mais aussi des ufologues, comme Andrea Pérez Simondini, l'un des plus fameux en Argentine. La recrudescence d'observations de ces dernières années, ajoutée aux demandes d'ouverture de dossiers secrets, y est certainement pour beaucoup. Le dernier cas intrigant est un objet qui a été photographié à côté d'un avion de chasse argentin lors d'une démonstration de vol à Mendoza, à l'ouest du pays, le 20 mai dernier.

ROSWELL UN « FAUX » TRÈS RÉUSSI

Alors que des informations sérieuses concernant le crash de Roswell sortent régulièrement (voir NEXUS 74, p. 100), le Net a été secoué par une nouvelle extraordinaire: des êtres ayant échappé à l'accident auraient pu être interrogés et filmés, ainsi que des engins extraterrestres en vol. Quelques minutes d'un long film ont été postées par divers sites d'ufologie; on y voit un être avec une très grosse boîte crânienne, de grands yeux sombres, le menton et la bouche très petits, apparemment pas d'oreilles... De l'avis de nombreux spécialistes, dont l'Anglais Nick Pope, il s'agit d'un canular très bien fait. « Les gens ont diverses motivations pour faire ce genre de canular, déclare Pope. [...] Certains veulent prouver leur habileté en matière d'images de synthèse [...] d'autres le font juste pour le plaisir du canular... » Effectivement, à bien y regarder, ces images ont toutes les caractéristiques des « vieux films »: noir et blanc, flou, rayures, tremblement... Mais on a du mal à croire que les agents des services de renseignements étasuniens aient fait appel à des techniciens si peu doués pour filmer un être aussi exceptionnel.



PARIS SURVOLÉ EN PLEIN JOUR

On ne connaît toujours pas la nature de ce qui est apparu soudainement dans le ciel de Paris le 28 mai à 16h25. Un témoin, habitant Courbevoie, a fait un constat troublant: les objets étaient nombreux, brillants, volaient très haut dans le ciel, mais – et c’est ce qui sème le trouble –, ils volaient sur un axe sud-nord, en ordre dispersé et généralement contre le sens du vent, ce qui va à l’encontre de la thèse de ballons qui auraient été lâchés pour une fête quelconque. Paris serait donc une nouvelle destination pour les tour-opérateurs de notre voisinage galactique ?

NATIONAL GEOGRAPHIC NOUS PRÉPARE-T-IL À LA GUERRE GALACTIQUE ?



Après la mise au point d’un protocole international de l’Onu pour une prise de contact avec d’éventuels visiteurs extraterrestres (2000), après le « Manuel des pompiers » de New York qui envisageait les modes d’action en cas de rencontre du troisième type (2008), *National Geographic* se lance aussi dans l’ufologie. Qui ne connaît pas la célèbre revue de reportages sur les beautés de notre monde ? Depuis quelques années, elle s’est enrichie d’une chaîne de télévision, National Geographic Channel, qui est en train de mettre en place un programme au titre sans équivoque : « Quand les aliens attaqueront », dont la première émission est programmée le 31 mai. La question centrale est simple, et même simpliste diront certains: sommes-nous prêts à réagir si une armée d’envahisseurs aliens décidait de faire main basse sur notre planète ? Avons-nous un plan et, si oui, quel est-il ? Qu’aurions-nous à leur dire, et comment pourrions-nous communiquer ? Quelques spécialistes se sont déjà prononcés sur cette question: le choc des cultures pourrait effectivement entraîner des actes violents mais, de toute façon, nous n’avons aucun moyen de réellement anticiper ce genre de situation. L’intérêt de cette émission, peut-être le seul, est qu’elle montre que la question de l’existence de civilisation extraterrestre ne se pose plus.



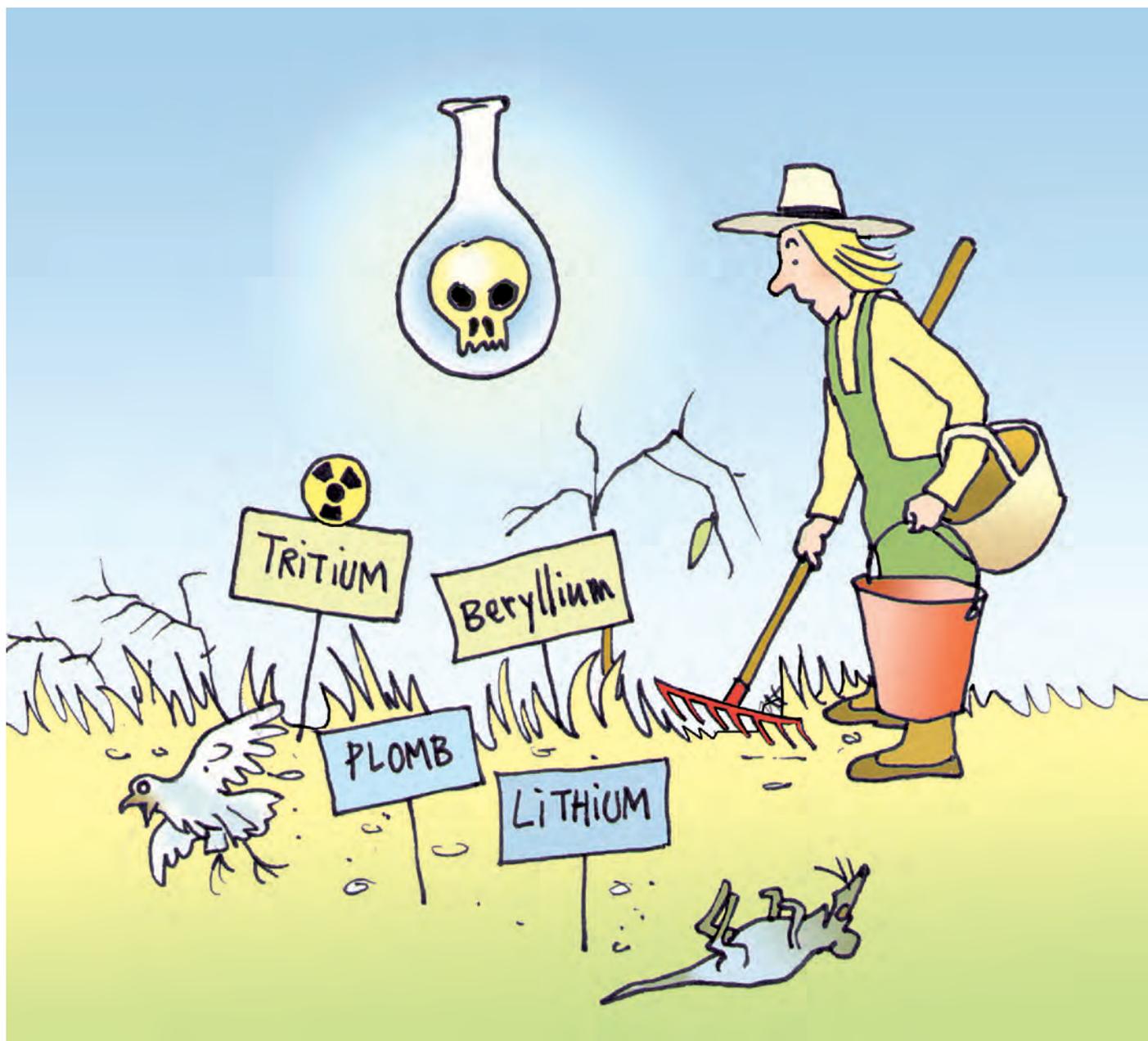
VU À LA TÉLÉ! UN VIRAGE À 90°

Comme de nombreuses chaînes de télévision, MSNBC, l’une des plus importantes chaînes d’information continue des États-Unis, dispose de caméras automatiques posées à l’extérieur des studios, montrant aux téléspectateurs le temps qu’il fait. Or, le 18 mai, un peu avant le journal d’information de 22 heures, la caméra braquée vers la Lune a enregistré une image étonnante. Jailli de nulle part, un objet très brillant se dirigeait vers la Lune, puis il a effectué d’un coup un virage à 90°. Brett Anthony, le Monsieur Météo de la chaîne, n’a pas hésité à montrer ces images le lendemain, tant elles étaient surprenantes, avouant qu’il ne pouvait s’agir « ni d’un hélicoptère, ni d’un avion ». En effet, rien sur Terre n’est capable de faire un virage à angle droit à une telle vitesse.

APRÈS LE FBI, LA NSA OUVRE SES ARCHIVES

La forte pression sur les agences de renseignement étatsuniennes a déjà porté ses fruits avec la mise dans le domaine public d’une partie de la documentation du FBI relative aux ovnis. Désormais, la National Security Agency, une des institutions les plus secrètes du pays, ouvre aussi ses archives. On y découvre que la NSA a collecté nombre d’informations jusque-là ignorées de tous. La plus spectaculaire est qu’une intelligence extraterrestre serait entrée en relation avec la Terre dans les années 1960. Ainsi, un certain docteur H. Campaigne signe un article intitulé « Key to the Extraterrestrial Messages » paru dans le *NSA Technical Journal* (vol. XIV, n° 1, hiver 1969) où l’on apprend que l’Agence a été en possession d’au moins 29 messages radio venant de l’espace lointain. « La transmission n’a pas été continue, écrit Campaigne, mais entrecoupée de pauses que l’on pourrait prendre comme formant des unités car elles ont été répétées et encore répétées. » Pour tenter de comprendre, chacune des combinaisons de sons a été assimilée à une lettre ou à une série de lettres. Le résultat n’a pas été très probant, mais suffisamment intéressant pour que l’on se penche sérieusement sur ces messages. Les autres documents sont très variés (déclarations officielles, rapports d’observations par des radars, etc.) et nombreux sont ceux qui ont été caviardés. Néanmoins, on peut se poser une question: puisque tout concourt à prouver l’existence de civilisations extraterrestres, des civilisations qui pour certaines auraient même tenté d’entrer en contact avec nous... pourquoi un de leurs vaisseaux n’a-t-il pas atterri place de la Concorde ou sur l’esplanade du Trocadéro ? La levée du secret leur a aussi, non ?





Dessin de Jean-Pierre Petit.

« **S**oleil en éprouvette », « énergie illimitée », la communication autour de l'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) fait rêver... Pourtant, derrière les beaux discours, se cache un projet qui cumule les problèmes non résolus, et dont les risques pour l'humanité sont redoutables.



Astrophysicien, ancien directeur de recherche au CNRS, auteur, dessinateur, spécialiste émérite de la physique des plasmas, Jean-Pierre Petit, en expert inflexible, s'indigne, traque et dénonce les mensonges du monde de l'énergie qui empêchent les vraies solutions de voir le jour. À visiter sans modération aucune : www.jp-petit.org.

ITER

est incontrôlable et extrêmement dangereux

L

'idée d'extraire de l'énergie par la fusion de deux isotopes de l'hydrogène, le deutérium (D) et le tritium (T) est fondée sur deux réactions, et non sur une seule. Le deutérium abonde dans la nature. Il n'est pas radioactif. Le tritium n'existe pas en quantités appréciables à l'état naturel. Doté d'une durée de vie de 12,3 années, il est radioactif et donc biotoxique.

Pour démarrer, un réacteur à fusion devrait être chargé d'un mélange D-T à 50/50. Puis différents moyens de chauffage porteraient ce mélange à une température dépassant cent millions de degrés, pour que les réactions de fusion, donnant un noyau d'hélium et un neutron de forte énergie, puissent démarrer. Un système de confinement magnétique, maintes fois décrit, est là pour éviter l'évasion de ce plasma. En 1991, cette fusion D-T a pu être obtenue dans le tokamak anglais JET, à Culham, Angleterre, pendant une courte seconde. Durant ce temps de fonctionnement, la fusion a produit une énergie brute

équivalant à 70 % de l'énergie qui avait été injectée. On appelle cela le coefficient Q. *Grosso modo*, l'énergie dégagée croît comme le volume du plasma, alors que les pertes évoluent comme la surface du plasma. Très schématiquement, on peut donc dire que si l'on prend une machine deux fois plus grande (le rapport d'ITER vis-à-vis du JET), ce rapport Q sera doublé. Il paraît très probable que ce but sera atteint, mais ceci laisse un vaste arrière-plan de problèmes non résolus.

Système supraconducteur

Par ailleurs, ce qui est visé dans ITER est un temps de fonctionnement plus long (400 à 1 000 secondes) qui ne peut être assuré qu'en créant le champ magnétique à l'aide d'un système supraconducteur, baignant dans de l'hélium liquide, refroidi à moins 270 °C. Dans cette optique, le projet s'est appuyé sur les travaux réalisés par les Français, à Cadarache, sur un tokamak équipé d'un

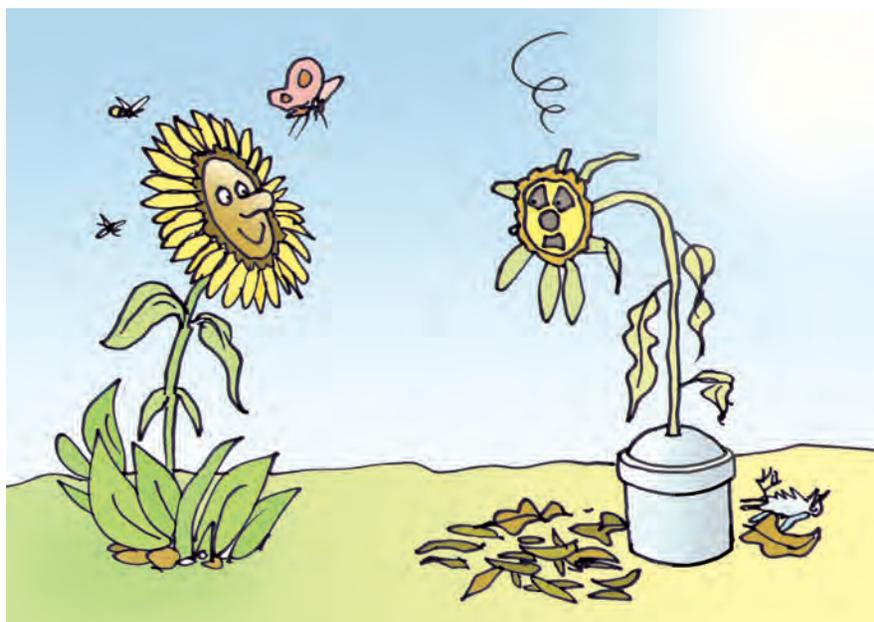
aimant supraconducteur, développant 4 teslas, d'une taille plus modeste, mais qui a permis de créer ce champ magnétique pendant 6 minutes, la température à laquelle le plasma était porté restant inférieure à la température de démarrage des réactions de fusion.

Métal cancérigène

Les travaux réalisés sur Tore Supra ainsi que sur d'autres machines ont donné quelques indications sur les interactions plasma-paroi, sans conduire à une formule valable. On a recouvert la surface interne du tore de tuiles de carbone. Mais celles-ci se sont comportées comme des « pompes à hydrogène », absorbant en particulier le tritium, radioactif. Ce choix n'a donc pas été retenu. Le projet ITER est donc censé démarrer sans qu'on ait testé le comportement de la « première paroi », au contact du plasma de fusion. Dans cette chambre de 1000 mètres carrés, 700 doivent être recouverts d'un métal léger, le béryllium, notoirement toxique (maladie professionnelle : la béryllose) et cancérigène. Il fond à 1280 °C et bout à 2400. Les 300 mètres carrés restants devraient être tapissés de tungstène, plus résistant en température (3000 °C), mais présentant d'autres inconvénients.

Tritium synthétisé

Le problème le plus important a été occulté. Un générateur à fusion ne saurait fonctionner avec un apport extérieur de tritium. Il n'y aura pas « d'usine à tritium » à la clé, extérieure au réacteur. Ce tritium devra être synthétisé dans une couverture de lithium, immédiatement au contact de la première paroi. Cette synthèse donne du tritium et de l'hélium, en absorbant au passage les neutrons émis par la fusion, qui franchissent sans encombre la barrière magnétique. Le lithium est un métal à bas point de fusion : 180 °C, ébullition à 1300 °C. La réaction est donc : $\text{Li} + \text{n} \rightarrow \text{He} + \text{T} + \text{énergie}$ (la réaction est exothermique). Ce qui fait que le fonctionnement global d'un réacteur à fusion est $\text{Li} + \text{D} \rightarrow 2\text{He} + \text{énergie}$. On voit que cela est censé assurer au passage une indispensable protection du fragile aimant supraconducteur, qui se situe immédiatement après cette couverture tritigène. Rappelons au passage que feu le Prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes signalait la fragilité de cet aimant, tandis que le Japonais Masatoshi Koshiha, autre Prix Nobel, s'inquiétait de l'impact de neutrons dotés d'une forte énergie : 14 MeV contre 2 MeV pour les neutrons émis lors de la fission. Le lithium peut se trouver à l'état liquide, mélangé à du plomb. Le refroidissement serait alors assuré par de l'eau pressurisée.



Dessin de Jean-Pierre Petit.

On a délibérément laissé le public et les décideurs dans l'ignorance de ces aspects que les concepteurs du projet ne sauraient nier, ressortant l'éternel argument « il n'y a pas de risque zéro ».

Aimant sous-protégé

Dans la seconde formule, le lithium serait intégré dans une céramique, auquel cas le réfrigérant et fluide caloporteur serait de l'hélium. Il n'est pas prévu, dans la manip ITER, de tester l'ensemble. C'est-à-dire que la machine sera incomplète. Seuls de timides essais de comportement d'éléments tritigènes seront envisagés, alors qu'avant de lancer ce projet, ces essais auraient dû en toute logique être effectués sur le JET. En fait, dans l'expérience ITER, le fragile aimant supraconducteur sera simplement protégé du bombardement neutronique par une couche protectrice, par exemple en plomb, qui fera au passage office de puits de chaleur.

Ce n'est que dans DEMO, la machine suivante, que la production d'énergie par fusion serait associée à une régénération du tritium par l'indispensable couverture tritigène.

Instables plasmas

Il ne semble pas raisonnable d'engager un projet aussi coûteux et lourd sans que ces éléments tritigènes aient fait l'objet de tests préalables, positifs. ITER comporte trop d'aléas, trop de problèmes non résolus. Au passage, le lithium est extrêmement réactif, brûle dans l'air et explose au contact de l'eau*. Il se combine avec de nombreux corps, l'oxygène, l'eau et même... l'azote, et ses composés sont toxiques. Personne ne peut préjuger du comportement de la première paroi en béryllium. En dépit de décennies de travaux, les plasmas de fusion restent foncièrement instables.

L'image qu'on en donne, vis-à-vis de leur confinement magnétique, est de les comparer à une chambre à air mal gonflée qu'on tenterait d'emprisonner avec des bandes elles-mêmes élastiques. Au hasard de ces manifestations d'instabilités, ce plasma entre en contact avec la paroi et l'abrase. Un réacteur à fusion est une chaudière, qui produit « de la cendre », en l'occurrence de l'hélium, qu'il faudra extraire en continu. Pas plus de 10 % d'hélium, sinon extinction. Le réacteur à fusion comprend donc un système d'extraction et de réinjection appelé « divertor », situé à la base de la chambre, comportant deux rainures bien visibles. Là, le plasma sera en contact avec la paroi, et le tungstène devra être utilisé. Il y aura immanquablement arrachement d'atomes, à la fois de béryllium et de tungstène, qui viendront polluer le plasma.

Pollution par le tungstène

Le divertor, outre qu'il est là pour extraire la « cendre-hélium » et réinjecter du combustible frais, du mélange D-T, devra dépolluer le plasma en continu. La pollution par le tungstène est très problématique, car ces atomes sont alors la source d'un refroidissement radiatif intense, pouvant entraîner l'arrêt des réactions de fusion. Tout cela n'a pas été testé, ce qui fait beaucoup d'expériences inédites à la fois pour une machine à 15 milliards d'euros. Au niveau de DEMO, la machine deviendra en outre foncièrement dangereuse, du fait de la présence du lithium et du plomb. L'extraction des calories, déjà testée sur Tore-Supra, passe par des canalisations à eau pressurisée. Une cohabitation problématique et dangereuse. On a coutume de dire qu'un générateur à fusion ne présente pas le risque des générateurs à fission, étant donné qu'au moindre dysfonctionnement, les réactions de fusion cessent immédiatement. Certes. Mais le danger réside dans les « périphériques ». Si le lithium est mis en contact avec l'air, il brûle. S'il est au contact d'eau, il explose, ce qui entraîne aussitôt la dislocation de la première paroi en béryllium, toxique, cancérigène. Avec la formule du mélange lithium-plomb, il y aura émission de plomb, également biotoxique, émission du tritium, radioactif, contenu dans la chambre et de celui produit dans une couverture tritigène disloquée. Tout dysfonctionnement du réacteur complet deviendrait immédiatement ingérable. Si le lithium brûle, on ne sait pas l'éteindre. L'hélium liquide voisin sera alors vaporisé. L'énorme énergie contenue dans l'aimant sera alors dégagée par effet Joule, via des forces considérables. On a délibérément laissé le public et les décideurs dans l'ignorance de ces aspects que les concepteurs du projet ne sauraient nier, ressortant l'éternel argument « il n'y a pas de risque zéro ».

Conclusion: il s'agit d'un projet d'un coût incontrôlable, problématique et à terme extrêmement dangereux au plan de la simple santé publique. ●

Jean-Pierre Petit

* Voir <http://www.youtube.com/watch?v=ojGaAGDVcCc>

► Z machine¹, épilogue

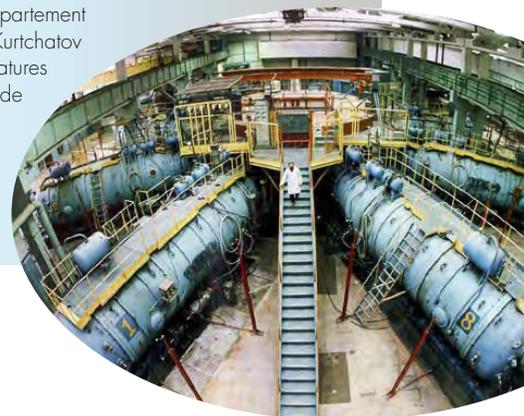
Biarritz, le 5 juin 2011². J'arrive avec un ami chercheur, secoueur occasionnel de cocotiers trop mûrs: « *Jean-Christophe, on fera comme si on ne se connaissait pas. Les organisateurs français ne me quitteront pas de l'œil. Mais pas vous. Comme ça, vous pourrez filmer et enregistrer.* » Dimanche, je retrouve Malcom Haines, qui doit faire l'ouverture du congrès, le lendemain. En tête à tête, il confirme tout: les 2 milliards de degrés de la Z machine des laboratoires Sandia décrits dans son papier paru dans les *Physical Review Letters* de 2006 et le passage à la Z-R machine et ses 26 millions d'ampères, avec laquelle les Américains visent les 8 milliards de degrés Celsius. « *Je pense qu'ils l'ont déjà fait. Mais même cette question est secret défense* », me confie-t-il.

Le lendemain, il fait son exposé. Je lui repose ces questions, en public. Pour les 8 milliards de degrés, il dit que c'est « *théoriquement possible* ». Incroyable: personne ne bronche! Les laboratoires Sandia ont envoyé un petit étudiant qui présente de vagues simulations. Il faut en savoir plus. J'attaque la peinture russe du congrès, Valentin Smirnov³: « *Vous avez entendu Haines. Il confirme son papier de 2006. Et vous, qu'en pensez-vous?* » Le Russe fait silence, me scrute. « *Je vais vous faire une réponse politiquement correcte: Malcom est un grand scientifique. Mais vous savez, une température, ça se calcule à travers un modèle...* » Ah non, bonhomme! Pas de ça avec moi. N'essaye pas de faire passer mon vieil ami Malcom pour un vieux con, pour des raisons politiques! Je démolis ses arguments comme on abat des quilles. Puis je tente de le piquer au vif: « *Avec les 5 méga-ampères de votre ANGARA 5, vous les Russes, vous êtes sacrément à la traîne par rapport aux Américains!* » Ça marche, il se cabre: « *Nous avons une machine de 50 méga-ampères en construction!* » Et voilà, il a lâché le morceau! Les Russes ont rejoint les Américains dans la course aux bombes à fusion pure. Et dans les congrès, c'est: « *Silence, on désinforme* »!

1. La Z machine est un générateur de rayons X. Cet article fait référence à ceux publiés dans NEXUS n° 73, « La Z machine, énergie propre ou arme atomique? », et dans NEXUS n° 74, « Sortir du nucléaire, c'est une question de survie! ».

2. La huitième édition du colloque international « Dense Z-Pinch Machine » se tenait à Biarritz du 6 au 9 juin dernier.

3. Directeur du département fusion de l'Institut Kurchatov des hautes températures (Moscou), le n° 1 de la fusion et des Z machines russes.



À la claire Fontaine...

Non contente de manifester la petite prouesse d'un mouvement perpétuel bien concret, la « Fontaine Magnétique » inspirée des recherches d'inventeurs géniaux comme Tesla, Schauberger ou Violet révèle d'étonnants effets sur la structure moléculaire de l'eau. Jérôme Dangmann a expérimenté, testé, et même goûté...

D

eux morceaux de sucre identiques sont imbibés du même alcool. En goûtant le premier, je réprime un « pouah ! » tellement cette eau-de-vie faite maison s'avère trop rugueuse à mon goût. Au second, je déguste un alcool qui développe en bouche de délicieux arômes fruités et subtils. Par quel mystérieux procédé ce tord-boyaux a-t-il été transformé en digestif haut de gamme ?

N'en déplaise aux mystiques, aucun miracle n'est à l'œuvre ici, mais plutôt l'action d'un dispositif magnétique dénommé « Fontaine Magnétique », inventé et perfectionné par Thierry Keller depuis de nombreuses années. Le mode d'emploi est simple : il suffit de plonger le « canard » (ou toute autre boisson) dans ladite fontaine et de faire tourner la bague en lévitation magnétique. Cela ne prend guère plus de 5 secondes pour un effet qui s'atténue après cinq jours et qui disparaît au bout de sept.

Vitalisation de l'eau

Même si la bonification des boissons alcoolisées grâce à la fontaine est à la fois spectaculaire¹ et réjouissante, l'action principale (mais pas exclusive, voir page 99) de son dispositif est orientée vers la « vitalisation » de l'eau que nous buvons. D'autres procédés strictement « informationnels », comme la technologie développée par Roland Plöcher, ont déjà fait par le passé la démonstration de leur capacité à réoxygéner et revitaliser des milieux aqueux, tels des lacs asphyxiés par les nitrates, ou pour la valorisation des purins d'élevages. La « mémoire de l'eau », cette capacité à véhiculer une information électromagnétique mise en évidence par Jacques Beneveniste, a bel et bien



La Fontaine Magnétique de Thierry Keller.

Magnétique

À propos de l'auteur

Jérôme Dangmann est enseignant en sciences physique et passionné depuis de nombreuses années par les approches non conventionnelles.

Les vertus thérapeutiques de l'eau dépassent de loin nos suppositions les plus hardies. C'est en tout cas ce qu'affirme le docteur iranien Batmanghelidj, preuves à l'appui.



été répliquée à de nombreuses reprises et intéresse dorénavant les pointures comme le professeur Luc Montagnier. On ne peut également ignorer la recherche de Masaru Emoto, dont les macrophotos de cristaux de glace révèlent une sensibilité de l'eau cohérente à de nombreux facteurs de l'environnement. Dans ce contexte, on peut légitimement se demander quelle est la meilleure eau à boire pour garder, voire améliorer sa santé.

Qu'est-ce qu'une eau de qualité ?

Entamons ce rapide tour d'horizon par une vérité choc : les vertus thérapeutiques de l'eau dépassent de loin nos suppositions les plus hardies. C'est en tout cas ce qu'affirme le docteur iranien Batmanghelidj, preuves à l'appui². Selon lui en effet, l'absence d'une hydratation suffisante peut causer bon nombre de maladies dégénératives comme les allergies, l'asthme, les maux de tête, de dos, l'hypertension, les ulcères d'estomac, le reflux gastrique, le surpoids, la fatigue chronique et même les douleurs arthritiques et la dépression... D'un point de vue pratique, s'hydrater correctement implique de boire toutes les heures en s'arrêtant une demi-heure avant chaque repas et en reprenant deux heures après. Ainsi, on commence à boire au réveil avant de prendre son petit déjeuner une demi-heure après, etc. Cela étant dit, une personne en bonne santé et s'alimentant sainement n'aura pas des besoins en eau si importants. Les autres boissons (café, thé, sodas) peuvent-elles nous hydrater de façon équivalente à l'eau ? Absolument pas ! C'est même l'inverse pour certaines d'entre elles³.

Puisque nous devons absorber quotidiennement de généreuses quantités d'eau, autant que celle-ci soit de bonne qualité. Car ses rôles principaux sont essentiels : transporter les nutriments, évacuer les toxines, régulariser la température du corps.

L'eau idéale selon la B.E.V.

Créée en 1948 après vingt ans de recherches par l'ingénieur hydrologue Louis-Claude Vincent, la bio-électronique est une méthode physico-chimique permettant d'estimer la qualité d'une eau, d'un aliment, ou d'évaluer l'état de santé d'une personne (la Nasa a utilisé cette méthode pour les astronautes) ou d'un animal. La bio-électronique de Vincent



Bioélectronigramme de Vincent.

(B.E.V.) consiste à mesurer le pH (renseigne sur l'acidité ou l'alcalinité du milieu), le rH2 (indique si la solution est susceptible de fournir [$rH2 < 28$] ou de capter des électrons [$rH2 > 28$]) ainsi que la résistivité électrique de la solution. À l'aide de ces données, on définit quatre zones⁴ (schéma ci-dessus).

Ainsi, la meilleure eau est plutôt acide et réductrice (susceptible de fournir des électrons). Plus précisément, l'eau de boisson à consommer de préférence devrait avoir un pH compris entre 6 et 7, un rH2 entre 25 et 28 (eau apportant des électrons) et une résistivité supérieure à 6000 ohm.cm. Une telle résistivité implique de contenir moins de 120 mg de résidus secs par litre. Cette valeur est faible: la B.E.V. ne préconise pas l'apport de sels minéraux par l'eau de boisson, mais plutôt par les aliments végétaux.

Microclusters et macroclusters

On parle beaucoup de nos jours de la structure de l'eau à l'échelle moléculaire, plus précisément de l'agencement des molécules entre elles.

La molécule d'eau est électriquement neutre. Néanmoins l'atome d'oxygène qui la compose présente un excès de charges négatives, en attirant vers lui deux électrons. Par conséquent, les deux atomes d'hydrogène possèdent une charge positive, par défaut d'électron. La loi de Coulomb de l'électrostatique⁵ explique l'attraction qu'exercent entre eux l'atome d'oxygène (-) d'une molécule et un atome d'hydrogène (+) appartenant à une autre molécule. La liaison ainsi constituée, appelée « liaison hydrogène », relie entre elles un nombre variable de molécules.

Si l'énergie de l'eau est faible (eau en

canalisation), un nombre non négligeable de molécules d'eau (70 à 80) s'assemble en formant un macrocluster, une sorte de collier de molécules. À l'opposé, une eau énergétique (eau de torrent, eau magnétisée) possède des clusters ne dépassant pas plus de 3, 4, 5 ou 6 molécules. On parle alors de microcluster, qui n'est pas fermé sur lui-même: les molécules qui constituent ces clusters se font et se défont à toute vitesse. Ce phénomène est beaucoup plus rapide pour les microclusters que pour les macroclusters.

Une eau possédant une majorité de microclusters est beaucoup plus hydratante qu'une eau constituée en grande partie de macroclusters. En effet, le renouvellement très rapide en molécules d'eau des microclusters libère une grande quantité de molécules H_2O isolées, qui seules sont capables de traverser la membrane de nos cellules. À l'inverse, une eau composée principalement de macroclusters sera plus difficilement assimilée par nos cellules.

L'eau magnétisée, quelles vertus ?

En soumettant de l'eau à un champ magnétique, on obtient de « l'eau magnétisée ». L'emploi de cette eau représente une variante de la thérapie par les aimants (voir encadré page 100). Son action peut être observée tout à fait objectivement sur la pousse des végétaux (pas d'effet placebo ici!). Cette information était déjà bien connue il y a plus de trente ans: selon le magazine *Soviet Land* d'octobre 1970, les plantes arrosées à l'eau magnétisée poussent de 20 à 40 % plus que les autres. À l'heure où ces lignes sont écrites, une expérience est réalisée à l'aide de la Fontaine Magnétique sur des semis de radis plantés dans des conditions peu favorables (altitude de 2000 m).

Certaines eaux présentent des caractéristiques particulières, comme celle d'une vallée de l'Himalaya, qui contient des ions hydrure et des nanocolloïdes (lire encadré « Mystérieuse eau des Hunzas » page suivante). Sans posséder ces éléments rares, la plupart des eaux de cure présentent une composition chimique qui explique leurs vertus thérapeutiques. Toutefois, pour le docteur indien Bolakanli⁶, l'efficacité de ces eaux de cure est fortement renforcée par des champs magnétiques

Pour le docteur indien Bolakanli, l'efficacité de ces eaux de cure est fortement renforcée par des champs magnétiques non telluriques...

► Mystérieuse eau des Hunzas

L'Américain Patrick Flanagan, connu notamment pour avoir inventé le neurophone, a réussi à percer les mystères de l'eau des Hunzas. Les Hunzas habitent dans une vallée de l'Himalaya, au Pakistan. Avant l'arrivée de la modernité, les centenaires en pleine santé étaient très nombreux et vivaient jusqu'à 140 ans. Pour quelles raisons? Après vingt ans de recherches, Flanagan a découvert dans l'eau la présence de minéraux extrêmement petits sous forme de sphères de 5 nanomètres de diamètre, appelés nanocolloïdes. Ceux-ci modifient les caractéristiques physico-chimiques de l'eau qui vont dans le sens d'une amélioration de l'hydratation des cellules. Puis quelques années plus tard, une autre découverte majeure concernant l'eau des Hunzas a été faite par le même chercheur : cette eau contient une grande quantité d'ions hydrure H^- (atome d'hydrogène avec un électron supplémentaire). Ces ions sont des antioxydants idéaux dans la mesure où, après avoir cédé un électron, ils ne deviennent pas oxydants à leur tour, comme les antioxydants classiques. Selon Flanagan, il est aujourd'hui possible* grâce à ses travaux de bénéficier des propriétés de cette eau hors du commun.

* Voir le site : <http://www.eaueshunzas.com/4598.html>

non telluriques qui sont connus depuis 1850 (effet Quincke). En effet, l'eau qui s'écoule à travers un milieu poreux (couches rocheuses par exemple) développe une différence de potentiel électrique le long de son trajet. C'est le phénomène d'électrofiltration encore appelé effet Quincke. Or cette différence de potentiel engendre des courants faibles qui à leur tour créent des champs magnétiques en vertu de la loi de Biot et Savart. Les eaux filtrées sont ainsi soumises à des champs magnétiques variables dans l'espace. D'où un effet thérapeutique accru.

Mentionnons au passage qu'Yves Rocard, le père de la bombe atomique française, a justifié la détection d'eau par les sourciers grâce aux variations mêmes infimes du champ magnétique causées par l'écoulement de l'eau.

Une théorie magnétique inédite

Selon Thierry Keller, le champ magnétique produit, dit « statique » car indépendant du temps, permet un transfert d'information, phénomène impossible pour la physique classique.

Pour illustrer cette théorie, l'inventeur de la Fontaine Magnétique a réalisé une expérience de transfert d'information à l'aide d'un aimant très puissant. Il a placé deux verres de lait devant les faces nord et sud de l'aimant. Puis il

a trempé des morceaux de caoutchouc (découpé dans un vieux pneu de bicyclette) dans le verre de lait placé devant le pôle sud de l'aimant. Le verre de lait placé de l'autre côté de l'aimant (côté face nord) a alors pris un goût très amer de caoutchouc! L'expérience a été réalisée avec du lait cru et a duré 24 heures.

L'ignorance du rôle récepteur ou émetteur des pôles constitue une source d'erreurs et un frein réel à la reproductibilité de ce type d'expérimentation, tant recherchée pour une reconnaissance par le corps médical.

Propriétés thérapeutiques

Cette capacité informationnelle du champ magnétique permettrait donc ainsi de transmettre à l'eau positionnée dans la fontaine les qualités thérapeutiques ou vibratoires d'une grande variété de constituants spécifiquement choisis. On trouve ainsi (liste non exhaustive) : poudre de cristal de quartz, ambre, shungite (minéral unique au monde extrait dans le nord-ouest de la Russie qui contient des fullerènes de carbone⁷), ormus⁸, concentré énergétique liquide fabriqué à partir de 3 000 éléments puisés dans la nature (dont 90 % de plantes)⁹.

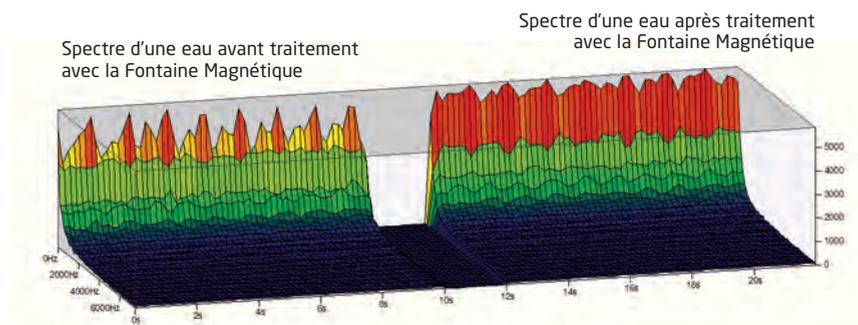
Certains thérapeutes utilisateurs de la Fontaine Magnétique exploitent ce principe de transmission d'information en plaçant entre les bagues magnétiques un médicament homéopathique dont l'effet vibratoire va se transmettre à l'eau placée au centre.

Mais la bague magnétique supérieure de la fontaine (en sustentation magnétique) peut être utilisée pour la magnétothérapie classique selon différentes techniques : la face nord de la bague absorbe les vibrations négatives, la face sud sert à énergétiser. Ajoutons pour terminer que chaque bague magnétique est précisément accordée par résonance avec une note de musique particulière¹⁰.

Des mesures concrètes

L'eau, les plantes, les animaux, les êtres humains, mais aussi les cellules et les organes émettent des ondes électriques à basses fréquences. Ces champs électriques sont connus depuis un

Certains thérapeutes utilisateurs de la Fontaine magnétique exploitent ce principe de transmission d'information en plaçant entre les bagues magnétiques un médicament homéopathique dont l'effet vibratoire va se transmettre à l'eau placée au centre.



Spectre obtenu avec le bioscope de Pier Rubesa.

siècle, mais les scientifiques les ont considérés comme une sorte de bruit indésirable. L'appareil inventé par Pier Rubesa dénommé « bioscope »¹² permet de les capter et de les enregistrer. L'intensité et la dynamique de ces champs apportent de précieuses informations sur la qualité et la vitalité de l'échantillon mesuré.

L'interaction entre les plantes et l'homme a ainsi pu être mise en évidence scientifiquement. Grâce à cet appareil, on prouve même, dans des conditions parfaitement reproductibles, qu'un simple regard modifie les caractéristiques électriques de l'eau¹³!

Sur le spectre ci-dessus, l'effet de la Fontaine Magnétique apparaît clairement¹⁴ sur les deux spectres correspondant à l'eau avant et après traitement. La Fontaine augmente le niveau moyen d'énergie (lisible sur l'axe vertical) et améliore aussi la régularité des ondes de basses fréquences.

► Aimants thérapeutiques ?

La thérapie par les aimants ou magnétothérapie ne date pas d'hier puisque Paracelse (1493-1541) la mentionne déjà dans ses écrits. Plus près de nous, c'est en 1843 qu'Éydam fit paraître le premier ouvrage sur ce sujet : *L'Application au corps humain d'un champ magnétique à des fins thérapeutiques*. De nos jours, la magnétothérapie est plus répandue au Japon, dans les pays de l'Est et aux États-Unis qu'en Europe. Elle se développe pourtant progressivement en France malgré le fait qu'elle ne soit pas reconnue par le corps médical. Les éléments nouveaux de la théorie développée plus haut sur le champ magnétique permettent de mieux comprendre cette absence de reconnaissance scientifique.

Mouvement perpétuel en prime

En plaçant un concentrateur de champ magnétique surmontée d'une surface incurvée sur le cylindre d'une fontaine, Thierry Keller a réussi à manifester rien de moins qu'un mouvement perpétuel en y lançant une toupie qui entame une course circulaire sans fin sur ce plan légèrement concave. On peut en voir la démonstration en vidéo sur le site de la Fontaine Magnétique¹⁵.

À l'intérieur du concentrateur, se trouvent des barreaux aimantés dans une configuration particulière. L'inspection visuelle de l'intérieur de la toupie montre que son circuit électrique est constitué uniquement de composants passifs (pas d'alimentation électrique d'aucune sorte ici).

Selon Thierry Keller, la position des aimants dans le concentrateur est extrêmement précise, et un écart d'une fraction de millimètre bloquerait instantanément le transfert d'énergie à la toupie. Cette particularité est caractéristique du phénomène de résonance qui est à l'origine de l'énergie apportée à la toupie. C'est pourquoi le circuit de cette dernière doit être accordé avec une extrême finesse. Ce petit prototype a été adapté d'un modèle du commerce (dont les diodes s'allument sous l'effet gyroscopique) en ajustant au quart de tour près le nombre de spires de la bobine. Notons qu'un essai sur plusieurs mois sans discontinuer a été mené avec cette toupie en rotation. Son mouvement s'est arrêté au bout de six mois pour cause... d'usure de son axe !

Un essai sur plusieurs mois sans discontinuer a été mené avec cette toupie en rotation. Son mouvement s'est arrêté au bout de six mois pour cause... d'usure de son axe !



Toupie en rotation sur la Fontaine Magnétique.

Perspectives agricoles

La recherche effectuée autour de cette invention étonnante ouvre certainement la voie à de nombreuses applications et, dans cette perspective, l'agriculture apparaît comme un domaine privilégié. Ainsi ont déjà été mis au point des condensateurs « cosmo-telluriques » dont le « vortex » magnétique est susceptible de modifier l'énergie d'un site. Grâce à eux, une augmentation de 30 % du rendement de cultures arboricoles ou maraîchères aurait été constatée. Outre cette « magnétoculture », ces condensateurs magnétiques trouveraient une application directe dans les habitations, confirmée par quelques géobiologues ou passionnés de feng shui qui ont pu constater leur effet bénéfique. Après tout, les aimants ne portent peut-être pas ce nom pour rien... À suivre. ●

► Les aimants en bref

Que de chemin parcouru depuis la pierre d'aimant de l'Antiquité, parfois considérée comme magique ! Les aimants très performants fabriqués de nos jours sont issus d'une recherche poussée sur l'origine du magnétisme dans la matière. Ce sont les électroaimants, capables de créer un champ magnétique à l'aide d'un courant électrique, qui expliquent la création du champ magnétique dans la matière. Car il s'agit bien de courants électriques, microscopiques, qui produisent les aimants. En effet, l'agitation incessante des électrons autour des noyaux d'atomes, mais aussi et surtout leur rotation propre (spin) constituent autant de boucles de courants à l'échelle atomique. Ces minuscules courants créent des champs magnétiques extrêmement faibles.

Un véritable aimant. Toutefois, pour certains matériaux (les ferromagnétiques en particulier) et sous l'action d'un champ magnétique extérieur, tous ces champs s'orientent dans la même direction. Ils s'additionnent alors et le champ résultant peut devenir considérablement plus grand que celui qui l'a engendré (typiquement 100 000 fois plus grand pour le fer, par exemple). Si de plus l'intensité de ce champ magnétique est peu sensible aux influences magnétiques extérieures, alors il s'agira d'un véritable aimant.

Une gamme étendue. Des aimants métalliques à base d'alliage de fer, cobalt, nickel et aluminium (alnico) aux aimants à terres rares les plus puissants actuellement (de type néodyme par exemple), en passant par les matériaux composites (céramique ou ferrites), la gamme est étendue. Et l'on pourrait rajouter qu'elle n'est pas figée non plus. La recherche scientifique portant sur le magnétisme dans la matière reste, en effet, très active. Une chose est certaine, les aimants n'ont pas encore livré tous leurs secrets...

Notes

1. On raconte qu'un viticulteur a ainsi obtenu un premier prix pour l'un de ses vins en traitant celui-ci à l'aide de la Fontaine Magnétique... Ayant été découvert, il a juré de ne plus jamais recommencer !
2. Voir le livre *Votre corps réclame de l'eau : Effets méconnus de la déshydratation*, du Dr Batmanghelidj, éditions Jouvence, 2007.
3. Dr Batmanghelidj, *op. cit.*, p. 92 à 100.
4. <http://www.viveleau.com/documentation/Principes-BEV.pdf>
5. Définition Wikipédia de la loi de Coulomb : « L'intensité de la force électrostatique entre deux charges électriques est proportionnelle au produit des deux charges et est inversement proportionnelle au carré de la distance entre les deux charges. La force est portée par la droite passant par les deux charges » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_Coulomb_%28%C3%A9lectrostatique%29).
6. Dr Bolakanli, *Secrets of magnet therapy*.
7. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fuller%C3%A8ne>
8. <http://www.nexus.fr/PDF/MSOP501.pdf>
9. Je ne peux résister ici à contrevenir à la déontologie journalistique en confessant avoir personnellement testé ce dernier produit baptisé « Totum Essential », et suis resté bluffé par son efficacité. Voir le site www.totumessential.fr
10. Important : les porteurs de pacemakers d'anciennes générations (à vérifier auprès d'un médecin) ne doivent pas s'approcher à moins d'un mètre de la Fontaine Magnétique.
11. http://www.fontainemagnetique.fr/files/attachments/Manuel_Fontaine_Magnetique_a_Vortex_Tesla_Schauburger.pdf
12. Voir la page : <http://www.fontainemagnetique.fr/fr/banc-dessai>
13. <http://www.eveildelaconscience.ca/nexuspierrubesa.htm>
14. Rapport technique détaillé en anglais : http://www.fontainemagnetique.fr/files/attachments/O27_Magnetic_Fountain_Water_Report.pdf
15. Voir la première vidéo de la page : <http://www.fontainemagnetique.fr/fr/videos>.

QM Power : la surunité sans publicité

Non-sens
hérétique pour la
physique académique,
évidemment
incompatible avec les
intérêts à court terme
des industriels du
secteur de l'énergie,
la technologie
développée par Joe
Flynn permet en
théorie d'obtenir
un rendement
surunitaire, donc
une production
illimitée d'énergie.
Curieusement, le
fabricant se montre
particulièrement
discret...



« Nous ne revendiquons pas un rendement surunitaire¹ pour nos moteurs et générateurs. » Patrick Joseph Piper, le cofondateur de l'entreprise QM Power que nous avons contacté par téléphone, est catégorique. Notre question était motivée par de forts soupçons de rendement supérieur à 100 % qui pèsent sur la technologie développée par cette société. La réponse politiquement correcte du gérant de QM Power n'exclut pourtant nullement une telle possibilité. Et comme pour renforcer cette déclaration pas très convaincante, P. J. Piper ajoute : « Tous nos appareils vérifient les lois de la physique. » Encore une affirmation pas plus concluante que la précédente, car même les machines surunitaires vérifient les lois de la physique. Du moins si l'on prend en compte l'énergie du vide découverte par la mécanique quantique (voir NEXUS n° 74). Nous sommes donc bien loin d'un démenti catégorique, déniait fermement à ces machines la possibilité de fournir une quantité d'énergie supérieure à celle consommée...

Créés il y a une dizaine d'années par Joe Flynn, les moteurs et générateurs à « chemins parallèles » affichent des performances inégalées à ce jour. Il est, hélas, impossible de connaître leurs rendements avec précision. Officiellement, les valeurs sont comprises entre 90 et 100 % dans un large domaine (contrairement aux moteurs classiques) de vitesses de rotation. Officieusement [voir les explications plus bas], ils seraient de deux à quatre fois plus élevés que d'ordinaire. Malgré de nombreux tests de fonctionnement passés avec succès depuis 2002², la commercialisation de ces moteurs et générateurs n'a toujours pas débuté. Cette mise sur le marché qui se fait attendre ne peut pas être imputée à un manque de moyens freinant le développement de ces produits. C'est plutôt l'inverse : l'entreprise QM Power a toujours bénéficié d'aides financières nombreuses et généreuses pour la conception et l'amélioration de ses produits. Exemples d'aides reçues récemment : l'armée étasunienne (780 000 \$), la Nasa (700 000 \$), le département de l'Énergie américain (300 000 \$)...

Un comportement surunitaire plus que probable, une mise sur le marché annoncée prochainement, des contrats avec l'armée américaine (entre autres)... Tout cela ne semble pas très cohérent. Sauf si QM Power propose deux versions de ses appareils : une version bridée pour le grand public, possédant tout de même des caractéristiques supérieures aux moteurs et générateurs ordinaires. Et bien sûr une version surunitaire pour les utilisateurs institutionnels (armée, Nasa...).

Faire du neuf avec du vieux

Les produits très innovants de QM Power font appel, paradoxalement, à des techniques totalement conventionnelles. En effet, cette technologie à chemins magnétiques parallèles (Parallel Path Magnetic Technology ou PPMT) emploie uniquement des bobines et des aimants permanents dans les moteurs et générateurs.

Pour y parvenir, il suffit de décrypter le fonctionnement d'un simple actionneur ou vérin électrique. Comme on peut le voir sur la figure 1, celui-ci est constitué principalement d'un circuit magnétique (en marron) dont les parties S_1 et S_2 sont amovibles. Le rôle de ce circuit magnétique est de canaliser le champ magnétique (en vert) créé par les deux aimants permanents (en gris). En l'absence de courant traversant les bobines³, le champ magnétique suit un trajet minimum imposé par les aimants (voir figure 1). Par conséquent, les deux pièces métalliques mobiles S_1 et S_2 sont attirées par ces aimants (flèches vertes épaisses de la figure 1) par l'intermédiaire du circuit magnétique. Cette force d'attraction est prise comme référence.

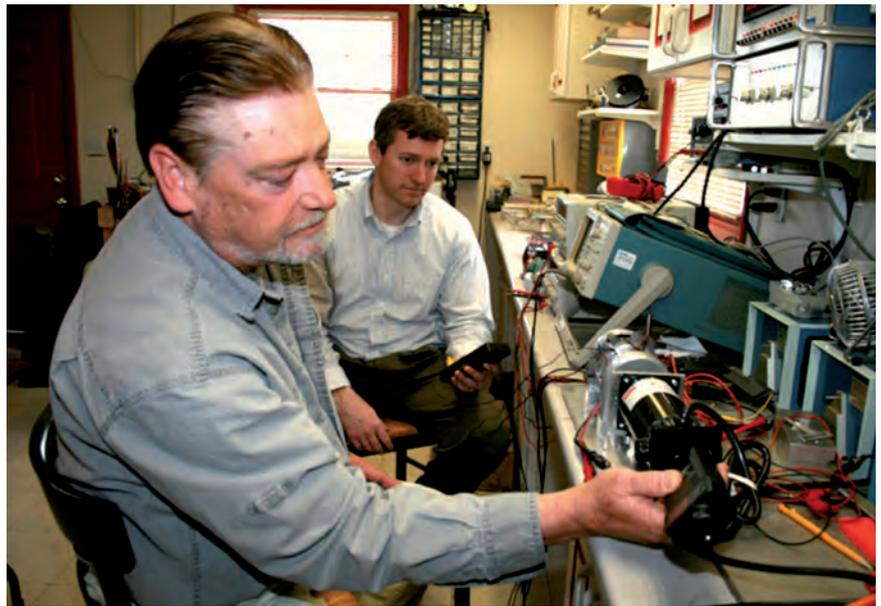
Alimentons maintenant les deux bobines par un courant électrique I . Le champ magnétique créé par les bobines dévie le passage du flux vers la gauche du circuit magnétique.

Sur la figure 2, on constate que la pièce S_1 est alors traversée par un flux magnétique deux fois plus grand que précédemment, alors que la pièce S_2 n'en reçoit plus aucun. Or la force magnétique est proportionnelle au carré du flux magnétique. Par conséquent, la force appliquée sur S_1 est quatre fois plus importante que dans le cas précédent. Par contre, la pièce S_2 ne subit plus aucune force d'attraction.

Mais il y a plus étonnant encore : à la condition de séparer légèrement S_2 du reste du corps du dispositif, la disposition du flux magnétique et les forces appliquées sur les pièces S_1 et S_2 (représentées sur la figure 2) restent inchangées même en l'absence de courant dans les bobines ! Il est tout à fait possible de dupliquer cette expérience⁴.

Pas de panne électrique

Le schéma page suivante montre une partie des différentes phases de fonctionnement d'un moteur PPMT. Comme on peut le voir, le rotor (en vert) ne porte pas de bobinage. C'est pourquoi la maintenance est extrêmement réduite pour ces moteurs : pas de panne électrique en l'absence de circuit sur le rotor, et pas non plus de balais (ou charbon) à changer régulièrement. En outre, contrairement à ce qu'indique la figure 3, le rotor n'est constitué que d'une faible épaisseur de matériau canalisant les lignes de champ magnétique. Cela explique une autre qualité des moteurs PPMT : leur légèreté. La réduction du poids est d'environ 20 % par rapport aux moteurs classiques.



Joe Flynn et P. J. Piper dans leur laboratoire.

Machines surunitaires ?

Revenons, pour plus de clarté, au schéma de l'actionneur présenté ci-dessous (figure 1). Il y a deux façons de créer cette force d'attraction quatre fois plus élevée qu'initialement : soit en faisant circuler un courant en continu (comme expliqué antérieurement), soit en envoyant une courte impulsion de courant puisque la force reste constante même avec une intensité électrique nulle dans les bobines (à condition d'écarter légèrement la pièce S_2). En appliquant cette propriété aux moteurs, on imagine facilement qu'il existe deux modes de fonctionnement :

- le mode classique ou bridé : les bobines sont alimentées tout au long de la phase d'attraction d'un pôle du rotor ;
- le mode impulsif ou surunitaire : les bobines sont alimentées seulement au début de la phase d'attraction.

Supposons que les bobines soient alimentées en mode impulsif sur une durée quatre fois plus courte que la durée en mode classique. La puissance d'entrée consommée par le moteur est alors divisée par quatre et le rendement est logiquement multiplié par le même facteur

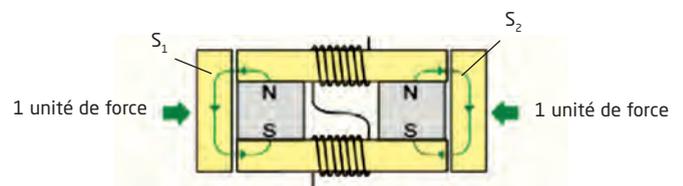


Figure 1 : actionneur en l'absence de courant.

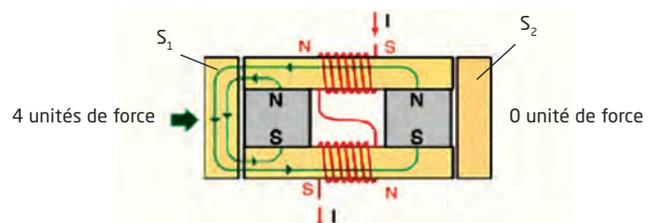


Figure 2 : actionneur alimenté électriquement.

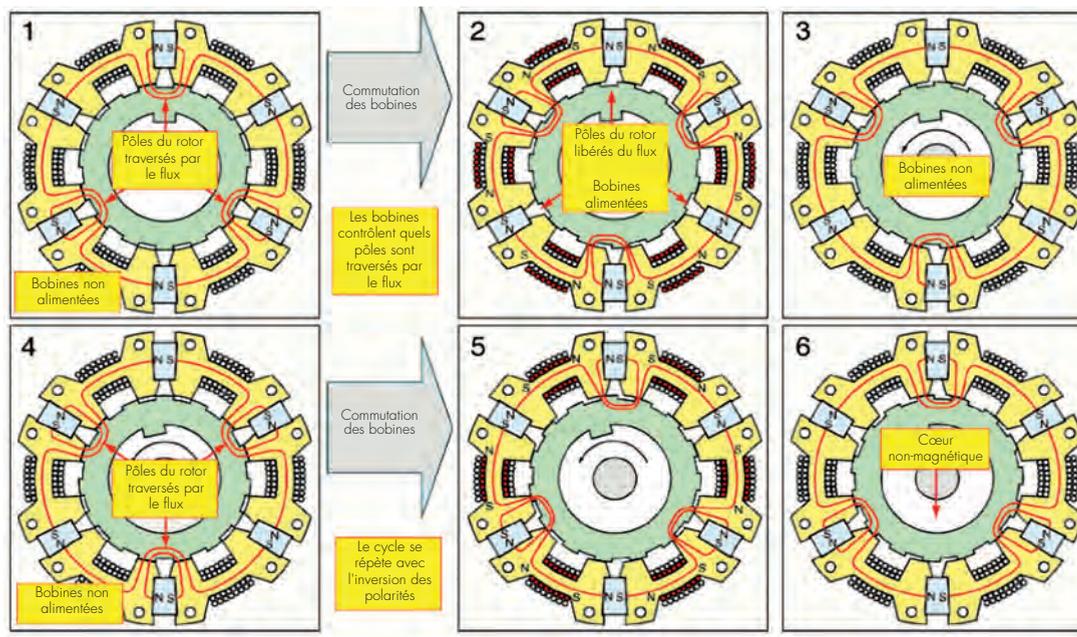


Figure 3 : schéma d'un moteur PPMP.

quatre. Même avec un rendement initial moyen de 60 %, on obtiendrait ainsi une valeur de 240 %, soit une puissance mécanique de sortie quasiment deux fois et demie plus importante que la puissance électrique alimentant le moteur ! En effet, dans la technologie PPMT, on peut utiliser les bobines pour simplement dévier les flux magnétiques et non les créer. Cela coûte beaucoup moins cher...

Pour ce qui concerne les générateurs PPMT, qui ne sont rien d'autre que des moteurs en fonctionnement réversible, il semble qu'un résultat similaire existe. Sans rentrer dans les détails, ce haut rendement résulterait d'un couple résistant et d'une force contre-électromotrice plus faibles que dans les générateurs ordinaires.

90 % de rendement en mode bridé

Plaçons-nous ici dans un contexte classique dans lequel le rendement est forcément inférieur à 100 %. Connaissant l'efficacité maximum assez élevée des moteurs électriques traditionnels, de l'ordre de 80 à 90 %, on peut se demander s'il est vraiment rentable de chercher à améliorer encore leur rendement.

En réalité, ces valeurs très respectables de rendement sont atteintes seulement dans des domaines étroits de vitesses de rotation. De surcroît, ces vitesses sont rarement employées. Dans ces conditions, les moteurs classiques, dont la vitesse de rotation varie notablement durant leur fonctionnement, présentent en fait des rendements plutôt médiocres : 30 % en moyenne avec des valeurs maximales à 60 %.

D'autre part, il faut souvent surdimensionner les moteurs travaillant à vitesse constante pour les faire fonctionner au meilleur rendement. Cela rend les moteurs électriques conventionnels plus lourds et plus encombrants qu'ils ne devraient l'être.

Pour les moteurs à vitesse variable, les modèles PPMT en mode bridé possèdent une efficacité moyenne

largement supérieure aux moteurs conventionnels car proche de 90 %. Plus légers, plus compacts, plus économiques et dégageant moins de chaleur, les moteurs PPMT existent dans un large domaine de puissances : de 20 W à 10 MW.

Un marché gigantesque

Est-il besoin de préciser que le marché pour ces moteurs et générateurs PPMT est gigantesque ? Selon P. J. Piper, il serait potentiellement de mille milliards de dollars à raison de 70 milliards de dollars par an. Actuellement, la fabrication de ces systèmes est en phase de pré-production. La commercialisation devrait démarrer après le printemps 2012. Espérons qu'elle ne sera pas retardée. Car même en mode bridé, ces moteurs et générateurs vont permettre de réaliser des économies très appréciables. Et puis lorsque les conditions seront réunies, il sera sans doute possible de passer à moindres frais en mode de fonctionnement surunitaire... ●

NOTES

1. Un système est dit surunitaire si la puissance qu'il délivre est supérieure à la puissance qu'il reçoit.
2. Voir l'extrait d'un brevet : http://peswiki.com/index.php/Directory:Flynn_patent_images
3. Rappelons qu'une bobine alimentée par un courant est du point de vue magnétique équivalente à un aimant. Les pôles nord et sud des bobines sont indiqués sur la figure 2. Ils sont fonction du sens du courant.
4. http://peswiki.com/index.php/Directory:FPPP:Parts_List et http://peswiki.com/index.php/Directory:FPPP:Replication:Jan_Vink
5. Voir http://www.flynnresearch.net/technology/PPMT_technology_white_paper.pdf pour les explications complètes.
6. <http://www.masshightech.com/stories/2010/01/04/weekly6-QM-Power-ready-to-shift-magnetic-tech-from-RD-to-production.html>. Ce marché comprend tous les moteurs utilisés dans les appareils de réfrigération commerciale et individuelle, les appareils de conditionnement d'air, etc.

De l'énergie électrique générée par les trains !

On savait déjà extraire de l'énergie d'une piste de danse ou d'une autoroute. La société israélienne Innowattech va plus loin en installant des supports piézoélectriques sous les rails de chemin de fer. Leur produit baptisé IPEG™ PAD remplace 32 traverses de chemin de fer et transforme des variations de pression en énergie électrique (sous forme de tension électrique). Un prototype a été installé il y a deux ans par l'université israélienne Technion en collaboration avec la compagnie nationale de chemin de fer. Il a fourni une énergie de 120 kWh avec le passage de 10 à 20 trains par jour composés d'une dizaine de wagons. Cette énergie peut servir à alimenter l'infrastructure électrique du réseau ferroviaire telle que la signalisation. Le surplus ira approvisionner le réseau électrique du pays. Accessoirement, l'IPEG™ PAD est capable de déterminer la vitesse et le poids des wagons grâce à la tension générée.



MDI ne manque pas d'air

Le nouveau constructeur luxembourgeois d'automobiles Motor Development International*, créé et dirigé par l'ingénieur motoriste Guy Nègre, va enfin commercialiser son premier véhicule à air comprimé d'ici la fin de l'année 2011. Il s'agit du plus petit modèle de la gamme, l'AirPod. Les caractéristiques de ce véhicule sont, suivant les principales versions (standard, baby, mini et maxi cargo) : 1 à 3 places, 120 à 200 km d'autonomie, vitesse maxi 80 km/h, 7 CV maxi, environ 200 kg, trois roues, 6 000 à 7 000 euros. La mécanique de ces moteurs à air comprimé est simple et fiable. Pas de combustion, donc pas de choc thermique ni de refroidissement (absence de radiateur et de pompe à eau). Tous les véhicules disposent du minimum : ventilation, chauffage, climatisation (suivant version). Le niveau sonore est faible, de l'ordre de

67 dB. Le réservoir d'air comprimé se recharge en 3 minutes. En version électrique, il faut 4 heures de branchement sur une prise de courant pour remplir le réservoir. En cas de choc, le réservoir n'explose pas mais se déchire comme un tissu, car il est en fibres de carbone tressées.

À l'autre bout de la gamme, on trouve un véhicule aux caractéristiques plutôt alléchantes. En version familiale 6 places (AirFamily) : plus de 1 000 km d'autonomie en formule bi-énergie, moins de 5 L/100 km, vitesse maximum 130 km/h, 120 km d'autonomie en air comprimé, de 13 000 à 16 000 euros. Mais il faudra patienter jusqu'en 2014 pour acquérir une AirFamily. Toutefois le modèle plus économique baptisé AirOne, sorte de nouvelle « Méhari » écologique, sera lui disponible en 2012 pour moins de 5 500 euros.

*www.mdi.lu

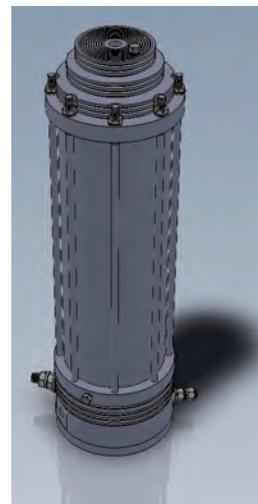


De l'eau dans le réservoir ?

Pas encore, mais l'on s'en rapproche¹. Le 3 juin dernier, Frederick Wells de l'entreprise Future Energy Concepts LLC a lancé la commercialisation d'un kit², le FEC V6 Universal kit, capable de réduire notablement la consommation des moteurs à explosion. L'inventeur, qui prétend avoir échappé à plusieurs tentatives d'assassinat, ne donne aucune valeur précise sur l'efficacité de son système. Toutefois, des utilisateurs déclarent avoir quasiment doublé l'autonomie de leur véhicule. Un procédé de décomposition de l'eau (à base d'ultrasons ?) crée un gaz inflammable qui enrichit l'air admis dans les cylindres du moteur. Ce système augmenterait aussi la puissance motrice tout en réduisant les émissions de gaz polluants. Au prix de 5 500 \$ (environ 3 850 €), on peut évaluer grossièrement la durée d'amortissement de ce kit entre 4 et 6 ans suivant l'état du véhicule.

1. En fait, l'inventeur affirme avoir déjà roulé avec un pick-up Dodge de 2004 sur 4 800 km alimenté exclusivement par de l'eau.

2. http://futureenergyconceptsinc.com/E_Store.html



• ÉPIDÉMIE DE CONJONCTIVITE AU CONGO ET VACCINATION ANTIPOLIO

Je vous écris pour vous soumettre ma préoccupation particulière, qui est aussi une inquiétude sans réponse de la part de millions de Congolais, victimes directes ou indirectes de la conjonctivite qui sévit chez nous.

En effet, la ville de Kinshasa où j'habite vient de connaître vers la fin avril et le début de mai de l'année en cours le troisième passage pour la vaccination contre la polio en moins de douze mois. Pourquoi cet acharnement ? Ce qui a attiré l'attention de tout le monde ici, c'est que juste à la fin de l'opération de la vaccination à Kinshasa la conjonctivite apparaît et continue à faire rage. Plus d'un tiers de la ville est atteint de conjonctivite et le reste est encore exposé. La rapidité de son expansion en cours suscite des questionnements. Dans les rues de Kinshasa, presque tout le monde attribue à l'acharnement de la vaccination la contamination à grande échelle et dans un temps record de la conjonctivite.

Le gouvernement tente timidement de justifier la situation en évoquant le changement de saison, c'est-à-dire le passage de la saison des pluies à la saison sèche. C'est faux, car la conjonctivite a commencé à sévir ici à Kinshasa en pleine saison des pluies, au mois d'avril où il pleut abondamment.

La revue NEXUS a déjà publié des études très révélatrices prouvant le lien causal entre certains cas de vaccination et l'apparition de certaines maladies. Peut-on, par analogie, en conclure autant pour ce qui est en train de se passer dans la ville de Kinshasa, comme le dit la rue ?

Espérant vous lire très prochainement, je vous souhaite bonne réception,

Roland, Kinshasa, Congo

LA RÉPONSE DE NEXUS

Cher lecteur,

Sachez d'abord que nous sommes vraiment touchés de savoir NEXUS lu jusqu'à Kinshasa. Je vous remercie de cette information effectivement confirmée par la presse locale de Kinshasa et qui fait écho aux nombreux doutes sur les bienfaits des campagnes de vaccination massive, comme avec ce même type de vaccin VPO oral en Inde en 2007 et 2008, dont l'OMS confirme elle-même les contre-résultats tragiques dans son rapport n° 28, 2009, 84, 281-288.

• PILES À COMBUSTIBLE PAS SI ÉCOLOGIQUES

Monsieur,

Référence est faite à la note « Des piles à combustible écologiques et économiques », NEXUS, n° 74, p. 105-107.

Si j'en crois le descriptif, ces piles consomment du méthane et l'oxygène de l'air, et produisent de l'électricité, de l'eau et du monoxyde de carbone ($2 \text{CH}_4 + 3 \text{O}_2 \rightarrow 2 \text{CO} + 4 \text{H}_2\text{O}$). Une telle réaction pose problème, le monoxyde de carbone étant un gaz très toxique dont l'élimination la plus simple consiste à l'oxyder ($2 \text{CO} + \text{O}_2 \rightarrow 2 \text{CO}_2$) en produisant un gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone. Je ne sais si ces piles sont économiques, mais elles ne sont certainement pas écologiques.

Bien cordialement,

Jacques Hamon, Gaillard (74)

• LAMPES LED : ATTENTION DANGER !

Monsieur,

Dans le numéro 74, NEXUS signale le danger des lampes fluocompactes, et semble exonérer de tout danger les LED.

En ce qui concerne les fluocompactes, vous avez oublié de signaler trois problèmes : ces lampes ne présentent pas un spectre continu comme le Soleil et les lampes à incandescence (les sept couleurs de l'arc-en-ciel, sans interruption entre elles) ; alimentées en électricité 50 Hz, elles s'éteignent cent fois par seconde ; elles produisent des ultraviolets dont il n'est pas sûr que la totalité soit absorbée par la poudre fluorescente et la paroi de verre.

On ne connaît pas exactement l'influence d'un spectre lumineux discontinu sur la santé. Par contre, le clignotement à 100 Hz semble pouvoir, chez des sujets sensibles, produire des problèmes nerveux. Quant aux ultraviolets, ils sont nocifs pour la rétine.

En ce qui concerne les LED, elles émettent de la lumière bleue, due directement à la diode, et de la lumière jaune due à une couche de phosphore jaune. C'est ce mélange de bleu et jaune, couleurs complémentaires, qui produit le blanc.

Ce blanc contient donc une part importante de bleu, couleur de courte longueur d'onde, agressive pour la rétine.

Par contre, dans les anciennes lampes à incandescence, le blanc était dû à la superposition des 7 couleurs de l'arc-en-ciel et la proportion de bleu était bien moindre. Cela d'autant plus que l'émission maximale d'énergie de ces lampes était dans l'infrarouge, ce qui réduisait d'autant plus les courtes longueurs d'onde (bleu et violet).

Des médecins ont d'ailleurs signalé le danger des LED pour les jeunes enfants dont les milieux translucides de l'œil sont particulièrement transparents. Quant aux adultes, dont les yeux sont moins transparents, une proportion élevée de lumière bleue ne peut qu'être nuisible à leur rétine.

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux revenir aux lampes à incandescence afin d'éviter de faire de l'écologie au détriment de sa santé, en faisant porter les économies d'énergie sur d'autres domaines où on peut les faire sans risque ?

Je vous prie de bien vouloir agréer mes sincères salutations,

Pierre Signol, Felletin (23)



ERRATUM

Dans notre n° 73, page 74, nous avons omis d'indiquer le crédit de la photo des Corbières. Merci à l'auteur du site : <http://krapooarboricole.wordpress.com> de nous l'avoir gracieusement fournie. Nous recommandons au passage la visite de ce site remarquable consacré aux arbres.

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À AVOIR PARTICIPÉ AU JEU-CONCOURS DE NEXUS ET À AVOIR ENVOYÉ VOTRE DISCOURS D'ANNONCE OFFICIELLE DU PREMIER CONTACT AVEC DES VISITEURS EXTRATERRESTRES. VOICI LA LETTRE DU MEILLEUR DISCOURS, ÉCRIT PAR PIERRE COULOMB ; LE SECOND, SIGNÉ OLIVIER GABRIEL, NE PEUT ÊTRE REPRODUIT PAR MANQUE DE PLACE. TOUS DEUX ONT GAGNÉ UN ABONNEMENT DE DEUX ANS À NEXUS. MERCI À TOUS ET À TOUTES !

avons-nous pu aussi régulièrement oublier ce que des générations passées avaient appris ? Comment avons-nous pu laisser croire que le Soleil tournait autour de la Terre ? Puis à d'autres moments que la Terre était plate, et que notre intelligence était forcément au sommet de ce qui pouvait se concevoir... Et tant d'autres manifestations de notre incroyable immodestie !

Aujourd'hui, vu la fuite en avant mortifère dans laquelle l'humanité est entraînée, il est temps que les capacités humaines les plus hautes dont nous sommes toujours porteurs soient retrouvées, réactivées et mises en œuvre pour mettre fin à cette pitoyable politique de mensonge, de violence, de stupidité et d'involution...

Il est temps de dénoncer l'imposture à laquelle l'humanité est soumise au travers des différents pouvoirs actuels qui sévissent sur notre planète: le pouvoir des banques, le pouvoir des militaires, le pouvoir de l'industrie, le pouvoir de la communauté scientifique, le pouvoir des médias... Jamais au niveau mondial nous n'avons été soumis à autant de conditionnements pervers.

Chers compatriotes, vous vous demandez peut-être comment la révélation que je vous fais sur l'existence des extraterrestres parmi nous peut contribuer à résoudre nos problèmes? Voici ma réponse:

Nous ne sommes pas seuls! Je ne prétends aucunement que cette révélation constitue en soi un motif de satisfaction de nature à nous rassurer. Mais simplement j'affirme que cette réalité est un élément capital dans la problématique qui nous est posée. Si nous ne le prenons pas en compte, nous laissons à ceux qui entendent penser pour nous la voie libre pour décider à notre place ce qui est bon pour nous. Par contre, si nous prenons connaissance de ce qui se passe réellement sur notre planète en matière de relations avec les visiteurs extraterrestres, nous réaliserons que la problématique n'est pas celle que certains voudraient nous faire croire.

Si les extraterrestres étaient animés d'in-

tentions belliqueuses, il y a longtemps que nous serions anéantis. Il est irresponsable de nous inciter à croire que nous sommes menacés et qu'il faut nous armer et combattre par tous les moyens ces êtres prétendument animés de mauvaises intentions. Car le plus grand danger qui peut résulter d'une telle attitude, de la part de la communauté humaine, serait d'entreprendre une guerre « préventive » contre ces envahisseurs potentiels, et provoquer une réaction de représailles inimaginable... Je ne prétends pas que ces visiteurs soient tous bienveillants à notre égard, mais j'affirme qu'il y a urgence pour la communauté humaine dans son ensemble à prendre en compte tous les aspects de la situation. Ce qu'il faut savoir, pour l'essentiel, c'est que nous sommes en présence d'extraterrestres de plusieurs origines, qui ne

Ce qu'il faut savoir, c'est que nous sommes en présence d'extraterrestres de plusieurs origines, qui ne se ressemblent pas, et qui se comportent à notre égard de façons différentes.

se ressemblent pas, et qui se comportent à notre égard de façons différentes. Selon des informations concordantes, des connaissances scientifiques et techniques de très haut niveau auraient été communiquées au milieu du xx^e siècle par certains d'entre eux à un petit groupe d'humains, leur permettant d'avoir accès à des moyens ultra-secrets en matière d'armement, de propulsion, de communication et autres. Et ce petit groupe d'humains qui en a été le bénéficiaire ne rend des comptes à aucun État, garde et développe jalousement pour lui ses moyens, et il semble bien qu'il s'emploie à entretenir la peur afin d'entraîner l'humanité à combattre et dominer ceux-là mêmes qui lui ont livré ces moyens, afin de s'ériger en maîtres du monde... Là réside le plus grand risque. Et même si les intentions de ces visiteurs qui ont conclu ce marché avec ce groupe de Terriens peuvent susciter le doute, il faut aussi

savoir que d'autres visiteurs, apparemment dotés de moyens bien plus sophistiqués, se sont employés tout au long de la guerre froide Est-Ouest à empêcher le lancement de missiles nucléaires intercontinentaux en situation d'alerte maximum, en désamorçant leur mécanisme de mise à feu... De très nombreux témoignages existent sur ces événements. Ne sont-ils pas d'une importance majeure? Quelle autorité humaine pourrait-elle s'arroger le droit de les cacher?

Bref, la problématique posée par l'existence de visiteurs venus de l'espace n'est pas simple.

Mais au regard de la façon dont notre humanité est actuellement sous le contrôle de différentes oligarchies secrètes, et au vu des conséquences observables désastreuses qui en résultent sur différents plans, il me semble essentiel que les choix, relatifs à la gouvernance mondiale, à mettre en place ne soient plus laissés entre les mains d'une poignée de militaires, de chefs d'État sous influence, de personnalités occultes et autres groupes très secrets. Il faut que cette gouvernance soit soumise à la sagesse collective inhérente à la communauté humaine dans son ensemble. Je souhaite que les différents mouvements de libération, d'émancipation et de responsabilisation, qui se font jour sur notre planète, ouvrent la voie à une reprise du pouvoir par les humains et pour les humains. Seule la sagesse collective qui peut résulter de la véritable connaissance de la situation par tous peut être en mesure d'éviter le pire.

Telle est la raison pour laquelle je fais cette déclaration solennelle. J'invite les membres de la collectivité humaine à rejeter toute censure, tout prêt-à-penser, et à s'appropriier la connaissance de tous les sujets. J'affirme que rien ne peut justifier le maintien du secret dans ce domaine, comme dans d'autres. La soumission à quelque autorité que ce soit n'est plus compatible avec les temps que nous vivons.

Merci de m'avoir permis de vous adresser ce message.